

M. de La Combelle

Imp. Vielle & Vargues

DAX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE
DE
SARLAT

(Dordogne)

619



VILLE
DE
SARLAT

(Dordogne)

619

13 ET 14 AOUT 1911

4^{me} - **GRAND CONCOURS**

MUSICAL

A L'OCCASION

De l'Inauguration du Théâtre Municipal, de l'Hôtel des Postes
et du Service des Eaux (15 Août 1911)

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

SARLAT

MICHELET, IMPRIMEUR, RUE DE LA CHARITÉ

1911

COMITE DE PATRONAGE.

Présidents d'Honneur :

- MM. DE SELVES, Sénateur, Préfet de la Seine,
Grand-Croix de la Légion d'Honneur ;
Les SÉNATEURS de la Dordogne ;
Les DÉPUTÉS de la Dordogne ;
Le PRÉFET de la Dordogne ;
Le SOUS-PRÉFET de Sarlat ;
Le PRÉSIDENT du Tribunal Civil de Sarlat ;
Le PRÉSIDENT du Tribunal de Commerce
de Sarlat ;
Le PROCUREUR de la République de Sarlat.

Membres d'Honneur :

- MM. Les CONSEILLERS GÉNÉRAUX de l'Arron-
dissement de Sarlat ;
Les CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT
de l'Arrondissement de Sarlat ;
PAUTAUBERGE, Maire de Montignac ;
CLAVERIE, ancien Conseiller d'Arrond' :

MM. DE SAINT-PRIEST, Officier instructeur en
retraite :

FARGUES, Principal du Collège de Sarlat :

NOUAILHAC, Conservateur des Hypothèques :

DE TARDE, Avocat à la Cour d'Appel de
Paris :

DESTRAU, Greffier en Chef du Tribunal Civil :

ABU-MAR VIALARD, Négociant à Périgueux.

JURY.

Président d'Honneur :

M. THÉODORE DUBOIS

Commandeur de la Légion d'Honneur

Membre de l'Institut

Directeur Honoraire du Conservatoire de Paris.

Président :

BARON DE LA TOMBELLE

Lauréat de l'Institut.

NOTICE.

SARLAT, cité des Troubadours, est la ville la plus pittoresque de tout le Périgord, et ses Monuments historiques y attirent chaque année les Touristes de tous les coins de la France et de l'Étranger. A voir se profiler la ligne de ses maisons du haut de l'un des coteaux qui lui font, au printemps, la plus riante couronne de verdure, on est frappé de son caractère véritablement archaïque. Les toits, à sombre couverture de pierres, se succèdent, chevauchant les uns sur les autres, dans la plus bizarre des fantaisies, piqués çà et là de gracieuses tourelles, coupés de pignons aigus et dominés par la flèche de la vieille Cathédrale et la magnifique Tour Sainte-Marie.

Bien que traversée dans toute sa longueur par une belle voie droite relativement moderne, la Rue de la République, la Ville n'en a pas moins conservé son particulier aspect d'antiquité, et le temps ni les hommes, malgré leur œuvre, n'ont pu effacer l'empreinte profonde que cette cité tient de ses origines.

On y voit encore, au nord, à l'ouest et au sud, les vestiges de ses anciens remparts, et surtout, en nombre considérable, des maisons des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, éclairées de fenêtres à voussures déli-

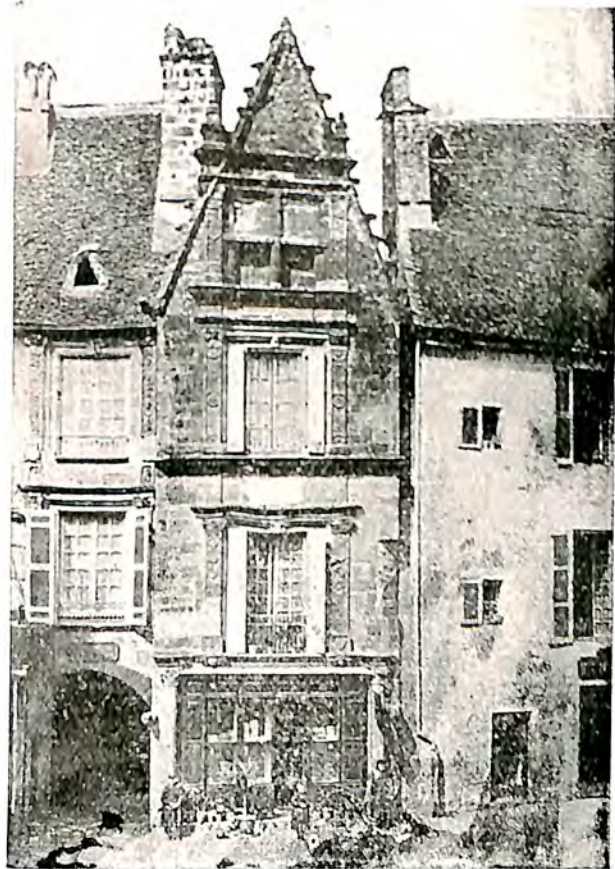
ciusement fleuronnées, qui font l'admiration de tous les visiteurs. La Cathédrale et ses statues romanes, le doujon de l'ancienne Eglise paroissiale



Lanterne des Morts (Tour Saint-Bernard).

(Hôtel des Postes), le Présidial, les Hôtels consulaires et de Maleville (de Brown), la Lanterne des Morts (Tour Saint Bernard) avec ses fanaux funé-

raires et la Maison d'Etienne de La Boëtie, le célèbre auteur du *Discours sur la Servitude Volontaire*, entr'autres, font un enchantement du vieux Sarlat, vrai bijou de la Renaissance.



Maison d'Etienne de La Boëtie.

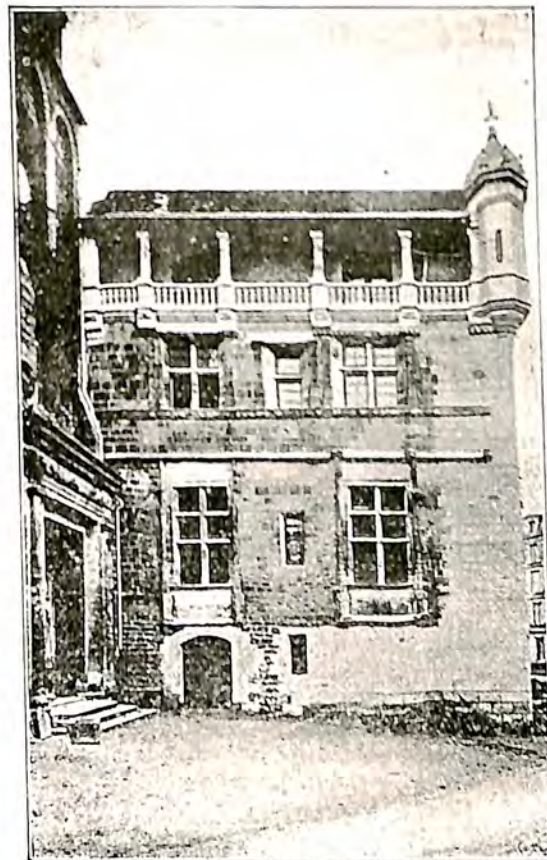
C'est là, au surplus, un véritable centre d'excursions, où, dans un rayon de quelques kilomètres, sont réunies les plus belles merveilles de notre

Patrie française : les Grottes préhistoriques et universellement connues des Eyzies, sur les bords fleuris de la riante Vézère (Le Moustier, Crosmagnon, La Madeleine, Les Combarelles, La Vache, Langerie, etc.), qui font, à l'heure présente, l'objet de l'attention de tous les savants, et constituent, au point de vue paléontologique, un véritable trésor national : les grottes de la Vache, le Puits de Padirac et la superbe vallée de la Dordogne, aux capricieuses sinuosités, que bordent des coteaux crénelés de rochers, sur lesquels se dressent orgueilleusement les plus magnifiques Châteaux de la Gascogne, tels que ceux de Beynac, Castelnaud, Montfort, Fénélon, où naquit le Cygne de Cambrai, et aussi la vieille place fortifiée de Domme, dont les portes célèbres évoquent tant de souvenirs histori-



Porte fortifiée de Domme.

ques, et La Roque, berceau des Tardes, gracieusement penché sous ses gigantesques rochers, se mirant dans les eaux cristallines du fleuve comme un coquet bourg d'Orient....



Théâtre Municipal de Sarlat.

Sarlat tient en Périgord, cette terre des Félibres, une place d'honneur : c'est aussi par excellence une cité accueillante, dont la population a toujours eu souci de conserver intacte sa légendaire réputation d'hospitalité.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL.

ARTICLE 1^{er}

A l'occasion des Fêtes d'Inauguration de son Hôtel des Postes, du Théâtre et du Service des Eaux, dont l'éclat sera rehaussé par la présence de plusieurs Ministres et hautes Personnalités politiques et artistiques, la VILLE DE SARLAT organise un **GRAND CONCOURS** d'Orphéons, de Musiques, d'Harmonies et de Fanfares pour les Dimanche 13 et Lundi 14 Août 1911.

Toutes les Sociétés musicales françaises ou étrangères sont invitées à y prendre part, à l'exclusion toutefois de celles de la Ville de Sarlat.

ARTICLE 2.

Les épreuves de ce Concours consisteront en :

- 1^o Un Concours de Lecture à vue;
- 2^o Un Concours d'Exécution;
- 3^o Un Concours d'Honneur.

La première journée, Dimanche 13 Août, sera consacrée aux **Concours des Chorales et des Harmonies**; la deuxième journée, Lundi 14 Août, au **Concours des Fanfares**.

Il y aura Défilé, Festival et Distribution de Récompenses pour chaque journée de Concours.

ARTICLE 3.

Classement des Sociétés.

Les Sociétés seront classées de la façon suivante :

DIVISION D'EXCELLENCE.	<i>Section unique.</i>
DIVISION SUPÉRIEURE.	<i>Section unique.</i>
PREMIÈRE DIVISION.	<i>1^{re} et 2^e Sections.</i>
DEUXIÈME DIVISION.	<i>1^{re} et 2^e Sections.</i>
TROISIÈME DIVISION.	<i>1^{re}, 2^e et 3^e Sections.</i>

Toute Société pourra, sur sa demande, être classée dans une *Division plus élevée que celle qui lui appartient*, en vertu du classement du dernier concours auquel elle a pris part. Elle ne pourra, au contraire, se faire inscrire dans une *division ou section inférieure*.

Aucune distinction ne sera faite entre les Fanfares *pourvues de saxophones* et celles qui ne possèdent pas ces instruments.

Toute Société possédant *un ou plusieurs instruments*

de bois sera considérée comme *Harmonie* et classée comme telle.

Les contrebasses à cordes et les timbales *sont admises* dans les Harmonies comme dans les Fanfares.

Concours de Lecture à Vue.

ARTICLE 4.

Les épreuves auront lieu *à huis-clos*.

Ce Concours *est obligatoire* pour toutes les Sociétés.

Toute Société qui, pour une cause quelconque, ne se présentera pas, *ne pourra être admise à prendre part aux autres épreuves*.

Les Sociétés devront y prendre part avec tout le personnel concourant à l'exécution, *et cela sous peine d'exclusion*. A cet effet, elles devront, en envoyant leur feuille d'adhésion, fournir un état exact et certifié sincère de ce personnel, dont le nombre et l'identité seront, pour éviter toute fraude, rigoureusement contrôlés.

ARTICLE 5.

L'épreuve consistera dans l'exécution d'un morceau inédit.

ARTICLE 6.

Il sera accordé cinq minutes pour la distribution et l'examen des parties, lesquelles seront remises aux Sociétés au moment où elles se présenteront devant le Jury. La partition ou partie conductrice sera remise au Directeur.

Pour les Harmonies et les Fanfares, la batterie sera supprimée.

ARTICLE 7.

Les Orphéons de Divisions d'Excellence, Supérieure et Première liront des solfèges à quatre voix; ceux des Deuxième et Troisième Divisions en liront à deux voix.

ARTICLE 8.

Les Sociétés instrumentales devront fournir un état exact des instruments dont elles se composent, afin que les parties nécessaires soient tenues prêtes, et indiquer s'il est des instrumentistes jouant le trombone, la basse ou la contrebasse ne lisant que la *clef de sol*.

Les Sociétés chorales devront faire connaître le nombre exact des chanteurs, par catégorie de voix. Celles qui se servent de la *notation chiffrée* devront l'indiquer.

ARTICLE 9.

Le même Chef ne pourra diriger deux Sociétés ayant à lire le même morceau.

ARTICLE 10.

Les Sociétés devront se soumettre aux mesures qui seront prises pour empêcher toute communication entre celles ayant déjà subi les épreuves et celles qui n'y auront pas encore pris part.

Toute fraude à cet égard entraînera l'*exclusion des Sociétés coupables*.

Concours d'Exécution.

--

ARTICLE 11.

Le Concours d'exécution sera *obligatoire* pour toutes les Sociétés inscrites. Il sera public.

Il pourra seul donner lieu à l'obtention de *prix ascendants*.

ARTICLE 12.

Ce Concours comprendra l'exécution d'un morceau laissé au choix des Sociétés, à la condition que celui-ci ne leur ait fait obtenir un premier prix depuis trois ans.

ARTICLE 13.

Chaque Société devra indiquer sur la feuille d'adhésion le morceau choisi par elle, ainsi que le nom de l'auteur. Elle remettra au jury trois exemplaires au moins de la partition ou de la partie conductrice. — Le morceau de choix ne pourra être changé après le tirage au sort.

ARTICLE 14.

Sont exclus des morceaux laissés au choix des Sociétés : *La Musique de danse* proprement dite (exception faite pour les sélections tirées des ballets d'opéra ou autres); *les Marches ou Pas redoublés* et, en général, les morceaux choisis dans l'intention de faire briller des solistes ou de couvrir, par leur habileté, la faiblesse de l'ensemble.

Le Concours étant, au surplus, un concours d'ensemble, le Jury basera son jugement sur l'ensemble de la Société, et non sur la virtuosité d'un ou plusieurs éléments.

ARTICLE 15.

La reprise du ton est interdite aux Sociétés chorales pendant l'exécution du chœur.

Concours d'Honneur.

ARTICLE 16.

Ce Concours sera divisé en quatre Groupes, A, B, C, D :

GRUPE A, *Sociétés de la Division d'Excellence et Supérieure* :

GRUPE B, *Sociétés de la première Division* :

GRUPE C, *Sociétés de la deuxième Division*, ayant obtenu un premier ou un second Prix d'Exécution ou de Lecture à vue :

GRUPE D, *Sociétés de la troisième Division, toutes Sections*, ayant obtenu un premier ou un second prix d'Exécution ou de Lecture à vue.

NOTA. — Afin d'atténuer dans le Groupe A les avantages naturels que peuvent avoir par suite de leur supériorité de classement les Sociétés d'Excellence sur les Sociétés de Division Supérieure, il est expliqué qu'au cas de concurrence entre elles, le Jury tiendra compte, dans la mesure qu'il convient, de cette différence de classement, pour baser ses décisions à l'Honneur.

ARTICLE 17.

L'épreuve du Concours d'honneur consistera dans l'exécution d'un **Morceau imposé**, lequel sera adressé à toutes Sociétés deux mois au moins à l'avance.

RÉCOMPENSES.

ARTICLE 18.

Les prix consisteront en *primes en espèces, couronnes, palmes et médailles de différents modules.*

Un *Diplôme* sera affecté à chaque récompense: il sera signé par le *Jury, les Directeurs de la partie artistique, le Président, le Secrétaire général du Concours.*

Des *Prix ascendants* pourront également être attribués aux Sociétés qui auront mérité cette récompense.

Pour toutes les épreuves, les récompenses seront attribuées suivant le nombre de points obtenus par les concurrents, le maximum étant de **dix** points.

Chaque Juré donnera son appréciation par points, et la moyenne des résultats donnés par chacun d'eux fixera le nombre des points obtenus par chaque Société à la fin de chaque épreuve.

Le premier prix sera donné à la Société ayant ainsi obtenu le plus grand nombre de points; le deuxième, à la suivante, etc.

Les prix devant être accordés suivant la valeur réelle de chaque Société et non suivant la valeur relative entre elles, le Jury fixera, pour chaque catégorie de ces prix, le nombre de points minimum nécessaires pour leur attribution.

Au seul cas où plusieurs Sociétés seraient classées *ex-æquo* par le Jury au Concours d'Honneur, la prime en espèces afférente à leur catégorie et à leur rang sera décernée à celle qui aura obtenu le plus grand nombre de points dans les Concours d'Exécution et de Lecture à vue, et au cas peu probable où ce nombre de points serait encore le même, les Directeurs des Sociétés *ex-æquo* seront invités à s'entendre pour le partage de cette prime, à défaut de quoi il sera procédé à son tirage au sort.

Le Jury fera connaître les résultats aussitôt et à la fin de chaque épreuve.

PRIMES EN ESPÈCES.

ARTICLE 19.

Des primes en espèces, affectées au Concours d'Honneur seulement, seront décernées comme suit :

Orphéons et Harmonies

GRUPE A, <i>Division d'Excellence et Division Supérieure, premier prix, unique</i>	1,000 fr.
GRUPE B, <i>Première Division, premier prix, unique</i>	600 fr.
GRUPE C, <i>Deuxième Division, premier prix, unique</i>	400 fr.
GRUPE D, <i>Troisième Division, premier prix, unique</i>	250 fr.

Fanfares

GROUPE A. <i>Division d'Excellence et Division Supérieure, premier prix, unique</i>	500 fr.
GROUPE B. <i>Première Division, premier prix, unique</i>	400 fr.
GROUPE C. <i>Deuxième Division, premier prix, unique</i>	300 fr.
GROUPE D. <i>Troisième Division, premier prix, unique</i>	100 fr.
TOTAL GÉNÉRAL des premiers prix en espèces	5,800 fr.

Le tout sans préjudice de *seconds prix en espèces* qui pourront être créés, s'il y a lieu, sur la proposition du Jury, avec l'assentiment du Président du Jury et du Président du Concours, dans la mesure que les ressources du Comité permettront.

En outre, il sera mis à la disposition du Jury des *Objets d'Art*, qui pourront être attribués aux Sociétés les plus méritantes, suivant l'appréciation du Jury.

COMPOSITION DES SOCIÉTÉS.

ARTICLE 20

Les Sociétés ne doivent prendre part au Concours qu'avec leurs propres éléments. Ne seront considérés comme Sociétaires que les membres inscrits depuis trois mois au moins avant le Concours.

ARTICLE 21.

Ne pourront faire partie de deux Sociétés que les exécutants appartenant à la fois régulièrement à une Société chorale et à une Société instrumentale.

ARTICLE 22.

Les Sociétés ne pourront, en aucun cas, prendre part au Concours avec un nombre d'exécutants supérieur à celui porté sur la feuille d'adhésion; ce nombre pourra être inférieur.

ADHÉSIONS.

ARTICLE 23.

Les Sociétés qui doivent prendre part au Concours doivent retourner la feuille d'adhésion et de renseignements ci-jointe, certifiée sincère par le Président et le Directeur, dont les signatures seront légalisées par le maire de la commune, *avant le premier juin 1911, terme de rigueur.*

Ces feuilles seront adressées à monsieur JEAN PRADAYROL, *Secrétaire général du Concours*, à Sarlat.

Chaque Société devra joindre à son adhésion un mandat-poste de la somme de dix francs, à l'ordre

de monsieur PAUL ABRAZAT, *Trésorier du Concours*. Cette somme sera remboursée, si la Société se présente au Concours.

ARTICLE 24.

Les Sociétés qui auraient adhéré au Concours et qui se trouveraient dans l'impossibilité d'y assister, devront en aviser le Secrétaire général *avant le premier août 1911*, dernier délai, après laquelle date elles et leur Président, pris personnellement, au cas où la Société ne serait pas organisée conformément aux prescriptions des lois sur les Sociétés, seront responsables des engagements pris en leur nom.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ARTICLE 25.

L'ordre du tour d'audition de chaque Société sera réglé par un tirage au sort, qui aura lieu le *Lundi 3 Juillet*, à l'**Hôtel-de-Ville**, à 8 h. 1/2 du soir. — Chaque Société inscrite aura le droit de se faire représenter à ce tirage. Le résultat en sera communiqué à toutes les Sociétés inscrites, pour leur permettre, le cas échéant, et cela *dans les huit jours qui suivront*, de signaler au Comité d'organisation les classements illégaux dont elles auraient à se plaindre.

ARTICLE 26.

Un Commissaire, désigné par le Comité, sera délégué auprès de chaque Société. Il sera chargé de la recevoir à son arrivée et de se tenir à sa disposition pendant tout son séjour. Après le tirage au sort, toute Société sera prévenue du nom de son délégué et pourra se mettre en communication avec lui.

ARTICLE 27.

Toute exécution chorale ou instrumentale sera rigoureusement interdite aux abords des locaux ou emplacements des Concours, pendant la durée des épreuves.

JURY.

ARTICLE 28.

Les attributions des Membres du Jury seront purement artistiques.

Les Jurés seront choisis parmi les notabilités musicales françaises : Compositeurs, Professeurs, Chefs de musiques militaires et civiles, ainsi que parmi les Artistes ayant fait preuve de leur savoir et de leur compétence, et dont pour tous l'indépendance et l'impartialité seront indiscutables.

ARTICLE 29.

Chaque Jury, constitué de trois à cinq Membres, nommera un Président et un Secrétaire. Ce dernier devra résumer les appréciations de son groupe, qu'il remettra au Comité dès le concours terminé, pour qu'elles soient communiquées à la presse orphéonique.

ARTICLE 30.

Les contestations ou difficultés qui pourront se produire avant le Concours seront réglées, sans appel, par le Comité d'organisation.

Les contestations soulevées au moment du Concours seront jugées par le Jury, qui, s'il ne possédait pas les éléments nécessaires d'appréciation, laissera concourir la Société incriminée, et la récompense qu'elle pourrait mériter sera réservée jusqu'à ce que le Comité d'organisation ait statué.

ARTICLE 31.

Toutes les réclamations devront être faites avant de concourir, autrement les Sociétés seront considérées comme reconnaissant la loyauté du Concours. Les décisions du Jury seront sans appel; en conséquence, aucune réclamation postérieure ne sera admise.

ARTICLE 32.

Pour qu'une réclamation soit examinée, elle devra être présentée par écrit, signée du Président ou de son représentant, ainsi que du Directeur de la Société. Les réclamations verbales ou anonymes seront considérées comme nulles et non avenues.

ARTICLE 33.

Les démarches nécessaires seront faites pour assurer aux Sociétés les meilleures conditions de séjour : logement, nourriture, ainsi que pour obtenir des Compagnies de Chemins de fer la plus grande réduction de prix et de sérieuses facilités pour le voyage.

ARTICLE 34.

Le programme détaillé du Concours, indiquant les heures de réunion, les locaux ou emplacements choisis pour les épreuves, les défilés, les festivals, etc., sera adressé à chaque Société adhérente huit jours avant le Concours.

Les Sociétés devront se conformer scrupuleusement à ces indications, sous peine d'exclusion ou de retrait des récompenses obtenues.

Le Défilé est obligatoire. Les Sociétés y prendront part avec tout leur personnel au complet et leur bannière, sous les peines ci-dessus en cas d'abstention.

ARTICLE 35.

Le Jury se réserve, après le Concours d'honneur, de désigner les Sociétés qui devront prendre part au Festival. Ces Sociétés seront prévenues à temps et tenues d'y assister, *sous peine de suppression de leurs récompenses.*

ARTICLE 36.

Par son adhésion, chaque Société s'engage à se conformer strictement au présent Règlement, que le Comité se réserve le droit de modifier, si des circonstances l'exigeaient, mais en prévenant les Sociétés de ces modifications *au moins un mois avant le Concours.*

Pour le Comité d'Organisation :

Le Président effectif,

MAURICE JOUANAUD,

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Président du Conseil d'Arrondissement,
1^{er} Adjoint au Maire,
Président des Sociétés Musicales de la Ville.

Vice-Présidents,

LAPOUGE
CLÉDAT.

Directeurs Artistiques pour la partie technique,

DARQUIER,

DELOL.

Secrétaire Général,

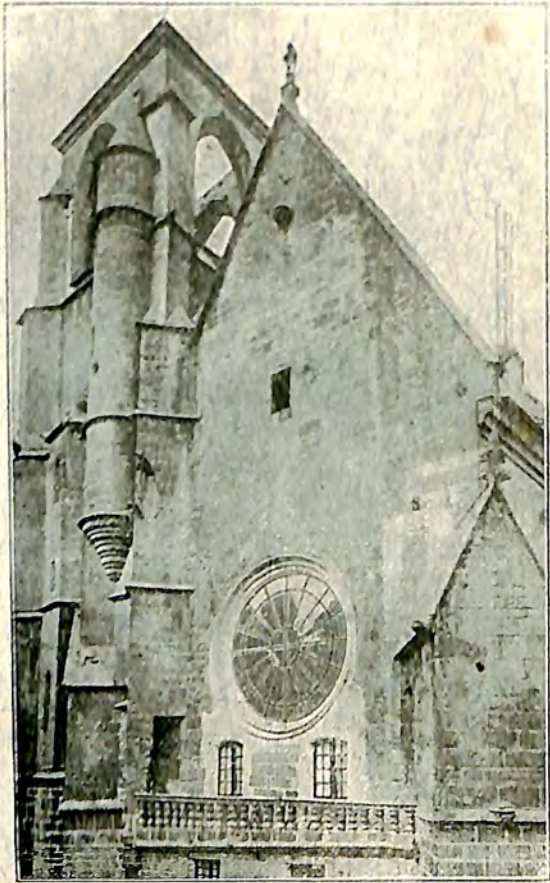
J. PRADAYROL.

Trésorier,

PAUL ARRAZAT.

Le Commissaire Général,

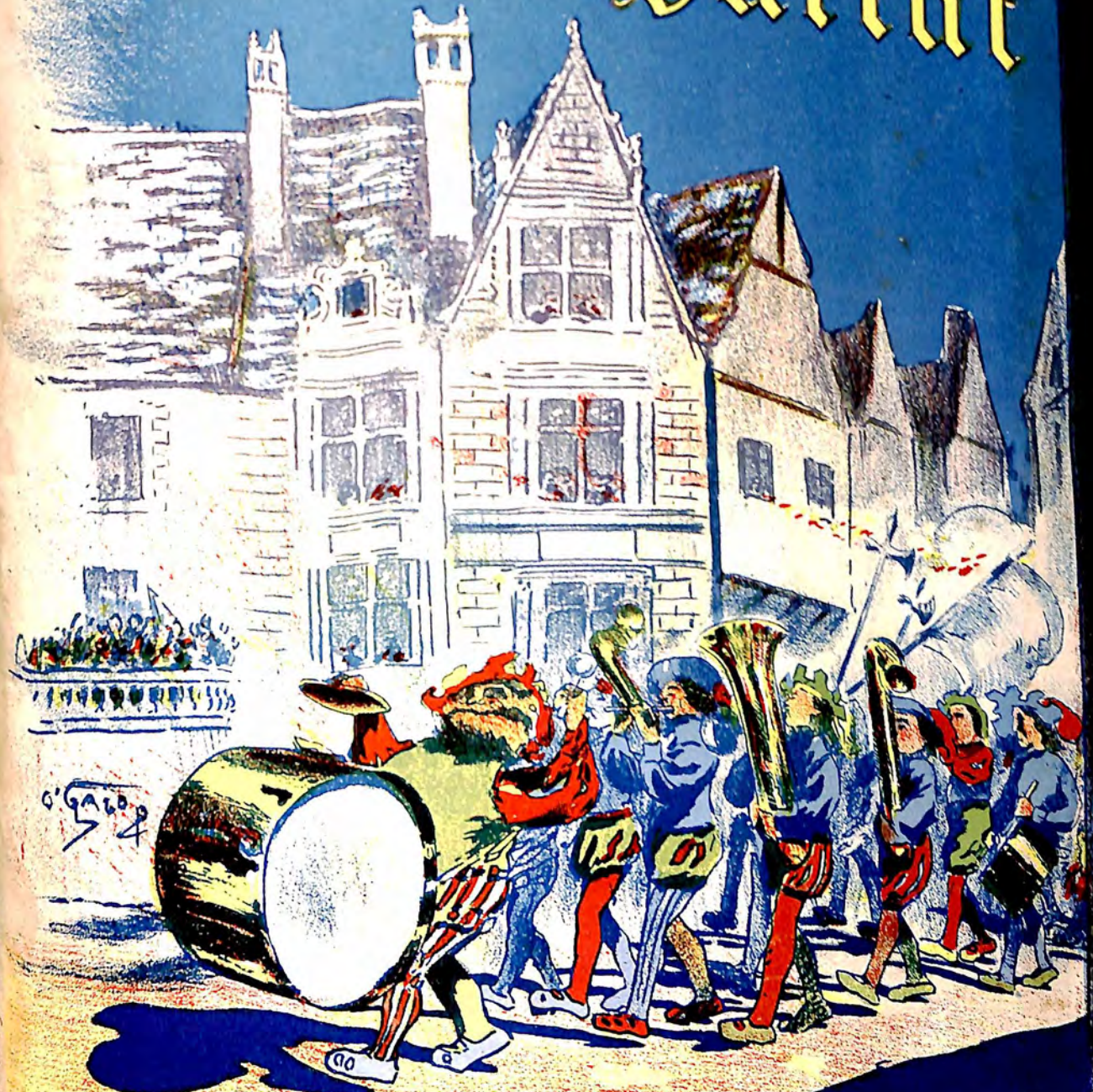
ALBERT REDON.



Hôtel des Postes (Tour Sainte-Marie)



Ville de Sarlat



13 & 14 AOÛT
1911

GRAND CONCOURS MUSICAL

VILLE DE SARLAT



FÊTES DES 13 ET 14 AOUT 1911

4^e GRAND CONCOURS MUSICAL

d'Orphéons, de Musiques d'Harmonies
et de Fanfares

sous la haute présidence d'honneur de

M. Théodore DUBOIS

Commandeur de la Légion d'Honneur, Membre de l'Institut
Directeur Honoraire du Conservatoire de Paris

et la présidence effective de l'éminent Maître

M. LE BARON DE LA TOMBELLE

Lauréat de l'Institut

SARLAT
IMPRIMERIE LAFAYSSÉ, RUE DES CORDELIERS

1911

Ancienne Maison P. BORDE & FAUJANET (Gendre)

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRE
LUNETTERIE

AUX MILLE DIAMANTS

A. FAUJANET

Rue de la République, SARLAT

BIÈRE BRASSERIE de S-YRIEIX (Hauts-Vienne)

Hors Concours
GRAND PRIX
ENTREPOSITAIRES
DEMANDÉS

HOLDERER

EXPOSITION
UNIVERSELLE
BRUXELLES
1910

MÉDAILLE
d'OR

RENÉ NAUDON
Boucherie Parisienne
Entrepoteur de Bières
SARLAT

LA GAULOISE
LIQUEUR HYGIÉNIQUE

MÉDAILLES D'OR
EXPOS. UNIV. PARIS 1889
ET LYON 1894

DIPLOME D'HONNEUR
EXPOS. UNIVERSELLE
AMSTERDAM 1895

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY
EXPOS. UNIV. PARIS 1900

GRAND PRIX
EXPOS. UNIV. HANOI 1905
EXPOS. UNIV. ST LOUIS
1904

GRAND PRIX
MILAN 1906

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY
EXPOS. UNIVERSELLE
BORDEAUX 1889 & 1895

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY
EXPOS. INTERNAT.
BRUXELLES 1907

HORS CONCOURS
EXPOS. UNIV. GLASGOW 1902

EXPOS. UNIV. BORDEAUX 1907
PRÉSIDENT
DU JURY



E. REQUIER PÉRIGUEUX

QUINCAILLERIE, FERRONNERIE

Eugène SIREY

Rue de la République, SARLAT

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE, BATISSE
ÉCLAIRAGE Articles de Ménage CHAUFFAGE

COMITÉ DE PATRONAGE

Présidents d'Honneur :

- MM. DE SELVES, Sénateur, Ministre des Affaires Étrangères, Membre de l'Institut, Grand Croix de la Légion d'Honneur.
Les Sénateurs de la Dordogne.
Les Députés de la Dordogne.
Le Préfet de la Dordogne.
Le Sous-Préfet de Sarlat.
Le Président du Tribunal Civil de Sarlat.
Le Président du Tribunal de Commerce de Sarlat.
Le Procureur de la République de Sarlat.

Membres d'Honneur :

- MM. Les Conseillers Généraux de l'Arrondissement de Sarlat.
Les Conseillers de l'Arrondissement de Sarlat.
PAUTAUBERGE, Maire de Montignac.
CLAVERIE, Ancien Conseiller d'Arrondissement.
DE SAINT-PRIEST, Officier Instructeur en retraite.
FARGUES, Principal du Collège de Sarlat.
NOUAILHAC, Conservateur des Hypothèques.
DE TARDE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
DESTRAU, Greffier en Chef du Tribunal Civil.
ADHÉMAR VIALARD, Négociant à Périgueux.

JURY

Président d'Honneur :

- M. THÉODORE DUBOIS, Commandeur de la Légion d'Honneur, Membre de l'Institut, Directeur Honoraire du Conservatoire de Paris.

Président :

- M. le Baron DE LA TOMBELLE, Lauréat de l'Institut.

Membres :

- MM. G. BOURNEL, Officier d'Académie, Compositeur de Musique à Monflanquin.
BAPTISTE CARVÈS, à Bèzenac.
LOUIS COUÉNOUD, Officier d'Académie, Chef de Musique de 1^{re} Classe au 50^e Régiment d'Infanterie, à Périgueux.
DARQUIER, Officier d'Académie, Professeur de Musique, à Sarlat.
DELOL, Officier d'Académie, Professeur de Musique, à Sarlat.
O. DUPAS, Professeur de Musique, à Gourdon.
A. MONVOISIN, Directeur de l'Orphéon, Paris.
GABRIEL PICHON, Officier du Nicham Itikar, Directeur de l'Union Musicale, Membre de la Société des Auteurs Compositeurs de Paris, Membre de l'Association des Jurés Orphéoniques, Professeur de Musique au Collège de La Rochefoucauld.
LOUIS REYNAUD, Officier de l'Instruction Publique, Chef de Musique de 1^{re} Classe au 14^e Régiment d'Infanterie, à Toulouse.
BARTH. TAMARELLE, du Conservatoire de Paris, Artiste Lyrique, Professeur de Chant, à Sarlat.
A. VERNET, Organiste de Saint-Nicolas, Professeur de Piano, Membre de la Société des Auteurs Compositeurs de Paris, à Toulouse.
JULES WATELLE, Officier d'Académie, Chef de Musique au 108^e Régiment d'Infanterie, à Bergerac.

Le samedi soir, à 9 heures, à l'Hôtel de Ville, aura lieu la réception des Membres du Jury par la Municipalité et le Comité

COMMISSION D'ORGANISATION

Président :

M. MAURICE JOUANAUD, Chevalier de la Légion d'Honneur, Président du Conseil d'Arrondissement, Premier Adjoint au Maire, Président des Sociétés Musicales de la Ville.

Vice-Présidents :

MM. E.-P. LAPOUGE, négociant à Sarlat.
GABRIEL CLÉDAT, Greffier du Tribunal de Commerce.

Directeurs de la Partie Artistique :

MM. DARQUIER, Professeur de Musique à Sarlat.
DELÔL, Professeur de Musique à Sarlat.

Secrétaire Général :

M. JEAN-LOUIS PRADEYROL, Principal Clerc d'Avoué.

Secrétaires-Adjoints :

MM. GALLIÈRE, Attaché à la Société Générale à Sarlat.
HIRONDE, Comptable à Sarlat.

Trésorier :

M. PAUL ARRAZAT, Fondé de Pouvoirs à la Banque de Bordeaux.

Commissaire Général :

M. ALBERT REDON, Juge au Tribunal de Commerce de Sarlat.

Commissaires Spéciaux :

MM. Le Docteur LABORDERIE.
J. DAUDRIX, Négociant Drapier.
PAGE, Conducteur des Ponts et Chaussées.
BESSE, Agent-Voyer.
FAUJANET, Bijoutier.
GAUTHIER, Contrôleur des Contributions Directes.
PAYEUR, Notaire.
REBERY, Professeur au Collège.
DAUBEYROL, Pharmacien.
VALÉRIE Fils, Négociant, Sarlat.
VITRAC, Banquier.
SOURIE, Agent-Voyer.

Membres de la Commission :

MM. Th. Burg, Dalet Guillaume, Gaston Fournier, J. Joubès, Marcel Lasfargues, Antoine Lassiguardie, François Leyvigne, Henri Mazelaygue, Jean Armagnac, Roussy, André Toulemon, Antignac, Valette, Semenou, Vergne, Playoult, Escande, Calmeille, Veyssièrre, Clauzel, Debernard, Cassan, Périé, Bourgès, Castex, Vergt, Marius Canaud, Bordes, Cousinou, Lacombe père et Lacombe fils, Albié, Lafaysse, Champou, Albié, Delpont Albert, Sans, Armand Roque, Salvat, Raoul Fournier, Rigal, Dousseau, Martin, Demounin, Larivière, Canet, Montet, Deltheil, Fontalirant, Boissière, Taverne, commis-greffier, Prunis, professeur, Albe, Veyssièrre, Bousquet, Rouvès, Maurel, Garbagni, Capretz, Traverse, Goutière, Armagnac, ébéniste, Marty.

PRINCIPAUX DONATEURS

M. CLAVERIE, ancien Conseiller d'Arrondissement	500 fr.
M. VERGNOLLE, de la Nouvelle-Orléans	500 fr.
M. PAUTAUBERGE, une palme de vermeil	100 fr.
M. le Dr SARRAZIN, une palme de vermeil	50 fr.
M. BARRY, Conseiller Général, une palme de vermeil	50 fr.
M. ADHÉMAR VIALARD	
LE PETIT JOURNAL, une palme de vermeil.	
LE MATIN, une médaille de bronze.	
LE JOURNAL, une médaille de vermeil.	
LA FRANCE, une médaille de vermeil.	
LA DÉPÊCHE, une médaille de vermeil.	
LE NOUVELLISTE, une médaille de bronze argenté.	
M. LACOMBE (BAZAR UNIVERSEL), une palme de vermeil.	
M. FAUJANET, une palme de vermeil.	
M. BORIAS et C ^{ie} , une palme de vermeil.	
BANQUE DE BORDEAUX, une palme de vermeil.	
M. DELFOUR, du Bugue, une médaille de vermeil.	
LE BOURNAT DU PÉRIGORD, une plaquette de vermeil.	
M. JOUANAUD, une palme de vermeil.	
M. DAVID, Député, deux médailles argent.	
M. DE SELVES, deux gravures.	
LA PETITE GIRONDE, une palme de vermeil.	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, une palme de vermeil.	
M. F. RENAND, à Périgueux, une couronne de vermeil et deux médailles argent.	
LE COURRIER DU CENTRE, une médaille argent.	
LA LIBERTÉ DU SUD-OUEST, une médaille de bronze.	
LES SARLADAIS DE PÉRIGUEUX, une couronne de vermeil.	
M. DE SAINT-PRIEST, une palme de vermeil.	

SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

CHORALES

- 1 Cercle Orphéonique de Bordeaux (Francis Bettès).
- 2 Les Enfants de Vézère et l'Orphéon du Chemin de fer réunis, Périgueux (Braquet).
- 3 Le Choral Nantais, Nantes (E. Morisson).
- 4 L'Orphéon Nantais Sainte-Cécile, Nantes (A. Lacombe).
- 5 La Chorale de Dax (P. Teyssandier).
- 6 Orphéon Socialiste de Limoges (M. Durand).
- 7 Cercle Choral Bordelais, Bordeaux (José Ribet).
- 8 Union Orphéonique de Villeneuve-sur-Lot (Paul Loubère).
- 9 Union Chorale de Monrepos-Cenon-Floirac, Bordeaux (José Ribet).
- 10 Cercle Musical de Bergerac (Dussercle).
- 11 La Fraternelle de Valence-d'Agén (Louis Vignes).
- 12 L'Union Fraternelle de Figeac (G. Dubernard).
- 13 Le Réveil de Biganos (Gironde), (G. Lambert).
- 14 L'Orphéon des Sous-Agents des P. T. T., Bordeaux (Abadie).
- 15 Lyre Orphéonique de Villandraut (Gironde) (A. Dugona).
- 16 Les Enfants de Carmaux (A. Routard).
- 17 L'Avenir de Bonnefoy, Toulouse (Charles Champion).
- 18 Orphéon de Saint-Sylvestre et Port-de-Penne (Lot-et-Garonne), (S. Tonnadre).
- 19 Union Orphéonique de Beautiran, Castres (Larrue).

HARMONIES

- 22 Harmonie de Libourne (Emile Lacour).
- 23 Société Philharmonique de Sainte-Foy-la-Grande (Nicolas).
- 24 Harmonie Lormontaise, Lormont (Offroy).
- 25 Harmonie d'Angoulême (Lebefaude).
- 26 Les Artisans Réunis de Figeac (Escudier).
- 27 Union Philharmonique Moissagaise, Moissac (E. Punch).
- 28 Indépendante de Gensac et Pessac (Eyquard).
- 29 Union Musicale Scolaire de Daglan (Fourgous).

FANFARES

- 30 Société Musicale de Monpont-sur-l'Isle (Achard).
- 31 Union Musicale de Montignac (Noguès).
- 32 L'Avenir Musical de Limoges (A. Delage).
- 33 Fanfare Sainte-Cécile de Saint-Savin-de-Blaye (R. Lieppe).
- 34 Fanfare Sainte-Cécile de Villenave-d'Ornon (F. Delugin).
- 35 L'Avenir Cadurcien, Cahors (F. Rivière).
- 36 La Lyre Gensacaise, Gensac (Offroy).
- 37 Les Enfants de Domme (Lestrade).
- 38 Les Enfants de Lalinde (A. Chansard).
- 39 L'Avenir Mussidanais, Mussidan (P. Robert).
- 40 Municipale de Lalinde (Marius Rivière).

TRUFFES & FOIES GRAS
FRAIS & CONSERVÉS

SPÉCIALITÉS

TRUFFES CONSERVÉES
de 1^{re} Ébullition



PÂTES DE FOIES GRAS

En Terrines hermétiques

et Boîtes Métalliques



LE PARFAIT SANDWICH

CRÈME

aux Foies Gras

LE LUNCH EXQUIS

GALANTINE
au Gibier



CRÉATION DE LA MAISON

PURÉE CONCENTRÉE
DE
MARRONS

Exquise
pour Légumes & Entremets



CÈPES NOIRS



DU PÉRIGORD

PRODUITS GILBERT

Adresse Télégraphique
ESTIVAUX-SARLAT

Marques et



Titres déposés

PLUSIEURS HAUTES RÉCOMPENSES EN FRANCE & A L'ÉTRANGER
Hors Concours. Membre du Jury aux Expositions Internationales Culinaires de Paris et de Londres

Edmond Martin
SARLAT EN PÉRIGORD

Les **Pâtés de Foies Gras Gilbert** (en boîtes métalliques et en terrines hermétiques) sont réputés les meilleurs. La méthode employée par la **Maison GILBERT** pour la fabrication de ses pâtés assure à la denrée un parfum et un goût exquis pendant plusieurs années.

Les **Truffes Conservées Gilbert** possèdent toutes les qualités des conserves préparées par des Chefs soucieux de leur réputation, elles sont admises dans les meilleures cuisines de France et de l'Étranger où elles bénéficient d'une grande notoriété.

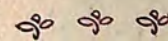
La **Purée de Marrons Gilbert** (création de la Maison). Vu sa préparation est recommandée par les **sommités médicales** comme étant un mets léger et fortifiant, pouvant se consommer comme légume ou entremets, très agréable dans un potage. Les Gourmets l'apprécient comme garniture accompagnant certains gibiers, volailles ou rôtis. On l'emploie dans la préparation de nombreux entremets et divers gâteaux.

Les **Marrons Entiers au Naturel Gilbert** sont exquis dans une volaille ou comme Dessert.

Les **Lunchs Exquis Gilbert**

Les **Parfaits Sandwichs Gilbert**

sont des Produits très appréciés des Gourmets dans les Collations et Soirées. Indispensables à MM. les Voyageurs, les Touristes, Cyclistes, Pêcheurs et Chasseurs. Recommandés à l'Armée.



EXIGER LA MARQUE "GILBERT"
DANS TOUTES LES BONNES
MAISONS DE COMESTIBLES

Agents dépositaires et Représentants sont acceptés dans toutes les contrées.

Librairie, Papeterie, Dépôt de Journaux

Eug. CHÉRY

Emile DEMARTHON

SUCESSEUR

Rue de la République, SARLAT

PHOTOGRAPHIE

R. BESNARD

Rue de la République

On opère nuit et jour à la
lumière artificielle

CAFÉ DE FRANCE

Maurel

Rue de la République



Garage Moderne

A. Blanchon

Place Lakanal

AUTOMOBILES

Essence et Fournitures

CAFÉ GAULOIS

Rue de la République

G. POUGET, Propriétaire

A l'occasion du Concours Musical

Consommations particulièrement
fraîches et bonnes

SPECIALITÉ DE BIÈRE POUSSET

Produits du Périgord et de tout Pays

VICTOR LINOL

7, rue du Cirque

AIX-EN-PROVENCE (B.-d.-R.)

TARIF

*suivant la nouvelle loi garantissant chaque qualité
conforme à sa dénomination*

Huile d'olive sublime.....	3 fr. » le litre
Extra.....	2 80 —
Surfine.....	2 40 —
Huile clarifiée.....	2 50 —
Superfine.....	2 20 —
Surfine.....	1 80 —
Huile blanche.....	1 60 —
Surfine extra.....	1 50 —
Mi-fine.....	1 40 —

SAVONS

Le Victorieux Sarladais 7/2 %/o.....	90 fr.
La Boétie..... 60 %/o.....	80

AMANDES, NOIX

CAFÉS

Moka, Hodeïdha.....	6 fr. » le kilo
Mélange extra.....	4 50 —
Fin.....	4 » —
Surfin.....	3 50 —

Prix spéciaux pour le Commerce en gros

S'adresser à AIX-EN-PROVENCE ou à la Succursale
à VEYRIGNAC EN-SARLADAIS (Dordogne).

La Ruche des vraies Truffières du Périgord

TRUFFES 1^{er} CRU DU MONDE

Fraîches et Conservées

Léon PEYREAU

SARLAT-en-PÉRIGORD (France)

Prix-courant envoyé sur demande

PROGRAMME

JOURNÉE DU DIMANCHE 13 AOUT

Concours des Orphéons et des Harmonies

Nos	NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE D'EXÉCUTANTS	NOMS DES DIRECTEURS
CONCOURS DE LECTURE A VUE A 8 HEURES DU MATIN			
SOCIÉTÉS CHORALES <i>Théâtre Municipal (Salle des Fêtes)</i>			
1 ^{re} DIVISION. — 1 ^{re} SECTION			
1 ^{er} Prix : Médaille de Vermeil grand module 2 ^e Prix : Médaille d'Argent grand module			
1	Orphéon Socialiste de Limoges	150 exécutants.	M. DURAND, Directeur.
2	Orphéon d'Alger	50 —	Marius NÉGREL, Directeur.
3	Cercle Choral Bordelais.	48 —	J. RIBET, Directeur.
DIVISION SUPÉRIEURE. — 2 ^e SECTION			
1 ^{er} Prix : Médaille de Vermeil grand module 2 ^e Prix : Médaille d'Argent grand module			
1	Choral Nantais.	45 exécutants.	E. MORISSON, Directeur.
2	Orphéon Nantais Sainte-Cécile	40 —	A. LACOMBE, Directeur.
3	Chorale de Dax.	88 —	P. TEYSSANDIER, Directeur.
DIVISION SUPÉRIEURE. — 1 ^{re} SECTION			
Prix Unique : Médaille de Vermeil grand module			
1	Les Enfants de Vézère et l'Orphéon du chemin de fer réunis.	65 exécutants.	BRAQUET, Directeur.
EXCELLENCE			
Prix Unique : Médaille de Vermeil grand module			
1	Cercle Orphéonique de Bordeaux	90 exécutants.	Francis BETTÉS, Directeur.

Nos	NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE D'EXÉCUTANTS	NOMS DES DIRECTEURS
-----	-------------------	---------------------	---------------------

Palais de Justice (Salle du Tribunal de Commerce)

2^e DIVISION. — 2^e SECTION

1^{er} Prix : Médaille d'Argent grand module

2^e Prix : Médaille d'Argent grand module

1	Cercle Musical de Bergerac	35 exécutants.	DUSSERCLE, Directeur.
2	Le Réveil de Biganos	32 —	G. LAMBERT, Directeur.
3	La Fraternelle de Valence d'Agen	40 —	LOUIS VIGNES, Directeur.

2^e DIVISION. — 1^{re} SECTION

1^{er} Prix : Médaille d'Argent grand module

2^e Prix : Médaille d'Argent offerte par M. F. Renan

1	Union Orphéonique de Decazeville	36 exécutants.	A. SENIZERGUES, Directeur.
2	Union Chorale de Monrepos-Cénon, Floirac	33 —	J. RIBET, Directeur.

1^{re} DIVISION. — 2^e SECTION

Prix Unique : Médaille d'Argent grand module

1	Union Orphéonique de Villeneuve-sur-Lot.	40 exécutants.	LOUBÈRE, Directeur.
---	--	----------------	---------------------

Hôtel de Ville (Grande Salle du Conseil)

3^e DIVISION. — 3^e SECTION

1^{er} Prix : Médaille d'Argent grand module

2^e Prix : Médaille d'Argent offerte par M. David, Député de la Dordogne

3^e Prix : Médaille de Bronze offerte par La Liberté du Sud-Ouest

1	Orphéon de St-Sylvestre et Port de Penne.	40 exécutants.	S. TONNADRE, Directeur.
2	L'Avenir de Bonnefoy, Toulouse.	37 —	Ch. CHAMPION, Directeur.
3	Union Orphéonique Beautiran-Castres.	50 —	LARRUE, Directeur.

3^e DIVISION. — 2^e SECTION

1^{er} Prix : Médaille d'Argent grand module

2^e Prix : Médaille d'Argent grand module

1	Lyre Orphéonique de Villandraut	50 exécutants.	A. DUGONA, Directeur.
2	Les Enfants de Carmaux	38 —	ROUTARD, Directeur.

Nos	NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE D'EXÉCUTANTS	NOMS DES DIRECTEURS
-----	-------------------	---------------------	---------------------

3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION

1^{er} Prix : Médaille d'Argent grand module

2^e Prix : Médaille d'Argent grand module

1	Union Fraternelle de Figeac	38 exécutants.	G. DUBERNARD, Directeur.
2	Orphéon des Sous-Agents des P. T. T., Bordeaux.	45 —	ABADIE, Directeur.

HARMONIES

Esplanade de l'Hôpital

3^e DIVISION. — 3^e SECTION

Prix Unique : Médaille d'Argent grand module offerte par M. F. Renan

1	Union Musicale Scolaire de Daglan.	28 exécutants.	FOURGOU, Directeur.
---	--	----------------	---------------------

3^e DIVISION. — 2^e SECTION

1^{er} Prix : Médaille d'Argent grand module offerte par M. David, Député de la Dordogne

2^e Prix : Médaille d'Argent grand module offerte par Le Nouvelliste

1	Indépendante de Gensac et Pessac	46 exécutants.	EYQUARD, Directeur.
2	Union Philharmonique Moissagaise.	40 —	E. PUNCH, Directeur.

2^e DIVISION. — 1^{re} SECTION

Prix Unique : Médaille d'Argent grand module

1	Les Artisans Réunis de Figeac.	55 exécutants.	ESCUDIER, Directeur.
---	--	----------------	----------------------

1^{re} DIVISION. — 2^e SECTION

Prix Unique : Médaille d'Argent grand module

1	Harmonie d'Angoulême	70 exécutants.	LEBEFAUDE, Directeur.
---	--------------------------------	----------------	-----------------------

1^{re} DIVISION. — 1^{re} SECTION

Prix Unique : Médaille de Vermeil grand module offerte par Le Journal

1	Harmonie Lormontaise, Lormont.	55 exécutants.	OFFROY, Directeur.
---	--	----------------	--------------------

DIVISION SUPÉRIEURE

Prix Unique : Médaille de Vermeil grand module

1	Société Philharmonique de Sainte-Foy-la-Grande	60 exécutants.	NICOLAS, Directeur.
---	--	----------------	---------------------

EXCELLENCE

Prix Unique : Médaille de Vermeil grand module

1	Harmonie de Libourne	67 exécutants.	Emile LACOUR, Directeur.
---	--------------------------------	----------------	--------------------------

N ^{os} d'ordre	NOMS DES SOCIÉTÉS	Nombre d'exécutants	NOMS DES DIRECTEURS	NOM DU MORCEAU CHOISI	AUTEUR
CONCOURS D'EXECUTION A 9 HEURES 1/2 SOCIÉTÉS CHORALES <i>Théâtre Municipal (Salle des Fêtes)</i>					
1 ^{re} DIVISION. — 1 ^{re} SECTION					
1 ^{er} prix, palme de vermeil — 2 ^e prix, médaille de vermeil grand module					
1	Orphéon Socialiste de Limoges.	150	DURAND.	<i>Le Premier Mai.</i>	Paul Puget.
2	Orphéon d'Alger	50	NÉGREL.	<i>Nuit d'Orient.</i>	Luigini.
3	Cercle Choral Bordelais.	48	J. RIBET.	<i>Les Emigrants Irlandais.</i>	F.-A. Gevaert.
DIVISION SUPÉRIEURE. — 2 ^e SECTION					
1 ^{er} prix, palme de vermeil — 2 ^e prix, palme en argent					
1	Choral Nantais	45	E. MORISSON.	<i>Les Chasseurs de Chamois.</i>	de La Tombelle
2	Orphéon Nantais Sainte-Cécile.	40	LACOMBE.	<i>Femmes d'Armor.</i>	de La Tombelle
3	Chorale de Dax	88	TEYSSANDIER.	<i>Nous n'irons plus au Bois.</i>	de La Tombelle
DIVISION SUPÉRIEURE. — 1 ^{re} SECTION					
Prix Unique, palme de vermeil					
1	Les Enfants de Vésone et l'Orphéon du chemin de fer réunis	65	BRAQUET.	<i>Le Gare.</i>	Kunc.
EXCELLENCE					
Prix Unique, palme de vermeil					
1	Cercle Orphéonique de Bordeaux.	90	BETTÈS.	<i>Les Pharaons.</i>	de La Tombelle
Palais de Justice (Salle du Tribunal de Commerce)					
2 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION					
1 ^{er} prix, palme de vermeil — 2 ^e prix, médaille de vermeil grand module					
1	Cercle Musical de Bergerac.	35	DUSSERCLE.	<i>Sérénade d'Hiver.</i>	Saint-Saëns.
2	Le Réveil de Biganos.	32	LAMBERT.	<i>En Chemin.</i>	Saintis.
3	La Fraternelle de Valence-d'Agen.	40	VIGNES.	<i>César.</i>	Dard-Janin.
2 ^e DIVISION. — 1 ^{re} SECTION					
1 ^{er} prix, palme de vermeil offerte par M. Lacombe (Bazar Universel)					
1	Union Orphéonique de Decazeville	36	SENERGUES.	<i>Paix et Guerre.</i>	Dard-Janin.
2	Union Chorale de Monrepos-Cénon, Floirac.	33	J. RIBET.	<i>Les Contrebandiers.</i>	Limnander.
1 ^{re} DIVISION. — 2 ^e SECTION					
Prix unique, palme de vermeil offerte par La Petite Gironde					
1	Union Orphéonique de Villeneuve-s-Lot.	40	LOUBÈRE.	<i>Sous la Feuillée.</i>	Dard-Janin.

N ^{os} d'ordre	NOMS DES SOCIÉTÉS	Nombre d'exécutants	NOMS DES DIRECTEURS	NOM DU MORCEAU CHOISI	AUTEUR
Hôtel de Ville (Grande Salle du Conseil)					
3 ^e DIVISION. — 3 ^e SECTION					
1 ^{er} prix, palme de vermeil — 2 ^e prix, médaille d'argent grand module					
1	Orphéon de Saint Sylvestre et Port de Penne.	40	TONNADRE.	<i>Joyeux Vignerons.</i>	Kling.
2	L'Avenir de Bonnefoy, Toulouse.	37	CHAMPION.	<i>Les Martyrs aux Arènes.</i>	L. de Rillé.
3	Union Orphéonique Beautiran-Castres.	50	LARRUE.	<i>La Violette.</i>	Léon Paliard.
3 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION					
1 ^{er} prix, palme de vermeil — 2 ^e prix, médaille d'argent grand module					
1	Lyre Orphéonique de Villandraut.	50	DUGONA.	<i>Sous la Feuillée.</i>	A. d'Art.
2	Les Enfants de Carmaux.	38	ROUTARD.	<i>Paysage Provençal.</i>	Chillemont.
3 ^e DIVISION. — 1 ^{re} SECTION					
1 ^{er} prix, palme de vermeil — 2 ^e prix, médaille d'argent grand module					
1	Union Fraternelle de Figeac.	38	DUBERNARD.	<i>La Violette.</i>	Paillard.
2	Orphéon des Sous-Agents des P. T. T., Bordeaux.	45	ARADIE.	<i>Les Châtaigniers.</i>	Sourillas.
HARMONIES <i>Esplanade de l'Hôpital</i>					
3 ^e DIVISION. — 3 ^e SECTION					
Prix Unique, palme de vermeil offerte par M. Barry, conseiller général					
1	Union Musicale Scolaire de Daglan.	28	FORRIGOUS.	<i>La Vallée du Grand Morin Fantaisie.</i>	Renoux.
3 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION					
1 ^{er} prix, palme de vermeil offerte par M. Jouanaud					
2 ^e prix, médaille d'argent grand module					
1	Indépendante de Gensac et Pessac.	46	EYQUARD.	<i>Poète et Paysan.</i>	Suppé.
2	Union Philharmonique Moissagaise.	40	PUNCH.	<i>Légende des Vosges.</i>	Caillot.
2 ^e DIVISION. — 1 ^{re} SECTION					
Prix Unique, palme de vermeil offerte par M. Faujanet					
1	Les Artisans Réunis de Figeac.	55	ESCUDIER.	<i>Paix et Labor Ouverture.</i>	Parès.
1 ^{re} DIVISION. — 2 ^e SECTION					
Prix Unique, palme de vermeil					
1	Harmonie d'Angoulême.	70	LEBEFAUDE.	<i>Ouverture de Phèdre.</i>	Massenet.
1 ^{re} DIVISION. — 1 ^{re} SECTION					
Prix Unique, palme de vermeil					
1	Harmonie Lormontaise, Lormont.	55	OFFROY.	<i>Ouverture des Diamants de la Couronne.</i>	Auber.
DIVISION SUPÉRIEURE					
Prix Unique, palme de vermeil					
1	Société Philharmonique de Sainte-Foy-la-Grande.	60	NICOLAS.	<i>Ouverture de Jubel.</i>	Flotow.
EXCELLENCE					
Prix Unique, palme de vermeil					
1	Harmonie de Libourne.	67	LACOUR.	<i>Phèdre Ouverture.</i>	Massenet.

A UNE HEURE ET DEMIE

RASSEMBLEMENT DES SOCIÉTÉS

Sous les ombrages de la place de la Grande Rigaudie

2 HEURES

GRAND DEFILÉ

ITINÉRAIRE

Grande Rigaudie.
Place Lakanal.
Avenue Thiers.
Rue de la République.
Place de la Madeleine.
Rue de Limoges.
Avenue Brossard.
Rue des Cordeliers.
Boulevard Ney.
Place de la Bouquerie.
Rue Fénelon.
Place de l'Hôtel de Ville.

Nos	NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE D'EXÉCUTANTS	NOMS DES DIRECTEURS
-----	-------------------	---------------------	---------------------

CONCOURS D'HONNEUR

A 3 HEURES 1/2

Au Plantier (Kiosque du Jardin Public)

Sociétés d'Excellence, de Division Supérieure et de Première Division

SOCIÉTÉS CHORALES

PREMIÈRE DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} Prix Unique : 600 francs en espèces

2^e Prix : Couronne de Vermeil

3^e Prix : Palme de Vermeil offerte par la Société Générale

Morceau imposé : Epopée de Marichelle

1	Orphéon Socialiste de Limoges	150 exécutants.	DURAND, Directeur.
2	Union Orphéonique de Villeneuve-sur-Lot.	40 —	LOUBÈRE, Directeur.
3	Cercle Choral Bordelais	48 —	J. RIBET, Directeur.
4	Orphéon d'Alger	50 —	NÉGREL, Directeur.

DIVISION SUPÉRIEURE ET EXCELLENCE TOUTES SECTIONS

1^{er} Prix Unique : 1.000 francs en espèces

2^e Prix : Couronne de Vermeil offerte par M. F. Renan

3^e Prix : Palme de Vermeil

Morceau imposé : Légende de la Glèbe : Au Pays de la Beauce (De La Tombelle)

1	Cercle Orphéonique de Bordeaux	90 exécutants.	BETTÈS, Directeur.
2	Orphéon Nantais Sainte-Cécile	40 —	LACOMBE, Directeur.
3	Les Enfants de Vézère et l'Orphéon du chemin de fer réunis .	65 —	BRAQUET, Directeur.
4	Choral Nantais	45 —	E. MORISSON, Directeur.
5	Chorale de Dax	88 —	TEYSSANDIER, Directeur.

HARMONIES

PREMIÈRE DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} Prix Unique : 600 francs en espèces

2^e Prix : Couronne de Vermeil

Morceau imposé : Excelsior, ouverture de Louis Reynaud

1	Harmonie Lormontaise, Lormont	55 exécutants.	OFFROY, Directeur.
2	Harmonie d'Angoulême	70 —	LEBEFAUDE, Directeur.

Nos	NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE D'EXÉCUTANTS	NOMS DES DIRECTEURS
-----	-------------------	---------------------	---------------------

EXCELLENCE ET SUPÉRIEURE

1^{er} prix unique, 1,000 fr. en espèces — 2^e prix, Couronne de Vermeil

Morceau imposé : **Ouverture de Némora (Brévannes) arrangée par Villermin**

1	Harmonie de Libourne	67 exécutants.	Emile LAGOUR, Directeur.
2	Société Philharmonique de Sainte-Foy-la-Grande	60 —	NICOLAS, Directeur.

Théâtre Municipal (Salle des Fêtes)

SOCIÉTÉS CHORALES

DEUXIÈME DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} prix unique, 400 fr. en espèces. - 2^e prix, couronne de vermeil. - 3^e prix, palme de vermeil

Morceau imposé : **La Ruche de Paladilhe**

1	Cercle Musical de Bergerac	35 exécutants.	DUSSERGLE, Directeur.
2	Le Réveil de Biganos	32 —	G. LAMBERT, Directeur.
3	Union Chorale de Moutepos-Cénon, Floirac	33 —	J. RIBET, Directeur.
4	Union Orphéonique de Decazeville	36 —	A. SENIZERGUES, Directeur.
5	La Fraternelle de Valence d'Agen	40 —	Louis VIGNES, Directeur.

TROISIÈME DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} prix unique, 250 fr. en espèces — 2^e prix, couronne de vermeil
3^e prix, palme de vermeil offerte par la Banque de Bordeaux

Morceau imposé : **Chant des Vendangeurs de Bournel**

1	Union Orphéonique Beautiran-Castres	50 exécutants.	LARRUE, Directeur.
2	L'Avenir de Bonnefoy, Toulouse	37 —	Ch. CHAMPION, Directeur.
3	Orphéon des Sous-Agents des P. T. T., Bordeaux	45 —	ABADIE, Directeur.
4	Lyre Orphéonique de Villandraut	50 —	A. DUGONA, Directeur.
5	Les Enfants de Carmaux	38 —	ROUTARD, Directeur.
6	Union Fraternelle de Figeac	38 —	G. DUBERNARD, Directeur.
7	Orphéon de St-Sylvestre et Port de Penne	40 —	S. TONNADRE, Directeur.

Cour de l'École Fénelon

HARMONIES

TROISIÈME DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} prix unique, 250 fr. en espèces. - 2^e prix, couronne de vermeil. - 3^e prix, palme de vermeil

Morceau imposé : **Ouverture du Prisonnier de Roux**

1	Union Philharmonique Moissagaise	40 exécutants.	E. PUNCH, Directeur.
2	Indépendante de Gensac et Pessac	46 —	EYQUARD, Directeur.
3	Union Musicale Scolaire de Daglan	28 —	FOURGOUS, Directeur.

DEUXIÈME DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} prix unique : 400 fr. en espèces. — 2^e prix, couronne de vermeil

Morceau imposé : **Les Masques, Ouverture de Pedrotti arrangée par Roux**

1	Les Artisans Réunis de Figeac	55 exécutants.	ESCUQUIER, Directeur.
---	---	----------------	-----------------------

8 HEURES DU SOIR

Embrasement du Jardin Public Le Plantier

9 HEURES

GRAND FESTIVAL

AVEC LE CONCOURS

de toutes les Sociétés ayant obtenu un 1^{er} Prix à l'Honneur

10 HEURES

DISTRIBUTION SOLENNELLE des RÉCOMPENSES

SOUS LA PRÉSIDENTE

DE M. LE DOCTEUR SARRAZIN

Député de la Dordogne, Conseiller Général, Maire de la ville de Sarlat

Les succès des bicyclettes

PEUGEOT

s'affirment de jour en jour. Les preuves sont concluantes : au circuit Delair, 8 bicyclettes PEUGEOT arrivent sur les 10 premiers avec la première place à Chauvières, et au circuit Sarladais, sur 4 Peugeot partis 4 sont arrivés avec les 1^{re}, 2^e, 4^e et 7^e places, et sur 2 Svelte partis, 2 sont arrivés.

Comment dans de semblables conditions ne pas conclure à la supériorité manifeste des bicyclettes

PEUGEOT & SVELTE

dont le gérant M. MALLET est à Sarlat.

AUTOMOBILES CLÉMENT BAYARD

L'Imprimerie Lafaysse,

à Sarlat, exécute aux meilleures conditions tous les imprimés pour le Commerce, l'Industrie, l'Administration et les diverses Sociétés.

Restaurant La Boétie
Place de la Grande Rigaudie

MARTY

PROPRIÉTAIRE

REPAS A TOUTE HEURE
de jour et de nuit

Distillerie fondée en 1835

La plus ancienne de la Région



Fabrique Spéciale de Grandes Liqueurs



ARMAND ROQUE

SARLAT

JOURNÉE DU LUNDI 14 AOUT

Concours des Fanfares

Nos	NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE D'EXÉCUTANTS	NOMS DES DIRECTEURS
CONCOURS DE LECTURE A VUE A 8 HEURES DU MATIN <i>Esplanade de l'Hôpital</i>			
2 ^e DIVISION. — 1 ^{re} SECTION			
<i>1^{er} Prix : Médaille d'Argent grand module. — 2^e Prix : Médaille d'Argent grand module</i>			
1	La Lyre Gensacaise	47 exécutants.	OFFROY, Directeur.
2	Sainte-Cécile de Villenave d'Ornon	48 —	F. DELUGIN, Directeur.
1 ^{re} DIVISION. — 2 ^e SECTION			
<i>1^{er} Prix : Médaille de Vermeil grand module. — 2^e Prix : Médaille d'Argent grand module</i>			
1	Avenir Musical de Limoges	50 exécutants.	A. DELAGE, Directeur.
2	Sainte-Cécile de Saint-Savin-de-Blaye.	57 —	R. LIEPPE, Directeur.
1 ^{re} DIVISION. — 1 ^{re} SECTION			
<i>1^{er} Prix : Médaille de Vermeil grand module</i> <i>2^e Prix : Médaille de Vermeil petit module offerte par La Dépêche</i>			
1	Société Musicale de Monpont-sur-l'Isle.	49 exécutants.	ACHARD, Offic. d'Acad., Directeur.
2	Union Musicale de Montignac.	48 —	NOGUÈS, Directeur.
 <i>Cour du Collège</i>			
3 ^e DIVISION. — 3 ^e SECTION			
<i>Prix Unique : Médaille d'Argent grand module</i>			
1	Fanfare Municipale de Lalinde	41 exécutants.	M. RIVIÈRE, Directeur.
3 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION			
<i>1^{er} Prix : Médaille d'Argent grand module. — 2^e Prix : Médaille d'Argent grand module</i>			
1	L'Avenir Mussidanais	43 exécutants.	P. ROBERT, Directeur.
2	Les Enfants de Lalinde	35 —	CHANSARD, Directeur.
2 ^e DIVISION. — 3 ^e SECTION			
<i>Prix Unique : Médaille d'Argent grand module</i>			
1	Les Enfants de Domme	31 exécutants.	LESTRADE, Directeur.
2 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION			
<i>Prix Unique : Médaille d'Argent grand module</i>			
1	L'Avenir Cadurcien	51 exécutants.	F. RIVIÈRE, Directeur.

N^{os} d'ordre

NOMS DES SOCIÉTÉS	Nombre d'exécutants	NOMS DES DIRECTEURS	NOM DU MORCEAU CHOISI	AUTEUR
CONCOURS D'EXECUTION				
A 9 HEURES 1/2				
<i>Esplanade de l'Hôpital</i>				
2 ^e DIVISION. — 1 ^{re} SECTION				
1 ^{er} Prix : Palme de Vermeil offerte par M. Pautauberge				
2 ^e Prix : Médaille de Vermeil grand module				
1 La Lyre Gensacaise	47	OFFROY.	<i>Hérodiade.</i>	Massenet.
2 Sainte-Cécile de Villenave d'Ornon	48	DELUGIN.	<i>Grande Marche Nuptiale.</i>	Canivez.
1 ^{re} DIVISION. — 2 ^e SECTION				
1 ^{er} prix, palme de vermeil offerte par M. de St-Priest - 2 ^e prix, médaille de vermeil grand module				
1 Avenir Musical de Limoges	50	DELAGE.	<i>Lugdunum Ouverture.</i>	Allier.
2 Sainte-Cécile de Saint-Savin-de-Blaye	57	LIEPPE.	<i>Lugdunum Ouverture.</i>	Allier.
1 ^{re} DIVISION. — 1 ^{re} SECTION				
1 ^{er} prix : palme de vermeil offerte par Le Petit Journal				
2 ^e prix : médaille de vermeil grand module offerte par La France				
1 Société Musicale de Monpont-sur-l'Isle	49	ACHARD.	<i>Marche de Gala.</i>	Allier.
2 Union Musicale de Montignac	48	NOGUÉS.	<i>Polonaise de Concert.</i>	Paul Vidal.
<i>Cour du Collège</i>				
3 ^e DIVISION. — 3 ^e SECTION				
Prix unique, palme d'argent				
1 Fanfare Municipale de Lalinde	41	M. RIVIÈRE.	<i>Soleil d'Espagne.</i>	Kelsen.
3 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION				
1 ^{er} prix, palme de vermeil. — 2 ^e prix, médaille de vermeil grand module				
1 L'Avenir Mussidanais	43	P. ROBERT.	<i>Ballet antique.</i>	Guillemet.
2 Les Enfants de Lalinde	35	CHANSARD.	<i>La Côte d'Argent.</i>	Labole.
2 ^e DIVISION. — 3 ^e SECTION				
Prix unique, palme de vermeil offerte par M. Sarrazin, Député de la Dordogne				
1 Les Enfants de Domme	31	LESTRADE.	<i>Au Pays de Cocagne.</i>	Blément.
2 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION				
Prix unique, palme de vermeil offerte par MM. Borias et C ^{ie}				
1 L'Avenir Cadurcien	51	F. RIVIÈRE.	<i>Ouverture des Noces de Figaro.</i>	Mozart.

A UNE HEURE ET DEMIE

RASSEMBLEMENT DES SOCIÉTÉS

Sous les ombrages de la place de la Grande Rigaudie

2 HEURES

GRAND DEFILÉ

ITINÉRAIRE

Grande Rigaudie.
 Place Lakanal.
 Avenue Thiers.
 Rue de la République.
 Place de la Madeleine.
 Rue de Limoges.
 Avenue Brossard.
 Rue des Cordeliers.
 Boulevard Ney.
 Place de la Bouquerie.
 Rue Fénelon.
 Place de l'Hôtel de Ville.

Nos	NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE D'EXÉCUTANTS	NOMS DES DIRECTEURS
-----	-------------------	---------------------	---------------------

CONCOURS D'HONNEUR

A 3 HEURES 1/2

Au Plantier (Kiosque du Jardin Public)

TROISIÈME DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} prix unique, 100 francs en espèces — 2^e prix, couronne de vermeil
3^e prix, médaille d'argent offerte par Le Courrier du Centre

Moreau imposé: Allegro symphonique (De La Tombelle)

1	Fanfare Municipale de Lalinde	41 exécutants.	M. RIVIÈRE, Directeur.
2	Les Enfants de Lalinde	35 —	CHANSARD, Directeur.
3	L'Avenir Mussidanais	43 —	P. ROBERT, Directeur.

DEUXIÈME DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} prix unique, 300 francs en espèces — 2^e prix, couronne de vermeil
3^e prix, médaille d'argent grand module

Moreau imposé: Au Pays Gascon, de Louis Reynaud

1	Les Enfants de Domme	31 exécutants.	LESTRADE, Directeur.
2	L'Avenir Cadurcien	51 —	F. RIVIÈRE, Directeur.
3	La Lyre Gensacaise	47 —	OFFROY, Directeur.
4	Sainte-Cécile de Villenave d'Ornon	48 —	DELUÏN, Directeur.

PREMIÈRE DIVISION TOUTES SECTIONS

1^{er} prix unique, 400 francs en espèces — 2^e prix, couronne de vermeil offerte par les Sarladais habitant Périgueux — 3^e prix, palme en argent

Moreau imposé: Ouverture du Dominó Noir (Aubert)

1	Avenir Musical de Limoges	50 exécutants.	A. DELAGE, Directeur.
2	Sainte-Cécile de Saint-Savin-de-Blaye	57 —	R. LIEPPE, Directeur.
3	Société Musicale de Monpont-sur-l'Isle	49 —	ACHARD, Offic. d'Acad., Directeur.
4	Union Musicale de Montignac	48 —	NOGUÈS, Directeur.

5 heures 1/2, Place de la Petite Rigaudie
BRILLANT FEU D'ARTIFICE DE JOUR

8 heures
Embrassement de la rue de la République et de la Place de la Petite Rigaudie

9 heures, Place de la Petite Rigaudie
GRAND CONCERT
donné par les Sociétés ayant obtenu un premier prix au Concours d'Honneur

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES

sous la présidence de M. SARRAZIN, Député de la Dordogne, Conseiller Général,
Maire de la ville de Sarlat

10 heures
Illumination de la Place de la Grande Rigaudie et du Palais de Justice

10 heures 1/2
GRAND FEU D'ARTIFICE
(PLACE DES NOIX)

11 heures
BAL PUBLIC

PRIX DES ENTRÉES

Concours d'Exécution (cartes jaunes).	0 fr. 50
Concours d'Honneur (cartes bleues).	0 fr. 50
Cartes de Circulation (cartes vertes).	3 fr. 00
Festival, Entrée du Plantier (cartes blanches).	0 fr. 25
Festival, Enceinte réservée (cartes roses)	1 fr. 50

Le Président, M. JOUANAUD,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Les Vice-Présidents, E. LAPOUGE et G. CLÉDAT.

Le Secrétaire-Général, J.-L. PRADEYROL.

Le Trésorier, P. ABRAZAT.

Le Commissaire Général, A. REDON.

SARLAT
(DORDOGNE)



(Cité des Troubadours)

Fêtes Musicales

du 7 Septembre 1924

Sous les auspices de la Municipalité

la Présidence d'Honneur de M. le D^r DELMAS, Maire
et M. SUDRES, Sous-Préfet.

CONCOURS DE MUSIQUE

Chant, Instruments, Diction, Comédie
Duettistes et Comiques

Sous la Présidence de M. le Baron F. de LA TOMBELLE, Lauréat de l'Institut.

JURY

M^{lles} BOYER d'AGEN, professeur de chant,
Paris.
GIVERNY, professeur de musique.
MARTINEAU, professeur de chant,
Toulouse.
NÉGRIER, directrice école publique,
A.
M^{mes} L. SARLAT, directrice du Choral des
Fêtes de Bienfaisance.
VIEL, lauréat du Conservatoire na-
tional de Paris.
MM. BOYER d'AGEN, auteur-compositeur.
BRAJOT, professeur de musique.
PIERRE CALEL, auteur-comp^r, Paris.
CESSAC, A., direct^r école publique.
CHASSAING, princ^l du collège, I.,
Sarlat.
J. COUSINOU, dir^r de l'*Aurore*, A.

MM. J. DARQUIER, composit^r, A., Sarlat
l'abbé F. DELAURENT, maître de
chapelle, Sarlat.
FAUJANET, soliste de la Musique de
la Ville.
E. JEANTOU, I., organisat^r du Con-
cours de Miramont-de-Guyenne.
P. KOPFF, A., Directeur de l'Or-
phéon de Tonneins.
D^r LABORDERIE, présid^t de la So-
ciété des Conférences, I.
LARIVIÈRE, directeur de Sociétés mu-
sicales.
P. TADDEÏ, secrétaire du Concours
de Chant de Brive.
E. THIBAUD, direct^r de l'Union Philhar-
monique.
H. DE LA TOMBELLE, homme de lett^{es}.

COMITÉ ARTISTIQUE

MM. ALEXANDRE REBEYROL, industriel	<i>Président.</i>
ROBERT NAUDON (de l' <i>Aube</i>)	<i>Vice-Président.</i>
FERNAND BESSE —	<i>Administrateur général.</i>
ALBERT AUDUBERT —	<i>Trésorier général.</i>
RENÉ CARBONNIÈRE, —	<i>Trésorier adjoint.</i>
OLYMPE DUPAS, A, chef de musique.	<i>Secrétaire général.</i>
HENRI HÉRITIER (de l' <i>Aube</i>)	<i>Secrétaire adjoint.</i>
ROGER DUPONT, directeur de l'École d'orchestre	<i>Directeur artistique.</i>

PROGRAMME

A 8 h. 1/2, au Théâtre Municipal,
RÉCEPTION DE MM. LES MEMBRES DU JURY ET DES CANDIDATS

A 9 heures

CONCOURS DE CLASSEMENT (Epreuve d'Exécution)

(COUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DES GARÇONS)

DÉCLAMATION

- M. PIERRE LACHAUD (Périgueux), *Le singe qui montre la lanterne magique* (Florian).
M^{lle} MARIE-LOUISE LASSERRE (Sarlat), *Fragment de la nuit* (de Musset).
MM. ROBERT LIDON (Brive), *La Légende du Zéphyr* (Zamacois); *Le Passant* (F. Coppée).
DANIEL MEYNIÉ (Gontaud), *Le Fils de l'Empereur* (X...).
ROGER PECH (Castres), *La Robe* (E. Manuel).

INSTRUMENTS

- MM. GABRIEL SERIZAY, clarinetiste (Bellac), *Chant d'Amour et Rondo* (E. Avon).
MARC TROESTLER, clarinetiste (Périgueux), *1^{er} air varié* (Bouillon).
JEAN VACHER, flûtiste (Chalais), *1^{er} solo de Concert* (Aubert).
RENÉ BUISSON, cor anglais (Périgueux), *solo de Concert* (X...).
S. BRETOU, trombone (Couze), *Honneur aux trombones* (F. Ziégler).
M^{lles} GERMAINE LAUDINAT, pianiste (Terrasson), *Les Clochettes d'or* (Smith).
PAULETTE ANSEL, pianiste (Sarlat), *1^{er} solo du 1^{er} Concerto* (Cramer).
MM. EDMOND DE BLANCHAUD, violoniste (Proissans), *Fantaisie Pastorale* (Singelée).
LOUIS BRAJOT, violoniste (Sarlat), *Scènes de Ballet* (Ch. de Bériot).
EDMOND IRISSOU, violoniste (Valence d'Agen), *1^{er} solo de Concerto en si mineur* (Dancla).
M^{me} SUZANNE PARA, violoniste (Saint-Céré), *Czardas* (Monti).

CHANT (Mezzo-Soprani)

- M^{lles} MIREILLE ARCHAT (Chalais), *Les Cloches de Corneville* (Couplet de Germaine).
MARGUERITE CHAZARIN (Sarlat), *Vous êtes si jolie* (Tagliafico).
MARIE-ANTOINETTE CAURO (Bergerac), *Manon* (Les Regrets).

CHANT (Contralto)

- M^{lle} AMÉLIE DEBORD (Limoges), *Orphée de Glück*; *J'ai perdu mon Furydice*.

CHANT (Basses)

- MM. BARRAUD (Montauban), *Le Cor* (Flégier).
VICTOR BONNEFOND (Limoges), *Lakmé* (Delibes), *Stances*.
ROGER BIDANCHON (Périgueux), *Evelina* (Sacchini), *récitatif et air d'Arvire*.

A 14 heures

CONCOURS DE CLASSEMENT (Epreuve d'Exécution)

(COUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DES GARÇONS)

CHANT (Ténors)

- MM. GEORGES BAYLE (Aiguillon), *Si j'étais Roi* (J'ignore son nom).
JEAN CHASTEAU (Miramont), *Mireille*, air de Vincent (Gounod).
A. DEMAISON (Brive), *Stances de Flégier*.
MARCEL FOURNIER (Périgueux), *Sigurd. Esprits gardiens* (Reyer).
ARMAND PÉNICOT (Bergerac), aubade du *Roi d'Ys* (Lalo).
FERNAND PUYGRENIER (Limoges), *Manon* (Massenet).
FERNAND MARCHADIER (Limoges), *Le Roi d'Ys* (Lalo).
GEORGES MAYER (Paris), grand air de *Paillasse*.
EUGÈNE LÉOMENT (Limoges), *Werther*, le lied Ossian (Massenet).

CHANT (Soprani)

- M^{lle} MARCELLE AUSSUDRE (Brive), *Hérodiade*, air de Salomé (Massenet).
M^{me} DUCURON (Périgueux), air d'*Alceste* (Glück).
M^{lle} GERMAINE LAUDINAT (Terrasson), grand air de *Louise* (G. Charpentier).
M^{lles} LA COMTESSE L. DE MALEVILLE (Château Fénélon), *Patrie*, air de Dolorès (Paladihe).
POUMEAU (Monbazillac), *Il partit au Printemps* (Massenet).
J. VACHER (Chalais), *L'absence* (Berlioz).
M^{lle} SIMONE DEBET (Nantes), *La prise de Jéricho* (Mozart).

CHANT (Barytons)

- MM. MARCEL BELLOCO (Périgueux), *Le Jongleur de Notre-Dame*, légende (Massenet).
RAYMOND GERBEAU (Issigeac), *Rip-Rip*, romance des enfants (R. Planquette).
GEORGES PERRUQUAUD (Limoges), *Les Mousquetaires au Couvent*, pour faire un brave.
JOSEPH RONDEAU (Périgueux), grand air de *Benvenuto Cellini* (Diaz).
JEAN VALENDERCK (Agen), *Faust*, la Coupe du Roi (Gounod).
MAURICE AUGÈRE (Bergerac), *Les trois Hussards* (Nadaud).

DUETTISTES

- M^{me} VACHER (Chalais), soprano. } Duo de *Lakmé* (Delibes).
M^{lle} ARCHAT (Chalais), mezzo-soprano. }
MM. GERBEAU (Issigeac), baryton. } *La Bohème* (Puccini).
PÉNICOT (Bergerac), ténor. } *Ah! Mimie s'en est allée*.

Double Quatuor du Cercle Emile Goudeau, de Périgueux

MM. DE MEESTER, BERBESSOU, RONDEAU, LACHAUD,
MANCEAU, BUISSON, BELLOCO, FOURNIER,

Plaisir d'Amour (Martini), harmonisé par J. DESCAMPS, Directeur musical du Cercle.

COMIQUES

- LOUIS BIAS (Bergerac), *Le beau Môme*.
PAUL ISSIER (Brive), *Les deux boniches*.
MARCEL FOURNIER (Périgueux), *Madelon j'attends la classe*.
ADRIEN MÉRIC (Montbazin), *Le Ménage modèle*.
ROBERT MIANNE (Brive), *La foire de Chabreloche*.
PIERRE ROUSSEAU (Beaume), *La dame et le petit chien*.

A 17 h. 30

CONCERT PAR L'UNION PHILHARMONIQUE

SOUS LA DIRECTION DE M. E. THIBAUD

A 20 h. 30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX par la batterie du C. A. S.

A 20 h. 30

CONCOURS D'HONNEUR au Théâtre de la Verdure

(COUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DES GARÇONS)

Ne prendront part au Concours d'Honneur que les Candidats désignés par le Jury.

INSTRUMENTS

- M^{lles} LAUDINAT, piano, *La Fille aux cheveux de lin* (Debussy).
ANSEL, piano, *8^e Sonate pathétique* (Beethoven).
MM. SERIZAY, clarinette, *Introduction et Polonaise de Concert* (Avon).
TROESTLER, clarinette, *Introduction et Polonaise de Concert* (Avon).
VACHER, flûte, *1^{er} solo de Concert* (Aubert).
BUISSON, cor anglais, *solo de Concert* (X...).
BRETOU, trombone, *Honneur aux trombones* (Ziégler).
IRISSOU, violon, *Impression-Réverie* (Ladoux).
DE BLANCHAUD, violon, *Méditation de Thaïs* (Massenet).
BRAJOT, violon, *Scènes de Ballet* (Ch. de Bériot).
M^{me} PARA, violon, *Scènes de Ballet* (Ch. de Bériot).

DÉCLAMATION

- M^{lle} LASSERRE, *La Chanteuse* (Manuel).
MM. LIDON, *Le Passant* (Coppée).
LACHAUD, *Le Dépit Amoureux* (Molière).
MEYNIÉ, *A Champigny* (X...).
PECH, *Péri en Mer* (X...).

CHANT (Mezzo-Soprani)

Mlles MIREILLE ARCHAT, *Trois jours de vendange* (R. Hahn).
MARGUERITE CHAZARIN, *Ecrin-Mélodie* (Chaminade).
ANTOINETTE CAURO, *Revenez-Amours* (Lulli).

CHANT (Contralto)

Mlle AMÉLIE DEBORD, *La Cloche* (Saint-Saëns), ou *Samson et Dalila*, mon cœur.

CHANT (Soprani)

Mlle AUSSUDRE, *Faust*, air des bijoux (Gounod).
Mme DUCURON, *La Tosca*, la prière (Puccini).
Mlle LAUDINAT, *La Tosca*, la prière (Puccini).
Comtesse L. DE MALEVILLE, *Rédemption*, 1^{er} air de l'archange (C. Franck).
Mmes POUMEAU, *La Crèche* (F. de la Tombelle).
VACHER, *Chanson triste* (Duparc), ou prière de *La Tosca*.

CHANT (Ténors)

MM. BAYLE, *Werther*, invocation à la nature (Massenet).
CHASTEAU, *Mignon*, air de Wilhem (A. Thomas).
DEMAISON, *Les Dragons de Villars* (Maillart).
FOURNIER, *La Vie de Bohême*, votre main est glacée (Puccini).
LÉOMENT, *Manon*, le rêve (Massenet).
MARCHADIER, Cavatine de *Mireille* (Gounod).
MAYER, Aubade du *Roi d'Ys* (Lalo).
PÉNICOT, *Manon*, le rêve (Massenet).
PUYGRENIER, *Mignon* (A. Thomas).

CHANT (Basses)

MM. BARRAUD, *Le Cor* (Flégier).
BONNEFOND, *Le Barbier de Séville*, la calomnie (Rossini).
BIDANCHON, *Le Barbier de Séville*, la calomnie (Rossini).

CHANT (Barytons)

MM. MARCEL BELLOCO, *Ton Sourire* (Catherine).
R. GERBEAU, *La Favorite* (Donizetti).
G. PERRUQUAUD, *Rip*, c'est malgré moi (R. Planquette).
J. RONDEAU, *La Jolie Fille de Perth*.
J. VALENDERCK, *Hérodiade*, vision fugitive (Massenet).

Duettistes (Femmes)

Mme VACHER, duo de *Lakmé* (Delibes).
Mlle ARCHAT, *Duettino*, viens Mallika.

Duettistes (Hommes)

MM. GERBEAU, *Au clair de la lune*.
PÉNICOT, (H. de la Tombelle).

DOUBLE QUATUOR DU CERCLE EMILE GOUDEAU DE PÉRIGUEUX
Le Voyage en Chine, chœur du Cidre (Bazin).

COMIQUES

MM. R. MIANNE, comique paysan, *Ça c'est m' affaire*.
P. ROUSSEAU, monologuiste comique, *La dame et le petit chien*.
FOURNIER, troupier, *La rue de la Manutention*.
P. ISSIER, troupier, *Ma température*.
A. MÉRIC, grime, *L'Ansaladeterra*.
L. BIAS, grime, *La Valse des Mouches*.

23 h. 30

Distribution Solennelle des Récompenses

sous la présidence de M. le D^e DELMAS, Maire de Sariat.

24 heures

GRANDE FÊTE DE NUIT

AVEC LE CONCOURS DES LAURÉATS

BAL à grand orchestre, sous la direction de M. R. DUPONT

PRIX DES PLACES

Carte permanente de la journée donnant droit à une place assise à toutes les épreuves, 7 francs.
Concours d'exécution matin ou après-midi : Premières, 3 francs ; secondes, 2 francs.
Concours d'honneur, Concert et bal. . . . Premières, 5 francs ; secondes, 3 francs ; pourtour, 2 francs.

En cas de mauvais temps la fête aura lieu au Théâtre.

Sariat. — Imp. LAFAYASSE.

Ville d'Alger République Française

Mairie

Cabinet

N^o

Alger, le 21 Février, 1910. 190

Mon cher Maître,

Vous ne sauriez croire combien j'ai été touché de votre attention si délicate & si flatteuse qui s'adresse moins au Maire, personnage officiel, qu'à l'homme passionné de musique. Ce culte, je le confesse sans hésitation, aurait dû me retenir loin des agitations de la politique & des soucis de la vie municipale; & c'est ainsi que le violon auquel je me suis voué pendant une grande partie de ma vie, sommeille en sa boîte funèbre.

Pour me dédommager & me donner, en un geste si généreux, la plus agréable des compensations, vous avez bien voulu m'offrir la dédicace du chœur destiné aux divisions d'excellence: je vous en remercie de tout coeur. C'est pour moi une entrée en matière, une façon charmante de préluder à l'amitié que je vous offre à mon tour, en attendant le vif plaisir de vous recevoir sur la rive des Mores.

Veillez agréer, mon cher Maître, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Chad Hallam
Maire

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE



Le Maire de la Ville d'Alger & le
Conseil Municipal ont l'honneur de prier
Messieur de la Zambelle
Président du Jury

de vouloir bien assister à la Fête Mauresque offerte aux
Membres du Jury et aux Présidents des Sociétés Musicales,
le Dimanche, 7. Avril, à 9 h^{es} du soir, au Local des Anciens
Élèves du Lycée (dépendances du Lycée National)

R. L. V. P.

Alg. Ville d'Alger 1937

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

FÊTE MAURESQUE

Offerte aux Membres
du Jury, aux Présidents
et Directeurs des Sociétés
Musicales.



Dimanche 7 Avril

Alger 1912

ALÉOPHILE ROEDERER

LES MOEURS

PROGRAMME

Concert des M'Samas
(Chanteuses arabes)

Danses des Almées
a) Danses d'Alger ; b) Danses de Constantine ;
c) Danses de Tunis ; d) Danses Kabyles.

Danses des Ouled-Naïls
(Danseuses de Biskra)
avec accompagnement de Raïta
(Musiciens du Sud)

Danses des Glaglia
de Tlemcen)
avec accompagnement de Guellals

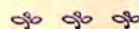
Danses Egyptiennes

Danses des Négros
par la Secte des Bambaras

دارالكتاب



VILLE D'ALGER



CONCOURS INTERNATIONAL

DE MUSIQUE

7-8 AVRIL 1912



Banquet offert à Messieurs les Membres du Jury

M. de la Combelle.



MENU



HORS-D'OEUVRE VARIÉS
 JAMBON D'YORK GLACÉ À LA GELÉE
 GALANTINE EN BELLEVUE
 SANDWICK À LA PARISIENNE
 LANGOUSTE À LA RUSSE
 CROUSTADE DE RIS DE VEAU RÉGENCE
 FILET DE BOEUF FERVAAL
 ASPERGES D'ARGENTEUIL À LA RUSSE *Sec* MOUSSELINE
 CHAPON DU MANS À LA BROCHE
 SALADE MIMOSA
 BOMBE INTERNATIONALE
 CORBEILLE DE FRUITS
 VINS :
 CLOS FALLET BLANC - ROYAL KEBIR - POMMARD
 THÉOPHILE ROEDERER
 CAFÉ & LIQUEURS



Alger, le 8 Avril 1912.

ALGER, IMP. VIELLEUVE, 4, PLACE SOULT-DERG
TEL. 8-29

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE

D'ALGER

CONCOURS INTERNATIONAL
DE
MUSIQUE

Ouvert aux Musiques d'Harmonies, Fanfares, Sociétés
chorales et Chorales mixtes, Estudiantinas, Trom-
pettes et Trompes de Chasse.

Les 7 et 8 Avril 1912

Organisé

par la Municipalité d'Alger
Avec le Concours de la Presse Algéroise
et des Sociétés Musicales et Sportives d'Alger

REGLEMENT GÉNÉRAL

ALGER

IMPRIMERIE GOJOSSE, 5, RUE BRUCE, 5

1911

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONCOURS INTERNATIONAL

DE

MUSIQUE

Ouvert aux Musiques d'Harmonies, Fanfares, Sociétés chorales et Chorales mixtes, Estudiantinas, Trompettes et Trompes de Chasse.

Les 7 et 8 Avril 1912

Organisé

par la Municipalité d'Alger

Avec le Concours de la Presse Algéroise
et des Sociétés Musicales et Sportives d'Alger

REGLEMENT GÉNÉRAL

VILLE D'ALGER

CONCOURS INTERNATIONAL

DE

MUSIQUE

Des 7 et 8 Avril 1912

COMITÉ D'HONNEUR

- MM. CH. LUTAUD, Gouverneur Général de l'Algérie.
le Général BAILLOUD, Commandant le XIX^e Corps.
le Contre-Amiral CROS, Commandant la Marine.
LASSERRE, Préfet d'Alger.
COLIN, Sénateur du Département d'Alger.
ANDRÉ HOUBE, Député d'Alger (1^e circonscription).
EM. BROUSSAIS, Député d'Alger (2^e circonscription).
CH. DE GALLAND, Maire d'Alger.
C. SAINT-SAËNS, Président d'Honneur des Jurys.
DE LA TOMBELLE, Président des Jurys.

Paris.

VILLE D'ALGER

Concours International

DE

MUSIQUE

Des 7 et 8 Avril 1912

COMITÉ D'ORGANISATION

MM. le Docteur B. ROUQUET, Adjoint au Maire,
Président.

BASSET
FAURE
GERCET
JAMAR
PAMART
PERETTI
SARTORY
SOUCAZE

Conseillers municipaux.

TARTING, Président du Syndicat commercial.

HANNEDOUCHE, Président du Comité d'hivernage

J. BERLANDIER, Vice-Président du Comité des fêtes.

La Dépêche Algérienne.

L'Echo d'Alger.

Le Cri d'Alger.

Les Nouvelles.

Directeur du Concours : M. V. AUBINE, Officier de l'Instruction publique, Directeur de l'Ecole de Musique.

Secrétaire général : M. GIMER, Chef de bureau à la mairie d'Alger.

Secrétaire : M. REINBOLDT, Chef des services administratifs du Bureau d'Hygiène.

Secrétaire adjoint : M. GRAPIN, Commis rédacteur des Bureaux de la Mairie.

VILLE D'ALGER

CONCOURS INTERNATIONAL

DE

MUSIQUE

Des 7 et 8 Avril 1912

COMITÉ TECHNIQUE

MM. le Docteur B. ROUQUET, Adjoint au Maire,
Président.

BASSET
GERCET
PAMART

Conseillers municipaux.

V. AUBINE, Directeur du Concours.

THÉRET, Chef de musique du 1^{er} Zouaves.

STEVENS, Chef de l'Orchestre municipal.

DRU, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique.

DE SALIGNY, Président de la Société des Beaux-Arts.

R. DE GALLAND, Compositeur de musique.

JORET, Compositeur de musique.

EUG. GIMER, Secrétaire Général du Concours.

F. BOISSON, Compositeur de musique, Secrétaire Général du Comité technique.

VILLE D'ALGER

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

des 7 et 8 avril 1912

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

ORGANISATION

ARTICLE PREMIER

§ I. — Sur l'initiative de la Municipalité, un concours international de musique aura lieu à Alger, les 7 et 8 Avril 1912.

§ II. — Il sera ouvert aux Orphéons, Harmonies, Fanfares, Chorales mixtes, Estudiantinas, Trompettes et Trompes de chasse.

§ III. — Toutes les sociétés chorales et instrumentales de France, d'Algérie et de l'Etranger sont invitées à y prendre part.

Les sociétés d'Alger ne concourent pas.

ART. 2.

§ I. — Le concours comprendra les trois épreuves suivantes : 1^o lecture à vue ; 2^o exécution ; 3^o honneur.

§ II. — La lecture à vue est obligatoire pour toutes les sociétés, sauf les fanfares de trompettes et celles de trompes de chasse pour lesquelles elle est facultative.

Le concours d'exécution est obligatoire pour toutes les sociétés sans exception.

Le concours d'honneur est facultatif.

Les sociétés des divisions d'Excellence et Supérieure y seront admises de plein droit ; celles des autres divisions n'y pourront prendre part que si elles ont obtenu un premier prix, soit en lecture à vue, soit en exécution.

ART. 3

Le classement des sociétés comprendra, pour les chorales, les harmonies, les fanfares et les estudiantinas :

- 1^o Une division d'excellence (section unique) ;
- 2^o Une division supérieure (1^{re} et 2^e sections) ;
- 3^o Une première division (1^{re} et 2^e sections) ;
- 4^o Une deuxième division (1^{re} et 2^e sections) ;
- 5^o Une troisième division (1^{re}, 2^e et 3^e sections).

Les chorales mixtes, sociétés de trompettes et de trompes de chasse comprendront les mêmes divisions avec une section unique.

ART. 4

§ I. — Dans chacune de ces divisions ou sections seront admises les sociétés y ayant déjà concouru sans obtenir de prix ascendant et celles ayant obtenu un prix

ascendant dans la division ou section immédiatement inférieure.

§ II. — Si, pour des raisons valables, une société se voyait dans l'obligation de rétrograder son classement, elle devrait, pour rendre admissible son inscription, justifier que la « Presse Orphéonique » a publié sa décision et qu'aucune protestation ne s'est élevée.

§ III. — Si les sociétés ne peuvent, sans cause, s'inscrire au-dessous de leur classement régulier, elles restent toujours libres de se classer plus haut.

§ IV. — Les sociétés n'ayant jamais concouru et celles en reconstitution auront la faculté, ou de s'inscrire dans la division et la section de leur choix ou de se présenter en division de classement, laissant ainsi au Jury le soin de désigner la division et section où elles pourront concourir dans l'avenir.

ART. 5.

Pour les épreuves de lecture à vue et d'exécution, les sociétés des divisions d'excellence concourront par division, celles des autres divisions concourront par section. Cette disposition s'applique aux chorales, harmonies, fanfares et estudiantinas. Quant aux chorales mixtes et aux sociétés de trompettes et de trompes de chasse, elles concourront par division.

Pour le concours d'honneur, les chorales, harmonies, fanfares et estudiantinas concourront par division toutes sections réunies. Les chorales mixtes, trompettes et trompes de chasse seront réparties en deux groupes, savoir :

Groupe A. — Divisions d'excellence, supérieure et première division. — Groupe B. — 2^e et 3^e divisions.

ADHÉSIONS

ART 6

Les adhésions seront reçues jusqu'au 1^{er} janvier 1912, terme de rigueur.

A cette date, les sociétés devront avoir fait parvenir, au Comité d'organisation, la liste complète de leurs membres participant au concours, signée du Président et du Directeur et visée par le Maire de la localité pour légalisation des signatures.

Les sociétés devront verser un droit d'inscription de 10 francs qui sera remboursé à toutes celles prenant part au concours.

COMPOSITION DES SOCIÉTÉS

ART. 7

Serait disqualifiée et partant, exclue du concours, toute société se présentant devant le jury avec des membres d'emprunt.

Serait considéré comme tel, tout exécutant qui n'aurait pas fait partie de la société intéressée au moment de l'envoi de la feuille d'adhésion.

Pourrait être également exclue du concours, une société qui ne se présenterait pas pour entrer en lice à l'appel de son nom et n'ayant aucune raison valable à invoquer pour sa défense. En cas d'empêchement sérieux la société soumettrait son cas à l'appréciation du jury.

ART. 8

Aucun exécutant ne peut faire partie de deux sociétés de même nature. Cette interdiction s'étend à quiconque appartiendrait simultanément à une harmonie et à une fanfare.

Un Chef peut diriger plusieurs sociétés, sauf dans le cas où elles auraient à déchiffrer la même lecture à vue.

ART. 9

Il ne sera pas fait de distinction entre les fanfares pourvues ou non de saxophones; les contrebasses à cordes et timbales seront admises dans ces groupements. Les estudiantinas ne comprendront que des instruments à plectre et à cordes pincées, harpes comprises.

RÉCLAMATIONS

ART. 10

§ I. — Pour être recevable; toute réclamation devra être formulée par écrit et signée, puis remise au Jury avant l'ouverture des épreuves. Celui-ci statuera sur-le-champ et ses décisions seront sans appel.

§ II. — Si la preuve des faits allégués par une société à l'encontre d'une autre ne pouvait être établie sur l'heure, la question serait réservée et la société incriminée concourrait comme si elle n'était pas mise en cause.

Il appartiendrait alors à la société plaignante de four-

nir au comité d'organisation, et dans le délai d'un mois à dater du jour du concours, la preuve du délit dénoncé par elle.

Ce serait, dans ce cas, le Comité qui statuerait et si la société accusée était reconnue coupable, elle serait tenue de rendre au comité d'organisation les récompenses qui lui auraient été décernées et son cas serait communiqué à la « Presse orphéonique ». Réciproquement, la société plaignante subirait la même pénalité, dans le cas où les faits dénoncés par elle seraient reconnus faux.

MUSIQUE

ART. 11

Sont interdits comme morceaux de choix :
Les airs nationaux, la musique de danse, les pas redoublés et tout morceau ayant déjà valu à la société intéressée une récompense quelconque dans un précédent concours, depuis moins de 5 ans.

ART. 12

Chaque société devra faire parvenir au Comité du concours, en même temps que sa feuille d'adhésion, trois partitions ou conducteurs de son morceau de choix. Ce morceau ne pourra être changé ultérieurement.

ART. 13

Les morceaux imposés seront absolument inédits.

Un exemplaire de ces morceaux sera envoyé aux sociétés le 1^{er} février.

Les sociétés chorales faisant usage de la musique chiffrée devront se charger de la transcription de leurs morceaux imposés.

PROGRAMME DES EPREUVES

ART. 14

Concours de lecture à vue

A cette épreuve, les chorales auront à lire un solfège inédit. La leçon sera à 4 voix pour les divisions d'excellence, supérieure et première division, et à 2 voix pour les autres divisions.

Les harmonies, les fanfares et les estudiantinas auront à déchiffrer un morceau également inédit et d'une difficulté proportionnée à leur classement.

Un délai de cinq minutes à compter du moment de la remise des parties, sera accordé aux sociétés pour l'examen de la lecture.

Les sociétés devront prendre part à la lecture à vue avec leur effectif complet, y compris les batteries chez les harmonies et les fanfares.

ART. 15

Concours d'exécution

Ce concours comprendra pour toutes les sociétés, sans

distinction de nature, l'exécution d'un morceau de choix et d'un morceau imposé.

ART. 16

Concours d'Honneur

Cette épreuve comprendra l'exécution d'un morceau imposé seulement.

ART. 17

Un tirage au sort déterminera le morceau imposé qui sera exécuté à l'épreuve du concours d'exécution, le second restant affecté au concours d'honneur.

ART. 18

Ordre des épreuves

Dimanche 7 avril, à 9 heures précises du matin, concours de lecture à vue;

A 2 heures du soir, concours d'exécution.

Lundi, 8 avril, à 9 heures du matin, concours d'honneur;

A 4 heures du soir, défilé.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ART. 19.

Il est absolument interdit aux sociétés de jouer ou de chanter aux environs des salles de concours au moment des épreuves.

ART. 20

Le défilé sera obligatoire pour toutes les sociétés; une bannière artistique sera décernée à chacune d'elles.

ART. 21

L'ordre d'audition des sociétés sera réglé par un tirage au sort qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, le 1^{er} dimanche de mars, à 10 heures du matin.

Les sociétés inscrites pourront se faire représenter à cette opération dont le résultat leur sera communiqué par circulaire spéciale.

LE JURY

ART. 22

Le Jury sera placé sous la Présidence d'Honneur du maître SAINT-SAENS et sous la présidence effective du maître DE LA TOMBELLE.

Le Jury de chaque groupe nommera son Président et son Secrétaire.

Tous les membres du Jury seront choisis parmi les notabilités musicales et les professionnels dont la compétence sera de notoriété publique.

Les décisions du Jury seront sans appel.

ART. 23

A l'issue de chaque épreuve, le Jury en proclamera les résultats, puis en établira un procès-verbal où seront consignées ses critiques propres à l'instruction des sociétés intéressées.

ART. 24

§ I. — Les récompenses seront décernées au titre de premier, 2^e prix, etc., alors même qu'une société n'aurait pas de concurrente.

§ II. — Au concours d'honneur, des prix ex-æquo ne pourront être décernés qu'à **l'unanimité du Jury.**

Dans le cas d'un prix ex-æquo la prime affectée à ce prix sera partagée par parts égales entre les sociétés lauréates.

ART. 25

Dans les trois épreuves, si le nombre des concurrents en présence dépassait celui des prix mis à la disposition du jury, celui-ci pourra ajouter un prix en faveur d'une société **réellement méritante.**

ART. 26

Des diplômes et des prix de direction, consistant en

médailles, seront mis à la disposition du Jury à l'intention des Chefs qui s'en montreraient dignes.

RÉCOMPENSES

ART. 27

Les récompenses consisteront en couronnes et palmes de vermeil, médailles d'or, de vermeil et d'argent. En outre, d'importantes primes en espèces seront affectées au concours de lecture à vue et au concours d'honneur. (Voir les tableaux in-fine).

ART. 28

Par son adhésion, chaque société s'engage à observer strictement les dispositions du présent règlement; toute infraction à l'un de ses articles pourra entraîner l'exclusion du concours.

ART. 29

Toute addition ou modification qui serait apportée au présent règlement, serait portée à la connaissance des sociétés.

Alger, le 1^{er} Novembre 1911.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION,
D^r B. ROUQUET.

Adjoint au Maire d'Alger.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, **Eug. GIMER.**
LE DIRECTEUR DU CONCOURS,
V. AUBINE.

Tableau des Primes en espèces affectées au Concours d'Honneur

	Chorales	Harmonies	Fanfâres	Estudiantinas	Chorales mixtes	Trompettes	TROMPES DE CLASSE
Excellence	1 ^{er} PRIX	2.000 fr.	2.000 fr.	500 fr.			
	2 ^e PRIX	1.000	1.000	250			
Supérieure	1 ^{er} PRIX	1.200	1.200	400			
	2 ^e PRIX	600	600	200			
1 ^{re} Division	1 ^{er} PRIX	800	800	300			
	2 ^e PRIX	400	400	150			
2 ^e Division	1 ^{er} PRIX	500	500	200			
	2 ^e PRIX	250	250	100			
	3 ^e PRIX	100	100				
3 ^e Division	1 ^{er} PRIX	350	350	175			
	2 ^e PRIX	200	200	75			
	3 ^e PRIX	100	100	50			
	4 ^e PRIX	50	50				
Groupe A	1 ^{er} PRIX				1.000 fr.	300 fr.	300 fr.
	2 ^e PRIX				500	150	150
Groupe B	1 ^{er} PRIX				400	200	200
	2 ^e PRIX				200	100	100

Tableau des primes en espèces affectées au Concours de lecture à vue

(1^{er} PRIX SEULEMENT)

	Chorales	Harmonies	Fanfâres	Estudiantinas	Chorales mixtes	Trompettes	TROMPES DE CLASSE
Excellence.....	150 fr.	150 fr.	150 fr.	80 fr.	100 fr.	60 fr.	60 fr.
Supérieure	100	100	100	60	80	50	50
1 ^{re} Division	80	80	80	50	70	40	40
2 ^e Division	75	75	75	40	50	30	30
3 ^e Division	60	60	60	30	40	25	25
Supérieure	60	60	60	30	50	40	40
1 ^{re} Division	50	50	50	20	30	25	25
2 ^e Division	50	50	50	20	40	30	30
3 ^e Division	40	40	40	20	30	25	25
Supérieure	30	30	30	20	40	30	30

نهائية الجزائر
 GRAND
 CONCOURS INTERNATIONAL
 DE MUSIQUE

organisé à

ALGER

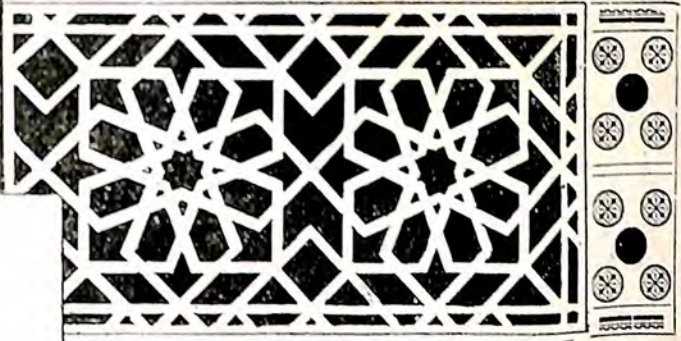
les 7 et 8 Avril
1912



PROGRAMME
 GÉNÉRAL
 DU CONCOURS
 &
 DES FÊTES

Prix: 25 centimes

Chromotypo S. LÉON, 15, rue de Tanger, Alger



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE D'ALGER

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL

d'Orphéons, de Musiques d'Harmonie, de Fanfares, de Philharmoniques, (Orchestres symphoniques), d'Estudiantinas, de Trompes de chasse, de Trompettes et de Tambours et Clairons.

Les 6, 7, 8 et 9 AVRIL 1912

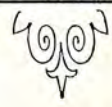
PROGRAMME GÉNÉRAL

DU

CONCOURS ET DES FÊTES

Prix : 25 Centimes

ALGER
IMPRIMERIE GOJOSO
* 1912 *



Paris.

VILLE D'ALGER

CONCOURS INTERNATIONAL

DE

MUSIQUE

Des 7 et 8 Avril 1912

COMITÉ D'HONNEUR

- MM. CH. LUTAUD, Gouverneur Général de l'Algérie.
le Général BAILLOUD, Commandant le XIX^e Corps.
le Contre-Amiral CROS, Commandant la Marine.
LASSERRE, Préfet d'Alger.
COLIN, Sénateur du Département d'Alger.
ANDRÉ HOUBÉ, Député d'Alger (1^{re} circonscription).
EM. BROUSSAIS, Député d'Alger (2^e circonscription).
CH. DE GALLAND, Maire d'Alger.
C. SAINT-SAËNS, Président d'Honneur des Jurys.
DE LA TOMBELLE, Président des Jurys.



COMITÉ D'ORGANISATION

MM. le Docteur B. ROUQUET, Adjoint au Maire,
Président.

BASSET

FAURE

GERCÉT

JAMAR

PAMART

PERETTI

SARTORY

SOUCAZE

Conseillers municipaux.

TARTING, Président du Syndicat commercial.

HANNEDOUCHE, Président du Comité d'hivernage

J. BERLANDIER, Vice-Président du Comité des fêtes.

La Dépêche Algérienne.

L'Echo d'Alger.

Le Cri d'Alger.

Les Nouvelles.

Directeur du Concours : M. V. AUBINE, Officier de l'Instruction publique, Directeur de l'École de Musique.

Secrétaire général : M. GIMER, Chef de bureau à la mairie d'Alger.

Secrétaire : M. REINBOLDT, Chef des services administratifs du Bureau d'Hygiène.

Secrétaire adjoint : M. GRAPIN, Commis rédacteur des Bureaux de la Mairie.



COMITÉ TECHNIQUE

MM. le Docteur B. ROUQUET, Adjoint au Maire,
Président.

BASSET

GERCÉT

PAMART

Conseillers municipaux.

V. AUBINE, Directeur du Concours.

THERET, Chef de musique du 1^{er} Zouaves.

STEVENS, Chef de l'Orchestre municipal.

DRU, Président du Conseil d'Administration de l'École de Musique.

DE SALIGNY, Président de la Société des Beaux-Arts.

R. DE GALLAND, Compositeur de musique.

JOJET, Compositeur de musique.

EUG. GIMER, Secrétaire Général du Concours.

COMPOSITION DU JURY

MM. DE LA TOMBELLE, Officier de l'Instruction publique, Grand Prix de l'Institut, *Président.*

ANDRÉ Paul, Officier de l'Instruction publique, Chef de musique au 28^e régiment d'Infanterie, Paris.

ANDRÉOLI, Directeur de l'Estudiantina *Le Diabolo*, Alger.

BERNARD Georges, Compositeur de musique, Paris.

BLEMANT, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction publique, Chef de musique de l'École d'Artillerie de Vincennes.

Paris.

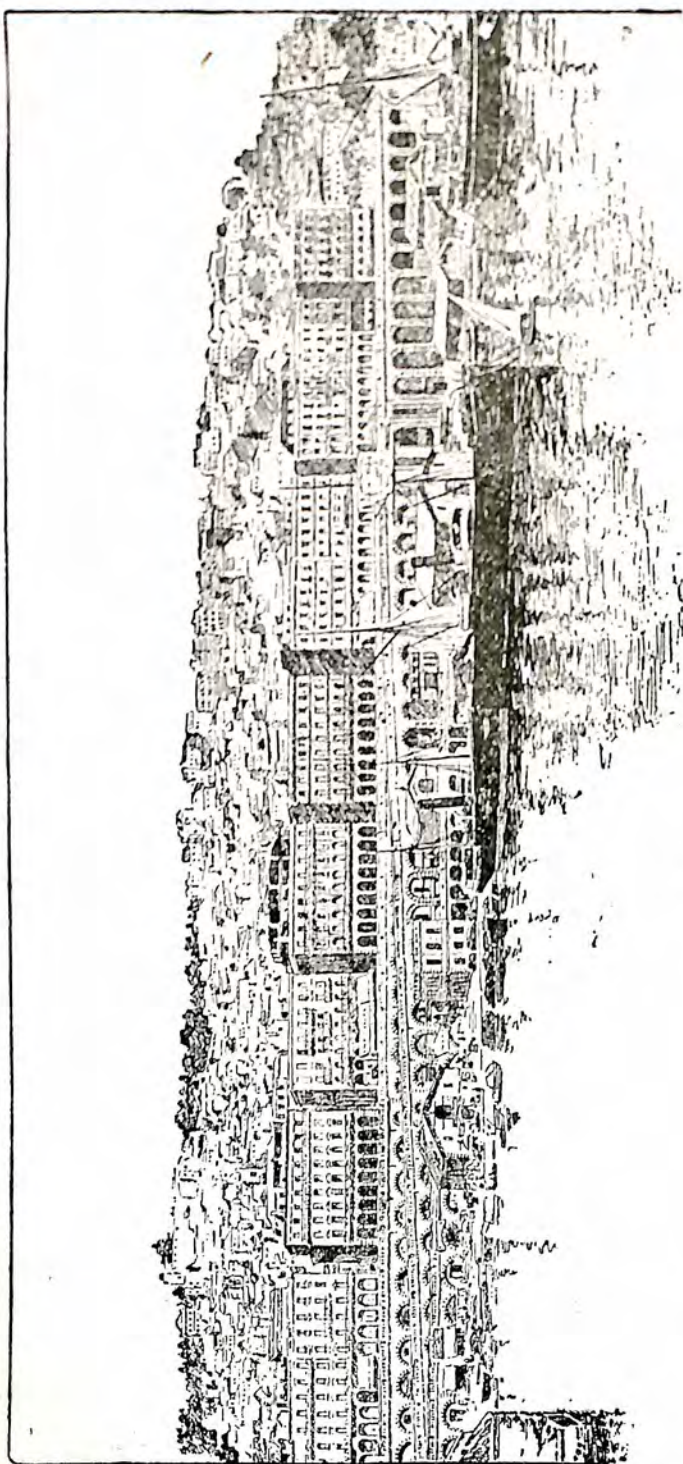
- Bocchi, Compositeur de musique, Professeur de piano, Alger.
- BOISSON, Officier de l'Instruction publique, Compositeur de musique, Alger.
- BONNEL, Directeur de l'Estudiantina de Bab-el-Oued, Alger.
- BRODY, Compositeur de musique, Paris.
- BURLET, Directeur de l'École moderne de mandoline de Paris, rédacteur en chef du Médiateur.
- CASSARD, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
- CESTIN, ex-chef de musique, Alger.
- CHAPUIS, Officier d'Académie, Compositeur de musique, Directeur de l'Accord Parfait, Lyon.
- CHEVREUL, Officier de l'Instruction Publique, membre du Jury des examens et concours du conservatoire de Rennes.
- DELMAS, Prix de Rome, Grand Prix de l'Institut, membre du comité artistique de la fédération musicale de France, Paris.
- DEMANGE, Ex-Chef de musique, Alger.
- DEVAUX, Chevalier de la Légion d'Honneur, Compositeur et critique musical, Paris.
- DRU, Président de l'École de musique, Alger.
- DUSSENTY, Chef de musique au 3^e Zouaves, Constantine.
- DUTARD, Officier d'Académie, Organiste, Professeur de piano aux Lycées d'Alger et de Ben-Aknoun.
- FARIGOUL, Sous-Chef de musique au 1^{er} Zouaves.
- DE FAYS, Compositeur, Directeur du journal musical, Nice.
- FEUILLET, Directeur de Société musicale, Sidi-bel-Abbès.
- FÈVRE, Officier d'Académie, Directeur des Enfants de l'Algérie.
- FRANÇOIS Albert, Directeur de l'Espérance-Estudiantina, Alger.

- GALERNE, Officier de l'Instruction Publique, Compositeur de musique, Chambéry.
- DE GALLAND Raoul, Compositeur de musique, Alger.
- GERCET, Officier de la Légion d'Honneur, Compositeur de musique, Alger.
- GOITRE, Chef de musique, Groupe du P. L. M. Alger.
- GUEVREMONT, Professeur au Conservatoire, Lyon.
- GULLON, Chef de musique militaire, Antibes.
- HAVART, Directeur de la Philharmonique l'Union de Bab-el-Oued, Alger.
- HOMAR, Directeur de l'Orphéon de Bab-el-Oued, Alger.
- HUGUES, Officier de l'Instruction Publique, Rédacteur en chef du journal l'Harmonie, Marseille.
- P. HOMAR, Directeur de l'Estudiantina Le Plectre, Alger.
- HURY, Officier d'Académie, Compositeur de musique, Inventeur du Hury-Luth, Paris.
- JORET, Compositeur de musique, Alger.
- KAISER, Grand Prix de Rome, Professeur d'Harmonie au Conservatoire de Paris.
- LACHMANN, Compositeur de musique à Montbrison, membre de l'Académie Royale Sainte-Cécile de Rome et du Collège Royal d'organistes de Londres.
- LEPLAT, Officier de l'Instruction Publique, membre de la société des Auteurs-Compositeurs, Valence.
- LÉRICH, de l'Orchestre des Concerts Populaires, Alger.
- LIGNON, Compositeur, Chef de musique, Président de la fédération des sociétés musicales du Midi, Béziers.
- MARGUERITAT, Editeur de musique, Directeur du Monde Orphéonique, Paris.

- MM MARTIN, Chef trompette des Sapeurs pompiers, Alger.
 MASSONNEAU, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 MILLION, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 MÉLÉ, Compositeur de musique, Paris.
 MOËBS, Officier d'Académie, Professeur aux Lycées, à l'École de musique et à la société des Beaux-Arts.
 MOËBS Emile, Artiste de l'Orchestre municipal.
 MORESCH, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 NÉGREL, Officier d'Académie, Directeur de l'Orphéon, Alger.
 NUNZIATO, Directeur de l'Arcueil musical du Ruisseau, Alger.
 OLLIVIER, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 PAGÈS, Directeur de l'Estudiantina de Mustapha, Alger.
 PASTOR, Officier de l'Instruction Publique, Chevalier de l'Ordre Royal du Cambodge, Chevalier de l'Ordre du Dragon de l'Annam, Compositeur de musique, Paris.
 PELLINQ, Ex-Président de la Lyre Algérienne, Compositeur de musique, Alger.
 PERRIN, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 POLLERI, Second Chef de l'Orchestre municipal, Alger.
 POUPOT, Chef de fanfare au 3^e Chasseurs d'Afrique, Alger.
 PRUNELLE, Officier d'Académie, Membre de la Société des Beaux-Arts, Alger.
 PUISÉGUR, Ex-Directeur musical de la Colophane de Bordeaux.
 REYJULLIAND, Chef de musique Harmonie La Vaillante, Alger.
 ROSWOOD, Artiste de l'Orchestre municipal.

- MM. RUEL, Officier d'Académie, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 RIVA, Officier de l'Instruction Publique, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 ROTCHAUD, Chef de musique au 76^e régiment d'Infanterie, Paris.
 DE SALIGNY, Officier de la Légion d'Honneur, Président de la « Société des Beaux-Arts et de l'Association des Concerts populaires.
 STACCI, Directeur de l'Africaine de Mustapha, Alger.
 SIMAN, Alger.
 SIXTÈS, Directeur du Luth Algérien, Alger.
 SPINAZZI, Compositeur de musique, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 STÉVENS, Officier d'Académie, Chef de l'Orchestre municipal, Alger.
 THÉRET, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chef de musique au 1^{er} Zouaves, Alger.
 TERNIG, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chef de musique au 2^e Zouaves, Oran.
 VENTON, Chef de fanfare du Gymnaste Club, Alger.
 WERKERK, Officier d'Académie, Artiste de l'Orchestre municipal, Alger.
 WINCKEL, Organiste, Professeur de musique, Alger.





Panorama d'Alger.

LISTE DES SOCIÉTÉS INSCRITES

CHORALES

- Les Artisans Réunis, Bruxelles.
- La Concorde, Nyon (Suisse).
- La Lyre Ruthénoise, Rodez.
- Cercle Amical Toulousain, Toulouse.
- L'Echo du Mont Pilat, St. Chamond.
- Union Chorale, Maubourguet.
- L'Orphéon de Foix.
- Lyre Boufarikoise, Boufarik.
- Orphéon St-Etienne, Ile-sur-Têt.
- Les Enfants de la Gaule, Cuxac d'Aude.
- La Fraternelle de Laborie, Varillies.

HARMONIES

- Lyre Agenaise, Agen.
- Les Enfants Castrais, Castres.
- La Valette, Malte.
- Les Amis Réunis, Blida.
- Les Amis Réunis, Tlemcen.
- L'Harmonie de Bougie.
- L'Harmonie de Foix.
- Groupe Musical de la Tannerie Altaïrac, Maison-Carrée.
- Société Musicale Mostaganémoise, Mostaganem.
- Les Enfants de Bougie.
- L'Echo du Mont Pilat, St.-Chamond.
- L'Harmonie de St.-Jory.
- Association Artistique de Mascara.
- La Vigneronne, Fouka.
- L'Echo des Flittas, Zemmora.
- Indépendante Clermontaise, Clermont l'Hérault.
- Union Républicaine des Enfants de Rieumes.
- L'Avenir de Zéralda.
- Les Enfants d'Affreville.
- Lyre de Guyotville.
- Les Enfants d'Assi-ben-Okba.
- Lyre Laurentienne Indépendante, Laurens.
- Lyre Tiarétienne, Tiaret.
- Blida-Harmonie, Blida.

Paris.

Les Enfants de Saoula.
La Joyeuse, St.-Léu.
Lyre Populaire, Ténès.
La Philharmonique Annale.
Union Philharmonique, Ténès.
L'Harmonie d'El-Biar.
Les Enfants de Fort-de-l'Eau.
L'Echo du Rion, Inkermann.
L'Union Philharmonique, Orléansville.
L'Orphée, Staoueli.
Les Enfants d'Ouled-Fayet.
Lyre Frontonaise, Fronton.
Lyre Bessonbourgeoise, Bessonbourg.

Division spéciale

King's own Band, Malte.

FANFARES

Lyre de Lavour.
L'Union Musicale, Autun.
Union Musicale de Courtenay.
Union Musicale de Toury.
Union Musicale, Malain.
La Concordia, Chatenay.
Union Musicale, Briennon.
L'Union Musicale, Chevannes.
L'Union Fraternelle de Dannemoine.
L'Indépendante de Dunes, Sistels.
Les Enfants de Brantôme.
Les Enfants de la Bienne, Molinges.
L'Union Musicale, Seignelay.
Les Enfants de Maubourguet.
La Fanfare de Genillé.
L'Association Musicale, Sandillon.
La Fanfare de Crolles.
La Fanfare de Mailly-le-Château.
La Fanfare de St.-Trivier-sur-Moignans.
Fanfare de Loisy.
Philharmonique de Montesquiou.
Cercle Artistique Dunois, Châteaudun.

SYMPHONIES

Lyre Bel-Abbésienne, Bel-Abbès.
L'Union Philharmonique, Orléansville.

ESTUDIANTINAS

Club Mandoliniste, Philippeville.

TROMPES DE CHASSE

Rallye-Champagne, Reims.
La St.-Hubert Vichyssoise, Vichy.
Le Rallye-Riselois, Riscles.
La St.-Hubert de Gazaupouy.
Association Artistique de Mascara.
Rallye-Cor Montmiralais, Castelnaud de Montmiral.

TROMPETTES

L'Oranaise, Oran.
La Persévérante, Brienne-le-Château.
L'Indépendant-Club Tiarétien, Tiaret.
Réveil de Drancy.
La Revanche, Oran.
Le Réveil, Joinville.

TAMBOURS ET CLAIRONS

La Sétifienne, Sétif.
Sapeurs-Pompiers, Oran.
Les Amis Réunis, Blida.
La Bônoise, Bône.
Groupe de la Tannerie Altairac, Maison-Carrée.
Blida-Harmonie, Blida.
Les Enfants de Fort-de-l'Eau.
Les Gymnastes St.-Eugénois.



PROGRAMME GÉNÉRAL

SAMEDI, 6 Avril

RÉCEPTION DES SOCIÉTÉS

de 3 heures et demie à 5 heures et demie
Place du Gouvernement

GRAND CONCERT

organisé par
La musique de *La Valette* et la *King's own Band*

à 8 heures et demie

GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX

PAR TOUTES LES SOCIÉTÉS

Musicales et Gymnastique d'Alger :

AVEC LE CONCOURS DE

l'Armée, la Musique des Zouaves, la Fanfare du 5^e Chasseurs d'Afrique, la Fanfare du Train des équipages et les Musiques indigènes de la Ville.

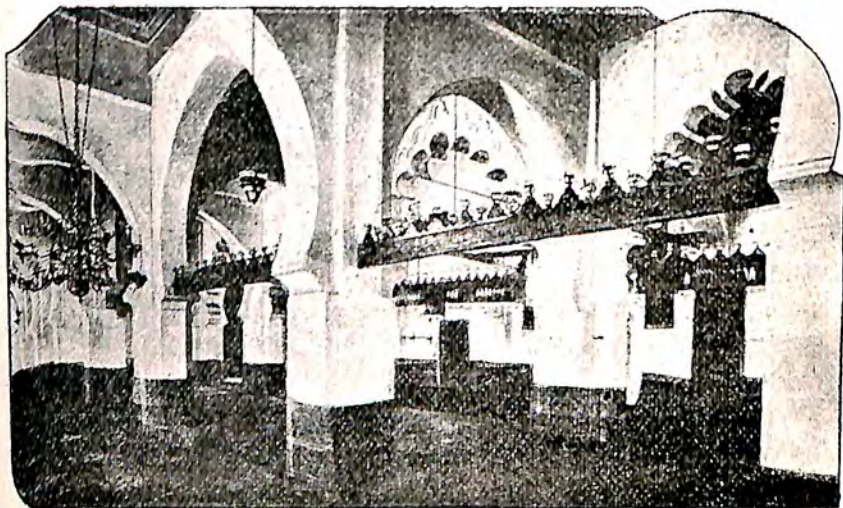
ITINÉRAIRE :

Rampe Valée, Place du Lycée, rue Bab-el-Oued, rues Nord et Est Place du Gouvernement, Boulevard de la République, rue Littré, place de la République, rue Duront-d'Urville, rue d'Isly, Boulevard Laferrière, rue de Constantine, Square de la République, rue Bab-Azoun, rue Sud place du Gouvernement, Boulevard de France (dislocation).

au Boulevard Laferrière
Les Sociétés de Mustapha ayant à leur tête la Fanfare du 5^e Chasseurs d'Afrique se dirigeront par les rues Charras et Sadi-Carnot jusqu'au Champ de manœuvres, (dislocation).



ALGER. — Mosquée (vue prise rue de la Marine)



ALGER. — Intérieur de Mosquée

Dimanche 7 avril, à 9 heures du matin.

CONCOURS DE LECTURE A VUE
A HUIS CLOS

à 2 heures de l'après-midi.

CONCOURS D'EXÉCUTION
Audition publique. Prix d'entrée : 25 centimes

à 6 heures

Au Théâtre municipal

VIN D'HONNEUR
Offert aux Présidents et Directeurs de Sociétés musicales

à 8 heures $\frac{1}{2}$

Au Square de la République

GRAND CONCERT

par la King's own Band et la Musique de la Valette

Au profit

des Œuvres de Bienfaisance de la Ville et de la Souscription
ouverte pour offrir un aéroplane à l'Armée d'Afrique.

Prix d'entrée : 50 centimes

à la même heure

CONCERTS PUBLICS

Au Square du Champ de manœuvres et à Bab-el-Oued (place Lelièvre) par les Sociétés de la Ville:

à 9 heures et demie. — au Casino

FETE MAURESQUE
Offerte aux Présidents et Directeurs de Sociétés musicales

Lundi, 8 avril, à 9 heures du matin

CONCOURS D'HONNEUR

A MIDI

Banquet offert au Théâtre Municipal

à MM. les Membres du Jury

à 4 heures $\frac{1}{2}$ de l'après-midi

DÉFILÉ DE TOUTES LES SOCIÉTÉS
ayant pris part au Concours
et des Sociétés Musicales et de Gymnastique de la Ville

à 4 heures

au Théâtre municipal

GRAND FESTIVAL

avec le concours

des Orphéons et Musiques d'Harmonie, de Divisions d'Excellence et Supérieure primées au Concours d'Honneur

ET

Distribution solennelle des Récompenses

Prix d'entrée : Fauteuils, Stalles d'Orchestre, Baignoires, Fauteuils et Loges de Balcon, Stalles et Loges de Première, et Parterre, 1 franc ; secondes, 50 centimes ; Amphithéâtres 25 centimes.

à 8 heures $\frac{1}{2}$ du soir

GRAND CONCERT AU SQUARE DE LA RÉPUBLIQUE
par les Sociétés ayant participé au Concours

à 9 heures

* FÊTE VÉNITIENNE *

à 10 heures et demie

Grand Feu d'Artifice

Tiré sur la jetée Nord

Illumination de la Mosquée et des Edifices Publics

Mardi, 9, Jeudi, 11, et Dimanche, 14

au Champ de Manœuvres

Grandes Journées d'Aviation

organisées par la
Société d'Aéronautique pratique d'Algérie



DÉSIGNATION DES SALLES D'AUDITION
Pour les Différents Concours

Dimanche, 7 Avril 1912, à 9 h. du matin

Concours de Lecture à Vue

Cette épreuve a lieu à huis-clos, dans les mêmes locaux et devant les mêmes Jurys que pour le Concours d'Exécution.

LISTE

des Récompenses affectées à l'épreuve de Lecture à Vue

CHORALES, HARMONIES ET FANFARES

Division d'Excellence

- 1^{er} Prix. — Couronne de vermeil et 150 francs en espèces.
2^e Prix. — Palme de vermeil.

Division Supérieure (1^{re} Section)

- 1^{er} Prix. — Couronne de vermeil et 100 francs en espèces.
2^e Prix. — Médaille de vermeil.

Division Supérieure (2^e Section)

- 1^{er} Prix. — Couronne de vermeil et 80 francs en espèces.
2^e Prix. — Médaille de vermeil.

2^e Division 1^{re} Section

- 1^{er} Prix. — Palme de vermeil et 60 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille de vermeil.
- 3^e Prix. — Médaille d'argent.
- 4^e Prix. — Médaille d'argent.

2^e Division 2^e Section

- 1^{er} Prix. — Palme de vermeil et 50 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.
- 3^e Prix. — Médaille d'argent.

3^e Division 1^{re} Section

- 1^{er} Prix. — Palme de vermeil et 50 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille de vermeil.
- 3^e Prix. — Médaille d'argent.
- 4^e Prix. — Médaille d'argent.

3^e Division (2^e Section)

- 1^{er} Prix. — Palme de vermeil et 40 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille de vermeil.
- 3^e Prix. — Médaille d'argent.
- 4^e Prix. — Médaille d'argent.

3^e Division (3^e Section)

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 30 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.
- 3^e Prix. — Médaille d'argent.
- 4^e Prix. — Médaille d'argent.

SYMPHONIES

1^{re} Division

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 75 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.

3^e Division

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 50 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.

ESTUDIANTINAS

Division d'Excellence

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 80 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.

1^{re} Division

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 50 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.

TROMPETTES ET TROMPES DE CHASSE

Division d'Excellence

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 60 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.

Division Supérieure

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 50 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.

1^{re} Division

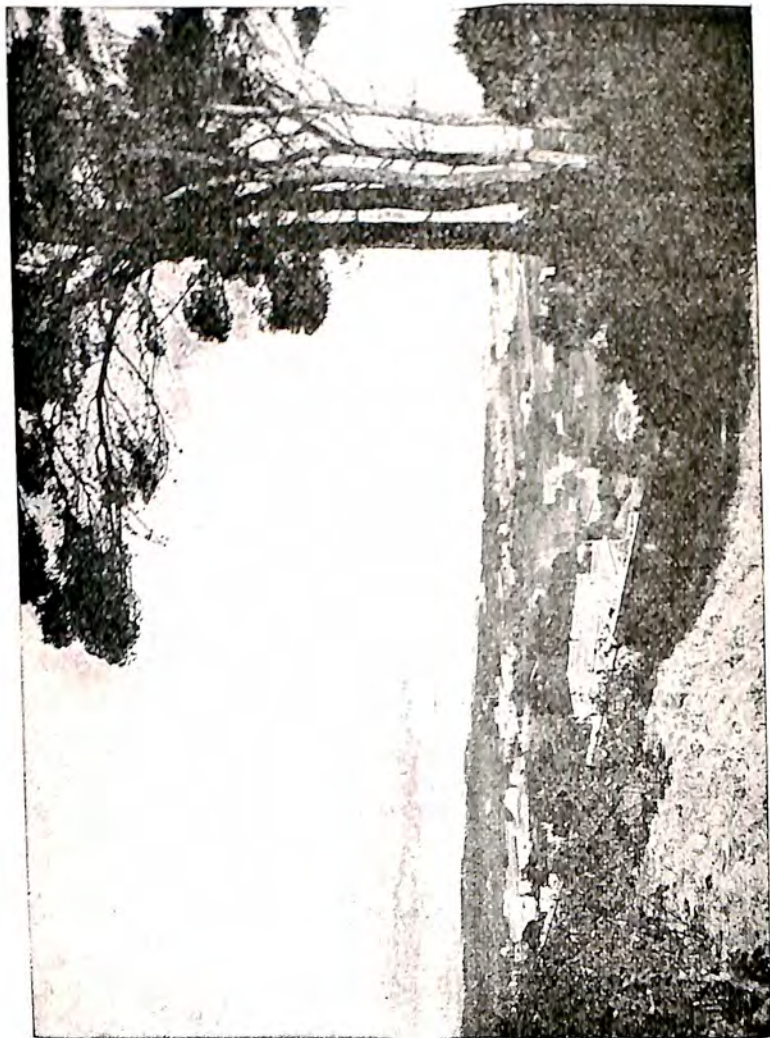
- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 40 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.

2^e Division

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 30 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.

3^e Division

- 1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et 25 francs en espèces.
- 2^e Prix. — Médaille d'argent.



Panorama. — Mustapha-Belcourt

A 2 heures de l'après-midi

GONGOURS D'EXÉCUTION

ORPHEÏONS

PALAIS CONSULAIRE

JURY

MM. DE LA TOMBELLE.
DEVAUX.
NÉGREL.
PASTOR.

MM. SIMIAN.
SINTÉS.
STÉVENS.

Division d'Excellence

1^{er} prix : Couronne de vermeil. — 2^e prix : Palme de vermeil.

Chœur imposé : *La Ville Blanche*, de F. de la Tombelle
ou *Géa*, de V. Aubine.

LES ARTISANS REUNIS (BRUXELLES)
(143 exécutants)

Président : M. LOUCKX. — Directeur : M. José DETHIER.

Choix : *La Chanson des Vagues*, de Riga.

Troisième Division

Chœur imposé : *A une étoile de P. Pastor* ou *Le retour du Marin* de F. Darcieux.

1^{re} Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

L'ORPHEON DE FOIX
(41 exécutants)

Président : M. EMONET. — Directeur : M. MONNIÉ

2^e Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

LYRE BOUFARIKOISE (BOUFARIK)

(26 exécutants)

Président : M. DAROUSSY. — Directeur : M. BLANCHER DES
TALLADES

Choix : *Mercantiles*, de Ch. Bériol.

3^e Section

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e prix : Médaille d'argent.

ORPHEON ST-ETIENNE (ILLE-SUR-TET)

(44 exécutants)

Président : M. ARGENCE. — Directeur : DANTES.

LA FRATERNELLE DE LABORIE (VAILLHES)

(27 exécutants)

Président : M. PUJOL. — Directeur : M. LAVIGNE.

Choix : *Ce que l'on entend dans la forêt*, de Kling.

SALLE DES BEAUX-ARTS

Rue du Marché

JURY

MM. KAISER.
BURLET.
DRU.
FÈVRE.

MM. GALERNE.
LACHMANN.
RIEU.

Division Supérieure

Chœur imposé : *Les rêves*, de J. Ritz ou *Révoltée* de
V. Aubine.

1^{re} Section

1^{er} prix : Couronne de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil

LA CONCORDE (NYON)

Président : M. G. LATOUR. — Directeur : M. MEHLING.

Choix : *Foi et Espérance*, de Dard. Janin.

2^e Section

1^{er} prix : Couronne de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil

LA LYRE RUTHENOISE (RODEZ)

(63 exécutants)

Président : M. AUGÉ. — Directeur : M. FROMENT

Choix : *Le Chant du fer*, de Paliard

Deuxième Division

Chœur imposé : *Nuit de Noël de Galerne ou Les Chênes
Alsaciens*, de Lachmann.

1^{re} Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

LE CERCLE AMICAL TOULOUSAIN (TOULOUSE)

(32 exécutants)

Président : M. CRUZEL. — Directeur : M. HAILLE

Choix : *Nuits d'Orient*, de Luigini.

2^e Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

1. — L'ECHO DU MONT-PILAT. (ST-CHAMOND)

(41 exécutants)

Président : M. DARMON. — Directeur : M. ESCOFFIER.

Choix : *La Fête du Gui*, de Chapuis.

2. — L'UNION CHORALE MAUBOURGUET.

(37 exécutants)

Président : M. FABRE. — Directeur : M. RIBES.

Choix : *Sapins Géants*, de Paliard.

SYMPHONIES

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e prix : Médaille d'argent.

LYRE BEL-ABBESIEENNE

(49 exécutants)

Président : M. MERLAT. — Directeur : M. GRASSET.

Choix : *Ouverture de Semiramis*, de Rossini, *Ouverture
de Freischütz*, de Weber.

Troisième Division

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e prix : Médaille d'argent.

L'UNION PHILHARMONIQUE. (ORLÉANSVILLE)

(25 exécutants)

Directeur : M. MABENGO.

Choix : *La Périchole*, fantaisie arr. par Tavan.
Ouverture du Menétrier de St. Waast, de Hermann.

— *** —

HARMONIES

LYCÉE

JURY

MM. DELMAS.
BERNARD.
BOCCHI.
BRODY.

MM. MASSONEAU.
THÉRET.
MILLION.

Division d'Excellence

1^{er} prix : Couronne de vermeil. — 2^e Prix : Palme de vermeil.
Morceau imposé : *Ouverture de Nemora* (Willermin) ou *Ouverture héroïque* (Girardin)

LA LYRE AGENAISE (AGEN)

(60 exécutants)

Président : M. ESTIBAL. — Directeur : M. PONS.

Choix : *Ouverture symphonique*, de Litolff.

Troisième Division 2^e Section (Groupe A)

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.
3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.
Morceau imposé : *Giuletta*, de Blémant ou *Fête Galante* de Boisson.

1. — INDEPENDANTE CLERMONTAISE. (CLERMONT L'HÉRAULT)

(35 exécutants)

Président : M. SMLASC. — Directeur : M. DEDRÉA.

Choix : *Aubade Nuptiale*, de Mullo.

2. — UNION REPUBLICAINE DES ENFANTS DE RIEUMES

(35 exécutants)

Président : M. GIRALT. — Directeur : M. GERMAIN.

Choix : *Salambo*, de Reyer.

3. — L'AVENIR DE ZERALDA

(40 exécutants)

Président : M. JEANJEAN. — Directeur : M. CUCINELO.

Choix : *Ouverture de Jeanne Maillotte*, de Reynard.

4. — LES ENFANTS D'AFFREVILLE

(39 exécutants)

Président : M. ALLAIN. — Directeur : M. MOURIZARD.

Choix : *Lakmé*, de Léo Délibes, arrangé par Bouchel.

Division Spéciale

KING'S OWN BAND, LA VALETTE

(76 exécutants)

Président : RUGGERO SAID. — Directeur : M. DONCICH.

Choix : *Ouverture de Corioland*, Beethoven
(Cette société exécutera également le morceau imposé en division d'excellence).

COUR DE LA NOUVELLE DOUANE

JURY

MM. BLÉMANT.
GUEVREMONT.
POLLERI.

MM. SPINAZZI.
WERKERK.

Division Supérieure

Morceau imposé : *Pelléas et Mélisande*, de Faure ou *Scènes et ballet*, de Fievel.

1^{re} Section

1^{er} prix : Couronne de vermeil. — 2^e prix : Palme de vermeil.

LES ENFANTS CASTRAIS, (CASTRES).

(61 exécutants)

Président : M. LARCOUR. — Directeur : M. RECORD.

Choix : 5^e *Symphonie Réformation* de Mendelssohn.

2^e Section

L'HARMONIE DE LA VALETTE

(65 exécutants)

Président : M. HOWARD. — Directeur : M. VITALITÉ.

Choix : *Ouverture de Vaisseau Fantôme*, de Wagner.

Troisième Division 2^e Section (Groupe B)

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.

Morceau imposé : *Ginetta*, de Blémant ou *Fête Galante* de F. Boisson.

1. — LYRE DE GUYOTVILLE

Président : M. CHRISTOL-GROS. — Directeur : ADORNO.

2. — LES ENFANTS D'ASSI BEN OKBA

(30 exécutants)

Président : M. GUBERT. — Directeur : M. ROUX.

Choix : *Les Noces de Psychée*, de Coquelet.

3. — LYRE LAURENTIENNE INDEPENDANTE, (LAURENS).

(32 exécutants)

Président : M. BOUISSY. — Directeur : DESSUP.

LYRE TIARETIENNE, (TIARET).

(32 exécutants)

Président : M. TROUCHAUD. — Directeur : M. JONCA.

PETIT LYCÉE

(rue Michelet)

JURY

MM. ANDRÉ PAUL,

DE GALLAND, RAOUL,

LIGNON.

MM. PERRIN,

PRUNELLE,

SALI.

Deuxième Division

Morceau imposé : *Maître Phubus*, de F. Sali ou *Mosyla*, fantaisie de Mougeot

1^{re} Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

LES AMIS REUNIS, (BLIDA).

(70 exécutants)

Président : M. COMBREDET. — Directeur : M. SPITÉRI.

Choix : *Cavalerie Légère*, ouverture de Suppé.

2^e Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.

(Groupe A)

1. — LES AMIS REUNIS, (TLEMCEN)

(40 exécutants)

Président : M. — Directeur M. JACQUET.

2. — L'HARMONIE DE BOUGIE

(46 exécutants)

Président : M. PILATO. — Directeur : M. BLANC.

Choix : *Marche de l'Emir*, de Luigini.

3. — L'HARMONIE DE FOIX

(MAISON-CARRÉE)

(42 exécutants)

Président : M. LUBET. — Directeur : M. METOT.

Choix : *Ouverture du Domino noir*, Auber.

(Groupe B)

1. — SOCIÉTÉ MUSICALE MOSTAGANEMOISE

(60 exécutants)

Président : M. VELLER. — Directeur : M. THOMASSIN.

Choix : *Lugdunum*, d'Allier.

2. — LES ENFANTS DE BOUGIE

(37 exécutants)

Président : M. GALLÉ. — Directeur : M. GIRONCE.

Choix : *Les Huguenots*, fantaisie, arrangée par Blanchetto.

3. — L'ECHO DU MONT PILAT, (St.-CHAMOND)

(49 exécutants)

Président : DARNON. — Directeur : ESCOFFIER.

Choix : *Poème de France*, ouverture de Reynaud.

LOCAL DE L'AFRICAIN

rue de Lyon (Mustapha)

JURY

MM. CESTIN.
GUILLOIN.
LEPLAT.
MOËBS, fils.

MM. NUNZIATO.
ROUTIER.
DE SALIGNY.

Troisième Division, Première Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.
3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.
Morceau imposé : *Giuletta*, de Blémant ou *Fête Galante* de F. Boisson.

1. — L'HARMONIE DE St.-JORY

(32 exécutants)

Président : M. JANY. — Directeur : M. CLAVERIE.

2. — ASSOCIATION ARTISTIQUE DE MASCARA

(32 exécutants)

Président : M. GÉRIN. — Directeur : M. MARTINO.

Choix : *Jeanne Maillote*, ouverture de Raynaud.

3. — LA VIGNERONNE DE FOUKA.

(31 exécutants)

Président : M. CORBIÈRE. — Directeur : M. RENOUX.

Choix : *La tête d'or*, de F. Boisson.

4. — L'ECHO DES FLITTAS, (ZEMMORA)

(35 exécutants)

Président : M. SAVORY. — Directeur M. FOUQUEREAU.

Choix : *Jeanne de Flandre*, ouverture de F. Boisson.

Division de Classement

1. — LA LYRE FRONTONAISE, (FRONTON)

(24 exécutants)

Président : M. LEVILLE. — Directeur : M. CLAVERIE.

Choix : *La Veillée en Artois*, de Bouchel.

2. — LYRE BESSOMBOURGEOISE, (BESSOMBOURG)

(25 exécutants)

Président : M. CAILLAT. — Directeur : M. ERMAN.

Choix : *Le Collier de Cléopâtre*, de L. Janvier

GROUPE SCOLAIRE
(rue du Divan)

JURY

MM. CHEVREUL.
DUSSÉNTY.
LERICH.
MORESCHI.

MM. PUISEGUR.
RIVA.
SIACCI.

Troisième Division, Troisième Section

Morceau imposé : *Giuletta*, de Blémant ou *Fête Galante* de F. Boisson.

(Groupe A)

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e prix : Médaille d'argent.
3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.

1. — BLIDA-HARMONIE. (BLIDA).

(43 exécutants)

Président : M. BOSSAN. — Directeur : M. GIMZÉ.

Choix : *Nabuchodonosor*, de Verdi F. BOISSON.

2. — LES ENFANTS DE SAOULA

(36 exécutants)

Président : M. DEVIGNOL. — Directeur : M. HUSS.

3. — LA JOYEUSE DE SL-LEU

(36 exécutants)

Président : M. DUZAU. — Directeur : M. GARCIA.

Choix : *La Joyeuse*, ouverture J. GARCIA.

LA LYRE POPULAIRE. (TÉNÈS)

(28 exécutants)

Président : M. PACURIE. — Directeur : M. SABATIER.

(Groupe B)

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e prix : Médaille d'argent.
3^e prix : Médaille d'argent.

1. — UNION PHILHARMONIQUE (TÉNÈS)

(24 exécutants)

Président : M. MAILLOL. — Directeur : M. JANIN.

Choix : *La Fête du Baptême*, fantaisie de F. Boisson.

2. — L'HARMONIE D'EL-BIAR

(64 exécutants)

Président : M. VIDAL. — Directeur : M. VILLALONGA.

Choix : *Ouverture française*, de Reynaud.

3. — LES ENFANTS DE FORT-DE-L'EAU

(26 exécutants)

Président : M. JOUVE. — Directeur : M. CROSELLES.

Choix : *La Gorge aux Loups*, de Cairanne

ECOLE DE LA RUE NÉGRIER

JURY

MM. DE FAYS.
GOTTE.
MOËRS, fils.

MM. OLLIVIER.
ROUCHAUD.

Troisième Division, Troisième Section (Groupe C)

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e prix : Médaille d'argent.
3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.
Morceau imposé : *Giuletta*, de Blémant ou *Fête Galante* de F. Boisson.

1. — L'ECHO DU RIOU, (INKERMANN).

(32 exécutants)

Président : M. THIRION. — Directeur : CARCAGNO.

Choix : *Les Patriotes de l'avenir*, de H. Borrel.

2. — L'UNION PHILHARMONIQUE, (ORLÉANSVILLE).

(41 exécutants)

Président : M. CLÉMENT. — Directeur : M. MARENGO.

Choix : *Retsiem*, ouverture Meister.

3. — L'ORPHEE, (STAOUËLI).

(28 exécutants)

Président : B. BEZ. — Directeur : M. ORÉNÈS.

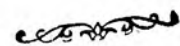
Choix : *La Muse des Troubadours*, par P. Amourdedieu.

4. — LES ENFANTS D'OULED-FAYET

(26 exécutants)

Président : M. PELEGRI. — Directeur : M. BROYAT.

Choix : *Daphnis et Chloé*, de Mourgue.



FANFARES

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES (avenue Pasteur)

MM. DEMANGE.	JURY	MM. REYJULLIAND.
DUTARD.		TERNIG.
FARIGOUL.		WINKEL.
HUGUES.		

Deuxième Division

Morceau imposé : *Maître Phœbus*, de F. Sali ou *Mosyla*, fantaisie de Mougeot.

1^{re} Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

LYRE DE LAVAUUR

(54 exécutants)

Président : M. FONTÈS. — Directeur : M. PONTET.

Choix : *La marche des Inkas*, de Baudonck.

2^e Section

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.
3^e prix : Médaille d'argent.

1. — L'UNION MUSICALE D'AUTUN (36 exécutants)

Président : M. PERRUCOT. — Directeur : M. RIZET.
Choix : *Gloria musica*, de Blémant.

2. — L'UNION MUSICALE, (COURTENAY). (42 exécutants)

Président : M. BUISSON. — Directeur : M. OUDIN.

3. — L'UNION MUSICALE, (TOURY). (35 exécutants)

Président : M. MARCHAND. .. Directeur : GERONDEAU.

Troisième Division, Deuxième Section

Morceau imposé : *Giuletta*, de Blémant ou *Fête Galante* de F. Boisson.

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.
3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.

1. — L'UNION MUSICALE, (BRIENON) (26 exécutants)

Président : M. CHAUVISE. — Directeur : M. CLERC.

Choix : *Ouverture fantastique*, de Govaert.

2. — L'UNION FRATERNELLE, (DANNEMOINE). (23 exécutants)

Président : M. BEAU. — Directeur : M. CHEVALLIER.

Choix : *Alésia*, ouverture de Ed. Avon.

3. — L'INDEPENDANTE, (DUNES).

Président : M. GIGNOUX. — Directeur : M. BALERE

Choix : *Retour au Pays*, de Violot.

4. — LES ENFANTS DE LA BIENNE, (MOLINGES) (34 exécutants)

Président : M. GAUTHIER. — Directeur : M. LACROIX.

Choix : *Souvenir des Ormeaux*, fantaisie Giraud.

ÉCOLE PLACE LELIÈVRE

MM. BOISSON.	JURY	MM. JORET.
CASSARD.		PELLING.
HAVART.		

Troisième Division, Première Section

Morceau imposé : *Giuletta*, de Blémant ou *Fête Galante* de F. Boisson.

1^{er} prix : Palme de vermeil. — 2^e prix : Médaille de vermeil.

1. — L'UNION MUSICALE, (MALAIN) (32 exécutants)

Président : M. BERTILLON. — Directeur : M. MEURGEY.

Choix : *Les Triumvirs*, ouverture de Bandouck.

2. — LA CONCORDIA. (CHALSAVY)

(27 exécutants)

Président : M. SINEU. — Directeur : M. PELTIER.

Troisième division, Troisième Section

Morceau imposé : *Giuletta*, de Blément ou *Fête galante* de F. Boisson.

GROUPE A.

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e prix : Médaille d'argent.
3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.

1. — L'UNION MUSICALE. (SEIGNELAY)

(29 exécutants)

Président : M. PRIX. — Directeur : M. CHAUDRON.

Choix : *Vers l'idéal*, de Blémant.

2. — LES ENFANTS DE MAUBOURGUET.

(38 exécutants)

Président : M. LABUSQUIÈRE. — Directeur : M. BRUXER.

Choix : *Le Conquérant*, de Govaert.

3. — L'ASSOCIATION MUSICALE, (SANDILLON).

(20 exécutants)

Président : M. CHAMPVALLIUS. — Directeur : M. AGASSE.

Choix : *Aurore*, fantaisie de H. Parès.

4. — LA FANFARE DE CROLLES

(20 exécutants)

Président : M. VINCENT. — Directeur : M. FOURON.

Choix : *Gypis*, de Jully.

GROUPE B.

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e prix : Médaille d'argent.
3^e prix : Médaille d'argent. — 4^e prix : Médaille d'argent.

1. — LA FANFARE DE MAILLY LE CHATEAU

(25 exécutants)

Directeur : M. SOIRAT

Choix : *Gloria Victis*, de Richard

2. — LA FANFARE DE SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS.

(26 exécutants)

Président : M. BOURDANE. — Directeur : M. DESPLANCHE

Choix : *Avril en fleur* de Egal.

3. — LA FANFARE DE LOISY

(16 exécutants)

Président : M. BERNARD. — Directeur : M. THIELLY.

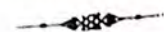
Choix : *La Kermesse au Bois*, de Tilliard.

4. — LA PHILHARMONIQUE DE MONTESQUIOU

(33 exécutants)

Président : M. POURNIGUE. — Directeur : M. SEUVE.

Choix : *Salammô*, fantaisie arrangée par Meister



ESTUDIANTINAS

**SALLE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE**

JURY

MM. François ALBERT.

HURY.

ANDRÉOLI.

BONNEL.

MM. HOMAR.

P. HOMAR.

PAGÈS.

Morceau imposé : Ouverture de *Méhul*, arr. par Poli, ou
Prélude Symphonique, de Gérard.

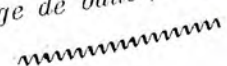
Première Division

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.
CLUB MANDOLINISTE. PHILIPPEVILLE

(30 exécutants)

Président : M. FLOUTIER. — Directeur : M. DE ANGELIS.

Choix : *Cortège de ballet*, ouverture de Avon.



TROMPES DE CHASSE

JARDIN MARENGO

JURY

MM. GERCET.
FEUILLET.

M. POUPOT.

GRUPE A.

Morceau imposé : *L'Angelus ou Echos Alsaciens*, de Poupot.

DIVISION D'EXCELLENCE

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

RALLYE-CHAMPAGNE. REIMS

(17 exécutants)

Président : M. HIVER. — Directeur : M. DESCHAMPS.

Choix : *Dans les bois*, de Dessailly.

DIVISION SUPERIEURE

1^{er} prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

LA SAINT-HUBERT VICHYSOISE. VICHY

(31 exécutants)

Président : M. WALLON. — Directeur : M. JEANJEAN.

Choix : *Un jour de chasse*, de Cantin.

GRUPE B.

Morceau imposé : *Fantaisie Algérienne ou Souvenir d'Alger*, de Poupot.

Deuxième Division

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

LA SAINT-HUBERT DE GAZAUPOUY

(15 exécutants)

Président : M. FOURAIGNEAU. — Directeur : M. GRENIER.

Choix : *La Chabillant*, par Laugé.

Troisième Division

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

1. — L'ASSOCIATION ARTISTIQUE (MASCARA)

(16 exécutants)

Président : M. GERIN. — Directeur : M. MARTINO.

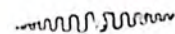
Choix : *Vénérie*, souvenir de Rouen, Laugé.

2. — RALLYE-COR MONTMIRALAIS

(12 exécutants)

Président : M. CAMARAS. — Directeur : M. COURSIÈRES.

Choix : *Grand Retour de chasse*, Laugé.



TROMPETTES

SQUARE BAB-AZOUN

JURY

MM. ROUX.
TISSIER.

M. VENTON.

Morceau imposé : *Gloire aux Trompettes ou Marche des Aviateurs*, de Poupot.

Division Supérieure

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

L'ORANAISE (ORAN)

(36 exécutants)

Président : M. LAMUR. — Directeur : M. PELETIER.

Deuxième Division

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

LA PERSEVERANTE (BRIENNE-LE-CHATEAU)

(28 exécutants)

Président : M. MASSON. — Directeur : M. BONNEMAIN.

Choix : *Les Gorges du Tarn*, de Dussoir.

Troisième Division

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.
 2^e Prix : Médaille de vermeil. — 3^e Prix : Médaille d'argent.

1. — L'INDEPENDANT-CLUB TIARETIEN (TIARET)
 (20 exécutants)

Président : M. ROLLAND. — Directeur : M. VALENTE.

2. — LE REVEIL DE JOINVILLE
 (28 exécutants)

Président : M. ROUET. — Directeur : M. HUGENIN.

Choix : *Paris, ouverture* Meunier
Vallée de la Loire.

3. — LA REVANCHE (ORAN)

Choix : *La Farfadette*, de J. de Fays

4. — LE REVEIL DE DRANCY.
 (25 exécutants)

Président : M. COURT. — Directeur : M. WEBER.

Choix : *L'Infernale et Murmure du Soir*, de G. Gadenne.

TAMBOURS ET CLAIRONS

ÉCOLE DU CHAMP-DE-MANŒUVRES

JURY

MM. BERLOT.

MARTIN.

M. ROSWOG.

Morceau imposé : *Le Réveil ou La Retraite.*

Division Supérieure

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

LA SETIFIENNE (SÉTIF)

(36 exécutants)

Président : M. GIROD. — Directeur : M. GIRAUD.

Choix : *Va bon train et L'Attaque*, de G. Gourdin.

Première Division

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

LES SAPEURS-POMPIERS (ORAN)
 (26 exécutants)

Deuxième Division

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.

1. — LES AMIS REUNIS (BLIDA)
 (20 exécutants)

Président : M. COMBREDET. — Directeur : M. SETIERT.

2. — LA BONOISE (BONE)
 (28 exécutants)

Président : M. PUCINI. — Directeur : M. PICCIOLI.

Troisième Division

1^{er} Prix : Médaille de vermeil. — 2^e Prix : Médaille d'argent.
 3^e Prix : Médaille d'argent. — 4^e Prix : Médaille d'argent.

1. — LE GROUPE DE LA TANNERIE ALTAIRAC
 (MAISON-CARRÉE)
 (14 exécutants)

2. — BLIDA-HARMONIE (BLIDA)
 (11 exécutants)

3. — LES ENFANTS DE FORT-DE-L'EAU
 (15 exécutants)

4. — LES GYMNASTES SAINT-EUGENOIS
 (16 exécutants)



Lundi 8 Avril à 9 h. du matin

CONCOURS D'HONNEUR

Cette épreuve facultative aura lieu devant tous les Jurés réunis. Les Sociétés de 3^e Division ayant obtenu un premier prix se présenteront les premières, puis celles de seconde division, celles de première, supérieure et excellence.

ORPHÉONS

THÉÂTRE MUNICIPAL

Prix d'entrée : Fautouils, Stalles d'orchestre, Fautouils de balcon, Loges de balcon et Baignoires, Parterres, Stalles et Loges de première, 50 centimes.
Secondes et Amphithéâtre, 25 centimes.

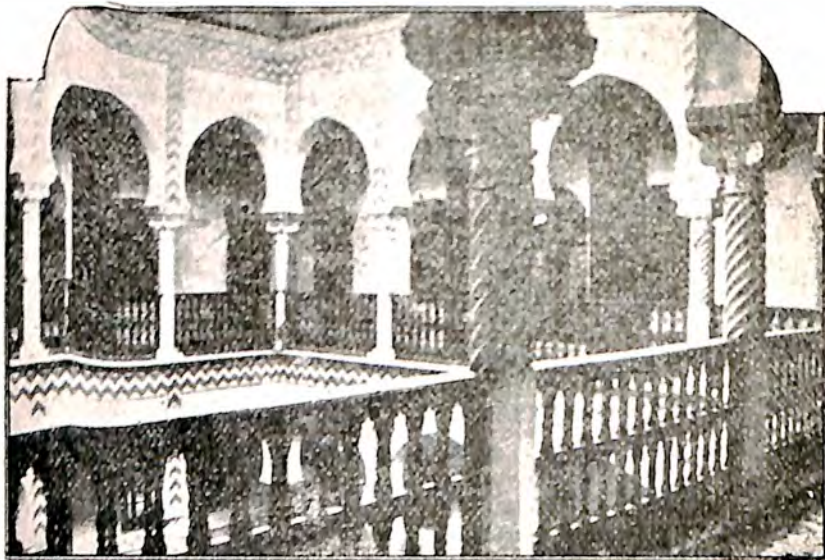
HARMONIES

CASINO

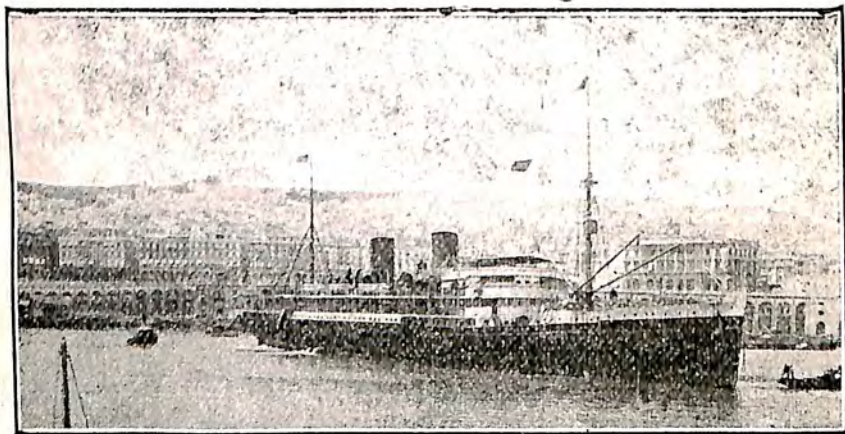
Division d'Excellence et Deuxième Division
Prix d'entrée : Fautouils, Stalles d'orchestre, Fautouils de balcon et Pourtour, 50 centimes.
Autres places, 25 centimes.

KURSAAL

Harmonies de division supérieure, Symphonies
et Fanfares de deuxième division
Prix d'entrée : Mêmes prix qu'au Casino.



ALGER. — Intérieur de Maison Mauresque



Vue du Port d'Alger

PALAIS CONSULAIRE
Harmonies de troisième division

Prix d'entrée : 25 centimes.

LYCÉE

Fanfars de troisième division

Prix d'entrée : 25 centimes.

SALLES DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE
Estudiantinas

Prix d'entrée : 25 centimes.

JARDIN MARENGO
Trompes de chasse

Prix d'entrée : 25 centimes.

SQUARE BAB-AZOUN
Trompettes

Prix d'entrée : 25 centimes.

ÉCOLE DU CHAMP-DE-MANŒUVRES
Tambours et clairons

Prix d'entrée : 25 centimes.



Prix à décerner pour le Concours d'Honneur
CHORALES — HARMONIES — FANFARES

Les récompenses sont les mêmes pour les trois catégories

Division d'Excellence

1^{er} Prix. — Médaille d'or et prime de 2.000 francs en espèces.

2^e Prix. — Couronne de vermeil et prime de 1.000 francs en espèces.

Division supérieure (toutes sections réunies)

1^{er} Prix. — Couronne de vermeil et prime de 1.200 francs en espèces.

2^e Prix. — Palme de vermeil offerte par « Le Journal », de Paris, et prime de 600 francs en espèces.

Deuxième Division (toutes sections réunies)

1^{er} Prix. — Palme de vermeil et prime de 500 francs en espèces.

2^e Prix. — Médaille de vermeil et prime de 250 francs en espèces.

3^e Prix. — Médaille de vermeil et prime de 150 francs en espèces.

4^e Prix. — Médaille d'argent.

Troisième Division (toutes sections réunies)

1^{er} Prix. — Palme de vermeil et prime de 350 francs en espèces.

2^e Prix. — Médaille de vermeil et prime de 200 francs en espèces.

3^e Prix. — Médaille de vermeil et prime de 100 francs en espèces.

4^e Prix. — Médaille d'argent et prime de 50 francs en espèces.

Il sera créé un 2^e groupe avec les mêmes prix et primes en espèces s'il y a plus de 5 sociétés de 3^e division appelées à prendre part au Concours d'honneur.

SYMPHONIES

(Groupe A)

1^{er} Prix. — Couronne de vermeil offerte par « Le Journal » de Paris, et prime de 600 francs en espèces.

2^e Prix. — Médaille de vermeil et prime de 300 francs en espèces.

(Groupe B)

1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et prime de 300 francs en espèces.

2^e Prix. — Médaille d'argent et prime de 150 francs en espèces.

ESTUDIANTINAS

Première Division

1^{er} Prix. — Couronne de vermeil offerte par le « Médiateur » et prime de 300 francs en espèces.

2^e Prix. — Médaille de vermeil et prime de 150 francs en espèces.

TROMPES DE CHASSE ET TROMPETTES

(Groupe A)

1^{er} Prix. — Palme de vermeil et prime de 300 francs en espèces.

2^e Prix. — Médaille de vermeil et prime de 150 francs en espèces.

3^e Prix. — Médaille d'argent.

(Groupe B)

1^{er} Prix. — Médaille de vermeil et prime de 200 francs en espèces.

2^e Prix. — Médaille de vermeil et prime de 150 francs en espèces.

3^e Prix. — Médaille d'argent.

TAMBOURS ET CLAIRONS

(Groupe A)

1^{er} PRIX. Médaille de vermeil et prime de 200 francs en espèces.

2^e PRIX. Médaille d'argent et prime de 100 francs en espèces.

(Groupe B)

1^{er} PRIX. Médaille de vermeil et prime de 150 francs en espèces.

2^e PRIX. Médaille d'argent et prime de 75 francs en espèces.

3^e PRIX. — Médaille d'argent.

Défilé des Sociétés

Lundi 8 Avril, à 1 heure et demie de l'après-midi.

Lieu de rassemblement et de départ, Rampe Vallée.

Le point de groupement de chaque société sera indiqué par une pancarte.

Itinéraire : Rampe Vallée, rues Nord et Est de la Place du Gouvernement, Boulevard de la République et Carnot, rue Waisse, rue Constantine, Boulevard Laferrière, rue d'Isly, rue Dumont d'Urville, Place de la République (dislocation).

Sitôt après la dislocation, les présidents et directeurs des sociétés se rendront accompagnés des drapeaux ou bannières au Théâtre municipal (entrée par la rue Cadet de Vaux) pour assister à la distribution des récompenses.

ORDRE DU DEFILE

- 1 Tambours et Clairons des Sapeurs-pompiers d'Alger.
- 2 Tambours et Clairons des Sapeurs-pompiers d'Oran.

- 3 L'Africaine, Alger.
- 4 La Lyre Algérienne, Alger.
- 5 King's own Band, La Valette.
- 6 Les Artisans Réunis, Bruxelles.
- 7 La Philharmonique, La Valette.
- 8 Les Enfants de l'Algérie, Alger.
- 9 La Lyre Agenaise.
- 10 La Concorde, Nyon.
- 11 Le Rallye Champagne.
- 12 Les Enfants Castrais, Castres.
- 13 La Lyre de Lavaur.
- 14 Le Rallye-Cor Montmiralais, Montmiral.
- 15 Les Amis Gymnastes, Alger.
- 16 Le Réveil de Drancy.
- 17 L'Echo du Mont Pilat, St-Chamond (Harmonie).
- 18 L'Echo du Mont Pilat, St-Chamond (Orphéon).
- 19 L'Harmonie de St-Jory.
- 20 La Lyre Frontonaise, Fronton.
- 21 Le Cercle Amical Toulousain, Toulouse.
- 22 La Sétifienne, Sétif.
- 23 L'Union musicale, Autun.
- 24 La Lyre Ruthénoise, Rodez.
- 25 Les Enfants de la Bienne, Molinges.
- 26 L'Orphéon, Alger.
- 27 La Fanfare de Loisy.
- 28 La Lyre Laurentienne Indépendante, Laurens.
- 29 L'Indépendante Clermontaise, Clermont-l'Hérault.
- 30 L'Indépendante, Alger.
- 31 La St.-Hubert Vichyssoise, Vichy.
- 32 Les Amis réunis, Tlemcen.
- 33 Les Tambours et Clairons des Amis réunis, Blida.
- 34 Les Amis réunis, Blida.
- 35 L'Union Républicaine des Enfants de Ricumes.
- 36 Le Réveil de Joinville.
- 37 L'Harmonie de Bougie.
- 38 Les Gymnastes St.-Eugénois, St.-Eugène.
- 39 Les Enfants de Maubourguet.
- 40 L'Union Chorale, Maubourguet.
- 41 Les Enfants de Bougie.

- 42 Le Club de Mustapha, Alger.
- 43 La Philharmonique de Montesquieu.
- 44 Le Rallye-Rischois, Rischois.
- 45 La Vigneronne, Fouka.
- 46 La Bonoise, Bône.
- 47 La Persévérante, Brienne-le-Château.
- 48 La Sportive Algéroise.
- 49 L'Union Philharmonique de Bab-el-Oued.
- 50 L'Union Musicale, Courtenay.
- 51 Chorale St.-Etienne, Ile-sur-Tet.
- 52 Les Tambours et Clairons du Groupe de la Tannerie Altairac.
- 53 Le Groupe Musical de la Tannerie Altairac, Maison-Carrée.
- 54 Club Mandoliniste, Philippeville.
- 55 L'Union musical, Tourey.
- 56 L'Association Artistique (trompes de chasse), Mascara.
- 57 L'Association artistique, Mascara.
- 58 La Tricolore, Alger.
- 59 L'Union Musicale, Malain.
- 60 L'Avenir de Zéralda.
- 61 La Lyre Bel-Abbésienne, Bel-Abbès.
- 62 La Concordia, Châtenay.
- 63 La Société Musicale, Mostaganémoise, Mostaganem.
- 64 L'Union Musicale, Briennon.
- 65 L'Echo des Flittas, Zemmora.
- 66 La Revanche, Oran.
- 67 Les Enfants d'Affreville.
- 68 La Lyre Boufarikoise, Boufarik.
- 69 L'Indépendante de Dunes.
- 70 Les Tambours et Clairons de Blida. — Harmonie, Blida.
- 71 Blida-Harmonie, Blida.
- 72 L'Union Philharmonique, Orléansville.
- 73 L'Union Philharmonique (symphonie), Orléansville.
- 74 La St.-Hubert de Gazaupouy.
- 75 L'Echo du Riou, Inkermann.

- 76 La Fanfare de Maully-le-Chateau.
- 77 L'Union Philharmonique, Ténès.
- 78 Pro-Patria, Alger.
- 79 La Lyre de Guyotville.
- 80 L'Association Musicale, Sandillon.
- 81 Les Enfants de Saoula.
- 82 L'Indépendant-Club Tiarétien, Tiaret.
- 83 La Lyre Tiarétienne, Tiaret.
- 84 L'Orphéon de Bab-el-Oued.
- 84 La Fanfare de St.-Trivier-sur-Moignans.
- 86 L'Oranaise, Oran.
- 87 L'Union Musicale de Seignelay.
- 88 La Joyeuse, St.-Leu.
- 89 L'Union Fraternelle, Dannemoine.
- 90 La Lyre Bessombourgeoise, Bessombourg.
- 91 L'Espérance, Alger.
- 92 Les Enfants d'Ouled-Fayet.
- 93 L'Orphée de Staouéli.
- 94 Les Tambours et Clairons des Enfants de Fort-de-l'Eau.
- 95 Les Enfants de Fort-de-l'Eau.
- 96 Les Trompettes Algéroises.
- 97 La Fanfare de Crolles.
- 98 L'Orphée de Staouéli.
- 99 L'Harmonie d'El-Biar.
- 100 Le Plectre Algérois, Alger.
- 101 La Lyre Populaire, Ténès.
- 102 Le Gymnaste-Club, Alger.
- 103 L'Avenir du Ruisseau, Alger.
- 104 La Fraternelle de Laborie, Varilhes.
- 105 L'Harmonie de Foix.
- 106 L'Orphéon de Foix.
- 107 La Vaillante, Alger.
- 108 La Patriote, Alger.



Renseignements Divers

Chaque des Sociétés prenant part au Concours sera confiée aux bons soins d'un Commissaire. Le rôle de ce Commissaire consiste à accueillir à son arrivée la Société musicale à qui il doit indiquer l'hôtel ou le local où un logement lui est réservé, ainsi que le restaurant où elle doit prendre ses repas.

Le Commissaire doit également faire connaître à la Société les locaux dans lesquels elle doit concourir et les heures des différents concours. Il servira d'intermédiaire entre le Directeur de la Société et les restaurateurs ou hôteliers pour le règlement des questions d'intérêt.

Il se tiendra à la disposition de la Société pour toutes les indications et pour tous les renseignements dont elle pourrait avoir besoin.

Un bureau de réclamations et de renseignements sera établi à la Mairie pendant toute la durée du Concours. Il sera ouvert toute la journée de 7 heures du matin à 10 heures du soir, du jeudi, 4, au mercredi, 10 Avril 1912.

ERRATA

Programme des Fêtes

La Fête Mauresque aura lieu au local des Anciens Elèves du Lycée (Dépendance du Lycée).

Ajouter à la liste des Jurés :
MM. SALL, Compositeur de musique, Paris.
ROUTIER, Rédacteur au Monde Orphéonique.
ROUX, Maréchal-des-logis-trompette, 6^e groupe d'artillerie à pied.
TISSIER, Chef-trompette, Train des Equipages.
BERLOT, Caporal-tambours, 1^{er} Zouaves.



Société Royale
 "Les Artisans Réunis,"

Fondée le 19 Janvier 1886

sous le Haut Protectorat
 de Sa Majesté le Roi Albert I
 la Présidence d'honneur de M. L. Steens
 Schévin de la ville de Bruxelles
 et la Vice-présidence honoraire de
 M. Georges de Ro, notaire ;
 la Direction d'honneur de M. A. Joossens
 et la Direction effective de
 M. José Delhier



Bruxelles, le 12 Mai 1912
 10, Grand' Place
 Téléphone 6471

Très honoré maître

Après avoir eu l'honneur de vous adresser
 un petit offert aux membres du jury
 et aux présidents des sociétés con-
 sœurs, dans le foyer du théâtre
 d'Alger, par la municipalité al-
 gérienne, nous avons bien voulu me
 promettre d'assister au concert que
 ma société donnerait à Bruxelles
 le 19 mai courant et au lieu en-
 ferait une nouvelle fois, votre belle
 œuvre: "La Fille Blanche" et par
 votre lettre à notre Directeur, en
 date du 9 avril dernier, nous avez
 eu l'amabilité de lui renouveler
 cette promesse.

La présente a donc pour but de
 vous prier de vouloir bien me faire
 connaître comme ils l'espèrent
 si "Les Artisans Réunis de Bruxelles" ont
 auant le grand honneur et le vif
 plaisir de compter Dimanche prochain
 chain parmi leurs auditeurs, l'un
 des plus distingués maîtres de l'art
 Choral français.
 Veuillez agréer, très honoré maître
 l'assurance de mes sentiments les plus
 distingués pour le conseil d'administration
 Le Président
 M. Lecomte

Monsieur de la Combe
 Compositeur de
 l'Opéra de Paris



VILLE DE PARIS

CONCOURS INTERNATIONAL
de MUSIQUE

26, 27, 28 Mai 1912

RÈGLEMENT GÉNÉRAL



VILLE DE PARIS

CONCOURS INTERNATIONAL
de MUSIQUE

26, 27, 28 Mai 1912

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

COMMISSION

D'ORGANISATION DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE

MM.

- ALPH. DEVILLE, Membre et Ancien Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris, *Président* ;
LAURENT DE RILLE, Compositeur de Musique, Inspecteur général du Chant du Département de la Seine, *Vice-Président*.
AUGUSTE CHAPUIS, Inspecteur principal du Chant dans les Ecoles de la Ville de Paris, *Vice-Président* ;
D'ANDIGNE, Conseiller Municipal ;
BEDOREZ, Directeur de l'Enseignement Primaire à la Préfecture de la Seine ;
BRODY, Représentant de la Presse Orphéonique ;
CESAR CAIRE, Président de la 4^e commission du Conseil Général de la Seine ;
CAMILLE CHEVILLARD, Directeur de Concerts ;
DROUIN, Inspecteur du Chant dans les Ecoles de la Ville de Paris ;
TH. DUREAU, ex-Membre du Comité des Examens et Concours du Conservatoire ;
RAPHAEL FALCOU, Inspecteur en Chef des Beaux-Arts de la Ville de Paris ;
HENRI GALLI, Conseiller Municipal ;
ANDRÉ GENT, Conseiller Municipal ;
ARTHUR LABIÉ, Inspecteur des Services Administratifs et Financiers de la Ville de Paris ;
ROGER LAMBELIN, Conseiller Municipal ;
MARCHAND, Représentant de la Presse Orphéonique ;
HENRI MARECHAL, Compositeur, Insp. des Ecoles de Musique des Départ ;
GABRIEL PARÉS, Ancien Chef de Musique de la Garde Républicaine ;
GABRIEL PIERNE, Directeur de Concerts ;
E. REBEILLARD, Président de la Commission d'Enseignement et des Beaux-Arts du Conseil Municipal.
PAUL VIDAL, Chef d'Orchestre de l'Opéra ;
CHARLES WIDOR, Membre de l'Institut ;
LAURENS, Inspecteur des Beaux-Arts de la Ville de Paris, *Secrétaire* ;
AUDONNET, Chef de Cabinet du Prés^t du Cons. Général, *Secrétaire-Adjoint* ;
ROGER DUCASSE, Inspecteur du Chant dans les Ecoles de la Ville de Paris, *Secrétaire-Adjoint* ;

ADMINISTRATION DU CONCOURS

MM.

- ANDRÉ GRESSE, Compositeur de Musique ; *Commissaire Général* ;
ANTONIN CHAVANON, *Secrétaire-Général* ;
GASTON COUILLET, *Secrétaire-Adjoint*.

COMITÉ D'HONNEUR

- MM. CAMILLE SAINT-SAENS, Membre de l'Institut ;
 MASSENET, Membre de l'Institut ;
 EMILE PALADILHE, Membre de l'Institut ;
 THÉODORE DUBOIS, Membre de l'Institut ;
 GABRIEL FAURE, Membre de l'Institut ;
 CHARLES WIDOR, Membre de l'Institut ;
 JAN BLOCKX, Directeur du Conservatoire d'Anvers ;
 JEAN BOLZONI, Directeur du Conservatoire de Turin ;
 GUSTAVE CHARPENTIER, Compositeur ;
 CLAUDE DEBUSSY, Compositeur ;
 SIR EDWAR ELGAR, Compositeur de Musique, Angleterre ;
 CAMILLE ERLANGER, Compositeur ;
 VINCENT D'INDY, Compositeur, Directeur de la Schola Cantorum ;
 CHARLES LECOCQ, Compositeur ;
 XAVIER LEROUX, Professeur au Conservatoire ;
 ANDRÉ MESSAGER, Compositeur, Directeur de l'Opéra ;
 GIACOMO PUCCINI, Compositeur ;
 EDG. TINEL, Directeur du Conservatoire de Bruxelles ;

DÉLÉGUÉS ÉTRANGERS

- Alsace-Lorraine :**
 MM. A. OBERDOERFFER, Professeur de Musique, Strasbourg.
 PROSPER SUITER, Chef d'Orchestre, Haguenau.
 MARCEL JULY, Presse Orphéonique, Strasbourg.
- Angleterre :**
 H. BONNAIRE, 20, High Holborn, Londres W. C.
- Belgique :**
 N. DANEAU, Directeur de l'Académie de Musique à Tournai.
- Grand Duché de Luxembourg :**
 G. A. MULLER, Directeur et Compositeur de Musique, Luxembourg.
- Hollande :**
 HENRI VÖLLMAR, Professeur au Conservatoire Royal de La Haye, Saint-Gravenhage.
- Italie :**
 BOLZONI, Directeur du Conservatoire de Turin.
- Suisse :**
 A. JATON, Président de l'Union Instrumentale, Lausanne.

JURY SUPÉRIEUR

- MM.
 CHARLES WIDOR, Membre de l'Institut, *Président* ;
 G. BALAY, Chef de Musique de la Garde Républicaine ;
 AUG. CHAPUIS, Compositeur ; Inspecteur Principal du Chant dans les Ecoles de Paris ;
 CAMILLE CHEVILLARD, Professeur au Conservatoire ; Directeur de Concerts ;
 DROUIN, Inspecteur du Chant dans les Ecoles de la Ville de Paris ;
 TH. DUREAU, Ex-Membre du Comité des Examens et Cours du Conservatoire ;
 J. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, Chef du Bureau des Théâtres au Ministère des Beaux-Arts ;
 HENRI FÉVRIER ; Compositeur ;
 FRANQUIN, Professeur au Conservatoire ;
 LOUIS GANNE, Compositeur ;
 ANDRÉ GEDALGE, Compositeur ; Professeur au Conservatoire ;
 EUG. D'HARCOURT, Compositeur, Chef d'Orchestre ;
 LAURENT DE RILLÉ, Compositeur ; Inspecteur Général du Chant du Département de la Seine ;
 HENRI MARECHAL, Compositeur, Inspecteur des Ecoles de Musique des Départements ;
 GABRIEL PARÈS, Ancien Chef de Musique de la Garde Républicaine ;
 EMILE PESSARD, Compositeur ; Professeur au Conservatoire ;
 GABRIEL PIERNE, Compositeur ; Directeur de Concert ;
 GEORGES SPORCK, Compositeur ;
 DE LA TOMBELLE, Compositeur ;
 DE VALOMBROSA, Compositeur ;
 PAUL VIDAL, Compositeur ; Chef d'Orchestre à l'Opéra ;

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Un Concours international de musique, organisé sous le patronage de la Ville de Paris du Département de la Seine et du Gouvernement, aura lieu à Paris pendant les fêtes de la Pentecôte 1912 (26, 27 et 28 Mai).

26 MAI. — Concours des Sociétés Instrumentales à partir de 9 h. du matin.

27 MAI. — Concours des Sociétés Chorales à partir de 9 h. du matin.

28 MAI. — Auditions (Voir Art. 24).

ART. 2. — Ce Concours est ouvert :

Aux Sociétés Chorales d'hommes ;

Aux Harmonies ;

Aux Fanfares ;

Aux Sociétés Chorales de dames sans accompagnement ;

Aux Sociétés Chorales Mixtes sans accompagnement ;

Aux Sociétés Chorales Mixtes avec accompagnement ;

Aux Symphonies (Orchestres) ;

Aux Estudiantinas ;

Aux Sociétés de Trompettes ;

Aux Sociétés de Trompes de Chasse ;

Aux Sociétés de Tambours et Clairons.

A ce Concours, participeront également les enfants des Ecoles de Paris et du Département de la Seine.

ART. 3. — Les Sociétés de Paris et du Département de la Seine ne prendront pas part aux épreuves internationales elles concourront entre elles. Le classement prévu à l'Article 4 ci-après leur sera applicable, ainsi que les dispositions qui complètent cet article. Elles seront également astreintes au paiement du Droit d'inscription qui fait l'objet de l'Art. 5.

CLASSEMENT

ART. 4. — Le classement des Sociétés est établi comme il suit :

Chorales d'Hommes, Harmonies, Fanfares :	
Division d'Excellence (dite d'Honneur en Belgique)	Section unique
Division Supérieure dite d'Excellence	Section unique
1 ^{re} Division	1 ^{re} Section
—	2 ^e Section
2 ^e Division	1 ^{re} Section
—	2 ^e Section
3 ^e Division	1 ^{re} Section
—	2 ^e Section
—	3 ^e Section

Sociétés Chorales de Femmes sans accompagnement

Division d'Excellence	Section unique
Division Supérieure	do
1 ^{re} Division	do

Sociétés Chorales Mixtes sans Accompagnement et Sociétés Chorales Mixtes avec Accompagnement

Division d'Excellence	Section unique
Division Supérieure	do

Symphonies, Estudiantinas, Sociétés de Trompettes, de Trompes de Chasse et de Tambours et Clairons

Division d'Excellence	Section unique
Division Supérieure	do

Les Sociétés qui désirent participer à ces fêtes musicales devront se faire inscrire dans les divisions et sections correspondant au classement du dernier concours auquel elles ont pris part.

Si les Sociétés inscrites dans une même division ou section sont trop nombreuses pour être entendues par un seul Jury, il sera formé plusieurs groupes ayant chacun leurs prix.

Les Sociétés fondées postérieurement au 1^{er} Janvier 1911 ne seront pas admises à prendre part au Concours.

ART. 5. — Les Sociétés paieront un droit d'inscription de :

30 fr.	pour les Sociétés en Division d'Excellence
25 fr.	— — — — — Supérieure
20 fr.	— — — — — 1 ^{re} Division
15 fr.	— — — — — 2 ^e Division
10 fr.	— — — — — 3 ^e Division

Ce droit ne sera remboursé qu'aux Sociétés qui prendront part effectivement au Concours.

ÉPREUVES

ART. 6. — Les épreuves consisteront en un Concours d'exécution et un Concours de lecture à vue.

CONCOURS D'EXÉCUTION

ART. 7. — A ce Concours les Sociétés exécuteront obligatoirement :

- 1^o Un morceau imposé qui leur sera adressé trois mois à l'avance ;
- 2^o Un morceau de leur choix ne leur ayant pas valu un premier prix depuis trois ans et dont l'exécution ne devra pas durer plus de 25 minutes.

Les Sociétés chorales étrangères pourront employer leur langue pour interpréter le morceau imposé, comme pour le morceau de leur choix.

Chaque Société devra envoyer au Commissariat général, un mois avant le Concours, 3 exemplaires de la partie conductrice (ou partition) du morceau de choix.

CONCOURS DE LECTURE A VUE

ART. 8. — Cette épreuve aura lieu à huis clos. Elle sera obligatoire pour les Sociétés françaises (mais limitée aux Sociétés Chorales d'hommes, Harmonies, Fanfares, Chorales de femmes sans accompagnement, Chorales mixtes sans accompagnement et Chorales mixtes avec accompagnement).

Les morceaux à lire seront choisis et d'une difficulté proportionnée au classement des Sociétés. Les parties de trombone, basse et contre-basse seront écrites en clé de fa et clé de sol.

Les Sociétés chorales des divisions d'Excellence, Supérieure et Inférieure auront à lire un solfège à 4 voix; les autres un solfège à 2 voix.

ART. 9. — Le même Directeur ne pourra, soit en lecture à vue, soit en exécution, diriger deux Sociétés de même classement.

ART. 10. — Cinq minutes seront accordées à chaque Directeur pour examiner le morceau à lire.

ART. 11. — Les Sociétés instrumentales appelées à prendre part à la lecture à vue devront fournir un état exact des parties qui leur sont nécessaires par nature d'instruments et avec indications des clés.

ÉCOLES

ART. 12. — Des auditions et des Concours spéciaux auront lieu pour les Ecoles de la Ville de Paris, les Ecoles du Département de la Seine et les Sociétés chorales d'enfants des pays étrangers qui voudront y prendre part.

Les Concours comprendront une épreuve de lecture à vue et une épreuve d'exécution.
Il ne sera accordé aucun prix en espèces.

RÉCOMPENSES

ART. 13. — Les Prix du Concours d'exécution consisteront en primes en espèces, suivant le tableau annexé au présent règlement.

Les prix de lecture à vue consisteront en primes en espèces (voir tableau annexé) ou couronnes, palmes et médailles.

Des prix de direction pourront être accordés par le Jury; ils consisteront en médailles ou objets d'art.

ART. 14. — A la demande d'un certain nombre de Sociétés, il sera institué un tournoi, ne donnant lieu ni à

classement, ni à primes en espèces, auquel pourront se faire inscrire les Sociétés de Musique d'Etat et Municipales, ou les Sociétés Chorales et Instrumentales qui, classées en Division d'Excellence ou Supérieure, exprimeraient le désir. Ces Sociétés donneront une audition qui sera réglée ultérieurement par le programme. Elles recevront des médailles ou objets d'art.

ART. 15. — Le Jury pourra, à l'unanimité seulement, décerner des prix ex-æquo.

Dans le cas de deux premiers prix ex-æquo, la prime du second prix serait ajoutée à celle du premier prix, et la somme totale serait partagée par moitié entre les deux Sociétés désignées.

Il n'y aurait plus de 2^e prix.
Dans le cas de deux seconds prix ex-æquo, la prime du troisième prix serait ajoutée à celle du second prix et la somme totale serait partagée entre les deux Sociétés désignées; il n'y aurait plus alors de 3^e prix.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Adhésions

ART. 16. — Les Sociétés qui desiront prendre part au Concours doivent retourner la feuille d'adhésion et de renseignements, certifiée sincère par le Président et le Directeur, dont les signatures devront être légalisées par le Maire de la Commune, au Commissariat général avant le 1^{er} Février 1912, **terme de rigueur**. Le droit d'inscription sera payable en un mandat-poste adressé au Commissariat général, 9, rue Saint-Martin, Paris.

Tirage au Sort

ART. 17. — L'ordre dans lequel les Sociétés devront concourir et leur répartition en groupes, s'il y a lieu, seront établis par un tirage au sort qui aura lieu à l'Hôtel de-Ville, le Dimanche 18 Février 1912, à 2 heures.
Les Sociétés inscrites sont invitées à s'y faire représenter.

Commissaires

ART. 18. — Des Commissaires seront délégués auprès des Sociétés pour leur fournir tous les renseignements dont elles auront besoin.
Ces Commissaires recevront les Sociétés à leur arrivée et se tiendront à leur disposition pendant toute la durée du Concours.

Mesures d'Ordre

ART. 19. — Toute exécution chorale ou instrumentale est formellement interdite aux abords du lieu du Concours

Transports

ART. 20. — Des démarches ont été faites auprès des Compagnies de Chemins de fer qui accordent les avantages indiqués au tableau ci-annexé.

Désistements

ART. 21. — Toute Société qui, après son adhésion au Concours se trouverait dans l'impossibilité d'y assister, est priée de prévenir le Commissariat général avant le 1^{er} Mai, sinon elle sera responsable des engagements pris en son nom.

Jury Supérieur

ART. 22. — Un Jury supérieur est dès à présent constitué pour procéder au choix des morceaux à imposer, lesquels lui seront soumis par le Commissaire-général.
Sa composition est indiquée en tête du présent règlement.

Egalement sur la proposition du Commissaire général il formera les Jurys de chaque groupe. Il en désignera les Présidents et Secrétaires.

La liste générale du Jury sera adressée aux Sociétés, au moins un mois avant le Concours.

Le Jury supérieur sera juge des réclamations et des difficultés que rencontreront les Jurys de groupe.

Jury de Groupe

ART. 23. — Les Jurys de groupe constitués par le Jury supérieur, seront composés de personnalités musicales françaises et étrangères.

Les décisions du Jury seront affichées à la porte des lieux de Concours ; elle seront prises au scrutin secret et à la majorité absolue des voix. Si cette majorité n'est acquise à aucune Société au premier tour, il sera procédé à un scrutin de ballottage et le prix sera décerné à la majorité des voix, sous réserve du droit des Jurys de ne pas décerner de prix s'ils ne leur paraissent pas mérités.

Auditions Artistiques

ART. 24. — Seront tenues d'assister aux auditions artistiques qui seront organisées à l'occasion du Concours toutes les Sociétés récompensées que chaque Jury désignera spécialement.

Les conditions dans lesquelles auront lieu ces auditions seront fixées par le Comité d'organisation, dans le programme de ce Concours.

Défile

ART. 25. — Les Sociétés, avec leurs bannières et insignes, se réuniront au lieu qui leur sera indiqué dans le programme officiel des fêtes.

Le défile est obligatoire.

Programme

ART. 26. — Le programme détaillé du Concours, donnant les instructions, indiquant les heures de réunion, les locaux et emplacements choisis pour les épreuves, l'itinéraire du défile et leur numéro d'ordre, etc., sera adressé à chaque Société concurrente, huit jours avant le Concours.

Renseignements

ART. 27. — Toutes les demandes de renseignements et toute la correspondance relatives aux Sociétés devront être adressées au Commissariat général, 9, rue Saint-Martin, Paris.

CONCOURS INTERNATIONAL

CONCOURS D'EXÉCUTION

Primes en Espèces

CATÉGORIES	Division d'Excellence	Division Supérieure	1 ^{re} DIVISION		2 ^e DIVISION		3 ^e DIVISION						
			1 ^{re} Section	2 ^e Section	1 ^{re} Section	2 ^e Section	1 ^{re} Section	2 ^e Section	3 ^e Section				
Chorales - Hommes, Grand Prix 10.000 Francs (1)													
CHORALES	Hommes	} 1 ^{er} Prix	5.000	2.500	1.500	1.000	800	700	600	500	400		
			} 2 ^e Prix	3.000	1.800	1.200	800	600	500	400	300	200	
				} 3 ^e Prix	"	1.000	800	600	400	300	250	200	100
	Mixtes sans accompagnement	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	5.000	2.500								
				3.000	1.500								
Mixtes avec accompagnement	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	5.000	2.500									
			3.000	1.500									
de Femmes	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	3.000	1.500	800								
			2.000	1.000	500								
Harmonies, Grand Prix 10.000 Francs (1)													
HARMONIES	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	} 3 ^e Prix	5.000	2.500	1.500	1.000	800	700	600	500	400	
				3.000	1.800	1.200	800	600	500	400	300	200	
				"	1.000	800	600	400	300	250	200	100	
Fanfares, Grand Prix 10.000 Francs (1)													
FANFARES	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	} 3 ^e Prix	5.000	2.500	1.500	1.000	800	700	600	500	400	
				3.000	1.800	1.200	800	600	500	400	300	200	
				"	1.000	800	600	400	300	250	200	100	
ORCHESTRES SYMPHONIQUES	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	} 3 ^e Prix	1.500	1.000								
				1.000	500								
Estudiantinas	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	} 3 ^e Prix	4.000	600								
				600	400								
Trompettes	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	} 3 ^e Prix	500	300								
				400	200								
Trompes de chasse	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	} 3 ^e Prix	500	300								
				400	200								
Tambours, Clairons	} 1 ^{er} Prix	} 2 ^e Prix	} 3 ^e Prix	500	300								
				400	200								

(1) NOTA. — Les trois grands prix actuellement créés seront attribués, naturellement à la société qui aura obtenu le premier rang dans la Division. Toutefois, si le nombre des sociétés concurrentes dans cette division nécessitait la formation de plusieurs groupes, il serait attribué à chaque groupe un premier et un second prix, mais le grand prix de 10.000 francs restant unique serait décerné sur une épreuve supplémentaire réglée par le Jury entre les sociétés classées premières dans chaque groupe. — Il en serait de même si par suite de dons il était créé d'autres grands prix — Le montant des grands prix ne s'ajoutera jamais à celui d'un autre prix du concours d'exécution.

CONCOURS SPÉCIAL

des Sociétés de Paris et du Département de la Seine

CONCOURS D'EXÉCUTION

Primes en Espèces

CATÉGORIES	Division d'Excellence	Division Supérieure	1 ^e DIVISION		2 ^e DIVISION		3 ^e DIVISION					
			1 ^{re} Section	2 ^e Section	1 ^{re} Section	2 ^e Section	1 ^{re} Section	2 ^e Section	3 ^e Section			
CHORALES	Hommes	1 ^{er} Prix	2 000	800	600	500	400	300	250	200	150	
		2 ^e Prix	1 000	600	400	300	250	200	150	125	100	
	Mixtes sans accompagnement/	1 ^{er} Prix	1 000	500								
		2 ^e Prix	500	300								
	Mixtes avec accompagnement/	1 ^{er} Prix	1 000	500								
		2 ^e Prix	500	300								
de Femmes	1 ^{er} Prix	800	400									
	2 ^e Prix	400	200									
Harmonies	1 ^{er} Prix	2 000	1 000	600	500	400	300	250	200	150	100	
	2 ^e Prix	1 000	600	400	300	250	200	150	125	100		
Fanfares	1 ^{er} Prix	2 000	1 000	600	500	400	300	250	200	150	100	
	2 ^e Prix	1 000	600	400	300	250	200	150	125	100		
ORCHESTRES SYMPHONIQUES	1 ^{er} Prix	800	500									
	2 ^e Prix	500	300									
Estudiantinas	1 ^{er} Prix	400	300									
	2 ^e Prix	200	150									
Trompettes	1 ^{er} Prix	300	200									
	2 ^e Prix	200	100									
Trompes de Chasse	1 ^{er} Prix	300	200									
	2 ^e Prix	200	100									
Tambours, Clairons	1 ^{er} Prix	300	200									
	2 ^e Prix	200	100									

CONCOURS INTERNATIONAL

CONCOURS DE LECTURE A VUE

Primes en Espèces

CATÉGORIES	DIVISION EXCELLENCE	DIVISION SUPÉRIEURE	1 ^{re} DIVISION		2 ^e DIVISION		3 ^e DIVISION					
			1 ^{re} Section	2 ^e Section	1 ^{re} Section	2 ^e Section	1 ^{re} Section	2 ^e Section	3 ^e Section			
CHORALES	PREMIER PRIX UNIQUE	d'Hommes	800	600	500	300	250	200	150	100	75	
		Mixtes sans Accompagnement	800	600								
		Mixtes avec Accompagnement	800	600								
		de Femmes	600	400	300							
HARMONIES			800	600	500	300	250	200	150	100	75	
FANFARES			800	600	500	300	250	200	150	100	75	

NOTA — Les autres Prix consisteront en Couronnes, Palmes et Médailles.

CONCOURS SPÉCIAL

des Sociétés de Paris et du Département de la Seine

CONCOURS DE LECTURE A VUE

Primes en Espèces

CATÉGORIES	PREMIER PRIX UNIQUE	DIVISION EXCELLENCE		DIVISION SUPÉRIEURE		1 DIVISION		2 DIVISION		3 DIVISION		
		1	2	1	2	1	2	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e		
		Section	Section	Section	Section	Section	Section	Section	Section	Section		
CHORALES d'Hommes Mixtes sans Accompagnement . . . Mixtes avec Accompagnement . . . de Femmes	500	400	300	250	200	150	100	75	50			
	500	400										
	500	400	300	250	200	100	100	75	50			
HARMONIES	500	400	300	250	200	100	100	75	50			
FANFARES	500	400	300	250	200	150	100	75	50			

NOTA. — Les autres Prix consisteront en Couronnes, Palmes et Médailles.

Conditions et Réductions de Tarif pour chaque Compagnie de Chemins de Fer

NOMS DES COMPAGNIES	RÉDUCTIONS	DURÉE DE VALIDITÉ DES BILLETS	DÉLAIS POUR FORMULER LES DEMANDES	NOMBRE MINIMUM DE PERSONNES PAR SOCIÉTÉS	TRAINS UTILISABLES	BAGAGES	OBSERVATIONS
Nord	50 % sur plein tarif	5 jours	5 jours	10	Désignés par la Compagnie	30 Kilos maximum	Les Voyageurs n'ont droit à la franchise en dehors du matériel du Concours, que pour les objets personnels qu'ils peuvent transporter avec eux.
Orléans	50 % idem	8 jours	10 jours	10	d ^e	d ^e	
P. L. M.	66 % pour voyage en corps	3 jours	1 jour pour 40 pers. 3 jours pour 40 à 100 personnes	12	d ^e	d ^e	
	40 % pour retour individuel	plus 1 jour par chaque 100 kilom.	7 jours au-dessus de 100 personnes		d ^e	d ^e	
Etat	66 % sur plein tarif	8 jours	—	10	d ^e	d ^e	
Est	50 % idem	5 jours	5 jours	10	d ^e	d ^e	
Midi	50 % idem	5 jours	5 jours	5	d ^e	d ^e	

Ce Tableau ne pourra être modifié que dans des conditions plus avantageuses suivant le nombre des Sociétés qui voyagent sur chaque réseau.



VILLE DE PARIS
CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE 1912

Audition du lauréat du grand prix de la catégorie des Fanfares, du 1^{er} prix de la division d'excellence, et du 2^e prix de la division d'excellence des Fanfares de Paris et du département de la Seine.

4^e — GYMNASE VOLTAIRE (auditions payantes)

Audition du 1^{er} prix de la division d'excellence des Fanfares de Paris et du département de la Seine, et des lauréats de la division d'excellence des Fanfares, autres que les 1^{ers} prix.

9 h. 1/2 du soir (auditions publiques)

Grand concert choral et instrumental, place de l'Hôtel de Ville, auquel prendront part le choral mixte de Leeds et Sheffield, 350 exécutants, sous la direction du Dr Coward, avec accompagnement d'un orchestre de 80 exécutants, et un certain nombre de sociétés inscrites au Tournoi.

VILLE DE PARIS

CONCOURS INTERNATIONAL
DE MUSIQUE



Programme
des 26, 27, 28 Mai
1912



1. M. César Caire.
2. M. Marchand.
3. M. Arthur Labbé.
4. M. Brody.

5. M. Raphaël Falcou.
6. M. Henri Cailli.
7. M. d'Andigné.
8. M. Audouin.

9. M. Auguste Chapuis.
10. M. Antonin Chavanon.
11. M. Drouin.
12. M. Laurent.

13. M. André Grasse.
14. M. Laurent de Rille.
15. M. Alphonse Devaille.
16. M. André Gomp.

COMMISSION

d'organisation, de surveillance et de contrôle.

MM

- ALPH. DIAHILLE, membre et ancien président du conseil municipal de la Ville de Paris, *président* ;
 LAURENT DE RILLE, compositeur de musique, inspecteur général du chant du département de la Seine, *vice-président* ;
 AUGUSTE CHAPUIS, inspecteur principal du chant dans les écoles de la Ville de Paris, *vice-président* ;
 D'ANDIGNÉ, conseiller municipal ;
 BÉDOREZ, directeur de l'enseignement primaire à la préfecture de la Seine ;
 BRODY, représentant de la presse orphéonique ;
 CÉSAR CAIRE, président de la 4^e commission du conseil général de la Seine ;
 CAMILLE CHEVILLARD, directeur de concerts ;
 DROUIN, inspecteur du chant dans les écoles de la Ville de Paris ;
 RAPHAËL FALCOU, inspecteur en chef des beaux-arts de la Ville de Paris ;
 HENRI GAILLÉ, conseiller municipal ;
 ANDRÉ GENT, conseiller municipal ;
 ARTHUR LABBÉ, inspecteur des services administratifs et financiers de la Ville de Paris, *Trésorier* ;
 ROGER LAMBELIN, conseiller municipal ;
 MARCHAND, représentant de la presse orphéonique ;
 HENRI MARÉCHAL, compositeur, inspecteur des écoles de musiques des départements ;
 GABRIEL PARÈS, ancien chef de musique de la Garde républicaine ;
 GABRIEL PIERNÉ, directeur de concerts ;
 E. REBEILLARD, président de la commission d'enseignement et des beaux-arts du conseil municipal ;
 PAUL VIDAL, chef d'orchestre de l'Opéra ;
 CHARLES WIDOR, membre de l'Institut ;
 LAURENS, inspecteur des beaux-arts de la Ville de Paris, *secrétaire* ;
 AUDONNET, chef de cabinet du président du conseil général, *secrétaire adjoint* ;
 ROGER DUCASSE, inspecteur du chant dans les écoles de la Ville de Paris, *secrétaire adjoint* ;



Photo Henri Manuel, Henri Manuel, Pierre Petit.

ADMINISTRATION DU CONCOURS

MM

ALPH. GRELLI, compositeur de musique, commissaire général ;
 ANTONIN CHAYANON, secrétaire général ;
 GASTON COCHET, secrétaire adjoint.

COMITÉ D'HONNEUR

MM

MASSENET, membre de l'Institut ;
 CAMILLE SAINT-SAËNS, membre de l'Institut ;
 ÉMILE PALADILHE, membre de l'Institut ;
 THÉODORE DE BOIS, membre de l'Institut ;
 GABRIEL FAURÉ, membre de l'Institut ;
 CHARLES WIDOR, membre de l'Institut ;
 JAN BLOCKX, directeur du Conservatoire d'Anvers ;
 JEAN BOLZONI, directeur du Conservatoire de Turin ;
 GUSTAVE CHARPENTIER, compositeur ;
 CLAUDE DEBESSY, compositeur ;
 SIR EDWARD ELGAR, compositeur de musique, Angleterre ;
 CAMILLE ERLANGER, compositeur ;
 VINCENT D'INDY, compositeur, directeur de la Schola Cantorum ;
 CHARLES LECOCQ, compositeur ;
 XAVIER LEROUX, compositeur, professeur au Conservatoire ;
 ANDRÉ MESSENGER, compositeur, directeur de l'Opéra ;
 GIACOMO PUCCINI, compositeur ;
 EDG. TINEL, directeur du Conservatoire de Bruxelles.

DÉLÉGUÉS ÉTRANGERS

Alsace-Lorraine :

MM

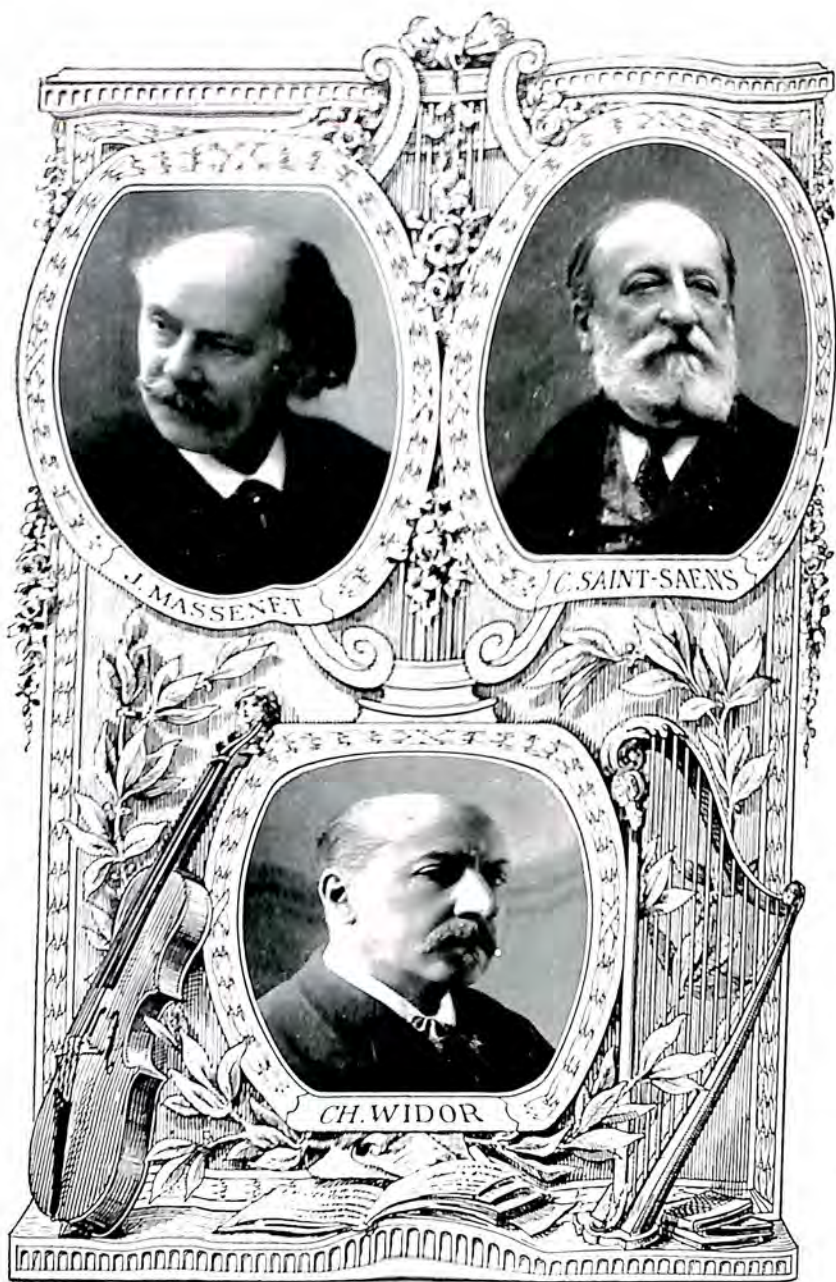
A. OBERDOERFFER, professeur de musique, Strasbourg ;
 PROSPER SUTTER, chef d'orchestre, Haguenau ;
 MARCEL JULY, presse orphéonique, Strasbourg.

Angleterre :

H. BONNAIRE, 20, High Holborn, Londres W. C.

Belgique :

N. DANEAU, directeur de l'Académie de musique, Tournai.



Photos Henri Mammel.

Grand-Duché de Luxembourg :

G. A. MÜLLER, directeur et compositeur de musique, Luxembourg.

Hollande :

HENRI VÖLLMAR, professeur au Conservatoire royal de La Haye.

Italie :

BOLZONI, directeur du Conservatoire de Turin.

Suisse :

A. JATON, président de l'Union instrumentale, Lausanne.

JURY SUPÉRIEUR

MM.

- CHARLES WIDOR, membre de l'Institut, *président* ;
 G. BALAY, chef de musique de la Garde républicaine ;
 AUG. CHAPUIS, compositeur, inspecteur principal du chant dans les écoles de Paris ;
 CAMILLE CHEVILLARD, professeur au Conservatoire, directeur de concerts ;
 DROUIN, inspecteur du chant dans les écoles de la Ville de Paris ;
 J. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, chef du bureau des théâtres au ministère des Beaux-Arts ;
 HENRI FÉVRIER, compositeur ;
 FRANQUIN, professeur au Conservatoire ;
 LOUIS GANNÉ, compositeur ;
 ANDRÉ GEDALGÉ, compositeur, professeur au Conservatoire ;
 EUG. D'HARCOURT, compositeur, chef d'orchestre ;
 LAURENT DE RILLÉ, compositeur, inspecteur général du chant du département de la Seine ;
 HENRI MARÉCHAL, compositeur, inspecteur des écoles de musique des départements ;
 GABRIEL PARÈS, ancien chef de musique de la Garde républicaine ;
 GABRIEL PIERNÉ, compositeur, directeur de concerts ;
 GEORGES SPORCK, compositeur ;
 DE LA TOMBELLE, compositeur ;
 DE VALOMBROSA, compositeur ;
 PAUL VIDAL, compositeur, chef d'orchestre de l'Opéra.

INSPECTEURS PRINCIPAUX DU CONCOURS

MM. DELAUNAY
CHARLES
LAURENS

INSPECTEURS DU CONCOURS

MM. BRIANCHON
MORLOT
CHEMIN
CHARLES
PIETRE
JOURDAN
FERREYROLLE

TOURNOI

Sociétés participantes

The Mortorgueil Juvenile (orchestre), Londres

Military Band of the City of Westminster, Angleterre.

Mandolinen-Orchester "Frucht", de Zürich (Suisse)

Les Disciples de Guéty de Liège (Belgique), 200 exécutants.

Le Choral mixte de Leeds et Sheffield (Angleterre), 300 exécutants.

M. MONVORSIN, directeur du journal *l'Orphéon*, a mis gracieusement son journal à la disposition de la Commission.

Concours n° 15

ÉCOLE DE FILLES, 13, RUE FAGON (13^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. OBERDORFFER, président ; BELLOT ; CARLIER, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. BOUVET.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : 600 —

PROGRAMME DU CONCOURS & DES FÊTES

Samedi 25 Mai

Ouverture par une retraite aux flambeaux.

Dimanche 26 Mai

Commencement des épreuves du Concours instrumental, 9 heures du matin

5 heures

GYMNASE HUYGHENS (audition payante)

Concert donné par la Fanfare "La Sirène".

8 h. 1/2 du soir

1^o — SALLE DU TROCADERO (auditions payantes)

Concours entre les lauréats des 1^{ers} prix des Harmonies pour l'obtention du grand prix de 10 000 francs, et audition artistique par ces mêmes sociétés.

2^o — SALLE DES HORTICULTEURS, RUE DE GRENELLE (auditions payantes)

Audition des lauréats des divisions d'excellence et supérieure des Symphonies et Estudiantinas.

3^o — GYMNASSE HUYGHENS (auditions payantes)

Audition du lauréat du grand prix de la catégorie des Fanfares, division d'excellence, et du 2^e prix de la division d'excellence des Fanfares de Paris et du département de la Seine.

4^o — GYMNASSE VOLTAIRE (auditions payantes)

Audition du 1^{er} prix de la division d'excellence des Fanfares de Paris et du département de la Seine, et des lauréats de la division d'excellence des Fanfares, autres que les 1^{ers} prix.

9 h. 1/2 du soir (auditions publiques)

Grand concert choral et instrumental, place de l'Hôtel de Ville, auquel prendront part le choral mixte de Leeds et Sheffield, 350 exécutants, sous la direction du D^r Coward, avec accompagnement d'un orchestre de 80 exécutants, et un certain nombre de sociétés inscrites au Tournoi.

Lundi 27 Mai

9 heures du matin

Commencement des épreuves du concours choral.

2 heures

Audition publique suivant le tableau ci-après :

1^{er} ARR. JARDIN DU PALAIS-ROYAL

Audition des lauréats de la division d'excellence des Harmonies, autres que les 1^{ers} prix.

2^e ARR. PLACE DE LA BOURSE

Audition des lauréats des Fanfares, 1^{re} division, 2^e section.

3^e ARR. SQUARE DU TEMPLE

Audition des lauréats de la 1^{re} division, 1^{re} section, et du 2^e groupe de la 2^e division, 1^{re} section des Fanfares.

3^e ARR. SQUARE DES ARTS-ET-MÉTIERS

Audition des lauréats du 1^{er} groupe de la 2^e division, 1^{re} section des Fanfares.

4^e ARR. PLACE DES VOSGES

Audition des lauréats des sociétés alsaciennes-lorraines, de la catégorie instrumentale.

5^e ARR. ARÈNES DE LUTÈCE

Audition des lauréats du 2^e groupe de la division supérieure des Harmonies.

6^e ARR. SQUARE DU BON MARCHÉ

Audition des lauréats de la 2^e division, 2^e section des Fanfares.

7^e et 8^e ARR. ESPLANADE DES INVALIDES

Audition des lauréats des deux premiers groupes de la 3^e division, 1^{re} section des Fanfares.

9^e ARR. SQUARE D'ANVERS

Audition des lauréats du 1^{er} groupe de la 3^e division, 2^e section des Fanfares, et du 2^e groupe de la 3^e division, 1^{re} section des Harmonies.

11^e ARR. SQUARE TROUSSEAU

Audition des lauréats du 3^e groupe de la 3^e division, 2^e section des Fanfares, du 1^{er} groupe de la 3^e division, 3^e section des mêmes, et de ceux de la 1^{re} division, 2^e section des Harmonies.

12^e ARR. PLACE DE LA NATION

Audition des lauréats de la division supérieure des Fanfares.

13^e ARR. PLACE D'ITALIE

Audition des lauréats du 1^{er} groupe de la 2^e division, 1^{re} section des Harmonies, et du 2^e groupe de la 3^e division, 3^e section des Fanfares.

14^e ARR. PARC MONTSOURIS

Audition des lauréats du 3^e groupe de la 3^e division, 3^e section des Fanfares et de la division d'excellence des Trompettes.

14^e ARR. SQUARE DE MONTROUGE

Auditions des lauréats du 2^e groupe de la 2^e division, 1^{re} section des Harmonies.

15^e ARR. PLACE DE VAUGIRARD

Audition des lauréats de la 2^e division, 2^e section des Harmonies, et du 4^e groupe de la 3^e section des Fanfares.

15^e ARR. CHAMP DE MARS

Audition des lauréats de la 1^{re} division, 1^{re} section des Harmonies.

15^e ARR. PLACE CAMBRONNE

Audition des lauréats du 3^e groupe de la 3^e division, 1^{re} section des Fanfares.

15^e Arr. PLACE DU COMMERCE

Audition des lauréats de la division supérieure des Trompettes.

16^e ARR. PLACE DE PASSY

Audition des lauréats du 1^{er} groupe de la 3^e division, 1^{re} section des Harmonies.

17^e ARR. PARC MONCEAU

Audition d'un groupe de sociétés inscrites au Tournoi.

17^e ARR. SQUARE DES ÉPINETTES

Audition des lauréats du 1^{er} groupe de la division supérieure des Harmonies.

17^e ARR. SQUARE DES BATIGNOLLES

Audition des lauréats du 5^e groupe de la 3^e division, 3^e section des Fanfares.

18^e ARR. SQUARE CARPEAUX

Audition des lauréats de la division supérieure des Tambours et Clairons.

18^e ARR. SQUARE HÉBERT

Audition des lauréats du 2^e groupe de la 3^e division, 2^e section des Fanfares.

musique

19^e ARR. **PARC DES BUTTES-CHAUMONT**

Audition des lauréats de la 3^e division, 2^e section des Harmonies et de la division supérieure des Trompes de chasse.

19^e ARR. **PLACE DE L'ARGONNE**

Audition des lauréats de la division d'excellence des Tambours et (la rons).

20^e ARR. **SQUARE TENON**

Audition des lauréats de la division d'excellence des Trompes de chasse.

Lundi 27 Mai

3 heures

JARDIN DES TUILERIES (auditions payantes)

AUDITIONS ARTISTIQUES PAR :

1^o "The Montorgueil Juvenile String" Orpheonist (orchestré), de Londres;

2^o The Military Band of the City of Westminster, de Londres;

3^o Mandolinen Orchestra "Fracca", de Zurich;

4^o Une musique militaire française;

5^o Un groupe d'enfants (écoles anglaises, autres que celles de Londres).

5 h. 1/2

RÉUNION DE TOUTES LES SOCIÉTÉS

Proclamation solennelle des grands prix, sous la présidence de M. le Président de la République, des membres du gouvernement et de la municipalité.

Exécution, par toutes les sociétés d'excellence réunies, des morceaux imposés au concours : 1^o Chorales hommes; 2^o Harmonies; 3^o Fanfares.

6 h. 1/2

Départ du défilé. Itinéraire : Jardin des Tuileries, place de la Concorde, rue de Rivoli, place de l'Hôtel-de-Ville, quai de l'Hôtel-de-Ville, place Lobeau, rue de Rivoli (à droite), rue Saint-Antoine, place de la Bastille, dislocation.

9 heures du soir

SALLE DU TROCADÉRO (auditions payantes)

Audition des sociétés chorales hommes, division d'excellence (lauréats du grand prix de 10 000 francs et des autres 1^{ers} prix).

SALLE WAGRAM (auditions payantes)

Audition des lauréats de la division d'excellence des chorales dames.

SALLE DES HORTICULTEURS, RUE DE GRENELLE
(auditions payantes)

Audition des lauréats des chorales mixtes, avec et sans accompagnement de la division d'excellence.

GYMNASÉ HUYGHENS (auditions payantes)

Audition des lauréats autres que les 1^{ers} prix des deux groupes de la division d'excellence des chorales hommes.

9 h. 1/2

GYMNASÉ VOLTAIRE (auditions payantes)

Audition des lauréats de la division supérieure des chorales hommes.

PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

Grand concert choral et instrumental par toutes les sociétés inscrites au Tournoi.

Mardi 28 Mai

9 heures du matin

THÉÂTRE DU CHATELET (auditions payantes)

Concours des enfants des écoles de la ville de Londres et des Ecoles communales de la ville de Paris (1000 exécutants).
Concours des enfants des écoles d'Angleterre, autres que celles de la ville de Londres, et de ceux du département de la Seine (1000 exécutants).

2 h. 1/2

THÉÂTRE DU CHATELET (auditions payantes)

Audition des lauréats des chorales mixtes avec et sans accompagnement des divisions supérieures.

2 h. 1/2

THÉÂTRE DE LA GAITÉ (auditions payantes)

Audition des lauréats des chorales de dames de la 1^{re} division, et des "Disciples de Grétry" du Tournoi.

2 h. 1/2

THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT (auditions payantes)

Audition des lauréats des 2^e et 3^e groupes de la division supérieure des chorales hommes.

*de musique
cheval 73*

2 h. 1/2

TROCADÉRO (auditions payantes)

Audition des lauréats autres que les 1^{ers} prix des deux groupes des chorales mixtes sans accompagnement, division d'excellence et de l'"Artistique" de Montmartre.

2 h. 1/2

SALLE DES HORTICULTEURS (auditions payantes)

Audition des lauréats de la 1^{re} division, 1^{re} section des chorales hommes.

2 h. 1/2

SALLE BULLIER (auditions payantes)

Audition des lauréats de la 1^{re} division, 2^e section des Orphéons hommes et de la 2^e division, 1^{re} section, 1^{er} groupe des mêmes.

3 heures

JARDIN DES TUILERIES (auditions payantes)

Audition des enfants des écoles d'Angleterre, de Paris et du département de la Seine, de l'Orphéon municipal, de la musique de la Garde républicaine, de musiques militaires anglaises, des lauréats des Orphéons hommes des 2^e et 3^e groupes de la 2^e division, 1^{re} section, des 1^{er} et 2^e groupes de la 2^e division, 2^e section, de la 3^e division, 1^{re} section, de la 3^e division, 2^e section, et de la 3^e division, 3^e section, soit 5000 exécutants.

8 heures du soir

TROCADÉRO (auditions payantes)

Chorale mixte de Leeds et Sheffield, 350 exécutants, avec accompagnement d'orgue, sous la direction du Dr Coward.

Concours n° 1

GYMNASE HUYGHENS, RUE HUYGHENS (14^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION D'EXCELLENCE

Grand Prix de 10 000 francs, du Président de la République

GRUPE A

Jury : MM. C. SAINT-SAENS, président ; SIR EDWARD ELGAR, LE BORNE, H. FÉVRIER, R. PECH ; CH. LEVATÉ ; DE LA TOMBELLE, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. MARCHAL.

1^{er} Prix : 5 000 francs.

2^e Prix : 3 000 —

MORCEAU IMPOSÉ de CAMILLE SAINT-SAENS.

Aux Aviateurs.....

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Avenir Narbonnais. Le Sommeil de la Gaule.	Narbonne (Aude). Maréchal.	175	M. Nussy-Verdié Marcellin.
2	Union Chorale. Le Festin. L. de Rillé.	Salon (B.-du-R.).	110	M. Reynier.
3	Sainte-Cécile. Les Voix de la Nature.	Angers (Maine-et-Loire). Th. Dubois.	90	C. Fichet.
4	London Welsh Male Choir. The Phanton Host.	Londres (Angleterre). Fred Hagar.	120	M. Cannon Morgan.
5	Stourb. Inst. Male Voice Choir. The Reveille (Le Réveil).	Stourbridge (Angleterre). Edward Elgar.	60	Harry Woodall
6	Swansea District Male Choir The Reveille (Le Réveil).	Swansea. Edward Elgar.	120	Llewellyn R. Bowen.

Concours n° 2

GYMNASE JAPY, BOUL. VOLTAIRE (11^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION D'EXCELLENCE

GROUPE B

Jury : MM. PIERNÉ, président; TOURNEMIRE, X. LEROUX,
H. BÜSSER, DELMAS, de l'Opéra, MOULLÉLAT,
DARCIEUX, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. DUGLAS.

1^{er} Prix : 5 000 francs.

2^e Prix : 3 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Aux Aviateurs..... de CAMILLE SAINT-SAËNS.

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Instit. Chant. de Prague. Chansons des Marins.	Prague (Autriche). B. Smetana.	50	F. Spilka.
2	Choral Nadaud. La Chanson des Vagues.	Roubaix (Nord). Riga.	230	J. Duysburg.
3	Lyre Havraise. Carnaval de Rome.	Le Havre (Seine-Inf.) A. Thomas.	180	Belloncle.
4	Orphéonistes St-Quentinois. Feasting I watch.	Saint-Quentin (Aisne). E. Elgar.	110	J.-C. Clarke.
5	Southport Vocal Union. The Shadow of Death. The Long Day closes.	Southport (Angleterre). Max Bruch. A. Sullivan.	60	

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 2 000 francs.

2^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Aux Aviateurs..... de CAMILLE SAINT-SAËNS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Les Enfants de Paris. La Forêt.	Paris. Th. Dubois.	90	Walter.
2	Cercle Choral Parisien. Les Villes mortes.	Paris. H. Maréchal.	91	Durand.

Concours n° 3

GALERIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES,
55, RUE DE PONTHEIU (8^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Femmes)

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. THÉODORE DUBOIS, président; ARTHUR FAGGE,
PALADILHE, CAZENEUVE; DEVAUX, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LIROT.

1^{er} Prix : 3 000 francs.

2^e Prix : 2 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Exilées..... de LAURENT DE RILLÉ.

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	The Irish Ladies Choir. 1 Oft in the Stilly Night. 2 Savourneen Dheelish.	Dublin (Irlande). T.-R.-S. Joy. T.-R.-S. Joy.	30	Margaret Nicholls.
2	Farmer Rd : Girls Choir Leyton. Fly Singing Bird. Sunbeams.	Leyton (Angleterre). E. Elgar. Landon Ronald.	40	Clifford Higgin.
3	Blackpool Orpheus Glee Society. Snow. Rest thee on this mossy pillow.	Blackpool (Angleterre). E. Elgar. H. Smart.	40	H. Whittaker.
4	Manchester Vocal. On Himalay. Cold Winter, villain that thou art.	Manchester (Angleterre). Granville Bantock. Cl. Debussy.	40	Miss M. Layton.
5	Mrs Mary Laytons Ladies Choir. The Nightingale. Ave Maria.	Londres (Angleterre). Th. Weelkes. F. Machtetta.	40	Mrs E. Hitchon.
6	Padiham Ladies Choir. The Spinning Chorus.	Padiham (Angleterre). Richard Wagner.	60	J. Albert Jones.
7	Gitana Ladies Choir. The Indian Bride.	Birkenhead (Angleterre). Perçy E. Fletcher.		

Concours n° 4

SALLE WAGRAM, AVENUE DE WAGRAM (17^e Arr.)
Catégorie des Chorales mixtes sans accompagnement
 DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. AUG. CHAPUIS, président ; GRESSE, de l'Opéra,
 D^r COWARD, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT ; TOR-
 CHET, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LEMOINE.

1^{er} Prix : 5 000 francs. — 2^e Prix : 3 000 francs.
 3^e Prix : 1 500 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Les Deux Ménétriers..... de AUGUSTE CHAPUIS.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	The Smallwood Choir.	Smallwood Metcalfe	Londres (Angleterre).	126 W. Smallwood Metcalfe Esq.
2	Manchester Vocal Society.	Manchester (Angleterre).	60 H. Whittaker.	
3	La Lyre.	Douai (Nord).	200 P. Allouchery.	
4	Melton Mowbray Choral Society.	Melton (Angleterre).	45 W. Warner.	
5	Halifax Madrigal Society.	Halifax (Angleterre).	90 H. Shepley.	
6	Glasgow Choral Union.	Glasgow (Angleterre).	191 H. Verbrugghen.	
7	A Capella Gantois.	Gand (Belgique).	35 E. Hullebroeck.	

Concours spécial

Catégorie des Chorales mixtes sans accompagnement
 1^{er} Prix : 1 000 francs. — 2^e Prix : 500 francs.
 MORCEAU IMPOSÉ

Les Deux Ménétriers..... de AUGUSTE CHAPUIS.
 SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX
 1 Les Enfants de Lutèce. Paris.
 La Bataille de Marignan. Jennequin.
 80 Gémont.

Concours n° 5

SALLE GAVEAU, 45, RUE DE LA BOËTIE (8^e Arr.)
Catégorie des Chorales mixtes avec accompagnement
 DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. SPORCK, président ; DANEAU, Mme LITVINNE
 CASADESSUS ; DROUIN, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. PARIS.

1^{er} Prix : 5 000 francs. — 2^e Prix : 3 000 francs

MORCEAU IMPOSÉ

Hulda (Chœur des Matelots)..... de CÉSAR FRANCK.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	The Edward Mason Choir.	Londres (Angleterre).	100 Edw. Mason.	
2	Union Chorale.	Gosselies (Belgique).	108 Florent Laurent	

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : Voir ci-dessus.
 1^{er} Prix : 2 500 francs. — 2^e Prix : 1 500 francs

MORCEAU IMPOSÉ

La Chanson du Charbonnier..... de AUGUSTE CHAPUIS.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	St. James Glee Party.	Londres (Angleterre).	30 J.-S. Marshall.	
2	Newport United Choir.	Newport (Angleterre).	120 M. J. Stephens.	

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
 1^{er} Prix : 1 000 francs. — 2^e Prix : 500 francs
 MORCEAU IMPOSÉ

Hulda (Chœur des Matelots)..... de CÉSAR FRANCK.
 SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX
 1 Galin-Paris-Chevé. Paris.
 La Damnation de Faust. Berlioz.
 60 Marcilly.

Concours n° 6

SALLE PLEYEL, 22, RUE ROCHECHOUART (9^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Femmes)

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : MM. ROUGNON, président ; KLEIN, Mme MINNIE TRACEY,
Mme SUREAU-BELLET ; M. HAECK, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. BRENDER.

1^{er} Prix : 1 500 francs.

2^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Beautions Morn..... de EDWARD GERMAN.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Birmingham Ladies Choir.	Birmingham (Angleterre)	20	
	<i>The Pixies</i> , S. Coleridge Taylor.			
	<i>Gentle Spring</i> , Joseph Hollwook.			
2	Miss F. Etlinger Ladies Choir.	Londres (Angleterre.)	16	F. Etlinger.
	<i>Le Marchand de Sable</i> , Gustave Ferrari.			
	<i>The Lord is my Shepherd</i> , Franz Schubert.			
3	Newport Ladies Choir.	Newport (Angleterre).	60	J. Stephens.
	<i>To Primroses</i> , Henry Hiles.			
4	Triphena Ladies Choir.	Penrith (Angleterre).	30	Miss Thomson.
	<i>Sound Sleep</i> , R. Vaughan Williams.			
	<i>Urchins and Elves</i> , E. Walker.			
	<i>The Spanish Gipsy Girl</i> , E. Lassen.			
5	Liverpool Village Choir.	Liverpool (Angleterre).	50	R.-T. Edwards
	<i>The Snow</i> , E. Elgar.			
	<i>Comrades Song of hope</i> , A. Adam.			
6	Bangor Ladies Choir.	Bangor (Angleterre).	35	Th. Thomas.
	<i>The Gipsis laughing Chorus</i> , Stephen Glover.			

Concours n° 7

SALLE BULLIER, BOUL. SAINT-MICHEL (5^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION SUPÉRIEURE
GROUPE A

Jury : MM. P. GAILHARD, président ; Dr MAG NAUGHT, GANAYE,
F. RUHMANN ; CARETTE, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. SANTI.

1^{er} Prix : 2 500 francs.

2^e Prix : 1 800 —

3^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Cavaliers de la Nuit..... de LAURENT DE RILLÉ.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Les Enfants de Provence.	Aix (Bouches-du-Rhône)	52	A. Laugier.
	<i>Scènes Tartares</i> , L. de Rillé.			
2	Wavertree Imp. Glee Union.	Liverpool (Angleterre).	140	E. Stevens.
		Gand (Belgique).		
3	Les Ouvriers Réunis.	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	108	L. Bordérés
	<i>Foi</i> , Th. Radoux.			
4	Lyre Tarbéenne.	Morley (Angleterre).	50	Sam Smith.
	<i>Brunchaut</i> , J. Hansen.			
5	Morley Vocal Union.	Morley (Angleterre).	172	A. Harnould.
	<i>I wish to tune my quivering lyre</i> , S.-S. Wesley.			
	<i>(Je veux faire résonner ma lyre frissonnante.)</i>			
		La Bouverie (Belgique).		
6	Union Chorale.	Hastlepool (Angleterre).	50	A. Smith B.A.
	<i>Germinal</i> , Riga.			
7	Excelsior Male Voice Choir.	Hastlepool (Angleterre).		
	<i>After many a dusty mile</i> , E. Elgar.			
	<i>The Beleaguered</i> , A. Sullivan.			

Concours n° 8

SALLE DES FÊTES DU "JOURNAL",
100, RUE DE RICHELIEU (2^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION SUPÉRIEURE
GROUPE B

Jury : MM. GUSTAVE CHARPENTIER, président ; LUZZATTI,
G. PAULIN, BROCHE ; GRUYER, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. FAGAULT.

1^{er} Prix : 2 500 francs.
2^e Prix : 1 800 —
3^e Prix : 1 000

MORCEAU IMPOSÉ

Les Cavaliers de la Nuit..... de LAURENT DE RILLÉ.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Choral " Les 30 "	Lille (Nord).	45	Camille Stien.
	La Chanson des Vagues. Riga.			
2	Chorale Gaetano Donizetti.	Milan (Italie).	50	C. Mattioli.
	I cavati per la patria. Fred Hegar.			
3	York Male Voice Choir.	York (Angleterre).	40	H.S. Wilkinson.
	I wish to tune my quivering lyre. S.-S. Wesley. (Je désire faire vibrer ma frissonnante lyre.)			
4	The Wren Male Choir.	Camberwell, Londres.	50	J.-C. French.
	Give a Rouse. Granville Buntock. O Peaceful Night! Ed. German.			
5	Orphéon de Tours.	Tours (Indre-et-Loire).	75	M. Sartel.
	Joyeux Matin. Laurent de Rillé.			
6	Orphéon des Mines de Dourges	Hénin-Liétard (P.-de-C.)	96	Flor. Mort.
	La Chanson des Vagues. Riga.			

Concours n° 9

SALLE DES AGRICULTEURS, 8, RUE D'ATHÈNES
(9^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION SUPÉRIEURE
GROUPE C

Jury : MM. LAURENT DE RILLÉ, président ; DAVID DE ANTA,
ALBERS, PIFFARRETTI ; R. DOIRE, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. JACQUEMIN.

1^{er} Prix : 2 500 francs.
2^e Prix : 1 800 —
3^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Cavaliers de la Nuit..... de LAURENT DE RILLÉ.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Habergham Glee Union.	Burnley (Angleterre).	80	J. Fernandez.
	The Reveille (Le Réveil). Edward Elgar.			
2	Orphéon Asturiano.	Gijon (Espagne).	120	L. Laurent.
	Le Festin. Laurent de Rillé.			
3	Union Chorale Carolorég.	Charleroi (Belgique).	41	H. Jeanjacques.
	La Chanson des Vagues. Riga.			
4	Les Enfants d'Aiguesmortes.	Aiguesmortes (Gard).	73	L. Lefebvre.
	L'Orgie romaine. Laurent de Rillé.			
5	Chorale des Amis Réunis.	Saint-Etienne (Loire).	50	Gino.
	La Grande Route. F.-A. Gevaert.			
6	Chorale Vincenzo Bellini.	Ferrare (Italie).		
	Coro a Fresco baldi di Veneziani. Vittore.			

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 800 francs.
2^e Prix : 600 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Cavaliers de la Nuit..... de LAURENT DE RILLÉ.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

1	Choral de Pantin.	Pantin (Seine).	63	Carion.
	Chants lyriques de Saül. Gevaert.			
2	La Cigale de Paris.	Paris.	105	Verrier.
	Nos Compagnes. M. Maréchal.			

Concours n° 10

SALLE DES HORTICULTEURS,
84, RUE DE GRENELLE (7^e Arr.)

Catégorie des Chorales mixtes sans accompagnement

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : MM. F. SCHMITT, président ; Mme LISE D'AJAC, ANDRÉ GAILHARD, WOLFF ; MAXIME THOMAS, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. DAMVILLE.

1^{er} Prix : 2 500 francs.

2^e Prix : 1 500 —

3^e Prix : 800 —

Le Furet..... MORCEAU IMPOSÉ de M. DE LA TOMBELLE.

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	La Neustrie. Le Guet. Glatinel. Rôdeurs de la Nuit.	Caen (Calvados).	90 A.	Bourdon.
2	Barnoldswick Choir. The Tyger.	Barnoldswick (Angl.)	68	Frederick Lord.
3	Ealing Philhar. Society. Hymn to Music. Dudley-Buck. You stole my love.	Ealing (Angleterre).	100	E.-V. Williams.
4	The Birmingham Madrigal Mélodies anglaises.	Birmingham (Anglet.).	36	Cuthbert Stanley.
5	The Ayr Burg a County Choir. Weary wind of the west. (Vent las de l'ouest.)	Ayr.	40	F. Ely.
6	Willesden District Choir. Sweet Honey sucking Bee. Go, song of mine! (Allez, ma chanson!)	Willesden (Angleterre).	50	J.-S. Waddell.
7	Chesterfield Dist. Mus. Union. Go, song of mine! You stole my love.	Chesterfields.	99	J.-F. Staton.
8	The Glasgow Orpheus Choir. By Babylon's Wave. Diaphena.	Glasgow (Angleterre).	100	H.-S. Robertson.
9	London Scottish Choir. Break! Break! Break!	Londres (Angleterre).	35	J.-B. Shaw.
10	The Bradford Old Choral. Hymn to Music.	Bradford (Angleterre).	80	E.-J. Pickles.

Concours n° 11

SALLE DES FÊTES DU "PETIT JOURNAL"
RUE CADET (9^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Femmes)

1^{re} DIVISION — SECTION UNIQUE

Jury : MM. J. MOUQUET, président ; G. ALARY ; MALET, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. REMICLI.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : 500 —

L'Alouette MORCEAU IMPOSÉ de J. MOUQUET.

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Institut artistique. Chœur des Messagers.	Clermont-Fer. (P.-de-D.)	50	Gemont.
2	Rotton Park Ladies Choral.	Birmingham (Angleterre)	45	D.-N. Hopkins.
3	Cecilia Female Voice Choir.	Londres (Angleterre).	50	M. Harvey Grace.
4	Chorale de Jeunes Filles. La Cigale et la Fourmi.	Saint-Quentin (Aisne).	41	E. Henning.

la musique

Concours n° 12

SALLE DES FÊTES DE VAUGIRARD,
154, RUE LECOURBE (15^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. KAYSER, président ; GIBERT ; HANSEN, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. F. SIBOUX.

1^{er} Prix : 1 500 francs.

2^e Prix : 1 200 —

3^e Prix : 800 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Deux Messages de H. MARÉCHAL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Shrewsbury Male Voice. The Crusaders (Les Croisés).	Shrewsbury (Angleterre).	40	W. J. Parry Jones.
2	Les Bardes du Nord. Espérance.	Lille (Nord).	75	Paul Fanyau
3	Union chorale. Le Coq gaulois.	Montluçon (Allier).	56	Sœtens.
4	Orphéon Vauclusien. Les Martyrs aux-Arènes ou Scènes Tartares.	Avignon (Vaucluse).	32	A. Chauvet. L. de Rillé.
5	Union Montagnarde. Les Hébreux captifs.	Lourdes (Htes-Pyrénées).	80	Lay.
6	Orphéon Chambérien. Les Eburons.	Chambéry (Savoie).	68	U. Pizzi.
7	Barclays Bank Musical. Yea cast me from heights of the mountains.	Londres (Angleterre).	45	J.-W. Lewis. Edw. Elgar.
8	Les Amis Réunis. Jacques Bonhomme.	Saint-Quentin (Aisne).	65	Amandio.

Concours n° 13

COLLÈGE CHAPTAL, BOUL. DES BATIGNOLLES
(8^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. H. MARÉCHAL, président ; E. WESLY ; VERDAL,
secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. LANDURIE.

1^{er} Prix : 1 500 francs.

2^e Prix : 1 200 —

3^e Prix : 800 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Deux Messages de H. MARÉCHAL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Cercle chor. la Renaissance Noble France.	Marzagues (B.-du-R.).	66	J.B.-Philip.
2	Écho du Roussillon. Les Villes mortes.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	66	S. Paraire.
3	La Malmédienne. Le Chant des Matelots.	Malmédy (Prusse Rhénane).	74	Alexis Delwaide.
4	Chorale des Chemins de fer du Midi. César.	Bordeaux (Gironde).	56	L. Dintrans.
5	Cercle des Seize. Chant des Matelots.	Charleroi (Belgique).	26	Félix Rayon.
6	Abertillery Male Voice. The Little Church (La King of worlds (Roi des	Abertillery (Angleterre). Petite Eglise). Mondes).	70	Th. Ford. Dard-Janin.

de musique
l 73 Pa

INSPECTEURS PRINCIPAUX DU CONCOURS

MM. DELMAS
CHARLES
TAUBENS

INSPECTEURS DU CONCOURS

MM. BRIANCHON
MOREAU
CHEMIN
CHARLES
PILLERÉ

Concours n° 14

ÉCOLE DES GARÇONS, 42, RUE DUSSOUBS (2^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

1^{re} DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. A. BRODY, président ; MAUGAL ; H. BRODY, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. CHASSAIGNE.

1^{er} Prix : 1 000 francs. 3^e Prix : 600 francs.
2^e Prix : 800 — 4^e Prix : 400 —

MORCEAU IMPOSÉ

L'Auberge de la Vie..... de M. DELMAS.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	La Wallonie de Bruxelles.	Bruxelles (Belgique).	65 L. Laurent.	
	Les Voix de la Nature.	Th. Dubois.		
2	Enfants de Wilhem.	Dieppe (Seine-Inférieure).	64 Bénéoni Ropert.	
	Le Navire.	Guy Ropartz.		
3	Cercle des Orphéonistes.	Amiens (Somme).	85 G. Legrand.	
	Nos Compagnes.	Maréchal.		
4	Société chorale.	Villeneuve-s-Lot. (L.-et-G.)	50 Gay.	
	Les Abeilles.	De la Tombelle.		
5	L'Indépendante.	Verdun (Meuse).	47 Winandy.	
	Sapins Géants.	L. Paillard.		
6	Société chorale "Lovely"	Dudlange (Luxembourg).	75 Alb. Schacht.	
	La Terre promise.	F. de la Tombelle.		
7	Union orphéonique.	Decazeville (Aveyron).	43 A. Sénizergues.	
	Le Dernier Jour de Pompéi.	Ritz.		
8	Harmonie chorale.	Mulhouse (Alsace).	70 Aug. Gehin.	
	La Caravane perdue.	Massenet.		
9	Chorale Edmond Schmit.	Fresnes (Nord).	90 G. Etcheberry.	
	La Grande Route.	Gevaert.		
10	Société chorale.	Le Cateau (Nord).	59 Laude.	
	Perdus en mer.	L. Féron.		

Concours spécial

1^{er} Prix : 500 francs. — 2^e Prix : 300 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

L'Auberge de la Vie..... de M. DELMAS.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

1	Union orphéonique du XV ^e .	Paris.	71 F.-R. Robert.
	Les Émigrants irlandais.	Gevaert.	
2	Chorale municipale.	Maisons-Alfort (Seine).	70 Perier.
	Les Éburons.	A. Tilman.	

Concours n° 15

ÉCOLE DE FILLES, 13, RUE FAGON (13^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. OBERDIERFFER, président ; BELLOT ; CARLIER, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. BOUVET.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : 600 —

3^e Prix : 400 —

MORCEAU IMPOSÉ

Hymne à la Jeunesse..... de J. MOUQUET.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Chorale Eintracht.	Bischoffheim (Alsace).	26 G. Weber.	
	Sur les Remparts.	Saintis.		
2	Les Enfants de la Brétouze.	Oyonnax (Ain).	60 L. Verdet.	
	Sérénade d'Hiver.	Camille Saint-Saëns.		
3	Les Enfants de l'Auvergne.	Clermont-Fer. (P.-de-D.)	64 Soulacroup.	
	Les Abeilles.	De la Tombelle.		
4	Les Enfants d'Eluza.	Eauze (Gers).	38 L. Dupuy.	
	Salve Regina.	L. de Rillé.		
5	Union Philharmonique.	Agen (Lot-et-Garonne).	38 Bru.	
	Les Abeilles.	De la Tombelle.		
6	Lyre Dijonnaise.	Dijon (Côte-d'Or).	44 J. Carel.	
	La Voix humaine.	Maréchal.		
7	Chorale Sainte-Cécile.	Sauve (Gard).	38 Mercoiret.	
	L'Invasion.	Saintis.		

— 29 —

11 Ouverture militaire. Germain. 45 Barrellier.
12 L'Accord Parfait. Sèvres (Seine-et-Oise). L. Delibes.
Cortège de Bacchus (Ballet de "Sylvia").

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

2^e DIVISION — 2^e SECTION 200 francs.

1^{er} Prix : 300 francs. — 2^e Prix : 200 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Ouverture favorite..... de H. FERNAND.

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Les Amis réunis du XVIII ^e .	Paris.	40 Laplace.	
	Lugdunum.	Allier.		
2	Harm. des Établis. B.R.C.	Paris.	40 Patapy.	
	Lugdunum.	Allier.		

Concours n° 16

ÉCOLE ELISA-LEMONNIER, 41, RUE DES BOULETS
(11^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. F. FOURDEAIN, président ; T. SALIGNAC ; J. JOUVIN, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. HAMON.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : 600 —

3^e Prix : 400 —

MORCEAU IMPOSÉ

Hymne à la Jeunesse..... de J. MOUQUET.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Avenir de Saint-Blaise. <i>L'Océan</i> . F. Mohring.	Neuchâtel (Suisse).	54 G.-L. Wolf.	
2	Orphéon de La Réole. <i>Le Navire</i> . Guy Ropartz.	La Réole (Gironde).	41 A. Coussirat.	
3	Harmonie chorale. <i>Les Hébreux captifs</i> . L. Paillard.	Strasbourg (Alsace).	69 Alb. Wantz.	
4	Sainte-Cécile. <i>Le Psaume de la Vie</i> . Dard-Janin.	Montauban (T.-et-G.)	55 L. Cazelles.	
5	Orphéon de Grasse. <i>Hymne à Jupiter</i> . Dard-Janin.	Grasse (Alpes-Maritimes).	40 G. Romans.	
6	Orphéon de Fontenay-le-Comté. <i>Une fête à l'Olympe</i> . Dard Janin.	Fontenay-le-Comté (Vendée)	55 P. Grouanne.	
7	Harmonie chorale. <i>Nuit d'Orient</i> . Alexandre Luigini.	Bourg-lès-Valence. (Drôme)	50 E. Rochette.	

Concours n° 17

ÉCOLE DE GARÇONS, 98, AV. DE LA RÉPUBLIQUE
(11^e Arr.)

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE C

Catégorie des Orphéons (Hommes)

Jury : MM. H. LUTZ, président ; HYARD ; CHILLEMONT, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. BARDY.

1^{er} Prix : 800 francs. — 2^e Prix : 600 francs

3^e Prix : 400 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Hymne à la Jeunesse..... de J. MOUQUET.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Les Enfants de Fleury. <i>La Touffe de Jasmin</i> . Paliard.	Fleury (Aube).	40 R. Jalabert.	
2	Chorale " La Fraternelle " Par la Brume. Barellier.	Fougères (Ille-et-V.)	48 Ch. Quinton.	
3	Chorale de Beaumont. <i>Le Chant des Forêts</i> . X...	Beaumont (Seine-et-Oise)	60 Carpentier.	
4	Lyre Amicale de Vauban. <i>Les Forains</i> . Maréchal.	Lille (Nord).	90 A. Carron.	
5	Lyre Vauverdoise. <i>Le Chant des Druides</i> . Saintis.	Vauvert (Gard).	30 Ch. Verdier.	
6	Union chorale. <i>Jacques Bonhomme</i> . H. Maréchal.	Romilly-s-Seine (Aube).	50 C. Fromont.	

Concours spécial

1^{er} Prix : 400 francs. — 2^e Prix : 250 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Hymne à la Jeunesse..... de J. MOUQUET.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	Chorale des P.T.T. <i>Joueurs de Vielle</i> . De la Tombelle.	Paris.	65 Turotte.
---	--	--------	-------------

Concours n° 18

ÉCOLE PROFESSIONNELLE, 12, RUE D'ABBEVILLE
(10^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 2^e SECTION
GROUPE A

Jury : MM. CH. PONS, président ; MARINGUE ; LEVASSEUR,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. DE FÉLIX.

1^{er} Prix : 700 francs. — 2^e Prix : 500 francs.

3^e Prix : 300 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Invocation de PALADILHE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Orphéon des Tramways. <i>Ménestrel et Chevalier.</i>	Bordeaux (Gironde).	66	Bertin.
2	Chorale Indépendante. <i>Le Dernier Jour de Pompéi.</i>	Lunel (Hérault).	30	Viviès.
3	Chorale "Cécilia". <i>Salut aux Vosges!</i>	Neudorf, Strasbourg.	32	Ch. Ober.
4	Les Chanteurs Cévenols. <i>La Cour des Miracles.</i> ou <i>Les Romanichels.</i>	Le Vigan (Gard).	32	Rouquier.
5	Les Ménestrels Voironnais. <i>La Libération des Esclaves.</i>	Voiron (Isère).	60	Bouclans.
6	Les Mélomanes Onnaingeois. <i>Les Forbans.</i>	Onnaing (Nord).	55	M. Ruer.
7	Orphéon de Soissons. <i>La Chanson des Galets.</i>	Soissons (Aisne).	78	E. Mortier.
8	Chorale Sainte-Cécile. <i>La Charrue.</i>	Le Puy (Haute-Loire).	63	L. Alibert.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
1^{er} Prix : 300 francs. — 2^e Prix : 200 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Invocation de PALADILHE.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	Orphéon de Romainville. <i>Le Grisou.</i>	Romainville (Seine).	40	F. Chaussez.
---	--	----------------------	----	--------------

Concours n° 19

ÉCOLE DE GARÇONS, 35, RUE MILTON (9^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 2^e SECTION
GROUPE B

Jury : MM. AYMÉ KUNC, président ; CHANOINE-DAVRANCHES ;
LAFFITTE, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. FINEL.

1^{er} Prix : 700 francs — 2^e Prix : 500 francs

3^e Prix : 300 francs

MORCEAU IMPOSÉ

Invocation de PALADILHE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
9	Société chorale. <i>César.</i>	Nérec (Lot-et-Garonne).	32	E. Dufour.
10	Choral Vannetais. <i>Vers le grand banc.</i>	Vannes (Morbihan).	42	J. Labbé.
11	La Fraternelle.	Valence d'Agen (T.-et-G.)	40	L. Vignes.
12	Union chorale. <i>Une fête au Louvre.</i>	Coye (Oise).	33	Bréhamet.
13	Lyre Ouvrière Bressane. <i>Ballade.</i>	Bourg (Ain).	58	Vietti.
14	Orphéon de Sèvres. <i>Nos Compagnes.</i>	Sèvres (Seine-et-Oise).	40	Jost.
15	Orphéon de Firminy. <i>Sous la Forêt.</i>	Firminy (Loire).	36	Sage.
16	Chorale de Salins. <i>Vercingétorix.</i>	Salins (Jura).	42	L. Martineau.

Concours n° 20

ÉCOLE DE FILLES, 88, RUE MONGE (5^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

Jury : MM. MELCHISSÉDEC, président ; LUIGINI ; H. WEYTS, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : VENTRESQUE.

1^{er} Prix : 600 francs. 3^e Prix : 250 francs.
2^e Prix : 400 — 4^e Prix : 175 —

MORCEAU IMPOSÉ

La Prière des Arzonnais de BOURGAULT-DUCOUDRAY.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Ad Artem.	Verviers (Belgique)	47	N. Fauconnier.
2	Orphéon Castelnaudarien.	Castelnaudary (Aude).	40	Ramon.
3	Les Enfants de Merville.	Merville (Hte-Garonne).	30	J. Duprat.
4	Avenir de Marengo.	Toulouse (Hte-Garonne).	51	Mercadier.
5	Chor. d'Établ. de l'Artillerie.	Bourges (Cher).	51	Lanoizelez.
6	Orphéon de Romans.	Romans (Drôme).	65	Jeanton.
7	Orphéon.	Ville-neuve-St-Georges.	37	Pelata.
8	Chorale de Sèvres.	Sèvres (Seine-et-Oise)	32	Pautut.
9	Enfants d'Orphée.	Cette (Hérault).	70	P. Gourmandin.
10	Union Fraternelle.	Figeac (Lot).	45	Dubernard.
11	Echo des Dômes.	Clermont-Ferrand (P.-de-D.)	50	L. Gémont.
12	Chorale de Layrac.	Layrac (Lot-et-Garonne).	33	A. Berge.

Concours spécial

1^{er} Prix : 250 francs. — 2^e Prix : 150 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

La Prière des Arzonnais de BOURGAULT-DUCOUDRAY.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

1	Chorale "La Dordogne"	Paris.	58	Bucken.
2	La Sérénade.	Brody.	38	A. Marcastel.
	Nuit d'Orient.	Luigini.		

Concours n° 21

ÉCOLE MATERNELLE, 52, RUE DE TURENNE
(3^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

3^e DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. BULLOGNE, président ; LAFONT ; BAYER, secrétaire ;
Commissaire désigné par l'Administration : M. PUISSANT.

1^{er} Prix : 500 francs. 3^e Prix : 200 francs.
2^e Prix : 300 — 4^e Prix : 150 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Reîtres de R. PECH.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Lyre Antiboise.	Antibes (Alpes-Maritimes).	30	D. Oustric.
2	Chorale de Bohain.	Bohain (Aisne).	45	E. Blanchard.
3	Société chorale.	Argentan (Orne).	25	Drapier.
4	Echo de Corton.	Aloze-Corton (Côte-d'Or).	22	J. Carel.
5	Union chorale.	Avesnes-s.-Hellepe (Nord).	66	G. Bailliez.
6	Société orphéonique.	Suèvres (Loir-et-Cher).	28	Alph. Boutet.
7	Les Chants d'Aspremont.	Peyrehorade (Landes).	66	G. Larrat.
8	Union orphéonique.	Montréal (Aude).	32	M. Caunes.
9	L'Avenir.	Châteaubriant (L.-Inf.).	38	Pastisson.
10	Cercle choral R. de Lassus.	Mons (Belgique).	75	Paul Thibaut.
11	Orphéon.	Essars-L.-Béth. (P.-de-C.)	40	G. Prévost.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
1^{er} Prix : 200 francs. — 2^e Prix : 125 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Les Reîtres de R. PECH.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	Chor. Anc. élév. r. de Poissy.	Paris.	40	Louvet.
	La Cour des Miracles.	Delibes.		

Concours n° 22

ÉCOLE DE FILLES, 22, RUE DE L'AVE-MARIA
(4^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

3^e DIVISION — 3^e SECTION

Jury : MM. P. VIDAL, président ; NERINI, RADIGUER, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : H. HEURTEBISE.

1^{er} Prix : 400 francs. 3^e Prix : 100 francs
2^e Prix : 200 — 4^e Prix : 75 —

MORCEAU IMPOSÉ

C'est toi..... de PAUL VIDAL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Echo de la Faucille. <i>Dans les Sillons.</i>	Gex (Ain)	30 J.	Bourrier.
2	L'Espérance. <i>La Terre.</i>	Thunéries (Nord).	32 A.	Dupin.
3	Chorale laïque. <i>Matinée printanière.</i>	Fougères (Ille-et-Vil.)	37 P.	Pichot.
4	Chorale Sainte-Baudile. <i>Les Paysans.</i>	Fabrigues (Hérault).	38 Fr.	Rouvier.
5	Orphéon de Reyniès. <i>Sur les Remparts.</i>	Reyniès (Tarn-et-Gar.)	33	Labail.
6	L'Avenir. <i>Les Derniers Jours de Pompéi.</i>	Saint-Thibery (Hérault).	56	Alban Hugol.
7	Chorale amicale. <i>Les Fileuses.</i>	Fleurs (Loire).	38 J.	Garaud.
8	La Chorale de Gif. <i>Gloire à la France!</i>	Gif (Seine-et-Oise).	35 V.	Degasse.
9	Union chorale. <i>Légende bretonne.</i>	Fère-en-Tardenois (Aisne)	35 A.	Lafrance.
10	Philharmonique. <i>Nuit d'Été.</i>	Montdidier (Somme).	28 Alp.	Braut.
11	L'Echo du Vallon. <i>Salut au Soleil!</i>	Seloncourt (Doubs).	27	Vermot-Desrosches.
12	Les Enfants du Vigneron. <i>Le Vin.</i>	Saint-Savin (Isère).	29	Guillermard.

Concours n° 23

GRANDE SALLE DU TROCADÉRO (16^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

DIVISION D'EXCELLENCE

Grand Prix de 10 000 francs du Conseil municipal

GROUPE A

Jury : MM. C. CHEVILLARD, président ; G. RIFF, CARETTE,
PH. GAUBERT, TRÉMISOT, C. BOURGEOIS ; GUILLE-
MONT, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. TSCHENN.

1^{er} Prix : 5 000 francs.

2^e Prix : 3 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Pêcheurs de Saint-Jean (Ouvverture) de CH.-M. WIDOR.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Stadtmusik Bern. <i>Sélection sur des ouvrages de E. Grieg.</i>	Berne (Suisse).	80	
2	Dewsbury and District. <i>La Grotte de Fingal (Ouvverture).</i>	Dewsbury (Angleterre).	40	E.-F. Shewlis.
3	Harmonie Chartraine. <i>N° 1 de la "Symphonie en ré mineur".</i>	Chartres (Eure-et-Loir).	94	Durrieu.
4	Harm. Mines de Courrières. <i>Ouvverture du "Vaisseau Fantôme".</i>	Billy-Montigny (P.-de-C.)	130	Dusotoit.
5	Harmonie du 1 ^{er} Canton. <i>N° 1 de la "Symphonie en ré mineur".</i>	Bordeaux (Gironde).	87	F. Duclos.
6	Harmonie des Usines. <i>Le Chasseur maudit.</i>	Belfort.	90	H.-V. Campo.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 2 000 francs.

2^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Pêcheurs de Saint-Jean (ouverture)..... de CH.-M. WIDOR.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	L'Artistique. <i>N° 1 de la "Symphonie en ré mineur".</i>	Paris.	96	Gaston Petit.
---	--	--------	----	---------------

Concours n° 24

SALLE GAVEAU, 45, RUE DE LA BOÉTIE (8^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

DIVISION D'EXCELLENCE

GROUPE B

Jury : MM. WIDOR, *président* ; WOLMAR, LINETTE, PARADIS, KARREN, EUG. D' HARCOURT ; MARICHELLE, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. PARIS.

1^{er} Prix : 5 000 francs.

2^e Prix : 3 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Pêcheurs de Saint-Jean (ouverture), de CH.-M. WIDOR.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc	Directeurs
1	Philharmonie Liégeoise.	Liège (Belgique).	90	Th. Cloos.
	<i>Ouverture de "Tannhäuser"</i> . R. Wagner.			
2	Harm. royale Néerland.	Tilburg (Hollande).	62	J.-H. Kessels.
	<i>Le Voyage en mer (ouverture)</i> . Mendelssohn.			
3	Lyre Narbonnaise.	Narbonne (Aude).	92	J. Corrouy.
	<i>Rhapsodie Norvégienne, Nos 1 et 2</i> . Lalo.			
4	Civica Societa Philharm.	Lugano (Suisse).	62	Enrico Dassetto.
	<i>Les Maîtres Chanteurs</i> . R. Wagner.			
5	Harm. Saint-Ferdinand.	Bordeaux (Gironde).	90	Ch. Meilhan.
	<i>Le Vaisseau Fantôme</i> . R. Wagner.			
6	Cercle Berlioz.	Lille (Nord).	124	J. Dupuis.
	<i>Variations et Fugue</i> . Beethoven.			

Concours n° 25

GALERIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES,
55, RUE DE PONTHEIU (8^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

DIVISION SUPÉRIEURE

GROUPE A

Jury : MM. PARÈS, *président* ; BERNN, ROCHE, LEFEBVRE ; VERDAL, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LIROT.

1^{er} Prix : 2 500 francs.

2^e Prix : 1 800 —

3^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Symphonie en ré mineur n°3..... de CÉSAR FRANCK.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie Royale.	Verviers (Belgique).	76	Lucien Sottrez.
	<i>Le Dernier Jour de la Terre</i> . H. Litoff.			
2	Harmonie municipale.	Tours (Indre-et-Loire).	90	Lannoy.
	<i>Ouverture de "Struensee"</i> . Meyerbeer.			
3	Harmonie municipale.	Mâcon (Saône-et-Loire).	72	Laurent.
	<i>Ouverture de "Phèdre"</i> . Massonet.			
4	Lyre de Montreux.	Montreux (Suisse).	75	Th. Hillaert.
	<i>Ouverture d' "Obéron"</i> . Weber.			
5	Harmonie Roannaise.	Roanne (Loire).	83	L. Masquelier.
	<i>Ouverture de "la Grotte de Fingal"</i> . Mendelssohn.			
6	Société Philharmonique.	Montluçon (Allier).	68	Lavest.
	<i>Ouverture de "Tannhäuser"</i> . Wagner.			

Concours n° 26

SALLE BULLIER, BOUL. SAINT-MICHEL (5^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

DIVISION SUPÉRIEURE

GROUPE B

Jury : MM. XAVIER LEROUX, *président* ; BALLERON aîné, J. GRANGER, LÉVÊQUE ; LEVASSEUR, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. SANTI.

1^{er} Prix : 2 500 francs.

2^e Prix : 1 800 —

3^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Symphonie en ré mineur n° 3 de CÉSAR FRANCK.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Lyre Ouveillanaise.	Ouveillan (Aude).	75 A.	Miailles.
	<i>Ouverture de "la Flûte enchantée". Mozart.</i>			
2	Musique municipale.	Bernay (Eure).	92 E.	Tréfouel.
	<i>Ouverture du "Carnaval romain". Berlioz.</i>			
3	Nieuwe Koninklijke.	Tilburg (Hollande).	55 A.-A.	Groot.
	<i>Ouverture de "Phèdre". J. Massenet.</i>			
4	Nouvelle Harm. Royale,	Roosendaal (Hollande).	55 A.	Somers.
	<i>Vlyt En Volharding. Scènes pittoresques (suite). J. Massenet.</i>			
5	Harmonie d'Ezy.	Ezy (Eure).	83 Ed.	Marie.
	<i>Les Erinnyes (divertissement). J. Massenet.</i>			
6	La Grande Harmonie.	Damprémy (Belgique).	94 H.	Hayet.
	<i>Les Erinnyes (entr'acte). J. Massenet.</i>			

Concours n° 27

SALLE WAGRAM, AVENUE DE WAGRAM (17^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

Jury : MM. NIVERD, *président* ; LUZZATTI ; RAUX, *secrétaire*.
Commissaire désigné par l'Administration : M. LEMOINE.

1^{er} Prix : 1 500 francs.

2^e Prix : 1 200 —

3^e Prix : 800 —

MORCEAU IMPOSÉ

Marche triomphale de L. NIVERD

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie du Commerce.	Arras (Pas-de-Calais).	83 Ch.	Hiver.
	<i>Ouverture du "Roi d'Ys". Lalo.</i>			
2	Harmonie Choletaise.	Cholet (Maine-et-Loire).	60 E.	Thaupio.
	<i>Ouverture de "Patrie". Bizet.</i>			
3	Banda musicale.	Villabartolomea (Italie).	57	Adolfo Accordi.
	<i>Ouverture de "Ray Blas". Mendelssohn.</i>			
4	Harmonie et Chorale.	Condé-sur-Noireau (Calvados).	71 G.	Guérard.
	<i>Première Symphonie. Camille Saint-Saëns.</i>			
5	Welsh Band Swansea.	Swansea (Angleterre).	35 Sam.	Hanney.
	<i>Ouverture de "Guillaume Tell". Rossini.</i>			
6	Philharm. dei Concoridi.	Casale Maritimo (Italie).	41 R.	Cianti.
	<i>La Muette de Portici. Auber.</i>			
7	Société de musique.	Dudelange (Luxembourg).	65 A.	Schacht.
	<i>Phèdre. J. Massenet.</i>			

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : 400 —

MORCEAU IMPOSÉ

Marche triomphale de L. NIVERD.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

1	Harmonie de Neuilly.	Neuilly-sur-Seine.	78 E.	Merlier.
	<i>Ouverture de "Guillaume Tell". Rossini.</i>			
2	Harmonie municipale.	Pantin (Seine).	92 Ch.	Maréchal.
	<i>Ouverture de "Phèdre". J. Massenet.</i>			

Concours n° 28

ÉCOLE DE GARÇONS, 8, RUE CH.-BAUDELAIRE
(12^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

1^{re} DIVISION — 2^e SECTION

Jury: MM. CHOMEL, président; PORTIER: C. BRUNEAU, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration: M. SÉGUIN.

- 1^{er} Prix: 1 000 francs.
2^e Prix: 800 —
3^e Prix: 600 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Lac des Aulnes nos 1 et 3 de H. MARÉCHAL

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Philharmonie de Bessan.	Bessan (Hérault).	58	Malafosse.
	<i>Phèdre (ouverture)</i> , Massenet.			
2	Harmonie municipale.	Le Cateau (Nord).	85	A. Chabert.
	<i>Scènes pittoresques</i> , Massenet.			
3	Harmonie d'Houplines.	Houplines (Nord).	70	J. Strauwen.
	<i>Ouverture du "Roi d'Ys"</i> , Lalo.			
4	Musique municipale.	Thann (Alsace).	58	A. Rübssamen.
	<i>Ouverture du "Retour au pays"</i> , Mendelssohn.			
5	Orphéon musical.	Mulhouse (Alsace).	71	A. End.
	<i>Phèdre (ouverture)</i> , Massenet.			
6	Philharmonica.	Castagnaro (Italie).	60	Fer. Cusinati.
	<i>Les Maîtres Chanteurs</i> , R. Wagner.			
7	Harmonie municipale.	Martigny-Ville (Suisse).	64	P. Mautref.
	<i>Phèdre (ouverture)</i> , Massenet.			
8	Musique municipale.	Buhl, près Guebwiller. (Als.)	44	J. Meyer.
	<i>Fabiana (ouverture)</i> , G. Weltge.			

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{re} DIVISION — 2^e SECTION

- 1^{er} Prix: 500 francs.
2^e Prix: 300 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Lac des Aulnes nos 1 et 3 de H. MARÉCHAL

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	Harmonie municipale.	Nogent-sur-Marne (Seine)	58	Midy.
	<i>Les Dieux en exil (ouverture)</i> , Bosch.			

Concours n° 29

ÉCOLE DE GARÇONS, 121, RUE DE PATAY (13^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury: MM. PAUL VIDAL, président; CH. PONS; OBERDORFFER, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration: M. BOUVET.

- 1^{er} Prix: 800 francs.
2^e Prix: 600 —
3^e Prix: 400 —

MORCEAU IMPOSÉ

Danses tanagréennes de PAUL VIDAL

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harm. de Kœnigshoffen.	Strasbourg (Alsace).	49	Alb. Hengé.
	<i>Marche aux Flambeaux N^o 1</i> , Meyerbeer.			
2	Lyre Gensacaise.	Gensac (Gironde).	63	Offroy.
	<i>Ouverture du "Freyschutz"</i> , Weber.			
3	Mus. l'Écho de Montréal.	Bédarrides (Vaucluse).	45	L. Sabatier.
	<i>Polonaise de Concert</i> , Paul Vidal.			
4	Philharmonique.	Saint-Vallier (Drôme).	55	Prunier.
	<i>Maritana (ouverture)</i> , Wallace.			
5	Società philharmonica.	Moncalieri (Italie).	51	F.-Cav. Tancredi.
	<i>La Force du Destin</i> , Verdi.			
6	La Jeune Rochellaise.	La Rochelle (Ch.-Inf.)	53	
	<i>Phèdre (ouverture)</i> , Massenet.			
7	L'Indépendante.	Carmaux (Tarn).	66	Routard.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

- 1^{er} Prix: 400 francs.
2^e Prix: 250 —

MORCEAU IMPOSÉ

Danses tanagréennes de PAUL VIDAL

MORCEAUX DE CHOIX

1	Harmonie du Panthéon.	Paris.	69	Séguélas.
	<i>Polonaise de Concert</i> , Parès.			
2	Harmonie de Billancourt.	Billancourt (Seine).	102	Evrard.
	<i>Lugdunum</i> , Allier.			

Concours n° 30

ÉCOLE RUE ÉMILE-DUBOIS (14^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION
GROUPE B

Jury : MM. J.-A. VIDAL, président ; G. CASTELAIN ; GARNES
SOS, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. GOÛTEUR.

1^{er} Prix : 800 francs.
2^e Prix : 600 —
3^e Prix : 400 —

MORCEAU IMPOSÉ

Danses lanagréennes de PAUL VIDAL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie Eintracht. <i>Les Dieux en exil (ouverture).</i>	Mulhouse (Alsace).	54 P. Breitwieser.	
2	Harmonie de La Guerche. <i>Au Pays lorrain (ouverture).</i>	La Guerche (Ille-et-Vilaine)	61 E. Chaumet.	
3	Harmonie de Meursault. <i>Ouverture de Concert.</i>	Meursault (Côte d'Or).	43 Müller.	
4	Harmonie Orphéus. <i>Une Fête champêtre (ouverture).</i>	Tilburg (Hollande).	50 J.-L. Kroes.	
5	Association artistique. <i>3^e Marche aux Flambeaux.</i>	Oran (Algérie).	61 N. Bellanger.	
6	Harmonie Kronenburg. <i>Marche du "Tannhäuser".</i>	Strasbourg (Alsace).	37 Otto Krümmel.	
7	Société musicale de St-Dyé. <i>2^e Marche aux Flambeaux.</i>	St. Dyé (Loir-et-Cher).	40 A. Hurtault.	

— 44 —

10 La Grande Route. Gevaert.
Société chorale. Le Cateau (Nord). 59 Laude.
Perdus en mer. L. Féron.

Concours spécial

1^{er} Prix : 500 francs. — 2^e Prix : 300 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

de M. DELMAS.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX	71 F.-R. Robert.
1 L'Auberge de la Vie.....	
1 Union orphéonique du XV ^e . Paris.	
2 Les Émigrants irlandais. Gevaert.	
2 Chorale municipale. Maisons-Alfort (Seine). 70 Perier.	
Les Éburons. A. Tilman.	

— 28 —

Concours n° 63

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 12, RUE TITON (11^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION D'EXCELLENCE

GROUPE B

Concours n° 31

ÉCOLE de GARÇONS, 4, PLACE du COMMERCE (15^eA.)

Catégorie des Harmonies

2^e DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. FOUQUET, président ; ALB. GUIGNARD ; HYARD,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. BOURRIOUX.

1^{er} Prix : 700 francs. 3^e Prix : 300 francs
2^e Prix : 500 — 4^e Prix : 200 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Réve (N° 2 le Clos Marie) de A. BRUNEAU.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie des Aciéries. <i>Ouverture d'harmonie.</i>	Mont-St-Martin (M.-&-M)	83 Nauvelaers.	
2	Harmonie Chaumontaise <i>Festival (ouverture).</i>	Chaumont (Hte-Marne).	51 Gachon.	
3	Union musicale. <i>Terpsichore (fantaisie, ballet).</i>	Lagny (Seine-et-Marne).	61 Herr.	
4	Harmonie de Bessières. <i>Egmont (ouverture).</i>	Bessières (Hte-Garonne).	52 L. Vignals.	
5	Harmonie l'Avenir. <i>Légende antique.</i>	Thezan-les-Béziers (Hér.)	44 C. Ain.	
6	Harmonie Fougeraise. <i>Ouverture des "Noces de Figaro".</i>	Fougères (Ille-et-Vilaine).	57 Roussel.	
7	La Lorraine. <i>Les Francs-Juges (ouverture).</i>	Hayange (Lorraine).	42 A. Lejeune.	
8	Harmonie municipale. <i>Egmont (ouverture).</i>	Beaufay (Sarthe).	39 A. Tuffier.	
9	Harmonie municipale. <i>Cortège fleuri.</i>	Differdange (Luxembourg).	63 B. Crochet.	
10	Lyre Bolbecaise. <i>Ouverture militaire.</i>	Bolbec (Seine-Inférieure).	50 C. Defrene.	
11	L'Accord Parfait. <i>Cortège de Bacchus (Ballet de "Syloia").</i>	Sèvres (Seine-et-Oise).	45 Barrellier.	

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 300 francs. — 2^e Prix : 200 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

de H. FERNAND.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX	40 Laplace.
Ouverture favorite.....	
1 Les Amis réunis du XVIII ^e . Paris.	
2 Harm. des Établis. B.R.C. Paris.	
Lugdunum. Allier.	
Lugdunum. Allier.	40 Patapy.

4

Concours n° 32

ÉCOLE DE GARÇONS, 23, RUE BOILEAU (16^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. L. GANNE, président ; A. DELHAYE ; HAECK, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. RÉGEY.

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : 400 —

3^e Prix : 250 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Saltimbanques..... de LOUIS GANNE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie municipale. <i>Hymnée Maryon.</i>	Aire-s.-la-Lys (P.-de-C.)	56	Hennion.
2	La Jeune Ardennaise. <i>Ariane.</i>	Les Htes-Rivières (Ard.)	45	L.-B. Earré.
3	Harmonie. <i>La Mort du Cid.</i>	St-Sauveur (Somme).	38	E. Gaudesfroy.
4	Harmonie. <i>Philine (ouverture).</i>	Montdidier (Somme).	45	Tresch Oswald.
5	Harmonie de Neudorf. <i>Ouverture symphonique.</i>	Strasbourg (Alsace).	35	E. Bauer.
6	La Fraternelle. <i>Fête aux Flambeaux.</i>	Escaudœuvres (Nord).	58	A. Ségard.
7	Société Philharmonique. <i>Genève (ouverture).</i>	St-Michel-en-Lherne.	43	P. Gouin.
8	Harmonie de Bourgoin. <i>Cortège de Ballet.</i>	Bourgoin (Isère).	61	J. Mazuir.
9	Ste-Cécile de Villedieu. <i>Concordia (ouverture).</i>	Villedieu-l.-Poëles (Manche)	48	Peyré.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

1^{er} Prix : 250 francs. — 2^e Prix : 150 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Féerie, Ballet..... de A. DELHAYE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

1	Harm. l'Orphel. des P.T.T. <i>Excelsior.</i>	Paris.	60	Leuliet.
2	Harm. commerciale et industrielle de la Goutte d'Or. <i>Marche symphonique.</i>	Paris. Villermin.	50	L. Fournier.

Concours n° 33

ÉCOLE DE GARÇONS, 8, RUE J.-F. LÉPINE (18^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. ROUCHAUD, président ; LETELLIER ; H. LAFFITTE, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. EYCHÈNE.

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : 400 —

3^e Prix : 250 —

MORCEAU IMPOSÉ

Les Saltimbanques..... de LOUIS GANNE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harm. Républicaine. <i>Glorieuse Étoile (ouverture).</i>	Villeneuve-l.-Béziers (H.).	35	Dé Joseph.
2	Union musicale. <i>Ouverture du "Bravo".</i>	Lesparre (Gironde).	42	Ch. Coquemer.
3	L'Indépendante. <i>Gyptis (ouverture).</i>	Brassac-l.-Mines (P.-de-D)	49	Grenouillet.
4	Harmonie Union. <i>Miss Mary (ouverture).</i>	Rosheim (Alsace).	30	L. Roos.
5	La Concorde. <i>Concordia (ouverture).</i>	D. Snœk.	55	E. Franck.
6	Société Philharmonique. <i>Ouverture du "Calife de Bagdad".</i>	Angleur (Belgique).	56	E. Mugot.
7	Harmonie municipale. <i>Circé.</i>	Fontenelle.	39	Thiry.
8	Harmonie municipale. <i>Lugdunum.</i>	Arceis-s-Aube (Aube).	56	Capdebosc.

de musique
reçu le 23

Concours n° 34

ÉCOLE DE GARÇONS,
27, RUE DU PRÉ-SAINT-GERVAIS (19^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

3^e DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. PISTER, président ; BOLDOT ; SIROS, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. LACHAUD.

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : 300 —

3^e Prix : 200 —

MORCEAUX IMPOSÉS

- A. La Veillée de l'Ange gardien de GABRIEL PIERNÉ
B. La Cidrerie (Ramuntcho).....

N ^o	SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX		Directeurs
	Sociétés	Villes	
1	Les Enfants de l'Avenir Noces d'Omphale (fantaisie).	St-Xandre (Charente-Inf.)	37 Ph. Bibarb.
2	Harmonie municipale. Ouverture de Concours.	Beaumont (S.-et-O.)	62 Depesseville.
3	Harmonie municipale. Fête alpestre.	Vatan (Indre).	35 V. Ecroy.
4	La Lyre Spinalienne. Glorieuse Étoile.	Champ-du-Pin (Vosges).	36 A. Géhin.
5	Concordia. Vasanta Serra.	Rombas (Alsace).	32 M. Becker.
6	Lyre de Cherbourg. Loin de ma Patrie (fantaisie).	Cherbourg (Manche).	33 Morel.
7	Harmonie municipale. La Veillée en Artois.	Sains-en-Amiénois (Som.)	33 Mercier.

Concours spécial n° 35

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
(même local, même jury)

1^{er} Prix : 200 francs.

2^e Prix : 125 —

- 1 Harmonie des fêtes de Paris. Paris.

SECTION SPÉCIALE

Prix unique : 200 francs

- 2 Harm. de l'École prim. sup. Marcigny-sur-Loire.
Ouverture de "la Poupée de Nuremberg". A. Adam.

50 Bourillon.

52 Legouët.

Concours n° 36

GYMNASE HUYGHENS, RUE HUYGHENS (14^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

DIVISION D'EXCELLENCE

Grand Prix de 10 000 francs du Conseil général

Jury : MM. G. BALAY, président ; H. BUSSER, CAZALIS
TURINE, N. BERENDT, F. CHAVATTE, ILES ; A. PETIT
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. MARCHAL.

1^{er} Prix : 5 000 francs.

2^e Prix : 3 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Ouverture caractéristique de BALAY.

N ^o	SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX		Directeurs
	Sociétés	Villes	
1	Société Mus. des Fondateurs. Ouverture des "Francs-Juges".	Port-Brillet (Mayenne). Berlioz.	104 J. Cossé.
2	Batley Old Band.	Batley (Angleterre).	24 A. Gray.
3	De Ware Vrienden. Ouverture des "Francs-Juges".	Anvers (Belgique). Luton (Angleterre).	26 W. Haliwell.
4	Luton Red Cross. Sélection sur des œuvres de Rossini.	Luton (Angleterre). par Owen.	123 A. Paimparé.
5	Les Chasseurs du Tilleul. Adagio et Allegro de la 2 ^e Symphonie.	Maubeuge (Nord). Beethoven.	30 Ch. Ward.
6	Spencers Steel Works. Sélection sur des œuvres de Weber.	Newburn (Angleterre). par Owen.	120 D. Vivegnes.
7	Société Royale de Seraing. Ouverture de "Maximilien Robespierre".	Seraing (Belgique). Litolf.	101 Fr. Van Dycik.
8	de Bræderband. Ouverture de "Benvenuto Cellini".	Anvers (Belgique). Berlioz.	

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 2 000 francs.

2^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Ouverture caractéristique de BALAY

N ^o	SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX		Directeurs
	Sociétés	Villes	
1	La Sirène. Ouverture des "Pêcheurs de Saint-Jean".	Paris. Ch.-M. Widor.	138 L. Millet.
2	Fanfare Boulonnaise. Le Dernier Jour de la Terreur (ouverture).	Boulogne. Litolf.	97 Charbonneau.

Concours n° 37

GYMNASE JAPY, BOULEVARD VOLTAIRE (11^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : MM. DANEAU, président ; JAN BLOCKX, MAG NAUGHT, J.-E. STRAUWEN ; LAMY, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. DUGLAS.

1^{er} Prix : 2 500 francs.

2^e Prix : 1 800 —

3^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Vers la Lumière..... de N. DANEAU

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare de Limoges. Ouverture d'« Euryanthe ».	Limoges (Hte-Vienne).	82	Puybarraud.
2	Houghton Main Colliery. Sélection. Rossini.	Wombwoll (Angleterre).	24	W. Halliwell.
3	Fanfare Riva-Bella. Les Francs-Juges.	Riva-Bella (Calvados).	40	E. Lebrasseur.
4	Fanfare Libre. 1 ^{re} Symphonie.	Vernon (Eure).	55	Couvrechef.
5	Fanfare de Dijon. Ouverture du « Roi de Lahore ».	Dijon (Côte-d'Or).	74	Em. Guy.
6	Fanfare Viennoise. Cortège héroïque.	Blois (Loir-et-Cher).	78	M. Moreau.
7	Dannemora Steel Works. Sélection. Rossini-Owen.	Sheffield (Angleterre).	25	R. Richford.

Concours n° 38

ECOLE DE GARÇONS, 3, IMP. DES BOURDONNAIS
(1^{er} Arr.)

Catégorie des Fanfares

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

Jury : MM. ANDRÉ, président ; EUSTORGE ; DUREAU fils, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. BARDY.

1^{er} Prix : 1 500 francs.

2^e Prix : 1 200 —

3^e Prix : 800 —

MORCEAU IMPOSÉ

Marche de Triomphe..... de G. PARÈS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare Mussou. 1 ^{re} Marche aux Flambeaux. ou Ilza. Villermin.	La Garde (Var).	56	Castellan.
2	Fanfare de Noailles. Cortège Héroïque.	Noailles (Oise).	55	Boulangier.
3	Les Attractionnistes. Grande Marche triomphale.	Dax (Landes).	45	H. Lubet.
4	Fanfare Libre. Egmont (ouverture).	Mayenne (Mayenne).	60	P. Refroignet.
5	Société musicale. Egmont (ouverture).	Cestas (Gironde).	44	F. Delugin.
6	Woodlands Village. Stiffles. Gladneys.	Brodworth (Angleterre).	25	Ch. Shelluson.
7	Les Enfants d'Apollon. Phèdre (ouverture).	Pons (Charente-Inf.).	42	L. Large.
8	Castleford Subscription. La Damnation de Faust. ou Tannhäuser.	Castleford (Angleterre).	28	J.-W. Stamp.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : 400 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Jongleur de Notre-Dame..... de J. MASSENET.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1.	Soc. Mus. des Us. de la	Gennevilliers	67	M. G. Tournour.
	Soc. E. C. F. M.	L. Villermin.		
	Ilza (Polonaise).			

Concours n° 39

ÉCOLE DE GARÇONS, 3, RUE DE LA JUSSIENNE
(2^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

1^{re} DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. A. FIJAN, président ; SUITER ; C. FIÉVET, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. HENRIOT.

1^{er} Prix : 1 000 francs.

2^e Prix : 800 —

3^e Prix : 600 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Jongleur de Notre-Dame..... de J. MASSENET.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare Ouvrière. Marche Cortège.	Dour (Belgique).	104	C. Lonys.
2	Fanfare des Fondateurs. Benvenuto Cellini (ouverture).	Ste Janme-sur-Sarthe.	66	S. Dabouineau.
3	Fanfare des Vignerons. Marche de Gala.	St. Claude de Diray (L-et-C).	47	A. Fleury.
4	Fanfare des Tréfileurs. Ouverture des "Noces de Figaro".	Mussy-sur-Seine (Aube).	40	Lefebvre.
5	Bolton Victoria Hall. La Traviata.	Bolton (Angleterre).	27	H. Bennett.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : 300 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Jongleur de Notre-Dame..... de J. MASSENET.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Union musicale. Andante de la 5 ^e Symphonie.	Issy-les-Moulineaux.	51	Pénet.
2	L'Avenir de Montmartre. Symphonie en ut majeur.	Paris.	45	E. Parent.

Concours n° 40

ÉCOLE DE GARÇONS,
2, RUE FERDINAND-BERTHOUD (3^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GRUPE A

Jury : MM. SOYER, président ; G. MANCEAU ; ALDEBERT,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LUBIN.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : 600 —

3^e Prix : 400 —

MORCEAU IMPOSÉ

Véronique de MESSAGER.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Camden Unity. Crispino.	Ricci.	28	H.-W. Crane.
2	Fanfare municipale. Marche de Gala.	G. Allier.	72	H. Roire.
3	Indépendante, Polonaise de Concert.	P. Vidal.	54	J. Delorme.
4	Société Musicale Libre. Hyménée.	G. Allier.	44	Debrie.
5	La Châtelleraudaise. Le Triomphe des Déesses.	Borrel.	46	A. Vivier.
6	Fanfare. Hyménée.	G. Allier.	34	P. Durand.
7	Fanfare municipale. Grande Marche.	X...	43	Destailleurs.

Concours n° 41

ÉCOLE DE GARÇONS, 6, PLACE DES VOSGES
(4^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. CORROYEZ, président; FRANQUIN; A. SOYER, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. HEURTEBISE.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : 600 —

3^e Prix : 400 —

Véronique

MORCEAU IMPOSÉ

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

- | | | |
|---|---------------------------------------|------------------|
| 1 Fanfare.
Chants de Guerre. | Pibrac (Hte-Garonne).
Andrieu. | 44 M. Granadel. |
| 2 Fanfare d'Étupes.
Ouverture d'"Obéron". | Étupes (Doubs).
Weber. | 51 C. Doriot. |
| 3 Horden Colling Silver Band.
Fantaisie. | Horden (Angleterre). | 26 Edw. Coltman. |
| 4 Fanfare des Vignerons.
Fantaisie Ballet. | Asnières-l.-Bourges (Cher).
Parès. | 40 H. Petit. |

Concours n° 42

ÉCOLE DE GARÇONS,
24, RUE DU CARDINAL-LEMOINE (5^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

2^e DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. DE LA TOMBELLE, président; MULLER; MARINGUE, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. VENTRESQUE.

1^{er} Prix : 700 francs.

2^e Prix : 500 —

3^e Prix : 300 —

4^e Prix : 200 —

MORCEAU IMPOSÉ

Cavalcade de DE LA TOMBELLE.

- | No | Sociétés | Villes | Exéc. | Directeurs |
|----|--|---|-------|-----------------------------|
| 1 | Fanfare de Vouillé.
Olga. Coquelet. | Vouillé (Vienne). | 35 A. | Godu. |
| 2 | La Vigneronne Indépend.
Ariane (ouverture). L. Boyer. | Essonnes-s-Marne (Aisne).
Vervins (Aisne). | 36 H. | Papelard.
57 H. Gobeaux. |
| 3 | Musique municipale.
Ouverture d'"Egmont". | Barbaste (Lot-et-Gar.).
Beethoven. | 46 L. | Duffaure. |
| 4 | Union harmonique.
L'Attaque du Moulin. | A. Bruneau.
Claye-Souilly (S. et-M.). | 35 | Baillon. |
| 5 | Union musicale.
Retsiem. Meister. | Monceau-l.-Mines (S.-et-L.).
L. Reynaud. | 54 F. | Ailliot. |
| 6 | Fanfare l'Avenir.
Poème de France (ouverture). | Bellegarde (Ain).
Unieux (Loire). | 44 C. | Goyot. |
| 7 | Société musicale.
Rosabelle. G. Wettge. | Angers (M.-et-L.).
Kelsen. | 40 | Monnier. |
| 8 | Fanfare des Aciéries.
Rosabelle. G. Wettge. | Loupoigne (Belgique).
J. Reynaud. | 40 A. | Heilier. |
| 9 | Union musicale.
Aubade à Colombine. | | | |
| 10 | L'Avenir.
Jeanne Maillotte (ouverture). | | | |

musique 23

Concours n° 43

ÉCOLE DE FILLES, 85, BOULEVARD RASPAIL
(6^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION
GROUPE A

Jury : MM. YVAIN, président ; BRIARD ; DE BUSSY, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. F. SIROUX.

- 1^{er} Prix : 600 francs.
- 2^e Prix : 400 —
- 3^e Prix : 250 —

MORCEAU IMPOSÉ

Patrie de PALADILHE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare de l'École normale. <i>Coppélia</i> .	Caen (Calvados).	38	Brousse.
2	Fanfare du Faubourg St-Pierre. <i>Lugdunum</i> .	Amiens (Somme).	44	Mager.
3	Fanfare. <i>Les Guerriers Francks</i> .	Prouilly (Marne).	29	Rochette.
4	Fanfare. <i>Vérona (fantaisie militaire)</i> .	Saulx-l-Chartreux (S.-O.). Senée.	33	E. Caumont.
5	Les Enfants d'Aiguillon. Sélection sur " <i>Salammbô</i> ".	Aiguillon (Lot-et-Gar.). Reyer.	42	D. Andrieu.
6	Fanfare. <i>Andante de la 5^e Symphonie</i> .	Dun-sur-Auron (Cher). Beethoven.	43	L. Pautrat.
7	Fanfare municipale. <i>Dans la Bruyère</i> .	Vignacourt (Somme). Gevaert.	33	Fertel.

Concours n° 44

ÉCOLE DE GARÇONS, 42, AVENUE DUQUESNE
(7^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION
GROUPE B

Jury : MM. MAUDUIT, président ; LAFORGUE ; SÉVÉNERY, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. MARTINAGE.

- 1^{er} Prix : 600 francs.
- 2^e Prix : 400 —
- 3^e Prix : 250 —

MORCEAU IMPOSÉ

Patrie de PALADILHE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare municipale. <i>Le Fils de la Nuit</i> .	Egry (Loiret). P. André.	38	A. Millet.
2	Société musicale. Sélection sur " <i>la Walkyrie</i> ".	Seurre (Côte-d'Or). R. Wagner.	35	A. Martinot.
3	Wandworth Borough. <i>Poliuto</i> .	Wandworth (Angleterre). Donizetti.	26	W. Heath.
4	L'Avenir musical. <i>Le Nouveau Seigneur du Village</i> .	Demuin (Somme). Boieldieu.	29	N. Lhermitte.
5	Fanfare municipale. <i>Cour d'Amour</i> .	Saint-Sauveur (Oise). Reynaud.	34	R. Regnault.
6	Société musicale. Ouverture de " <i>la Poupée de Nuremberg</i> ".	Parentis-en-Born (Landes). Adam.	48	F. Tassine.

Concours n° 45

ÉCOLE DE FILLES, 28, RUE DU GÉNÉRAL-FOY
(8^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION
GROUPE C

Jury : MM. KOCH, président ; WALLET ; STRADY, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. DUBOY.

1^{er} Prix : 600 francs.
2^e Prix : 400 —
3^e Prix : 250 —

MORCEAU IMPOSÉ

Patrie de PALADILHE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Great Central et Metropol.	Londres (Angleterre).	24 R.	Moore.
	Sullivan (opéra) N ^o 2.	Sullivan.		
2	Fanfare.	Vassy (Hte-Marne).	36 A.	Mathieu.
	Chants de guerre (ouverture).	F. Andrieu.		
3	Lyre Chaumerandé.	Longchaumois (Jura).	33 R.	Prost.
	Marche triomphale. Van Remoortel. ou Sylviane. Labole.			
4	Fanfare municipale.	Dizy-Magenta (Marne).	48 E.	Marcoux.
	Rosabelle. G. Wettge.			
5	Fanfare de la Poudrerie.	St-Médard-en-Jalles (Gir.)	33 Fr.	Maurice.
	Le Moine légendaire. F. Mourgue.			
6	Fanfare municipale.	Mardeuil (Marne).	36 G.	Bournon.
	Schiller-Marsch. Meyerbeer.			

Concours n° 46

ÉCOLE DE GARÇONS, 32, RUE DE BRUXELLES
(9^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 2^e SECTION
GROUPE A

Jury : MM. MICHEL, président ; OUDET ; RADIGUER, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. BOUCHÉ.

1^{er} Prix : 500 francs.
2^e Prix : 300 —
3^e Prix : 200 —
4^e Prix : 150 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Jour et la Nuit..... de CH. LECOQ.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare.	Gazeran (S.-et-O.)	25 F.	Héron.
	La Reine des Concours.	P. Buot.		
2	Le Réveil musical.	Channay (Indre-et-Loire).	32 A.	Ribassin.
	Mosaïque sur des chefs-d'œuvre classiques.	par E. Gaudon.		
3	La Vigneronne.	Trigny (Marne).	24 M.	Marion.
	Ouverture française.	L. Reynaud.		
4	Union musicale.	La Ferté-Loupière (Yonne)	34	Willem Bernard
	Ballet Antique.	G. Guillemin.		
5	Fanfare des Verreries.	Bar-sur-Seine (Aube).	40 M.	Andraud.
	Cortège héroïque.	H. Fernand.		
6	Les Amis réunis.	Revin (Ardennes).	37 F.	Lugand.
	1 ^{re} Marche aux Flambeaux.	Meyerbeer.		
7	Fanfare.	Nemours (S.-et-M.)	35 A.	Petit.
	Une équipée du Régent.	Mourgan.		
8	Union musicale.	St-Romain de Colbosc (S.-Inf.)	28 G.	Lebrun.
	Les Glaneuses.	Fernand.		
9	Les Amis de l'Agriculture.	Verrières-I-Buissons (S.-O.)	39 L.	Ulrich.
	La Con fiance (ouverture).	Vanremoortel.		

de musique
Schiller 73 Pa

Concours n° 47

ÉCOLES DE GARÇONS,
19, RUE DE SAMBRE-ET-MEUSE (10^e Arr)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 2^e SECTION

GROUPE B

Jury : MM. BOYRIE, président ; MELLIN, LUIGINI, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. LALANDE.

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : 300 —

3^e Prix : 200 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Jour et la Nuit de CH. LECOQ.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Union Witellienne. 3 ^e Marche aux Flambeaux.	Vitteaux (Côte-d'Or).	34	Lefol.
2	Lyre Beaumontoise. La Muse des Victoires.	Beaumont-de-L. (T.-et-G)	35	Carrié.
3	Fanfare. Wilhelmine (ouverture).	Havrincourt (P.-de-C.)	49	E. Varret.
4	Union ouvrière. La Cour d'Amour.	Pâlis (Aube).	23	E. Dupuis.
5	Union musicale. Samson et Dalila.	Porcieu-Amblagnieu (Is.)	39	P. Thollon.
6	Fanfare. Retsiem. Meister.	Bigadan (Gironde).	32	Gueyne.
7	Lyre Auvillaraise. Nabuchodonosor.	Auvillars (Tarn-et-Gar.)	25	J. Pérès.
8	La Renaissance. Chants de guerre.	St-Hilaire-le-Grand (Marne)	30	A. Valmy.
9	La Lyre ouvrière. La Veillée en Artois.	Beuvardes (Aisne). Bouchel.	29	E. Lamy.

Concours n° 48

ÉCOLE DE GARÇONS, 19, RUE DES TAILLANDIERS
(11^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 2^e SECTION

GROUPE C

Jury : MM. MONBARIN, président ; JOSEPH; P. JUNG, secrétaire
Commissaire désigné par l'Administration : M. ROY.

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : 300 —

3^e Prix : 200 —

MORCEAU IMPOSÉ

Le Jour et la Nuit de CH. LECOQ.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare. Excelsior.	Ailly-s-Somme (Somme).	31	Marie Caron.
2	Musique municipale. Concordia (ouverture).	Mers-les-Bains (Somme). Fontenelle.	37	Myr.
3	Union musicale. Ballet antique.	St-Marcel (S.-et-L.)	27	E. Pillot.
4	Fanfare. Ballet antique.	Volnay (Côte-d'Or).	43	A. Carteron.
5	Société musicale. Tolosa (ouverture).	Izieux (Loire). L. Reynaud.	34	E. Bouvier.
6	Fanfare Fontaine Daniel. Travail et Progrès.	St-Georges-Buffavent (May.) L. Caninez.	27	H. Hennequin.
7	L'Espérance. Ouverture fantastique.	Venteuil (Marne). Govaert.	32	P. Garnache.
8	Société musicale. Retsiem. Meister.	Les Gras (Doubs).		

Concours n° 49

ÉCOLE DE FILLES, 17, RUE DE REUILLY (12^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE A

Jury : MM. KELSEN, président ; MALÉZIEUX ; CHEVREULT,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. HILTZER.

1^{er} Prix : 400 francs.2^e Prix : 200 —3^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Jean de Finlande (ouverture)..... de HUMMEL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare. Mosaïque sur "Joseph".	Savières (Aube).	32	A. Rivière.
2	L'Avenir. Ouverture romantique.	Neuilly-Je-Réal (Allier).	29	Courtinat.
3	Fanfare. Excelsior.	A. Adroit. Courseulles-s-Mer (Calv.)	38	H. Warnier.
4	Fanfare. Gratianopolis.	E. Mullet. Kopstal (Luxembourg).	32	Renson.
5	Union musicale. Hymnée.	G. Allier. Toulon-s-Allier (Allier).	26	Vidal.
6	Union musicale. L'Artésienne.	Bouchel. La Motte-Servolex (Sav.)	33	P. Landry.
7	Fanfare. Phébé (ouverture).	F. Andrieu. Pin l'Emagny (H.-Saône).	21	E. Fardeau.
8	Fanfare municipale.	Souvigné (Indre-et-Loire).	23	M. Delours.

Concours n° 50

ÉCOLE DE GARÇONS, 30, BOUL. ARAGO (13^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE B

Jury : MM. VIVET, président ; CARLIER ; GARRAS, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. CARBONNIER.1^{er} Prix : 400 francs.2^e Prix : 200 —3^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Jean de Finlande (ouverture)..... de HUMMEL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Union musicale. Les Deux Marquises (fantaisie).	Tricot (Oise). Bouchel.	26	Tallon.
2	Les Amis réunis. Le Chalet du Poète.	Lucenay (Rhône). P. Pautrat.	31	Cabart.
3	L'Echo d'Uriage. La Côte d'Argent.	Labole. St-Martin (Isère).	22	Barge.
4	Société lyrique. Chants de guerre.	Andrieu. St-Remy-s-Duro (P.-d.-C.)	21	Socrate Bass.
5	Fanfare municipale. Concours sérieux. Ch...	Flavacourt (Oise). Combronde (P.-de-C.)	24	A. Brun.
6	Société lyrique. La Grotte de Calypso,	Amour de dieu. St-Jul.-Molin-Molette (L.)	25	J. Audouard.
7	Fanfare municipale. Conte de Fée.	F. Minet.		

1^{er} Prix : 800 francs.
2^e Prix : 600 —

Concours n° 51

ÉCOLE DE FILLES, 71, RUE DE L'OUEST (14^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE C

Jury : MM. BEAUBOIS, président ; VIALET ; BILBAUT, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. DAMVILLE.

1^{er} Prix : 400 francs.

2^e Prix : 200 —

3^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Jean de Finlande (ouverture)..... de HUMMEL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare municipale. <i>L'Exil de la Reine.</i>	Veules-l.-Roses (S.-Inf.)	25 L.	Denoyer.
2	Fanfare municipale <i>Fantaisie sur "Guillaume Tell".</i>	Poix (Somme).	26 E.	Poirét.
3	Lyre du Vent d'Autan. <i>Lotus bleu.</i>	L. Blémant.	30 P.	Bigorre.
4	Fanfare. <i>Euterpe.</i>	Andrieu.	24 P.	Chompret.
5	Union de la Vallée. <i>Cortège nuptial.</i>	E. Avon.	30	Janin.
6	Les Enfants de la France. <i>Rayon d'Espérance.</i>	A. Violot.	25	Morel-Brissolette.

Concours n° 52

ÉCOLE DE GARÇONS, 3, RUE CORBON (15^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE D

Jury : MM. PELTIER, président ; COMBELLE ; LARRUEL, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. CAVALIER.

1^{er} Prix : 400 francs

2^e Prix : 200 —

3^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Jean de Finlande (ouverture)..... de HUMMEL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	L'Avenir. <i>Ouverture de "Titus".</i>	Sivery (Belgique).	48 A.	Deneufbourg
2	North London Excelsior. <i>L'Africaine (sélection).</i>	Mozart.	26 J.-W.	Pursglove
3	Fanfare. <i>Rêves sur l'Océan.</i>	Meyerbeer.	30 A.	Dubus.
4	Société philharmonique. <i>La Princesse d'Élide.</i>	Mesnil-Théribus (Oise).	25	Lecoinge Dollé.
5	Société musicale. <i>Vers le Mont Blanc.</i>	E. Marsal.	34 L.	Barbier.
6	Shoredish Borough. <i>Mercadante.</i>	Marchais (Aisne).	24 R.-S.	Aldons.

*Compromis de musique
Avenue de Brebeuf 73 Paris*

Concours n° 53

ÉCOLE DE GARÇONS, 40, RUE BALAGNY (17^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE E

Jury : MM. BLANCO, président ; BÈLE ; LOIRAUX, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. ANCEL.

1^{er} Prix : 400 francs.2^e Prix : 200 —3^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Jean de Finlande (ouverture)..... de HUMMEL.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare. <i>Rêves sur l'Océan.</i>	Marsal.	Thieulloy-l'Abb. (Somme)	20 Ranson.
2	La Persévérance. <i>Sobieski.</i>	A. Paimparé.	Thuillies (Belgique).	56 F. Bertouille.
3	Fanfare. <i>La Fée Carabosse.</i>	F. Andrieu.	Jambles (Saône-et-L.)	18 Vachet-Pandrey.
4	La Fraternelle. <i>Fantaisie. X...</i>		Blignies (Aube).	18 A. Pochet.
5	Union musicale. <i>Viviane (ouverture).</i>	P. Kelsen.	Laon (Aisne).	54 L. Morel.
6	Union musicale. <i>Un séjour à Grenoble (fantaisie).</i>	E. Sciupi.	Givry pr. l'Orbiz (S.-et-L.)	28 G. Desjardins.
7	Sainte-Cécile. <i>Re:siem.</i>	G. Meister.	Dompierre (Somme).	25 Parin.
8	Fanfare municipale. <i>Petit Voyage en mer.</i>	H. Borrel.	Montcornet (Aisne).	26 G. Carlès.

Concours n° 54

SALLE PLEYEL, 22, RUE ROCHECHOUART (9^e Arr.)

Catégorie des Symphonies

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. G. SPORCK, président ; P. RICHELOT, GEORGE,
L. JEHIN ; R. BRANCOUR, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. BRENDER.

1^{er} Prix : 1 500 francs.2^e Prix : 1 000 —

MORCEAU IMPOSÉ

Boabdil de G. SPORCK.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Société Concerts symphon. <i>Hungaria.</i>	Liszt.	Amiens (Somme).	84 A. Renard.
2	Symphonie du 1 ^{er} canton.		Bordeaux (Gironde).	65 F. Duclos.
3	Arthur Angle's Orchestra. <i>Rhapsodie galloise. Ed. German. ou La Grotte de Fingal.</i>	Mendelssohn.	Cardiff (Angleterre).	60 Arthur Angle.

Composé par de musique
Avenue de Breteuil 23 Paris

2^e Prix : 600

Concours n° 55

SALLE DES FÊTES DU "PETIT JOURNAL"
RUE CADET (9^e Arr.)

Catégorie des Symphonies

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : MM. TH. DUBOIS, président ; R. BRUNEL ; E. TRÉPART,
secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. RENUCCI.

1^{er} Prix : 1 000 francs.
2^e Prix : 500 —

MORCEAU IMPOSÉ

Ouverture symphonique de TH. DUBOIS.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harringay Orchestral.	Londres (Angleterre).	40	H.-E. King.
	Ouverture de "Raymond".	A. Thomas.		
2	Société lyrique.	Villiers-le-Bel (S.-et-O.)	35	Leroy.
	Ouverture de "Nabuchodonosor".	Verdi.		
3	Orkestereeniging Symph.	Rotterdam (Hollande).	60	Georg Rýken.
	Athania (ouverture).	Mendelssohn.		
4	Miss Evelyn Vickers amatr.	Londres (Angleterre).	25	Miss E. Vickers.
	Allegretto Grazioso.	Léonard Butter.		

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 500 francs.
2^e Prix : 300 —

MORCEAU IMPOSÉ

Ouverture symphonique de TH. DUBOIS.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	Sté mus. "Le Point d'Orgue"	Paris.	40	Delouche.
	L'Arlésienne (suite).	Bizet.		

— 68 —

Concours n° 56

ÉCOLE EDGARD-QUINET, 63, RUE DES MARTYRS
(9^e Arr.)

Catégorie des Estudiantinas

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. A. COTTIN, président ; J. BALESTRIÈRE, A. BRODY,
ZURFLUH ; H. BRODY, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. DE LAJARTE.

1^{er} Prix : 1 000 francs. — 2^e Prix : 600 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Prométhée (ouverture) de BEETHOVEN, arr. par A. Cottin

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Circolo Mandolinisti.	Crémone (Italie).	26	G.-F. Poli.
2	Estudiantina Excelsior.	Anvers (Belgique).	12	J. Benoît.
	Obéron (ouverture).	Weber.		
3	Circolo Mandolinisti Flora.	Cômo (Italie).	26	Cappell. Arrigo.
	3 ^e T ^o Quatuor.	Debussy.		
	4 ^e T ^o finale du Quatuor en ré majeur.	Borodine.		

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : Voir ci-dessus.

1^{er} Prix : 600 francs. — 2^e Prix : 400 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Sérénade Gênoise de ALEXANDRE BRODY.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

1	Estudiantina.	Bruxelles (Belgique).	28	Favart.
	Peer Gynt (1 ^e suite).	Grieg.		
2	Luton Mandolin Band.	Luton (Angleterre).	27	P.-James Bone
	I mandolini a congresso.	C. A. Bracco.		
3	Estudiantina Angevine.	Angers (Maine-et-Loire).	28	Besnard.
	Demone et Angelo.	Bert.		

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 500 francs. — 2^e Prix : 300 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Sérénade génoise de ALEXANDRE BRODY.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	Estudiantina du XVIII ^e .	Paris.	34	Ch. Féret.
	L'Arlésienne (suite en 4 parties).	Bizet.		

— 69 —

Compresseur de musique
Avenue de Brebeuf 73 Paris

Concours n° 57

ÉCOLE DE GARÇONS, 11, RUE LACORDAIRE
(15^e Arr.)

Catégorie des Trompettes

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. VATTEPIN, *président* ; PRODHOMME, TREUCHE ;
WILLEDAMNE, *secrétaire*.
Commissaire désigné par l'Administration : M. FINEL.

1^{er} Prix : 500 francs.
2^e Prix : 400 —
3^e Prix : 300 —

MORCEAU IMPOSÉ

Fête parisienne de MUNIER.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Trompettes Bugistes. <i>Torino (fantaisie).</i>	St-Rambert (Ain). Bichon.	43	A. Bichon.
2	Echo des Trompettes. <i>Marche triomphale.</i>	Etterbeck (Belgique). L. Mathieu.	40	L. Mathieu.
3	L'Avenir Sparnacien. <i>Marche aux Flambeaux.</i>	Epernay (Marne). Wittmann.	54	Roger, Abel.
4	Velo-Club Vrije Nielers. <i>Retour de Chasse.</i>	Wilayek (Belgique). M. Bleger.	34	Soetewey.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 300 francs.
2^e Prix : 200 —

MORCEAU IMPOSÉ

Fête parisienne de MUNIER.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Paris-Fanfare. <i>Le Kanak.</i>	Gadenne.	45	L. Chatelain.
2	La Revanche d'Ivry.	Ivry.	35	Baumann.
3	La Pantinoise. <i>Zinnia.</i>	Gadenne. Pantin.	40	L. Raës.

Concours n° 58

ÉCOLE DE GARÇONS, 83, RUE MICHEL-BIZOT
(12^e Arr.)

Catégorie des Trompettes

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : MM. GADENNE, *président* ; RUELLE ; ROUCHON, *secrétaire*.
Commissaire désigné par l'Administration : M. LADRECH.

1^{er} Prix : 300 francs.
2^e Prix : 200 —
3^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Kermesse aux Flambeaux de GADENNE.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Étendard Thaonnais. <i>Le Souvenir à l'Étendard.</i>	Thaon-les-Vosges (Vosges). P. Hugain.	27	P. Hugain.
2	La Renaissance. <i>Honneur aux Trompettes.</i>	Epinal (Vosges). Jantzy.	35	V. Ygout.
3	Trompettes Fougeraises. <i>La Madrilène.</i>	Fougères (Ille-et-Vilaine). Viney.	25	H. Fournier.
4	L'Alerte. <i>Paris (ouverture).</i>	Champs-sur-Marne (S.-et-M.). André.	37	H. Pigneur.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 200 francs.
2^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Kermesse aux Flambeaux de GADENNE.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Étendard. <i>Zinnia.</i>	Gadenne.	35	Giret.

300 francs
2^e Prix : 600

Concours n° 59

GYMNASÉ, 27, RUE DE LA BIDASSOA (20^e Arr.)

Catégorie des Trompes de Chasse

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. V. VINEY, président ; O. SCHIFF, BONIN, M. LE COMTE DE LA PORTE ; LAURENCEAU, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. BUCHAUD.

1^{er} Prix : 500 francs.
2^e Prix : 400 —
3^e Prix : 300 —

MORCEAU IMPOSÉ

La Fête à l'Hermitage..... de E. POULET.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	La Saint-Hubert. Franche-Comté (fantaisie).	Luxeuil (Haute-Saône).	18	Baron. Jobard.
2	Rallye-Chalon. Légion d'Honneur.	Chalon (Saône-et-Loire).	15	Musard.
3	Les Virtuoses de la Chasse. Rendez-vous de Chasse. Les Fêtes du Cerf.	Toulouse (Hte-Garonne).	12	E. Ruffel. Rossini. Marquis de Dampierre.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 300 francs.
2^e Prix : 200 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

La Fête à l'Hermitage..... de E. POULET.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

1	Les Echos d'Angoulême. Repos dans les Bois.	Paris. Cantin.	16	Cantin.
2	L'Echo. Brise embaumée.	Saint-Denis. Ch. Hell.	15	Konneradt.

Concours n° 59

GYMNASÉ, 27, RUE DE LA BIDASSOA (20^e Arr.)

Catégorie des Trompes de Chasse

DIVISION SUPÉRIEURE

Même Jury que Division d'Excellence.

1^{er} Prix : 300 francs.
2^e Prix : 200 —
3^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Roncevaux..... de G. WITTMANN.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Les Vingt. Déesse des Forêts.	Vouvray (Indre-et-Loire).	20	L. Pinon. Viney.
2	Rallye-Louvières. Souvenirs de Roncevaux.	Louvières (Eure).	11	Bourard. C. Vincent.
3	L'Eveil des Chasseurs. La Fête des Ajoncs.	Seloncourt (Doubs).	10	S. Moureaux. Jobard.
4	Le Rallye Cor Alpin. Esterel (fantaisie).	Grenoble (Isère).	21	Sayettat. Tyndon Grayer.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 200 francs.
2^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

Roncevaux..... de G. WITTMANN.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	Rallye Cor du XX ^e . L'Hymne à l'Aurore.	Paris. Piat.	11	B. Piat.
---	--	-----------------	----	----------

Concours n° 60

ÉCOLE DE GARÇONS,
1, RUE DU GÉNÉRAL-LASSALLE (19^e Arr.)

Catégorie des Tambours et Clairons

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. J. PAGET, président ; BEAUMONT, DUMAY, ISNARD ;
DROUHIN, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. FOURMANOY.

1^{er} Prix : 500 francs. — 2^e Prix : 400 francs.

3^e Prix : 300 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Salut aux Enfants de Provence de J. PAGET.

SOCIÉTÉS ET MORCEAUX DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Réveil Indépendant.	Carpentras (Vaucluse).	30	Joach. Escoffier
2	Les Chasseurs du Tilleul. Mes adieux au 5 ^e Génie.	Maubeuge (Nord).	35	Cornet. J. Paget.
3	Fanfare Piscénoise. Salut à mon beau clocher!	Pézenas (Hérault).	34	Esclafit. J. Paget.
4	L'Alliance Cérès Cérès en Fête.	Reims (Marne).	64	E. Breton. L. Lefebvre.
5	La Clique Bayonnaise. Fête printanière au pays basque.	Bayonne (Basses-Pyr.)	30	J.-B. Barsoulat. X.
6	L'Avant-Garde. Le Zouzou. ou Stoccom.	Torcy (Seine-et-Marne).	25	Godar. G. Parès. Gourdin.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 300 francs. 2^e Prix : 200 francs.

MORCEAU IMPOSÉ

Salut aux Enfants de Provence de J. PAGET.

SOCIÉTÉ ET MORCEAUX DE CHOIX

1	Les Turcos. Salut à mon beau clocher!	Villejuif.	64	C. Villeret. J. Paget.
2	Le Réveil de Lutèce. Solférino.	Paris.	53	E. Champeil. Paget.

Concours n° 61

ÉCOLE, RUE DE LA GUADELOUPE
(18^e Arr.)

Catégorie des Tambours et Clairons

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : MM. DEFRANCE, président ; BÉNI ; BRIZARD, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. CHAPET.

1^{er} Prix : 300 francs.

2^e Prix : 200 —

3^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

La Chanson du Bivouac de G. PAGET.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	La Lyre.	Cherbourg (Manche).	38	

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 200 francs.

2^e Prix : 100 —

MORCEAU IMPOSÉ

La Chanson du Bivouac de G. PAGET.

SOCIÉTÉ ET MORCEAU DE CHOIX

1	Le Réveil de Paris. Marche triomphale.	Paris.	35	Dieutegard. A. Fiquet.
---	---	--------	----	------------------------

SECTION SPÉCIALE

Prix spécial : 300 francs.

Fifres scolaires et laïcs. Firminy (Loire).
— 75 —

de musique
Brebeuf 73 Par

Concours n° 30

ÉCOLE RUE ÉMILE-DUBOIS (14^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. J.-A. VIDAL, président; G. CASTELAIN; GARNES
SUS, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. GOÛTEUR.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : 600 —

Concours n° 62

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES 24, RUE DELAMBRE (14^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION D'EXCELLENCE

GROUPE A

Jury : MM. CH. RENÉ, président; FOURNETS, ANCEL, NOTÉ,
L. VIERNE, MAUGIÈRE; GOUGET, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. BOUDON.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme —

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Avenir Narbonnais.	Narbonne (Aude).	175	M. Nussy-Verdié.
2	Union chorale.	Salon (B.-du-R.).	110	M. Reynier.
3	Sainte-Cécile.	Angers (Maine-et-Loire).	90	C. Fichet.
4	London Welsh Male Choir	Londres (Angleterre).	120	M. Ganmor Morgan.
5	Stourb. Inst. Male Voice Choir.	Stourbridge (Angleterre).	60	Harry Woodall.
6	Swansea District Male Choir	Swansea.	110	Llewellyn R. Bowen.

Concours n° 63

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 12, RUE TITON (11^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION D'EXCELLENCE

GROUPE B

Jury : MM. G. CAUSSADE, président; STAN GOLESTAN, DELA-
QUERRIÈRE, VUILLEMIN, MARICHELLE, MARCEILLAC;
BOUTIN, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. HILTZER.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme —

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Instit.-Chant. de Prague.	Prague (Autriche).	50	F. Spilka.
2	Choral Nadaud.	Roubaix (Nord).	230	J. Duysburg.
3	Lyre Havraise.	Le Havre (Seine-Inf.).	180	Belloncle.
4	Orphéonistes St-Quentinois.	Saint-Quentin (Aisne).	110	
5	Southport Vocal Union.	Southport (Angleterre).	60	J.-C. Clarke.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

1	Les Enfants de Paris.	Paris.	90	Walter.
2	Cercle choral parisien.	Paris.	91	Durand.

— 77 —

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
(même local, même jury)

1^{er} Prix : 75 francs.

2^e Prix : une plaquette.

1	Harmonie des Fêtes de Paris.	Paris.	50	Bourrillon.
---	------------------------------	--------	----	-------------

SECTION SPÉCIALE

Prix spécial : une couronne vermeil grand module.

2	Harm. de l'École prim. sup	Marcigny-sur-Loire.	52	Legouët.
---	----------------------------	---------------------	----	----------

Compositen de musique
avenue de Brebeuf 73 Paris

Concours n° 64

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS, 21, RUE HAMELIN, (16^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Femmes)

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. SALEZA, *président* ; GEORGES PETIT, H. DANVERS, SALOMON, ESTYLE, MME JEANNE RAUNAY, PERRIN, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. PIROCHE.

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directrices
1	The Irish Ladies Choir.	Dublin (Irlande).	30	Cosslett-Heller.
2	Farmer Rd : Girls Choir Leyton.	Leyton (Angleterre).	50	M. M. Nicholls.
3	Blackpool Orpheus Glee So- ciety.	Blackpool (Angleterre).	40	Clifford Higgin.
4	Manchester Vocal.	Manchester (Angleterre).	40	H. Whittaker.
5	Mrs Mary Laytons Ladies Choir.	Londres (Angleterre).	40	Miss M. Layton.
6	Padiham Ladies Choir.	Padiham (Angleterre).	40	Mrs E. Hitchon.
7	Gitana Ladies Choir.	Birkenhead (Angleterre).	60	J. Albert Jones.

Concours n° 65

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS, 7, RUE SAINT-FERDINAND,
(17^e Arr.)

Catégorie des Chorales mixtes sans accompagnement DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. LAVIGNAC, *président* ; O. de LAGOANÈRE, Mme MARIÉ DE L'ISLE, M. VIEUILLE, Mme MICHARD, MM. F. RIVIÈRE ; R. PIOCH, *secrétaire*.
Commissaire désigné par l'Administration : M. DOUSSET.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	The Smallwood Metcalfe Choir.	Londres (Angleterre).	126	W. Smallwood Metcalfe Esq.
2	Manchester Vocal Society.	Manchester (Angleterre).	60	H. Whittaker.
3	La Lyre.	Douai (Nord).	200	P. Allouchery.
4	Melton Mowbray Choral Society.	Melton (Angleterre).	45	W. Warner.
5	Halifax Madrigal Society	Halifax (Angleterre).	90	H. Shepley.
6	Glasgow Choral Union.	Glasgow (Angleterre).	191	H. Verbrugghen.
7	A Capella Gantois.	Gand (Belgique).	35	E. Hullebroeck.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

1 Les Enfants de Lutèce. Paris.

80 Gémont.

Concours n° 66

(LECTURE A VUE)

SALLE GAVEAU (Salle des Quatuors) (8^e Arr.)

Catégorie des Chorales mixtes avec accompagnement

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. C. ERLANGER, *président* ; Mlle CHENAL, M. CHA-
DEIGNE, PECQUERY, Mlle JANE VIEU ; M. GRUET,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. CARBONNIER.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	The Edward Mason Choir.	Londres (Angleterre).	100	Edw. Mason.
2	Union chorale.	Gosselies (Belgique).	108	Florent Laurent

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module

1 Galin-Paris-Chevé. Paris 60 Marcilly.

DIVISION SUPÉRIEURE

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

1	St. James Glee Party.	Londres (Angleterre).	30	J.-S. Marshall.
2	Newport United Choir.	Newport (Angleterre).	120	M. J. Stephens.

— 80 —

Concours n° 67

(LECTURE A VUE)

SALLE GAVEAU, 45, RUE DE LA BOÉTIE (8^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Femmes)

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : M. CHAMBOX, *président* ; Mme HÉGLON, Mme MATHIEU-
D'ANCY ; MM. MAILLEUX ; DUREAU fils, *secrét.*

Commissaire désigné par l'Administration : M. FOURMANOY.

1^{er} Prix : 400 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Birmingham Ladies Choir.	Birmingham (Angleterre).	20	16 F. Ethinger.
2	Miss Flor. Ethinger Ladies Choir.	Londres (Angleterre).	60	J. Stephens.
3	Newport Ladies Choir.	Newport (Angleterre).	30	Miss Thomson.
4	Triphena Ladies Choir.	Penrith (Angleterre).	50	R.-T. Edwards.
5	Liverpool Village Choir.	Liverpool (Angleterre).	35	Th. Thomas.
6	Bangor Ladies Choir.	Bangor (Angleterre).		

— 81 —

ement de la Seine

Concours n° 68

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE FILLES, 41, RUE DE L'ARBALÈTE (5^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION SUPÉRIEURE

GROUPE A

Jury : MM. DE MARTINI, *président* ; SIGWALT, ESCALAIS, ALBERTI ; DESMET, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LE GALL.

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Les Enfants de Provence.	Aix (Bouches-du-Rhône).	52 A.	Laugier.
2	Wavertree Imp. Glee Union	Liverpool (Angleterre).	50	David Green.
3	Les Ouvriers Réunis.	Gand (Belgique).	140 E.	Stevens.
4	Lyre Tarbéenne.	Tarbes (Htes-Pyrénées).	108 L.	Bordérés.
5	Morley Vocal Union.	Morley (Angleterre).	50	Sam Smith.
6	Union chorale.	La Bouverie (Belgique).	172 A.	Harnould.
7	Excelsior Male Voice Choir	Hastlepool.	50	A. Smith B.A.

Concours n° 69

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS, 6, RUE LOUVOIS (2^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION SUPÉRIEURE

GROUPE B

Jury : MM. CH. LEFEBVRE, *président* ; GARRAS, B. TARQUINI D'OR, PICHERAN ; VICTOR GASSER, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. FONTAINE.

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Choral " Les 30 "	Lille (Nord).	45	Camille Stien.
2	Chorale Gaetano Donizetti	Milan (Italie).	50	C. Mattioli.
3	York Male Voice Choir.	York (Angleterre).	40	H.S. Wilkinson.
4	The Wren Male Choir.	Camberwell, Londres.	50	J.-C. French.
5	Orphéon de Tours.	Tours (Indre-et-Loire).	75	M. Sartel.
6	Orphéon Mines de Dourges	Hénin-Liétard (P.-de-C.)	96	Flor. Morel.

Concours n° 70

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS, 9, RUE BLANCHE (9^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

DIVISION SUPÉRIEURE

GROUPE C

JURY : MM. L.-Ch. BATAILLE, *président* ; GALEOTTI, VISEUR,
VIGNEAU ; MARCHAND, *secrétaire*.
Commissaire désigné par l'Administration : M. CAVALIER.

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Excé.	Directeurs
1	Habergham Glee Union.	Burnley (Angleterre).	50	E. Hitchon.
2	Orphéon Asturiano.	Gijon (Espagne).	80	J. Fernandez.
3	Union Chorale Caroloré- gienné.	Charleroi (Belgique).	120	Louis Laurent.
4	Les Enfants d'Aiguesmortes	Aiguesmortes (Gard).	41	H. Jeanjacques
5	Choral des Amis Réunis.	Saint-Etienne (Loire).	73	L. Lefebvre.
6	Chorale Vincenzo Bellini.	Ferrare (Italie).	50	Gino.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 400 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

1 Chorale de Pantin.

Pantin (Seine).

63 Carion.

2 La Cigale de Paris.

Paris.

105 Verrier.

— 84 —

Concours n° 71

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS,
10, AVENUE DE LAMOTTE-PICQUET (7^e Arr.)

Catégorie des Chorales mixtes sans accompagnement

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : MM. E. DIET, *président* ; RENÉ BRANCOUR, Mme YVE-
LING, RAM BAUD, M. JACQUET ; F. ANDRIEU,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. MULIN.

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Excé.	Directeurs
1	La Neustrie.	Caen (Calvados).	90	A. Bourdon.
2	Barnoldswick Choir.	Barnoldswick (Angl.)	68	Frederick Lord
3	Ealing Philharm. Society.	Ealing (Angleterre).	100	E.-V. Williams
4	The Birmingham Madrigal	Birmingham (Angleterre)	36	Cuthbert Stanley
5	The Ayr Burg and County	Ayr. (Angleterre).	40	F. Ely.
6	Willesden District Choir.	Willesden (Angleterre).	50	J.-S. Waddell.
7	Chesterfields et Dist. Mus.	Chesterfields. (Angleterre).	99	J.-F. Staton.
8	The Glasgow Orpheus Choir	Glasgow (Angleterre).	100	H.-S. Robertson
9	London Scottish Choir.	Londres (Angleterre).	35	J.-B. Shaw.
10	The Bradford Old Choral.	Bradford (Angleterre).	100	E.-J. Pickles.

— 85 —

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
(même local, même jury)

Concours n° 72

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS, 15, RUE TURGOT (9^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Femmes)

1^{re} DIVISION — SECTION UNIQUE

Jury : Mmes ADINY, VINCI ; M. BARRÈS, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. GAGAIN.

1^{er} Prix : 300 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil grand module.

SOCIÉTÉS

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Institut artistique.	Clermont-Fer. (P.-de-D.)	50	Gemont.
2	Rotton Park Ladies Choral.	Birmingham (Angleterre)	45	D.-N. Hopkins.
3	Cecilia Female Voice Choir.	Londres (Angleterre).	50	M. Harvey Grace.
4	Chorale de Jeunes Filles.	Saint-Quentin (Aisne).	41	E. Henning.

Concours n° 73

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS, 10, RUE SAINT-LAMBERT
(15^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. STÆSSER, *président* ; DOUSSET ; L. LATASTE,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. DEMARSEILLE

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : une couronne de vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil grand module.

SOCIÉTÉS

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Shrewsbury Male Voice.	Shrewsbury (Angleterre).	40	W. J. Parry Jones
2	Les Bardes du Nord.	Lille (Nord).	75	Paul Fanyau.
3	Union chorale.	Montluçon (Allier).	56	Sœtens.
4	Orphéon Vauclusien.	Avignon (Vaucluse).	32	A. Chauvet.
5	Union Montagnarde.	Lourdes (Htes-Pyrénées).	80	Lay.
6	Orphéon Chambérien.	Chambéry (Savoie).	68	U. Pizzi.
7	Barclays Bank Musical.	Londres (Angleterre).	45	J.-W. Lewis.
8	Les Amis Réunis.	Saint-Quentin (Aisne).	65	Amandio.

Concours n° 74

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS, 49, RUE LEGENDRE (17^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. E. TRÉPARD, président ; J. COTTIN ; P. JUNG, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. ETEVENON.

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil grand module.

SOCIÉTÉS

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Cercle choral de la Renaissance.	Marzagues (B.-du-R.)	66	J.B. Philip.
2	Echo du Roussillon.	Perpignan (Pyr.-Or.)	66	S. Paraire.
3	La Malmédienne.	Malmédy (Prusse Rhénane)	74	Alexis Delvaide
4	Chorale des Chemins de fer du Midi.	Bordeaux (Gironde).	56	L. Dintrans.
5	Cercle des Seize.	Charleroi (Belgique).	26	Félix Rayon.
6	Abertillery Male Voice.	Abertillery (Angleterre).	70	Th. Ford.

Concours n° 75

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE GARÇONS, 20, RUE ETIENNE-MARCEL
(2^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

1^{re} DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. J. GALLON, président ; J. THÉRY ; CUIGNACHE, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LUBIN.

1^{er} Prix : 300 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil grand module.

4^e Prix : une plaquette bronze.

SOCIÉTÉS

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	La Wallonnie de Bruxelles.	Bruxelles (Belgique).	65	L. Laurent.
2	Enfants de Wilhem.	Dieppe (Seine-Inférieure).	64	Bénoni Ropert.
3	Cercle des Orphéonistes.	Amiens (Somme).	85	G. Legrand.
4	Société chorale.	Villeneuve-s.-Lot (L.-et-G)	50	Gay.
5	L'Indépendante.	Verdun (Meuse).	47	Winandy.
6	Société chorale "Lovely"	Dudelange (Luxembourg).	75	Alb. Schacht.
7	Union orphéonique.	Decazeville (Aveyron).	43	A. Sénizergues.
8	Harmonie chorale.	Mulhouse (Alsace).	70	Aug. Gehin.
9	Chorale Edmond Schmidt.	Fresnes (Nord).	90	G. Etcheberry.
10	Société chorale.	Le Cateau (Nord).	59	Laude.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

1	Union orphéonique du XV ^e . Paris.	71	F.-R. Robert.	
2	Chorale municipale.	Maisons-Alfort (Seine).	70	Perier.

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
même jury

Concours n° 76

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 48, RUE JENNER (13^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. BOURGEOIS, président ; L. POUJADE ; FOCKÉ, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. PELTIER.

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil

3^e Prix : une palme

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Chorale Eintracht.	Bisheim (Alsace).	26	G. Weber.
2	Les Enfants de la Brétouze.	Oyonnax (Ain).	60	L. Verdet.
3	Les Enfants de l'Auvergne.	Clermont-Fer. (P.-de-D.)	64	Soulacroup.
4	Les Enfants d'Eluza.	Eauze (Gers).	35	L. Dupuy.
5	Union Philharmonique.	Agen (Lot-et-Garonne).	38	Bru.
6	Lyre Dijonnaise.	Dijon (Côte-d'Or).	44	J. Carel.
7	Chorale Sainte-Cécile.	Sauve (Gard).	38	Mercoiret.

— 90 —

Concours n° 77

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 39, RUE ALEXANDRE-DUMAS
(11^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. ENGEL, président ; MASSON ; H. BRUN, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. LADRECH.

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Avenir de Saint-Blaise.	Neuchatel (Suisse).	54	G.-L. Wolf.
2	Orphéon de La Réole.	La Réole (Gironde).	41	A. Coussirat.
3	Harmonie chorale.	Strasbourg (Alsace).	69	Alb. Wantz.
4	Sainte-Cécile.	Montauban (T.-et-G.)	55	L. Cazelles.
5	Orphéon de Grasse.	Grasse (Alpes-Maritimes).	40	G. Romans.
6	Orphéon de Fontenay-le-Comte.	Fontenay-le-Comte (V.)	55	P. Grouanne.
7	Harmonie chorale.	Bourg-les-Valence (Drôme).	50	E. Rochette.

— 91 —

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
même jury

Concours n° 78

(LECTURE A VUE)

ECOLE MATERNELLE, 111, AVENUE PARMENTIER
(11^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE C

Jury : MM. BOUILLON, *président* ; CLÉNET ; M. LÉVY,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. SEGUIN.

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Les Enfants de Fleury.	Fleury (Aube).	40 R.	Jalabert.
2	Chorale "La Fraternelle"	Fougères (Ille-et-Vilaine).	48 Ch.	Quinton.
3	Chorale de Beaumont.	Beaumont (Seine-et-Oise).	60	Carpentier.
4	Lyre amicale de Vauban.	Lille (Nord).	90 A.	Carron.
5	Lyre Vauverdoise.	Vauvert (Gard).	30 Ch.	Verdier.
6	Union chorale.	Romilly-s.-Seine (Aube).	50 C.	Fromont.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 200 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

1 Chorale des P.T.T. Paris. 65 Turotte.

Concours n° 79

(LECTURE A VUE)

ECOLE DE FILLES, 3, RUE DE BELZUNCE (10^e Arr.).

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 2^e SECTION

GROUPE A

Jury : MM. H. CARRÉ, *président* ; LOYER ; MAURICE PESSE,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. ROY.

1^{er} Prix : 200 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Orphéon des Tramways.	Bordeaux (Gironde).	66	Bertin.
2	Chorale Indépendante.	Lunel (Hérault).	30	Viviès.
3	Chorale "Cécilia".	Neudorf, Strasbourg.	32	Ch. Ober.
4	Les Chanteurs Cévenols.	Le Vigan (Gard).	32	Rouquier.
5	Les Ménestrels Voironnais.	Voiron (Isère).	60	Bouclans.
6	Les Mélomanes Onnaingois.	Onnaing (Nord).	55	M. Ruer.
7	Orphéons de Soissons.	Soissons (Aisne).	78	E. Mortier.
8	Chorale Sainte-Cécile.	Le Puy (Haute-Loire).	63	L. Alibert.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 150 francs.

2^e Prix : une palme vermeil.

1 Orphéon de Romainville. Romainville (Seine). 40 F. Chausez.

Concours n° 80

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 5, RUE MILTON (9^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

2^e DIVISION — 2^e SECTION

GROUPE B

Jury : MM. L. NIVERD, *président* ; FOUGERAY ; SCHWARTZ,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. MARTINAGE.

1^{er} Prix : 200 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme —

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Société chorale.	Nérac (Lot-et-Garonne).	32	E. Dufoir.
2	Choral Vannetais.	Vannes (Morbihan).	42	J. Labbé.
3	La Fraternelle.	Valence d'Agen (T.-et-G.)	40	L. Vignes.
4	Union chorale.	Coye (Oise).	33	Bréhamet.
5	Lyre Ouvrière Bressane.	Bourg (Ain).	58	Vietti.
6	Orphéon de Sèvres.	Sèvres (Seine-et-Oise).	40	Jost.
7	Orphéon de Firminy.	Firminy (Loire).	36	Sage.
8	Chorale de Salins.	Salins (Jura).	42	L. Martineau.

Concours n° 81

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS,
66, BOULEVARD SAINT-MARCEL
(5^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

Jury : MM. SEGUY, *président* ; SARDET ; MOUCHET, *secrétaire.*
Commissaire désigné par l'Administration : M. GOUTEUR.

1^{er} Prix : 150 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme —

4^e Prix : une plaquette —

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Ad Artem.	Verviers (Belgique).	47	N. Fauconnier.
2	Orphéon Castelnaudarien.	Castelnaudary (Aude).	40	Ramon.
3	Les Enfants de Merville.	Merville (Hte-Garonne).	30	J. Duprat.
4	Avenir de Marengo.	Toulouse (Hte-Garonne).	51	Mercadier.
5	Chor. Etabl. de l'Artillerie.	Bourges (Cher).	51	Lanoizelez.
6	Orphéon de Romans.	Romans (Drôme).	65	Jeanton.
7	Orphéon.	Villeneuve-St-Georges.	37	Pelata.
8	Chorale de Sèvres.	Sèvres (Seine-et-Oise).	32	Pautut.
9	Enfants d'Orphée.	Cette (Hérault).	70	P. Gourmandin.
10	Union Fraternelle.	Figeac (Lot).	45	Dubernard.
11	Echo des Dômes.	Clermont-Fer. (P.-de-D.)	50	L. Gémont.
12	Chorale de Layrac.	Layrac (Lot-et-Garonne)	33	A. Berge.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 100 francs.

2^e Prix : une palme de vermeil.

1	Chorale "La Dordogne"	Paris.	58	Bucken.
2	La Sérénade.	Epinay.	38	A. Marcastel.

Concours n° 82

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 10, RUE DES QUATRE-FILS
(3^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

3^e DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. LEROUX, président ; NYS ; CELOR, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. MUSSET.

- 1^{er} Prix : 100 francs.
2^e Prix : une couronne vermeil.
3^e Prix : une palme
4^e Prix : une plaquette

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Lyre Antiboise.	Antibes (Alpes-Maritimes)	30 D.	Oustric.
2	Chorale de Bohain.	Bohain (Aisne).	15 E.	Blanchard.
3	Société chorale.	Argentan (Orne).	25	Drapier.
4	Echo de Corton.	Aloze-Corton (Côte-d'Or).	22 J.	Carel.
5	Union chorale.	Avesnes-s-Helpe (Nord).	66 G.	Bailliez.
6	Société orphéonique.	Suèvres (Loir-et-Cher).	28 Alph.	Boutet.
7	Les Chant. d'Aspremont.	Peyrehorade (Landes).	66 G.	Larrat.
8	Union orphéonique.	Montréal (Aude).	32 M.	Caunes.
9	L'Avenir.	Châteaubriant (L.-Inf.)	38	Pastisson.
10	Cercle choral R. de Lassus.	Mons (Belgique).	75	Paul Thibaut.
11	Orphéon.	Essars-l-Béth. (P.-de-C.)	40 G.	Prévost.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine.

1^{er} Prix : 75 francs.

2^e Prix : une plaquette

1 Chor. Anc. élèv. r. de Poissy. Paris.

40 Louvet.

Concours n° 83

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE MATERNELLE, 18, RUE POULLETIER (4^e Arr.)

Catégorie des Orphéons (Hommes)

3^e DIVISION — 3^e SECTION

Jury : MM. KARREN, président ; PASSURF ; MOURET, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. BRAILLY.

- 1^{er} Prix : 50 francs espèces.
2^e Prix : une couronne vermeil.
3^e Prix : une palme
4^e Prix : une plaquette.

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Echo de la Faucille.	Gex (Ain).	30 J.	Bourier.
2	L'Espérance.	Thumérès (Nord).	32 A.	Dupin.
3	Chorale laïque.	Fougères (Ille-et-Vil.)	37 P.	Pichot.
4	Chorale Sainte-Baudile.	Fabrègues (Hérault).	38 Fr.	Rouvier.
5	Orphéon de Reyniès.	Reyniès (Tarn-et-Gar.)	33	Labail.
6	L'Avenir.	Saint-Thibery (Hérault).	56	Alban Hugol.
7	Chorale amicale.	Feurs (Loire).	38 J.	Garaud.
8	La Chorale de Gif.	Gif (Seine-et-Oise).	35 V.	Degasse.
9	Union chorale.	Fère-en-Tardenois (A.)	35 A.	Lafrance.
10	Philharmonique.	Montdidier (Somme).	28 Alp.	Braut.
11	L'Echo du Vallon.	Seloncourt (Doubs).	27	Vermot-Des-roches.
12	Les Enfants du Vigneron.	Saint-Savin (Isère).	29	Guillermard.

Concours n° 84

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 25, RUE DE PASSY (16^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

DIVISION D'EXCELLENCE

GROUPE A

Jury : MM. SALVAYRE, *président* ; F. TOUCHE, E. BOURDEAU, MERCIER, STENOSSE, MAURICE PESSE ; ITHIER, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. AUGÉ.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Stadtmusik Bern.	Berne (Suisse).	80	
2	Dewsbury and District.	Dewsbury (Angleterre).	40	E.-F. Shewlis.
3	Harmonie Chartraine.	Chartres (Eure-et-Loir).	94	Durrieu.
4	Harm. Mines de Courrières.	Billy-Montigny (P.-de-C.)	130	Dusotoit.
5	Harmonie du 1 ^{er} Canton.	Bordeaux (Gironde).	87	F. Duclos.
6	Harmonie des Usines.	Belfort (Haut-Rhin).	90	H.-V. Campo.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module

1 L'Artistique.

Paris.

96 Gaston Petit.

Concours n° 85

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 16, RUE LAUGIER (17^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

DIVISION D'EXCELLENCE

GROUPE B

Jury : MM. FL. SCHMITT, *président* ; RUHLMANN, ACKERMANN, DRESSEN, FOUGERAY, CHAVY ; BLANQUART, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. FÉLIX.

1^{er} Prix : 800 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Philharmonie Liégeoise.	Liège (Belgique).	90	Th. Cloos.
2	Harm. royale Néerland.	Tilburg (Hollande).	62	J.-H. Kessels.
3	Lyre Narbonnaise.	Narbonne (Aude).	92	J. Corrouy.
4	Civica Societa Philharm.	Lugano (Suisse).	62	Enrico Dassetto.
5	Harm. Saint-Ferdinand.	Bordeaux (Gironde).	90	Ch. Meilhan.
6	Cercle Berlioz.	Lille (Nord).	124	J. Dupuis.

— 99 —

département de la Seine

Concours n° 86

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 21, RUE HAMELIN (16^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

3^e DIVISION SUPÉRIEURE

GROUPE A

Jury : MM. FOURDRAIN, *président* ; LENFANT, LEJEUNE,
J. DEBROUX ; MILLION, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. PIROCHE.

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module.

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Royale Harmonie.	Verviers (Belgique).	76 L.	Sottrez.
2	Harmonie municipale.	Tours (Indre-et-Loire).	90	Lannoy.
3	Harmonie municipale.	Mâcon (Saône-et-Loire).	72	Laurent.
4	Lyre de Montreux.	Montreux (Suisse).	75	Th. Hillaert.
5	Harmonie Roannaise.	Roanne (Loire).	83	L. Masquelier.
6	Société Philharmonique.	Montluçon (Allier).	68	Lavest.

Concours n° 87

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 250 bis, RUE SAINT-JACQUES
(5^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

DIVISION SUPÉRIEURE

GROUPE B

Jury : MM. VERONGE DE LA NUX, *président* ; GANAYE,
PICHARD, EPICASTE ; JULY, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LE GALL

1^{er} Prix : 600 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil grand module

3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Lyre Ouveillanaise.	Ouveillan (Aude).	75	A. Miailles.
2	Musique municipale.	Bernay (Eure).	92	E. Tréfouel.
3	Nieuwe Koninklijke.	Tilburg (Hollande).	55	A.-A. Groot.
4	Nouvelle Harm. Royale, Vlyt En Volharding.	Roosendaal (Hollande).	55	Adr. Somers.
5	Harmonie d'Ezy.	Ezy (Eure).	83	Ed. Marie.
6	La Grande Harmonie.	Dampremy (Belgique).	94	H. Hayet.

Concours n° 88

(LECTURE A VUE)

ÉCOLES, 7, RUE SAINT-FERDINAND
(17^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

Jury : MM. HIRCHMANN, *président* ; WILLIAM-MARIE ; AUDIGER,
- *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. DOUSSET.

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil grand module.

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie du Commerce.	Arras (Pas-de-Calais).	83 Ch.	Hiver.
2	Harmonie Choletaise.	Cholet (Maine-et-Loire).	60 E.	Thaupio.
3	Banda musicale.	Villabartolomea (Italie).	57	Adolfo Accordi.
4	Harmonie et Chorale.	Condé-sur-Noireau (Calv.)	71 G.	Guérard.
5	Welsh Band Swansea.	Swansea (Angleterre).	35 Sam.	Hannev.
6	Philharm. dei Concordi.	Casale Maritimo (Italie).	41 R.	Cianti.
7	Société de Musique.	Dudelange (Luxembourg).	65 A.	Schacht.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 300 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

1	Harmonie de Neuilly.	Neuilly-sur-Seine.	78 E.	Merlier.
2	Harmonie municipale.	Pantin (Seine).	92 Ch.	Maréchal.

Concours n° 89

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE MATERNELLE, 41, RUE TRAVERSIÈRE
(12^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

1^{re} DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. ANTHOME, *président* ; A. RIZET ; HELLOUIN,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. FONTAINE.

1^{er} Prix : 300 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil grand module.

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Philharmonie de Bessan.	Bessan (Hérault).	58	Malafosse.
2	Harmonie municipale.	Le Cateau (Nord).	85	A. Chabert.
3	Harmonie d'Houplines.	Houplines (Nord).	70	J. Strauwen.
4	Musique municipale.	Thann (Alsace).	58	A. Rübsamen.
5	Orphéon musical.	Mulhouse (Alsace).	71	A. End.
6	Philharmonica.	Castagnaro (Italie).	60	Fer. Cusinati.
7	Harmonie municipale.	Martigny-Ville (Suisse).	64	P. Mautref.
8	Musique municipale.	Buhl près Guebwill. (AL.)	44	J. Meyer.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 250 francs.
2^e Prix : une couronne vermeil.

1^{re} DIVISION — 2^e SECTION

1 Harmonie municipale. Nogent-sur-Marne (Seine). 58 Midy.

Concours n° 90

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 53, RUE BAUDRICOURT
(13^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. FERTÉ, président ; LEMATTE : DANIS, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. HAMON.

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme —

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harm. de Kœnigshoffen.	Strasbourg (Alsace).	49 Alb.	Hengé.
2	Lyre Gensacaise.	Gensac (Gironde).	62	Offroy.
3	Mus. l'Écho de Montréal.	Bédarrides (Vaucluse).	45	L. Sabatier.
4	Philharmonique.	Saint-Vallier (Drôme).	55	Prunier.
5	Soc. philharm. Moncalieri.	Moncalieri (Italie).	51	F.-C. Tancredi.
6	La Jeune Rochellaise.	La Rochelle (Ch.-Inf.)	53	
7	L'Indépendante.	Carmaux (Tarn).	66	Routard.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 200 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

1	Harmonie du Panthéon.	Paris.	69	Séguélas.
2	Harmonie de Billancourt.	Billancourt (Seine).	102	Evrard.

Concours n° 91

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 75, RUE D'ALÉSIA (14^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. MAUZIN, président ; J. BAGGERS ; TRACOL, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. Fagault.

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme —

SOCIÉTÉS

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie Eintracht.	Mulhouse (Alsace).	54	P. Breitwieser.
2	Harmonie de La Guerche.	La Guerche (Ille-et-Vil.)	61	E. Chaumet.
3	Harmonie de Meursault.	Meursault (Côte-d'Or).	43	Muller.
4	Harmonie Orpheus.	Tilburg (Hollande).	59	J.-L. Kroes.
5	Association artistique.	Oran (Algérie).	61	N. Bellanger.
6	Harmonie Kronenburg.	Kronenburg (Alsace).	37	Otto Krümmel.
7	Société musicale de St-Dyé.	St. Dyé (Loir-et-Cher).	40	A. Hurtault.

Concours n° 92

ÉCOLE DE GARÇONS, 21, RUE DUPLEIX (15^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

2^e DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. DESGRANGES, président ; H. SAILLER ; CHEVAIS, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. JACQUEMIN.

1^{er} Prix : 200 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme —

4^e Prix : une plaquette.

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie des Aciéries.	Mont-St-Martin (M.-&-M)	83	Nauvelaers.
2	Harmonie Chaumontaise.	Chaumont (Hte-Marne).	51	Gachon.
3	Union musicale.	Lagny (Seine-et-Marne).	61	Herr.
4	Harmonie de Bessières.	Bessières (Hte-Garonne).	52	L. Vignals.
5	Harmonie l'Avenir.	Thezan-les-Béziers (Hér.)	44	C. Ain.
6	Harmonie Fougèraise.	Fougères (Ille-et-Vil.)	57	Roussel.
7	La Lorraine.	Hayange (Alsace).	42	A. Lejeune.
8	Harmonie municipale.	Beaufay (Sarthe).	39	A. Tuffier.
9	Harmonie municipale.	Differdange (Luxembourg)	63	B. Crochet.
10	Lyre Bolbecaise.	Bolbec (Seine-Inférieure).	50	C. Defrene.
11	L'Accord Parfait.	Sèvres (Seine-et-Oise).	45	Barrellier.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 100 francs.

2^e Prix : une palme vermeil.

2^e DIVISION — 2^e SECTION

1	Les Amis réunis du XVIII ^e .	Paris.	40	Laplace.
2	Harm. des Établis. B.R.C.	Paris.	40	Patapy.

Concours n° 93

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 20, RUE ALFRED-DE-MUSSET

(16^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. AUZENDE, président ; HAUCHARD, ASTIER, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. FOREST.

1^{er} Prix : 150 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil.

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harmonie municipale.	Aire-s.-la-Lys (P.-de-C.)	56	Hennion.
2	La Jeune Ardennaise.	Les Htes-Rivières (Ard.)	45	J.-B. Barré.
3	Harmonie.	St-Sauveur (Somme).	38	E. Gaudefroy.
4	Harmonie.	Montdidier (Somme).	45	Tresch Oswald.
5	Harmonie de Neudorf.	Strasbourg (Alsace).	35	E. Bauer.
6	La Fraternelle.	Eseaud-d'Œuvres (Nord).	58	A. Ségard.
7	Société Philharmonique.	St-Michel-en-Lherm (V.).	43	P. Gouin.
8	Harmonie de Bourgoin.	Bourgoin (Isère).	61	J. Mazuir.
9	Sainte-Cécile de Villedieu.	Villedieu-l.-Poëles (Manche)	48	Peyré.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 100 francs.

2^e Prix : une palme vermeil.

1	Harm. l'Orphel. des P.T.T. Paris.	60	Leuliet.
2	Harm. de la Goutte d'Or. Paris.	50	L. Fournier.

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
même jury)

Concours n° 94

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS,
58, RUE PHILIPPE-DE-GIRARD (18^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. REINE, président ; L. GAUTIER ; CAPLET, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. DE FÉLIX.

1^{er} Prix : 150 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Harm. Républicaine.	Villeneuve-I.-Béziers (H.)	35	Dô Joseph.
2	Union musicale.	Lesparre (Gironde).	42	Ch. Coquemier.
3	L'Indépendante.	Brassac-I.-Mines (P.-de-D)	49	Grenouillet.
4	Harmonie Union.	Rosheim (Alsace).	30	L. Roos.
5	La Concorde.	Angleur (Belgique).	55	E. Franck.
6	Société Philharmonique.	Arcis-s-Aube (Aube).	56	E. Mugot.
7	Harmonie municipale.	Chamonix (Hte-Savoie).	39	Thiry.
8	Harmonie municipale.	Nay (Basses-Pyrénées).	56	Capdebosc.

— 108 —

2	Union	Salon (B.-du-R.).	110	M. Reynier.
3		Angers (Maine-et-Loire).	90	C. Fichet.
	Male Choir	Londres (Angleterre).	120	M. Ganmor Morgan.
	Male Voice	Stourbridge (Angleterre).	60	Harry Woodall.
	District Male Choir	Swansea.	110	Llewellyn R. Bowen.

— 76 —



Société Royale

“Les Artisans Réunis,”

Fondée le 13 Janvier 1850

sous le Haut Protectorat

de Sa Majesté le Roi Albert

la Présidence d'honneur de M. L. Steens

Schévin de la ville de Bruxelles

et la Vice-présidence honoraire de

Bruxelles, le
10, Grand'Place
Téléphone 6471

Concours n° 95

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 2, RUE DES BOIS (19^e Arr.)

Catégorie des Harmonies

3^e DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. GILLET, président ; O. DEVOOS ; DÉJEAN, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. TRIBOULET.

1^{er} Prix : 100 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme

4^e Prix : une plaquette.

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Les Enfants de l'Avenir	St Xandre (Charente-Inf)	37	Ph. Bibard.
2	Harmonie municipale.	Beaumont (S.-et-O.)	62	Depesseville.
3	Harmonie municipale.	Vatan (Indre).	35	V. Ecroy.
4	La Lyre Spinalienne.	Champ-du-Pln (Vosges).	36	A. Géhin.
5	Concordia.	Rombas (Alsace).	32	M. Becker.
6	Lyre de Cherbourg.	Cherbourg (Manche).	33	Morel.
7	Harmonie municipale.	Sains-en-Amiénois (Som.)	33	Mercier.

Concours spécial n° 96

des Sociétés de Paris et du département de la Seine
(même local, même jury)

1^{er} Prix : 75 francs.

2^e Prix : une plaquette.

1 Harmonie des Fêtes de Paris. Paris. 50 Bourrillon.

SECTION SPÉCIALE

Prix spécial : une couronne vermeil grand module.

2 Harm. de l'École prim. sup Marcigny-sur-Loire. 52 Legouët.

— 109 —

6

Composé de musique
venue de Arceuil 73 Pa

Concours n° 97

(LECTURE A VUE)

ÉCOLES DE FILLES, 7, RUE HUYGHENS (14^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

DIVISION D'EXCELLENCE

Jury : MM. BACHELET, *président* ; F. CASADESSOUS, DELFOSSÉ,
BONVOUST, R. PRÉVOST, CASANOVA ; LAVAGNE,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. MULIN.

1^{er} Prix : 800 francs.2^e Prix : une couronne vermeil grand module.3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Société mus. des Fondateurs.	Port-Brillet (Mayenne).	104 J. Cossé.	
2	Batley Old Band.	Batley (Angleterre).	24 A. Gray.	
3	De Ware Vrienden.	Anvers (Belgique).	98 Vanhaverberg.	
4	Luton Red Cross Brass. Band.	Luton (Angleterre).	26 W. Halliwell.	
5	Les Chasseurs du Tilleul.	Maubeuge (Nord).	123 A. Paimparé.	
6	Spencers Steel Works.	Newburn (Angleterre).	30 Ch. Ward.	
7	Société royale de Seraing.	Seraing (Belgique).	120 D. Vivegnes.	
8	de Brøderband.	Anvers (Belgique).	101 Fr. Van Dyck.	

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 500 francs.2^e Prix : une couronne vermeil gr. module.

1	La Sirène.	Paris.	138 L. Millet.
2	Fanfare Boulonnaise.	Boulogne.	97 Charbonneau.

Concours n° 98

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS
35, RUE GODEFROY-CAVAIGNAC (11^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

DIVISION SUPÉRIEURE

Jury : MM. F. LE BORNE, *président* ; MORFAUX, CHAUVET,
COULLAUD ; MARY, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. GAGAIN.

1^{er} Prix : 500 francs.2^e Prix : une couronne vermeil grand module.3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare de Limoges.	Limoges (Hte-Vienne).	82 Puybarraud.	
2	Houghton Main Colliery.	Wombrooll (Angleterre).	24 W. Halliwell.	
3	Fanfare Riva-Bella.	Riva-Bella (Calvados).	40 E. Lebrasseur.	
4	Fanfare Libre.	Vernon (Eure).	55 Couvrechef.	
5	Fanfare de Dijon.	Dijon (Côte-d'Or).	74 Em. Guy.	
6	Fanfare Viennoise.	Blois (Loir-et-Cher).	78 M. Moreau.	
7	Dannemora Steel Works.	Sheffield (Angleterre).	25 R. Richford.	

Compromis de musique
Avenue de Brebeuf 73 Paris

Concours n° 99

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 19, RUE DE L'ARBRE-SEC
(1^{er} Arr.)

Catégorie des Fanfares

1^{re} DIVISION — 1^{re} SECTION

Jury : MM. E. COOLS, *président* ; LAUGA ; THONY, *secrétaire*.
Commissaire désigné par l'Administration : M. HENRY.

1^{er} Prix : 500 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil grand module.

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare Mussou.	La Garde (Var).	56	Castellan.
2	Fanfare de Noailles.	Bourg (Oise).	55	Boulangier.
3	Les Attractionnistes.	Dax (Landes).	45	H. Lubet.
4	Fanfare Libre.	Mayenne (Mayenne).	60	P. Refraignot.
5	Société musicale.	Cestas (Gironde).	44	F. Delugin.
6	Woodlands Village.	Brodworth (Angleterre).	25	Ch. Shelluson.
7	Les Enfants d'Apollon.	Pons (Charente-Inf.)	42	L. Large.
8	Castleford Subscription.	Castleford (Angleterre).	28	J.-W. Stamp.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 300 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

1 Société musicale des Usines
de la Sté E.C.F.M. Gennevilliers. 67 G. Tourneur.

Concours n° 100

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 44, RUE DES JEUNEURS
(2^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

1^{re} DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. G. PAULIN, *président* ; MONGELARD ; MASSARD,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. VASSEUR.

1^{er} Prix : 300 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme vermeil grand module.

SOCIÉTÉS

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare Ouvrière.	Dour (Belgique).	104	C. Louys.
2	Fanfare des Fondateurs.	Ste-Jamme-sur-Sarthe.	66	S. Dabouineau.
3	Fanfare des Vignerons.	St.-Claude de Diray (Loir-et-Cher).	47	A. Fleury.
4	Fanfare des Tréfileurs.	Mussy-sur-Seine (Aube).	40	Lefebvre.
5	Bolton Victoria Hall.	Bolton (Angleterre).	27	H. Bennett.

Concours spécial

des Sociétés de Paris et du département de la Seine

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

1 Union musicale. Issy-les-Moulineaux. 51 Pénét.
3 L'Avenir de Montmartre. Paris. 45 E. Parent.

*Composé par de musique
Wenceslas Bréboul 73 Pa*

Concours n° 101

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 14, RUE VOLTA (3^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. PERPIGNAN, *président* ; BRÉDY ; J. DELAUNAY,
secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. GIGAUET.

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Camden Unity.	Londres (Angleterre).	28	H.-W. Crane.
2	Fanfare municipale.	Sin-le-Noble (Nord).	72	H. Roire.
3	Indépendante.	La Talaudière (Loire).	54	J. Delorme.
4	Société Musicale Libre.	Hermes (Oise).	44	Debrie.
5	La Châtelleraudaise.	Châtellerault (Vienne).	46	A. Vivier.
6	Fanfare.	Ruffey-l.-Echirey (C.d'Or)	34	P. Durand.
7	Fanfare municipale.	La Chapelle-aux-Pots (O.)	43	Destailleurs.

Concours n° 102

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 21, RUE DES TOURNELLES
(4^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

2^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. L. POUJADE, *président* ; P. DESTOMBES ; LA-
LANNE, *secrétaire*.

Commissaire désigné par l'Administration : M. PUISSANT.

1^{er} Prix : 250 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare.	Pibrac (Hte-Garonne).	44	M. Granadel.
2	Fanfare d'Etupes.	Etupes (Doubs).	51	C. Doriot.
3	Horden Colling Silver Band	Horden (Angleterre).	26	Edw. Coltman.
4	Fanfare des Vignerons.	Asnières-l.-Bourges (Cher)	40	H. Petit.

Comptable de musique
Avenue de Brebeuf 73

Concours n° 103

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 27, RUE DE POISSY (5^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

2^e DIVISION — 2^e SECTION

Jury : MM. NÉRINI, président ; BERNARD ; MASSARDO, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. BRAILLY.

1^{er} Prix : 200 francs.2^e Prix : une couronne vermeil.3^e Prix : une palme4^e Prix : une plaquette.

SOCIÉTÉS

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare de Vouillé.	Vouillé (Vienne).	35 A.	Godu.
2	La Vigneronne Indépend.	Essommes-s-Marne (Aisne).	36 H.	Papelard.
3	Musique municipale.	Vervins (Aisne).	57 H.	Gobeaux.
4	Union harmonique.	Barbaste (Lot-et-Gar.)	46 L.	Duffaure.
5	Union musicale.	Claye-Souilly (S.-et-M.)	35	Baillon.
6	Fanfare l'Avenir.	Monceau-l.-Mines (S.-et-L.)	54 F.	Ailliot.
7	Société musicale.	Bellegarde (Ain).	44 C.	Goyot.
8	Fanfare des Acières.	Unieux (Loire).	40	Monnier.
9	Union musicale.	Angers (M.-et-L.).	47	Englebert.
10	L'Avenir.	Loupoigne (Belgique).	40 A.	Heilier.

Concours n° 104

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 85, RUE DE VAUGIRARD
(6^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE A

Jury : MM. F. de LÉRY, président ; SOULOUNIAC ; GIROD, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LANDURIE.

1^{er} Prix : 150 francs.2^e Prix : une couronne vermeil.3^e Prix : une palme

SOCIÉTÉS

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare de l'Ec. normale.	Caen (Calvados).	38	Brousse.
2	Fanfare Faubourg St-Pierre.	Amiens (Somme).	44	Mager.
3	Fanfare.	Prouilly (Marne).	29	Rochette.
4	Fanfare.	Saulx-l-Chartreux (S.-O.)	33	E. Caumont.
5	Les Enfants d'Aiguillon.	Aiguillon (Lot-et-Gar.)	42	D. Andrieu.
6	Fanfare.	Dun-sur-Auron (Cher).	43	L. Pautrat.
7	Fanfare municipale.	Vignacourt (Somme).	33	Fertel.

Composé de musique
avenue de Brebeuf 73 Paris

Concours n° 105

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 14, RUE ÉBLÉ (7^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE B

Jury : MM. FAUTHOUX, président ; COYAUX ; ALEXANDRE
ROCHETTE, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. ETEVON.

1^{er} Prix : 150 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare municipale.	Egry (Loiret).	38	A. Millet.
2	Société musicale.	Seurre (Côte-d'Or).	35	A. Martinot.
3	Wandworth Borough.	Wandworth (Anglet.).	26	W. Heath.
4	L'Avenir musical.	Demuin (Somme).	29	M. Lhermitte.
5	Fanfare municipale.	Saint-Sauveur (Oise).	34	R. Regnault.
6	Société musicale.	Parentis-en-Born (Landes)	48	F. Tassine.

Concours n° 106

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE MATERNELLE, 4, RUE PORTALIS (8^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION

GROUPE C

Jury : MM. BARTHÉLEMY, président ; ALBERT ARNAUD ;
WILMOTE, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. LAFABRÈGUE.

1^{er} Prix : 150 francs.

2^e Prix : une couronne vermeil.

3^e Prix : une palme

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Great Central et Metropol.	Londres (Angleterre).	24	R. Moore.
2	Fanfare.	Vassy (Hte-Marne).	36	A. Mathieu.
3	Lyre Chaumerande.	Longchaumois (Jura).	33	R. Prost.
4	Fanfare municipale.	Dizy-Magenta (Marne).	48	E. Marcoux.
5	Fanfare de la Poudrerie.	St-Médard-en-Jalles (Gir.)	33	Fr. Maurice.
6	Fanfare municipale.	Mardeuil (Marne).	36	G. Bournon.

Projet de musique
de Brebeuil 73

Concours n° 107

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE ÉLISA-LEMONNIER, 24, RUE DUPERRÉ
(9^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 2^e SECTION

GROUPE A

Jury : MM. C. DECREUS, président ; FOURNIER ; FOUACHE,
secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. PITON.

- 1^{er} Prix : 100 francs.
2^e Prix : une couronne vermeil.
3^e Prix : une palme
4^e Prix : une plaquette.

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare.	Gazeran (S.-et-O.)	25 F. Héron.	
2	Le Réveil musical.	Channay (Indre-et-Loire).	32 A. Ribassin.	
3	La Vigneronne.	Trigny (Marne).	24 M. Marion.	
4	Union musicale.	La Ferté-Loupière (Yon.)	34 W. Bernard.	
5	Fanfare des Verreries.	Bar-sur-Seine (Aube).	40 M. Andraud.	
6	Les Amis réunis.	Revin (Ardennes).	37 F. Lugand.	
7	Fanfare.	Nemours (S.-et-M.)	35 A. Petit.	
8	Union musicale.	St-Romain de Colbose (S.-I.)	28 G. Lebrun.	
9	Les Amis de l'Agriculture.	Verrières-l-Buissons (S.-O.)	39 L. Ulrich.	

Concours n° 108

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 16, RUE VICQ-D'AZIR (10^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 2^e SECTION

GROUPE B

Jury : MM. L. LÉVY, président ; TENROC ; BROUSSE, secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. DUPRÉ.

- 1^{er} Prix : 100 francs.
2^e Prix : une couronne vermeil.
3^e Prix : une palme
4^e Prix : une plaquette.

N ^o	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Union Witellienne.	Vitteaux (Côte-d'Or).	34 Lefol.	
2	Lyre Beaumontoise.	Beaumont-de-L. (T.-et-G.)	35 Carrié.	
3	Fanfare.	Havrincourt (P.-de-C.)	49 E. Varret.	
4	Union ouvrière.	Pâlis (Aube).	23 E. Dupuis.	
5	Union musicale.	Porcieu-Amblagnieu (Is.)	39 P. Thollon.	
6	Fanfare.	Bigadan (Gironde).	32 Gueyne.	
7	Lyre Auvillaraise.	Auvillars (Tarn-et-Gar.)	25 J. Pérès.	
8	La Renaissance.	St-Hilaire-le-Grand (Marne)	30 A. Valmy.	
9	La Lyre ouvrière.	Beuvarde (Aisne).	29 E. Lamy.	

Composateur de musique
Avenue de Breteuil 73 Paris

Concours n° 109

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 10, RUE KELLER (11^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 2^e SECTION

GROUPE C

Jury : MM. BRETONNEAU, président ; HUREAU ; KIRCHER, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. CHASSAIGNE.

1^{er} Prix : 100 francs.2^e Prix : une couronne vermeil.3^e Prix : une palme

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare.	Ailly-s-Somme (Somme).	31	Marie Caron.
2	Musique municipale.	Mers-les-Bains (Somme).	37	Myr.
3	Union musicale.	St-Marcel (S.-et-L.)	55	E. Petiot.
4	Fanfare.	Volnay (Côte-d'Or).	27	E. Pillot.
5	Société musicale.	Izicux (Loire).	43	A. Carteron.
6	Fanfare Fontaine Daniel.	St-Georges-Buttavent (Mayenne).	34	E. Bouvier.
7	L'Espérance.	Venteuil (Marne).	27	H. Hennequin.
8	Société musicale.	Les Gras (Doubs).	32	P. Garnache.

Concours n° 110

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 39, RUE DE REUILLY (12^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE A

Jury : MM. A. DELGRANGE, président ; MASSPACHER ; CHIVERT, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. MUSSET.

1^{er} Prix : 75 francs.2^e Prix : une palme vermeil.3^e Prix : une plaquette.

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare.	Savières (Aube).	32	A. Rivière.
2	L'Avenir.	Neully-le-Réal (Allier).	29	Courtinat.
3	Fanfare.	Courseulles-s-Mer (Calv.)	38	H. Warnier.
4	Fanfare.	Kopstal (Luxembourg).	32	Renson.
5	Union musicale.	Toulon-s-Allier (Allier).	26	Vidal.
6	Union musicale.	La Motte-Servolex (Sav.)	33	P. Landry.
7	Fanfare.	Pin-l'Emagny (H.-Saône).	21	E. Fardeau.
8	Fanfare municipale.	Souvigné (Ind.-et-Loire).	23	

Commissaire de
Arenneul 73 Par

Concours n° 111

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 140, RUE BROCA (13^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE B

Jury : MM. COURTADE, président ; DUBRUILLE ; J. DELGRANGE, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. PELTIER.

1^{er} Prix : 75 francs.

2^e Prix : une palme vermeil.

3^e Prix : une plaquette.

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Union musicale.	Tricot (Oise).	26	Cabart.
2	Les Amis réunis.	Lucenay (Rhône).	23	Tallon.
3	L'Echo d'Uriage.	St-Martin (Isère).	31	F. Ravet.
4	Société lyrique.	St-Remy-s-Duro. (P.d.C)	22	Barge.
5	Fanfare municipale.	Flavacourt (Oise).	21	Socrate Bass.
6	Société lyrique.	Combronde (P.-de-C.)	24	A. Brun.
7	Fanfare municipale.	St-Jul. Molin-Molette (L.)	25	J. Audouard.

Concours n° 112

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE FILLES, 1, RUE CROCÉ-SPINELLI
(14^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE C

Jury : MM. KERRION, président ; LEMAIRE ; MATHIEU, secrétaire.

Commissaire désigné par l'Administration : M. BOUDON.

1^{er} Prix : 75 francs.

2^e Prix : une palme vermeil.

3^e Prix : une plaquette.

SOCIÉTÉS

No	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare municipale.	Veules-I-Roses (S.-Inf.)	25	L. Denoyer.
2	Fanfare municipale	Poix (Somme).	26	E. Poiret.
3	Lyre du Vent d'Antan.	St-Fél. de Caraman (H.G.)	30	P. Bigorre.
4	Fanfare.	Bienville (Hte-Marne).	24	P. Chompret.
5	Union de la Vallée.	Eysin-Pinet (Isère).	30	Janin.
6	Les Enfants de la France.	St-Sandoux (Puy-de-D.)	25	Morel-Brissolette

Commissaire de musique
de Brebeuf 73 Paris

Concours n° 113

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 10, RUE SAINT-LAMBERT
(15^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE D

Jury : MM. DEPRIMOZ, président ; BAZELAIRE ; RIBIER,
secrétaire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. DEMARSEILLE.

- 1^{er} Prix : 75 francs.
2^e Prix : une palme vermeil.
3^e Prix : une plaquette.

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	L'Avenir.	Sivry (Belgique).	48	A. Deneufbourg
2	North London Excelsior.	Londres (Angleterre).	26	J.-W. Pursglove
3	Fanfare.	Mesnil-Théribus (Oise).	30	A. Dubus.
4	Société philharmonique.	Marchais (Aisne).	25	Lecoïnte Dollé.
5	Société musicale.	Nantua (Ain).	34	L. Barbier.
6	Shoredish Borough.	Londres (Angleterre).	24	R. S. Aldons.

Concours n° 114

(LECTURE A VUE)

ÉCOLE DE GARÇONS, 6, RUE LECOMTE (17^e Arr.)

Catégorie des Fanfares

3^e DIVISION — 3^e SECTION

GROUPE E

Jury : MM. DEBLAIVE, président ; ADAMY ; SAURALY, secré-
taire.
Commissaire désigné par l'Administration : M. LAUNAY.

- 1^{er} Prix : 75 francs.
2^e Prix : une palme vermeil.
3^e Prix : une plaquette.

N°	Sociétés	Villes	Exéc.	Directeurs
1	Fanfare.	Thiculloy-l'Abb. (Som.)	20	Ranson.
2	La Persévérance.	Thuillies (Belgique).	56	F. Bertouille.
3	Fanfare.	Jambles (Saône-et-L.)	18	Vachet-Pandrey
4	La Fraternelle.	Blignies (Aube).	18	A. Pochet.
5	Union musicale.	Laon (Aisne).	54	L. Morel.
6	Union musicale.	Gipry-pr.-l'Orbiz (S.et.L.)	28	G. Desjardin.
7	Sainte-Cécile.	Dompierre (Somme).	25	Parin.
8	Fanfare municipale.	Montcornet (Aisne).	26	G. Carlès.

Agence de Musique
Arbevel 23 Paris



VILLE DE PARIS
 Concours International de Musique
 (25, 27, 28 Mai 1912)
 DIPLOME

decerné à
 par
 Le Président du Jury,

Les Membres du Jury.

Reproduction du diplôme exécuté par "Les Editions Nationales" d'après l'aquarelle du peintre Louis Lessieux



Société Royale

des Artisans Réunis,,

Fondée le 13 Janvier 1850

sous le Haut Protectorat

de Sa Majesté le Roi Albert

en reconnaissance d'honneur de M. P. Steens

Échevin de la ville de Bruxelles

et la Vice-présidence honoraire de

M. Georges de Ro, notaire ;

et la Direction effective de

M. José Dethier



Bruxelles, le 22 Mai 1912
10, Grand' Place
Téléphone 6471

Très honoré Maître.

L'excuse que vous m'avez faite pour ne pas assister à notre concert de Dimanche dernier est trop présumptive, pour que je ne vous permette d'y répondre autrement, qu'en vous exprimant mon vif regret de votre absence et mon sincère souhait, d'être bientôt plus heureux.

En effet, votre œuvre est trop belle et trop goûtée par nos chanteurs, pour que contrairement à ce qui se présente avec tant de choeurs improvisés dans des concours qui ne vivent que ce que vivent les notes, elle ne reste dans le repertoire des Artisans et que ceux-ci ne l'excellent, notamment pas à nouveau, à leur grand concert annuel de Mars prochain, si vous voulez bien leur en laisser l'espérance.

Je me permets de vous donner la date exacte de votre prochain projeté et de vous exprimer alors, aussi, l'audition projetée et de vous exprimer alors, aussi, le vœu qu'elle ne sera pas un obstacle à votre présence parmi nous.

La Société et notre soliste M^r Chénoprandt le soliste, sont très sensibles aux compliments si flatteurs que vous voulez bien leur adresser ainsi que de leur souvenir d'un vœu les honorez; ils me prient de vous remercier de votre délicate attention et de vous renouveler l'hommage de leurs sentiments de profonde admiration et de respectueux dévouement.

Je vous prie d'agréer très honoré Maître l'assurance de mes sentiments les plus distingués Pour le conseil d'administration
Le Président pour
G. Leclercq

Monsieur De Lee Combellé
Compositeur de musique
Avenue de Brebeuf 73 Paris

Ville de Saint-André-de-Cubzac

(BANLIEUE DE BORDEAUX)



GRAND

CONCOURS MUSICAL

27 - 28 - 29 JUILLET 1912



L'ÉCOLE NORMALE

Cliché Louis Guillier

Organisé au profit d'Œuvres de Bienfaisance et d'Encouragement aux Arts

Avec l'appui des Autorités du Département de la Gironde
et du Conseil Municipal de Saint-André-de-Cubzac

*Sous le patronage de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest
et avec le Concours de la Fanfare de St-André-de-Cubzac, dirigée par M. GARANGER*

PROGRAMME OFFICIEL

PRIX : 0 fr. 30

Ville de Saint-André-de-Cubzac

(BANLIEUE DE BORDEAUX)



GRAND

CONCOURS MUSICAL

27 - 28 - 29 JUILLET 1912



L'Ecole Normale

Cliché Louis Guillier.

Organisé au profit d'Œuvres de Bienfaisance et d'Encouragement aux Arts

Avec l'appui des Autorités du Département de la Gironde
et du Conseil Municipal de Saint-André-de-Cubzac

Sous le patronage de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest
et avec le Concours de la Fanfare de St-André-de-Cubzac, dirigée par M. GARANGER

Présidents d'Honneur

MM. QUANCARD, Conseiller Général de Saint André de Cubzac.
BARDEAU, Conseiller d'Arrond.
CHARRON (A.), Maire de
JOUANNEAU, Adjoint au Maire de
RANCE, Adjoint au Maire de

Membres d'Honneur

MM. DURÉAULT, Préfet de la Gironde.
DECRAIS, Sénateur de la Gironde.
COURRÉGELONGUE, Sénateur de la Gironde.
CHASTENET,
THOUNENS,
CASSADOU, Député de la Gironde.
COMBROUZE,
DELISSAGARAY
EYMOND,
BÉNARD, Conseiller Général de la Gironde.
NICOLAI, Conseiller d'Arrondissement de la Gironde.
SÉGALAS-BÉROU, Président de la Fédération des Sociétés
Musicales du Sud-Ouest.

LE CONCOURS MUSICAL DE SAINT ANDRÉ DE CUBZAC
EST HONORÉ DE RÉCOMPENSES OFFERTES PAR

M. le Président de la République.
M. le Ministre des Beaux-Arts et de l'Instruction Publique.
M. le Sous-Secrétaire d'État aux P. T. T.
La Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

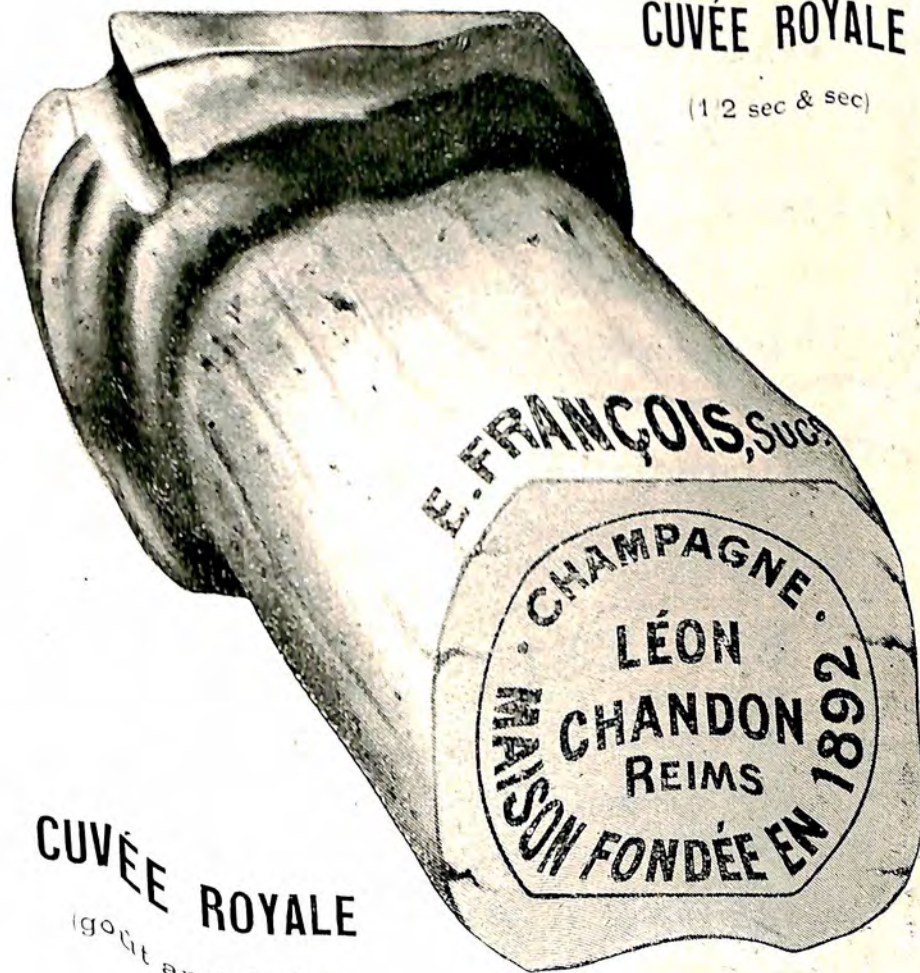
Ces récompenses seront l'objet de prix spéciaux qui
seront affectés par le Jury aux Sociétés jugées les plus
méritantes.

Jamais

aucune marque de Vins de Champagne
n'a obtenu un Succès aussi rapide
que la Marque LÉON CHANDON.

CUVÉE ROYALE

(1 2 sec & sec)



CUVÉE ROYALE

(goût américain)

DÉPOT A BORDEAUX : 62, Quai des Chartrons
TÉLÉPHONE 19.99

FABRIQUE DE CERCLES - VIMES DE TOUTES SORTES

FOURNITURES DE CHAIS

MAISON FONDÉE EN 1879

ARTICLES DE TONNELIERIE

E. VIAUD Fils Aîné

Barres à Barriques

ENTREPOT Rue Dalzac

JONCS - BONDES - MECHEs SOUFREES

MAGASIN Rue St Etienne, 35

ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Fournitures générales pour vendanges

BONNE OCCASION POUR RÉCOLTE 1912

à Vendre

600 demi-muids usagés

2.000 barriques bordelaises usagées

PRIX MODÉRÉS

CHARCUTERIE PARISIENNE

Conserves Hors d'Œuvre

VIANDE FROIDE DE TOUTES SORTES

E. DESBORDES

106, Rue Nationale, 106 - ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC

PHARMACIE MODERNE

94, Rue Nationale - ST-ANDRÉ-DE-CUBZAC

R. UZUBECK, Pharmacien de 1^{RE} Classe

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine

Extraction des Dents sans douleur. — Prothèse Dentaire.

PRIX MODÉRÉS

— 5 —

Comité d'Organisation

Président :

M. le Docteur Louis CHARRON.

Vice-Présidents :

MM. MARCEL QUANCARD, conseiller municipal ;
BESNARD, " " ;
AUDOUIN, " " ;

LARGETEAU, président de la fanfare.
MAURICE BERNIARD, banquier.

Commissaire général :

M. ANDRÉ QUANCARD.

Secrétaire général :

M. ANDRÉ BERSON.

Directeur artistique :

M. G. RONDEAU.

Trésorier général :

M. VIGUIÉ.

Trésoriers adjoints :

MM. GONTIER, R. MELLIER.

Secrétaire :

M. L. ARNAUD jeune.

Secrétaires adjoints :

MM. FORESTIER, MAURICE GASSIE.

Commission d'organisation :

MM. AUDOIN, L. ARNAUD, A. BERSON, M. GASSIE,
LARGETEAU, PARRET, G. RONDEAU, VIGUIÉ.

Commission des Finances :

MM. VIGUIÉ, MAURICE BERNIARD, GONTIER, R. MELLIER,
E. VIAUD, L. TABUSTEAU.

Commission Artistique :

MM. A. CORNU, LARGETEAU, PARRET, G. RONDEAU,
TABUSTEAU.

Logements, Séjour, Vivres :

MM. EYMAS, FORESTIER, L. ROUCHADET, EYRAUD,
G. GABARD, SAINSOUS.

Commission des Fêtes :

MM. AUDOUIN, BESNARD, BOEHLINGER, A. DEGÈRE, A.
GOUJAS, G. RONDEAU, ANDRÉ QUANCARD, SEURIN,
F. GASQUET.

Membres correspondants de la Presse à St-André-de-Cubzac :
MM. BOEHLINGER, GASQUET, GOUJAS, LURIN, M. SEURIN.

**

Sociétés Inscrites

1^o Sociétés concourant le Dimanche 28 Juillet 1912

HARMONIES

- L'Union Musicale de Bordeaux
- La Lyre Talençaise (Talence-Bordeaux)
- L'Harmonie Municipale de Soustons (Landes)
- L'Harmonie de Graulhet (Tarn)

ORPHÉONS

- L'Avenir de Castelneau Montratier (Lot)
- La Cigale d'Auros (Gironde)
- L'Orphéon de Bacalan (Bordeaux)
- Le Choral de Saint-Gratien (Seine-et-Oise)
- La Société Chorale de Châtellerauld.
- L'Union Chorale de Monrepos-Cenon-Floirac (Gironde)
- L'Orphéon-Fanfara de Lormont (Gironde)
- L'Orphéon Luçonais, Luçon (Vendée)
- L'Union Chorale de Lamarque (Gironde)
- La Cigale Bordelaise (Bordeaux)
- L'Orphéon du Patronage démocratique de Cantenac
- La Cigale Béglaise (Bègles-Bordeaux)
- L'Union Orphéonique d'Orléans
- Le Cercle Orphéonique de Bordeaux
- L'Union Orphéonique de Miramont (Lot-et-Garonne)

ESTUDIANTINAS

- Carmencita Libournaise.
- Cécilia de Bordeaux.
- Estudiantina des Tabacs de Bordeaux.
- La St-Juérienne de St-Juéry (Tarn).

TROMPES DE CHASSE

- Fanfare Sarthoise (Le Mans)
- St Hubert Libourne
- Les Veneurs de St-Jean de Duras (Lot-et-Garonne).
- Rallye Gironde-Veneurs de Guyenne de Bordeaux.

BATTERIES - SONNERIES

- Les Enfants de Blaye.
- Les Enfants de Cubnezais (Gironde).
- Batterie de Cantenac (Gironde).
- Batterie de St-Emilion (Gironde).
- Batterie de Fronsac (Gironde).
- Batterie de La Glacière-Mérignac (Gironde).
- Batterie Apamécenne (Pamiers).
- Batterie Talençaise (Talence-Bordeaux).
- Batterie de St Mariens (Gironde).
- L'Active du Pont de la Maye (Gironde).
- Bourg Sport de Bourg sur Gironde.
- Batterie « La Bouscataise » Le Bouscat-Bordeaux.
- Batterie de St-Cyprien de Toulouse.

2^o Sociétés concourant le Lundi 29 Juillet 1912

FANFARES

- Union Musicale Républicaine de Chateaufort-sur-Loire.
- Fanfare de Saint-Céré (Lot).
- Sainte-Cécile, Musique municipale de Chateaufort.
- Fanfare de Breuilpont (Eure).
- Fanfare du Vanneau (Deux-Sèvres).
- La Lyre Cadéenne de Candé (Maine-et-Loire).
- L'Union Musicale de Gauriaguet (Gironde).
- Fanfare de l'Océan de Biscarrosse (Landes).
- Fanfare municipale de Montagne et Saint-Georges (Gironde).
- Société Musicale de St-Julien-de-Coucelles (Loire-Inférieure).
- Lyre Fraternelle d'Estissac (Aube).
- Fanfare St-Jean de Bearech (Gironde).
- Fanfare de Loches (Indre-et-Loire).
- Union Musicale Viseronne de Vix (Vendée).
- La Lyre Lussacaise de Lussac (Gironde).
- Fanfare d'Airvault (Deux-Sèvres).
- Fanfare Municipale de Chauvigny (Vienne).
- La Sirène de Mimizan (Landes).
- La Fanfare de St-Loubès (Gironde).

Total 59 Sociétés.

PLANTS DE VIGNES AMÉRICAINES ET FRANCO-AMÉRICAINES
sélectionnées des pépinières du Château de Cézac
et à SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde)

Établissement de Viticulture le plus ancien du département

Eugène SIGOGNEAU

PROPRIÉTAIRE

GRAND CHOIX
de porte-greffes et de plants greffés et soullis pour
toutes natures de terrains.

Récompenses à divers Concours

LIMONADE & SODAS

J. SAINT-PAUL

St-André-de-Cubzac

La plus importante fabrique de la région

BIÈRES LAUBENHEIMER (Nérac)

(Seul Entrepoteur)

DENRÉES COLONIALES

Avoine, Soufre, Sulfate, etc.

Spécialités: Fichalas en Châtaignier, Acacias, Pins injectés

A. FOULQUIER

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde)

Propriétaire de vignobles blancs

GARAGE MODERNE

SOULAS

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde)

Cycles de DION-BOUTON - Accessoires - Pièces détachées

STOCK CONTINENTAL



Remplace avantageusement le lait naturel
Economie de 80 p. 100

DÉPOT A SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC :
Syndicat Viticole et Agricole : 163, Rue Nationale

HOTEL-RESTAURANT DE LA GARE

M. GIRAUD, Propriétaire



Repas à toute heure

PENSION DE FAMILLE - CHAMBRES CONFORTABLES

Plus de Cambouis
aux
Essieux



Marque Déposée

En vente à St-André-de-Cubzac au Syndicat Viticole et Agricole, 163, Rue Nationale, 163

Graissez vos Essieux

avec **LA FUSÉOLINE**

Harnais avec

l'Huile Noire SÉLIKA

Sabots des Chevaux

avec **l'Onguent NÉGUS**

A. PADIRAS, 9, Place Bourgogne - BORDEAUX

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

Spécialité de Conserves — Légumes Secs et Frais
Foin, Paille, Vaisselle — Volailles, Primeurs

V. COICAUD

11, Rue l'Official, 11 -- St-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde)

JURY

PRESIDENT D'HONNEUR :

SAINT-SAENS (Camille) ✱, Compositeur, Membre de l'Institut.

PRESIDENT :

DE LA TOMBELLE (F.) O L., Compositeur, Prix de l'Institut.

MEMBRES :

Barnier ✱, Chef de Musique de 1^{re} classe du 37^e, à Bordeaux.

Brody O A., critique musical à Paris.

Burlet, compositeur, Directeur de l'Ecole moderne de mandoline, à Paris.

Cheyssac, organiste, professeur de musique à Bordeaux.

Clavié (H.), compositeur, diplômé du Ministère des Beaux-Arts, ancien directeur de Sociétés chorales et instrumentales, professeur de musique à l'Ecole Normale de St-André-de-Cubzac, Bordeaux.

Delmas, compositeur, Prix de Rome, Grand Prix de l'Institut de Paris.

Duhamel O A., compositeur, professeur d'harmonie au Conservatoire de Bordeaux.

Juif, compositeur, chef d'orchestre à Bordeaux.

Lulguini (L.) ✱ I., ancien directeur de Société chorale, professeur au Conservatoire de Toulouse.

Lanqueteau (Ed.) O L., ancien directeur de Société chorale, compositeur, chef d'orchestre à La Rochelle.

Logeart (G.) O A., chef de musique de 1^{re} classe au 123^e, à La Rochelle.

Labole (P.-N.), compositeur à Bordeaux.

Larbaigt, professeur de chant à Naye près Pau.

Ricaux O A. ✱ ✱ ✱ ✱, compositeur, chef d'orchestre à Paris.

Sarraut, chef de musique de 1^{re} classe au 144^e, à Bordeaux.

Tabuteau (A.), ancien directeur de Société instrumentale, compositeur professeur de musique à Bordeaux.

Programme des Fêtes

SAMEDI 27 JUILLET

A 9 heures du soir — Retraite aux Flambeaux
 A 9 h. 1/2 — Enceinte du Champ de Foire. Concert — 60 exécutants, sous la direction de M. J. GARANGIER, chef de la fanfare de la Ville

DIMANCHE 28 JUILLET

A 8 heures du matin. — Reception officielle par la Municipalité et le Comité organisateur, à l'Hôtel de Ville, de Messieurs les Membres du Jury et délégués de la Fédération musicale du Sud Ouest.

Harmonies, Orphéons, Estudiantinas, Trompes de Chasse Batteries.

A 8 h. 1/2. — Concours de Lecture à Vue (*chais clos*)
 A 10 heures. — Concours d'Exécution
 A 2 " — Défilé des Sociétés.
 A 4 " — Concours d'Honneur
 A 9 " — Illuminations — Grand Festival au Champ de Foire, 1200 exécutants. Morceau d'ensemble sous la direction de M. G. LOGEART, Chef de Musique de 1^{re} classe, Membre du Jury. — Lecture du Palmarès. — Distribution des Récompenses.
 A l'issue du Festival, Grand Bal sous les Halles — Brillant Orchestre.

LUNDI 29 JUILLET

Fanfares.

Même programme que pour la journée du Dimanche.

PRIX DES PLACES

Cartes de circulation, valables le Samedi et le Dimanche, pour toutes les entrées aux Concerts, Concours et Festival : 5 francs.
Samedi (soir). — Concert, entrée générale : 0.25 ; enceinte réservée en sus 0.50.
Dimanche. — Concours d'Exécution. — Champ de Foire, Ecoles primaires, Ecole Normale 1 fr. ; Pensionnat 0.50.
 » Concours d'Honneur. — Champ de Foire, Ecoles primaires, Ecole Normale 1.50 ; Pensionnat 0.50
 » Festival. — Entrée générale 1 fr. ; enceinte réservée en sus 0.50.
 » Bal. — Cavalier 2 fr. — Dame 0.50.
Lundi. — Cartes de circulation, valables pour les entrées aux Concours et Festival : 2 francs.
 » Concours d'Exécution : 1 fr. ; Concours d'Honneur : 1 fr.
 » Festival : Entrée générale 0.50 ; enceinte réservée en sus 0.50.
 » Bal : Cavalier 1 fr. — Dame 0.25.

A. DURAND et FILS

NOUVEAUTÉS
 CONFÉCTIONS

A LA GROSSE CLOCHE

93, 95, 97,
 99, 101, 103,
 Cours Victor-Hugo

46, 48, Rue Saint-James
 2, 4, 6, 8, 10, 12, Rue Saint-Eloi
BORDEAUX

LIBRAIRIE - PAPETERIE

OUVRAGES DE DAMES

A. BERSON

85, Rue Nationale -- St-ANDRÉ-de-CUBZAC (Gironde)

CARTES POSTALES

FOURNITURES DE BUREAUX

Articles de Fantaisies

ABONNEMENT A LA LECTURE

INSTRUMENTS DE MUSIQUE CUIVRE ET BOIS
DE TOUS FACTEURS

Violons, Mandolines, Guitares, Cordes harmoniques
Clairons, Tambours, Pianos et Harmoniums

V^{ve} Henri ALMEY

30, Place Pey-Berland, 30 BORDEAUX

VENTE, ÉCHANGE ET LOCATION

ATELIER SPÉCIAL de RÉPARATIONS pour TOUS INSTRUMENTS

ARMES



CYCLES

Louis ROY

74, 76, 78, Rue Nationale - St-ANDRÉ-DE-CUBZAC

350 Vélos de toutes marques et plus de 600 fusils tous modèles
toujours en magasin à des prix défiant toute concurrence.

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Ancienne Maison DEPUYT
Fondée en 1860



F. ESPAGNET

Successeur

214, Rue Ste-Catherine, 214

BORDEAUX



Violons, Mandolines, Guitares, Tambours, Clairons
Instruments de Cuivre des 1^{res} Marques

ATELIER SPÉCIAL POUR RÉPARATIONS - PRIX RÉDUITS
Fournisseur de l'Armée

AUTOS, MOTEURS INDUSTRIELS

Stock pneus, Huiles, Essences
Cycles TERROT et autres Marques
Accessoires, Vente, Echange,
Location, Réparations

Machines à coudre Faff et tous Systèmes
Vente, Fournitures, Réparations

D. BOURGET

Mécanicien

68, Rue Nationale, 2 et 6, Rue Coureau

St-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Garage et Atelier de Réparations

INSTALLATION MÉCANIQUE A FORFAIT

PIANOS -- MUSIQUE

Maison LAFEYCHINE-RIONDÉ

37, Rue Esprit-des-Lois. - BORDEAUX

Georges CHEYSSAC, Successeur

Correspondant direct des 1^{res} Marques de piano
ERARD, PLEYEL, HERZ, ELCKÉ, FOCKÉ, GAVEAU
Vente, Location, Echange, Réparations

Salle d'Audition et de Concert

Grand abonnement à la Lecture Musicale

La Maison reçoit toutes les nouveautés

BOIS DU NORD ET DU PAYS
ANDRÉ GOUJAS

— Maison fondée en 1849

TRANSPORT A DOMICILE



SCIERIE MÉCANIQUE

Téléphone 2, St Antoine — Adresse télégraphique Goujas-St-Antoine Girondet

LIQUEUR

Cordial



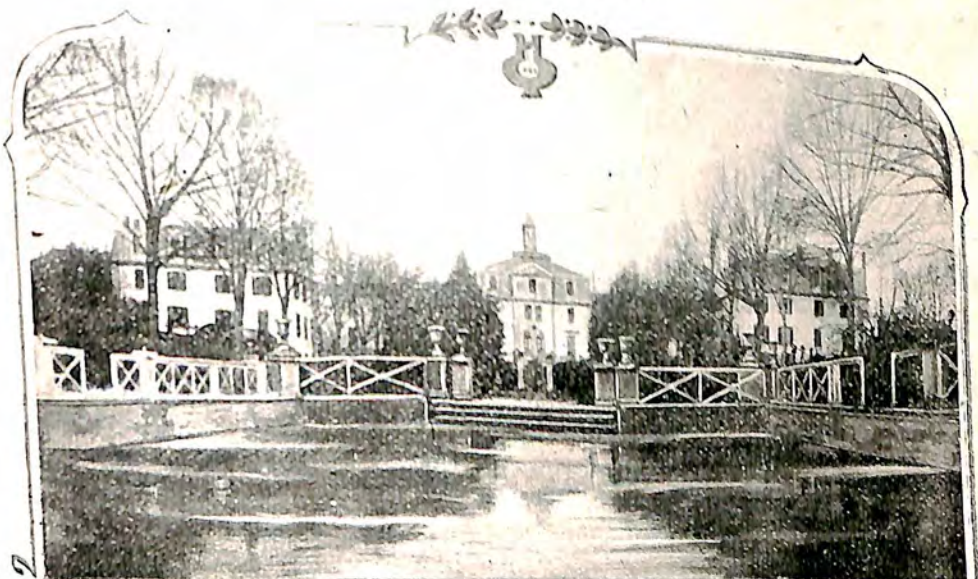
Médoc

G. A. JOURDE — BORDEAUX



NOTICE

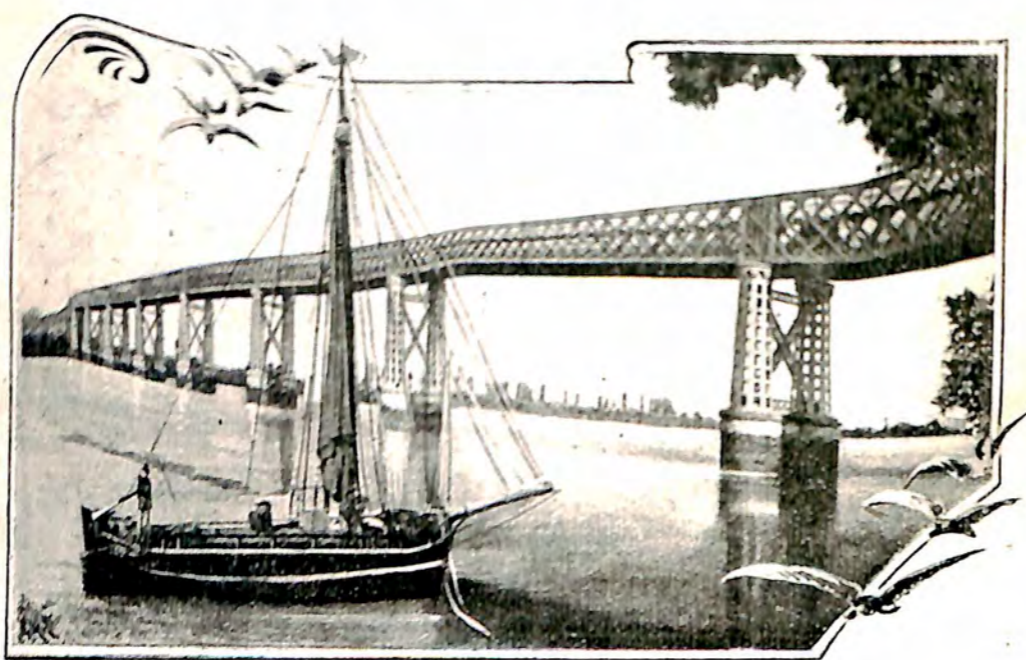
Saint-André-de-Cubzac, coquette petite ville de plus de 1.000 habitants, est située dans une des régions les plus pittoresques de la Gironde. Bâtie sur le flanc Sud-Est du coteau de Montalon, la plupart de ses habitants découvrent un coin du panorama superbe que peuvent contempler les touristes du sommet même du coteau.



ÉCOLE NORMALE

A l'Ouest : la Gironde et le Bec-d'Ambès, avec les deux rubans d'argent : Garonne et Dordogne, courant l'un vers l'autre pour former, par leur réunion, ce grand fleuve où la fumée des steamers évoque des visions d'outre-mer. C'est Bourg-sur-Gironde, la cité rocheuse aux grottes préhisto-

riques, c'est Blaye, à la citadelle pleine de souvenirs émo-
tionnants, c'est plus loin Royan, la ville moderne, ruche
bourdonnante aux heures de chaleur estivale.
L'œil du touriste suit un instant la Garonne qui laisse
bientôt les côtes du riche Médoc, aux vins fameux. Elle
se perd dans la plaine vers ces fleches, ces monuments hé-
rissés vers le ciel qui décèlent la grande cote d'Ausone, l'an-
tique Burdigala (1). Remontant du regard la Dordogne
qui vient au pied même du coteau, baigner le vieux port
de Plagne, empli des bateaux de pêcheurs d'aloise et de



LE PONT DES PIÉTONS SUR LA DORDOGNE

lamproie, brusquement, sa vue est arrêtée par ces deux
grands traits d'acier qui coupent la rivière, large à cet en-
droit de plus de 600 mètres: les deux ponts de Cubzac,
merveilles d'architecture, dues à Eiffel. Un train fuit sur les
viaducs interminables et majestueux... dans vingt minutes,
il entrera en Gare de Bordeaux-Saint-Jean... dans moins
de deux heures, les voyageurs auront pu atteindre Arca-
chon, la cité aux toits japonais, mollement étalée sur les
bords du bassin aux eaux bleues, à l'abri de la grande che-

(1) Ausone, le poète latin, naquit à Bordeaux en 309.

velure des pins bruissant harmonieusement sous la cares-
se de la brise de la mer.

La Dordogne contourne les coteaux d'Asques et de Saint-
Roman et serpente vers Libourne, sous-préfecture très im-
portante à vingt kilomètres de Saint-André, au centre de
ce pays dont chaque nom sonne comme un carillon joyeux
tinté sur des verres de cristal: Saint-Émilion, Pomerol,
Fronsac...

Vers le Nord, le ciel s'obscurcit, la terre elle-même semble
plus sombre et derrière les petits coteaux qui ferment l'ho-

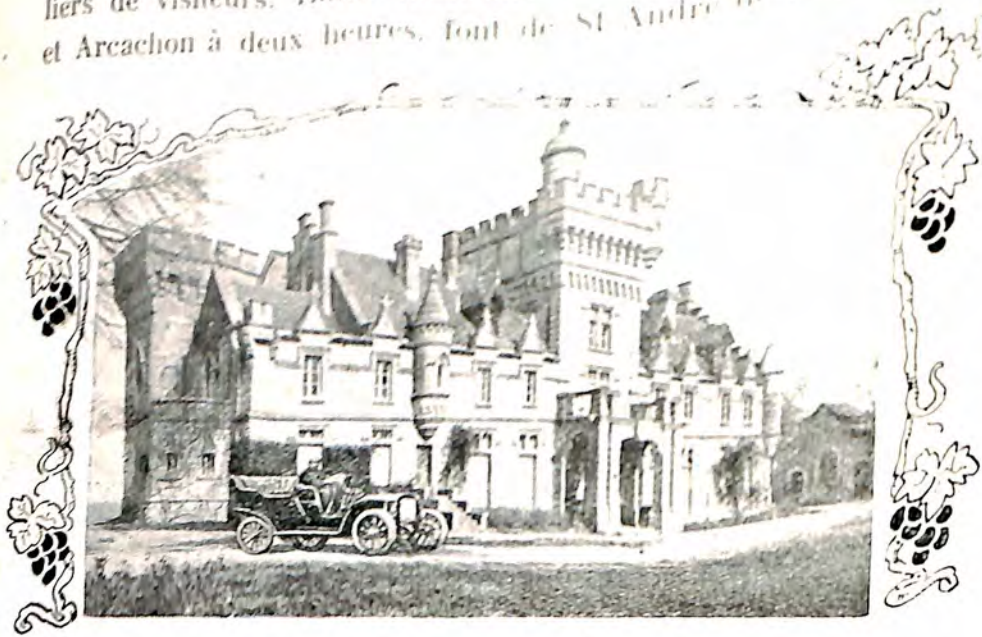


ÉGLISE ROMANE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

rizon on devine les landes qui conduisent à la Charente-In-
férieure, pays d'eaux-de-vie renommées.

Le visiteur passant plusieurs jours à Saint-André-de-Cub-
zac peut employer très agréablement son temps. La ré-
gion est intéressante pour tous: outre quelques industries lo-
cales, la culture de la vigne et les installations modernes
pour la vinification, les amateurs d'architecture et les ar-
chéologues apprécieront la vieille église romane du XI^e siè-
cle qui a conservé son style à peu près intact, l'ancien collège
diocésain occupé par l'École normale d'instituteurs, le châ-
teau des Quatre fils Aymon, datant de Charlemagne, sous
les ruines duquel sont installées de superbes caves champe-

noises d'une superficie de trois kilometres et qui recelent à l'heure actuelle plusieurs millions de bouteilles de vins mousseux de la Gironde si appréciés de toutes parts. Les châteaux du Bouilh, de Terrefort, Lacaussade, Lamberlay, Robillard, Gombaud, Beychevelle, Cubzacais, Puymorin, de Peujard etc... Les grottes de Pair non Pair situées à peu de distance présentent des curiosités préhistoriques très nombreuses. L'Église monolithe et les ruines de l'ancienne Abbaye des Cordeliers, à Saint-Emilion, attirent tous les ans des milliers de visiteurs. Enfin Bordeaux à vingt minutes, Royan et Arcachon à deux heures, font de St André de Cubzac un



CHATEAU DE PUYMORIN

centre très apprécié, d'autant que 36 trains de l'Etat et 6 trains des chemins de fer économiques de la Gironde ligne de Saint-André, Blaye, Saint-Ciers-sur-Gironde, s'arrêtent chaque jour dans sa gare, une des plus mouvementées de la région et où aboutit en outre la ligne du tramway de Libourne à Puisseguin.

Les nombreux moyens de transport dont dispose la population de Saint-André-de-Cubzac en font une des plus cultivées du département, en même temps que des plus favorables à toutes les manifestations artistiques.

Ce trait dominant du caractère cubzacais est un sûr garant de l'accueil enthousiaste réservé aux Sociétés qui voudront bien prendre part au Concours musical de 1912.

NOM DES DIRECTEURS	NOMS DES EXECUTANTS	TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX

CONCOURS DE LECTURE A VUE

(à huis clos)

Dimanche 28 Juillet à 8 h. 12 du matin.

I. — ENCEINTE DU FESTIVAL, CHAMP DE FOIRE

HARMONIES

TROISIEME DIVISION. — TROISIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 Harmonie de Graulhet	Audrieu.	46
2 Harmonie de Soustons	Miquel.	55

DEUXIEME DIVISION. — DEUXIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 La Lyre Talencaise	Chastanet.	47
----------------------	------------	----

DEUXIEME DIVISION. — PREMIERE SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 L'Union Musicale de Bordeaux	Gouyneau.	58
--------------------------------	-----------	----



ORPHÉONS

PREMIERE DIVISION. — PREMIERE SECTION

1^{er} Prix : Palme Vermeil; 2^e Prix : Médaille Vermeil.

1 L'Union Orphéonique d'Orléans	Dieudonné.	40
2 L'Orphéon de Lormont	Ribel.	50

II. — ÉCOLES PRIMAIRES, RUE L'OFFICIAL

DIVISION D'EXCELLENCE

1^{er} Prix : Palme Vermeil; 2^e Prix : Médaille Vermeil.

1 Cercle Orphéonique de Bordeaux	Bettès.	90
----------------------------------	---------	----

TROISIEME DIVISION. — TROISIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent;

3^e Prix : Médaille Bronze-Vieil-Argent.

1 Union Chorale de Lamarque	Segonnes.	32
2 Orphéon de Miramont	Faure.	30
3 Orphéon de Castelnau-Montratier	Valmary.	33

TROISIEME DIVISION. — DEUXIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille Argent.

1 La Cigale Béglaise	Mendès.	30
2 Patronage Démocratique de Cantenac	Blanchard.	36

NOM DES SOCIÉTÉS	NOMS DES DIRECTEURS		NOMBRE D'EXÉCUTANTS	TITRE DE MORCEAUX DE CHOIX

TROISIEME DIVISION. — PREMIERE SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 | Orphéon Luçonnais..... | Rousseau | 28

DIVISION SUPERIEURE

1^{er} Prix : Palme Vermeil ; 2^e Prix : Médaille Vermeil

1 | La Cigale Bordelaise..... | Ribet | 60

III. — ÉCOLE NORMALE

ESTUDIANTINAS

TROISIEME DIVISION. — TROISIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent

1 | La Carmencita Libournaise..... | Teyssandier | 20

2 | L'Estudiantina des Tabacs..... | Montel | 22

TROISIEME DIVISION. — DEUXIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 | Estudiantina Saint-Juérienne..... | Barbaza. | 15

2 | La Cecilia de Bordeaux..... | Mallète | 25

ORPHÉONS

DEUXIEME DIVISION. — DEUXIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 | L'Orphéon de Bacalan..... | Hazard. | 25

2 | Choral de Saint-Gratien..... | Tartarin. | 35

DEUXIEME DIVISION. — PREMIERE SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 | Union Chorale de Monrepos..... | Ribet. | 40

2 | Société Chorale de Châtellerault..... | Bonnet. | 38

IV. — PENSIONNAT DE JEUNES FILLES

TROMPES DE CHASSE

TROISIEME DIVISION. — TROISIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille d'Argent ; 2^e Prix : Médaille Bronze.

1 | La Saint-Hubert de Libourne..... | Lestouquet. | 10

DEUXIEME DIVISION. — DEUXIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 | Fanfare Sarthoise..... | Poisson. | 20

DIVISION D'EXCELLENCE

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 | Rallye Gironde-Veneurs de Guyenne. | Brannens. | 21

NOM DES SOCIÉTÉS	NOMS DES DIRECTEURS		NOMBRE D'EXÉCUTANTS	TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX

BATTERIES

TROISIEME DIVISION. — TROISIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille d'Argent ; 2^e Prix : Médaille Bronze.

1 | Batterie du Patronage Démocratique | Jeantet. | 24

CONCOURS D'EXÉCUTION

Dimanche 28 Juillet à 10 heures du matin.

I. — ENCEINTE DU FESTIVAL : CHAMP DE FOIRE

HARMONIES

TROISIEME DIVISION. — TROISIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 | Harmonie de Graulhet..... | Andrieu. | 46 | Ouverture fantastique (Govaert).

2 | Harmonie de Soustons..... | Miquel. | 55 | La Princesse d'Elide, fant (Mourgue).

DEUXIEME DIVISION. — DEUXIEME SECTION

1^{er} Prix : Palme Vermeil ; 2^e Prix : Médaille Vermeil.

1 | La Lyre Talençaise..... | Chastanet. | 47 | 1^{re} Marche aux flambeaux, Meyerbeer (Kessels).

DEUXIEME DIVISION. — PREMIERE SECTION

1^{er} Prix : Palme Vermeil ; 2^e Prix : Médaille Vermeil.

1 | L'Union Musicale de Bordeaux..... | Gouyneau. | 58 | Procida, ouvert. (F. Andrieu).

ORPHÉONS

PREMIERE DIVISION. — PREMIERE SECTION

1^{er} Prix : Couronne Vermeil ; 2^e Prix : Médaille Vermeil.

1 | L'Union Orphéonique d'Orléans..... | Dieudonné. | 40 | L'Enigme, mus. de J. Ritz.

2 | L'Orphéon de Lormont..... | Ribet. | 50 | La chanson des pirates (de La Tom-belle).

II. — ÉCOLES PRIMAIRES, RUE L'OFFICIAL

TROISIEME DIVISION. — TROISIEME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil ; 2^e Prix : Médaille d'Argent ;
3^e Prix : Plaquette Bronze-Doré.

1 | Union Chorale de Lamarque..... | Segonnes. | 32 | Le Chant des Druides, mus. de Saintis.

2 | Orphéon de Miramont..... | Faure. | 30 | Le Vin, paroles de Borel, mus. de Kling.

3 | Orphéon de Castelnau-Montrâtier..... | Valmary. | 33 | Les Paysans (Saintis).

NOM DES SOCIÉTÉS	NOMS DES TITRES	NOMBRE D'EXÉCUTIFS	TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX

TROISIEME DIVISION - DEUXIEME SECTION

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille d'Argent.

1 La Cigale Béglaise.	Mendy	20	Les Marguerites, p. Lafon, m. Saintis.
2 Patronage démocratique de Cantenac	Blanchard	26	Menestrel et Chevalier, p. et m. M. Char.

TROISIEME DIVISION, PREMIERE SECTION

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille Vermeil.

1 Orphéon Lugonnais.	Boussan	28	La Douce, mus. Paillard.
----------------------	---------	----	--------------------------

DIVISION SUPERIEURE

1er Prix Couronne Vermeil; 2e Prix Médaille Vermeil.

1 La Cigale Bordelaise.	Ribet	60	Sous les grands Bois, L. Paillard.
-------------------------	-------	----	------------------------------------

DIVISION D'EXCELLENCE

1er Prix Couronne Vermeil; 2e Prix Médaille Vermeil.

1 Cercle Orphéonique de Bordeaux	Bettès	90	La légende de La Gêche, au pays de Beauté, mus. de La Fombelle.
----------------------------------	--------	----	---

III. - ÉCOLE NORMALE

ESTUDIANTINAS

TROISIEME DIVISION, TROISIEME SECTION

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille d'Argent.

1 La Carmencita Libournaise.	Teyssandier	20	Kermesse champêtre de Florian-Julian.
2 Estudiantina des Tabacs de Bordeaux	Monteil	22	Bonjour et Bonsoir (Gillet).

TROISIEME DIVISION, - DEUXIEME SECTION

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille Vermeil.

1 Estudiantina de Saint-Juérienne.	Barbaza	15	Suite Espagnole (de Goldberg).
2 La Cécilia de Bordeaux.	Maltête	25	Le Petit Duc, fant. (Lecocq).

ORPHÉONS

DIVISION DE CLASSEMENT

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille d'Argent.

1 La Cigale d'Auros.	Dubroca	38	Les Paysans, mus. de Saintis.
----------------------	---------	----	-------------------------------

Note. -- Le Jury décidera si cette Société doit chanter en « Honneur ».

DEUXIEME DIVISION, - DEUXIEME SECTION

1er Prix Palme Vermeil; 2e Prix Médaille Vermeil.

1 L'Orphéon de Bacalan.	Hazard	25	Menestrel et Chevalier, p. et m. M. Char.
2 Choral de Saint-Gratien.	Tartarin	35	puis. Charité (Pastor).

DÉSIGNATION DES MORCEAUX	NOMS DES DIRECTEURS	NOMBRE D'EXÉCUTIFS	TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX

DEUXIEME DIVISION, PREMIERE SECTION.

1er Prix Palme Vermeil; 2e Prix Médaille Vermeil.

1 Union Chorale de Montepos.	Ribet	40	Les Contrebandiers (Limmander).
2 Société Chorale de Châtellerault	Bonnet	38	Les Forains (H. Maréchal).

IV. - PENSIONNAT DE JEUNES FILLES

TROMPES DE CHASSE

DIVISION DE CLASSEMENT

1er Prix Médaille d'Argent; 2e Prix Médaille Bronze-Argent.

1 Veneurs de Saint Jean de Duras	Amiel	20	La Buzenvalle, Xxx.
----------------------------------	-------	----	---------------------

Note. -- Le Jury décidera si cette Société doit jouer au Concours d'Honneur.

TROISIEME DIVISION, TROISIEME SECTION

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille Bronze-Argent.

1 La Saint-Hubert de Labourne	Lestouquet	10	Guillaume-Tell (Rossini).
-------------------------------	------------	----	---------------------------

DEUXIEME DIVISION, - DEUXIEME SECTION

1er Prix Palme Vermeil; 2e Prix Médaille d'Argent.

1 Fanfare Sarthoise.	Poisson	20	Bergers et Bergerettes (Gourdin).
----------------------	---------	----	-----------------------------------

DIVISION D'EXCELLENCE

1er Prix Palme Vermeil; 2e Prix Médaille d'Argent.

1 Rallye Gironde-Veneurs de Guyenne	Brannens. A. Boulerne	18	Souvenir de Rouen (Laugé).
-------------------------------------	--------------------------	----	----------------------------

BATTERIES

DEUXIEME DIVISION, - PREMIERE SECTION

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille d'Argent.

1 Avant-Garde Appaméenne.	Bayche	32	Sonnez clairons (Fiquet).
---------------------------	--------	----	---------------------------

PREMIERE DIVISION, - PREMIERE SECTION

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille d'Argent.

1 Batterie de La Lyre Talengaise.	Brunet	20	St-Médard (Daugraillh).
-----------------------------------	--------	----	-------------------------

TROISIEME DIVISION

1er Prix Médaille Vermeil; 2e Prix Médaille d'Argent.
3e Prix Bronze Vieil Argent; 4e Prix Bronze-Argent.

1 Batterie de Saint-Emilion.	Bouis.	24	Les grenadiers du Caucase, Xxx.
2 Batterie de La Lyre de St-Cyprien.	Capdeville.	24	Xxxx.
3 Patronage démocratique de Cantenac.	Blanchard.	24	Patriote et Soldat (Gourdin).
4 Batterie de la Glacière Mérignac.	Elie.	31	Le Grenadier (Elie).
5 Les Enfants de Blaye.	Ratier.	32	St-Médard, La St-Cyrienne, Xxx.
6 Les Enfants de Cubnezais.	Landry.	25	Les Grenadiers du Caucase, Xxx.
7 La Patriote Fronsadaise.	Boussaye.	18	3e et 5e Marche, Xxx.

Nombres d'Ordre	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	NOMS DES DIRECTEURS		TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX
		NOMS	DES	
DIVISION SUPÉRIEURE. PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS.				
1 ^{er} Prix: Palme Vermeil ; 2 ^e Prix: Médaille Vermeil.				
1	Batterie de Saint-Mariens	Biberaud.	40	Dieu et Patrie, XXX
2	Bourg-Sport	Redon.	20	L'Avant-Garde, Redon.
DIVISION D'EXCELLENCE				
1 ^{er} Prix: Palme Vermeil ; 2 ^e Prix: Médaille Vermeil.				
1	L'Active du Pont de la Maye	H. Lafon MA	43	Honneur à l'Active, fant. H. Lafon.
2	La Bouscataise	Fouque.	25	Le Réveil d'Austerlitz, XXX

CONCOURS D'HONNEUR

Dimanche 28 Juillet à 4 heures du soir

NOTE. - Ne doivent prendre part à cette épreuve que les Sociétés ayant obtenu un 1^{er} Prix en « Lecture à vue » ou en « Exécution ».
La publication des récompenses obtenues à cette épreuve, n'aura lieu qu'à la lecture du Palmarès après le Festival du soir. - Le Jury désignera les Sociétés qui seront tenues de prendre part au Festival.

I. - ENCEINTE DU FESTIVAL, CHAMP DE FOIRE

HARMONIES

4^e Groupe. - TROISIÈME DIVISION. TROISIÈME SECTION

1^{er} Prix: **100 fr.** en espèces; 2^e Prix: **Palme Vermeil.**

Morceau imposé: *Ouverture d'Orphée*, de Gluck arrang. G. Logeat.

1	Harmonie de Graulhet	Andrieu.	46	Ouverture française (Raynaud).
2	Harmonie de Soustons	Miquel.	55	Avril en fleurs, fant. (Egal).

DEUXIÈME DIVISION. - PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS

3^e Groupe. - 1^{er} Prix: **150 fr.**; 2^e Prix: **Palme Vermeil;**

Morceau imposé: *Jean de Finlande*, ouverture de Hummel (Kelsen).

1	L'Union Musicale de Bordeaux	Gouyneau.	58	Le Secret du Destin, ouvert. (Marsal).
2	La Lyre Talençaise	Chastanet.	47	Jeanne Maillotte, ouvert. (Reynaud).

ORPHÉONS

PREMIÈRE DIVISION. - PREMIÈRE SECTION

2^e Groupe. - 1^{er} Prix: **200 fr.**; 2^e Prix: **Palme Vermeil** (Offerte par la Maison Serres)

Morceau imposé: *Le Printemps*, de H. Clavié.

1	L'Union Orphéonique d'Orléans	Dieudonné.	40	Sous Bois, mus. F. Schmitt.
2	L'Orphéon de Lormont	Ribet.	50	La voix humaine (Maréchal).

Nombres d'Ordre	DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS	NOMS DES DIRECTEURS		TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX
		NOMS	DES	
II. - ÉCOLES PRIMAIRES, RUE L'OFFICIAL				
4 ^e Groupe TROISIÈME DIVISION. - PREMIÈRE, DEUXIÈME ET TROISIÈME SECTIONS				
1 ^{er} Prix: 100 fr. ; 2 ^e Prix: Palme Vermeil ; 3 ^e Prix: Médaille Vermeil.				
4 ^e Prix: Médaille d'Argent.				
Morceau imposé: <i>La Moisson</i> , de Bournel.				
1	La Cigale Béglaise	Mendès.	30	Feuilles et fleurs, p. Hugui, m. C. de Vos.
2	Union Chorale de Lamarque	Segonnes.	32	L'Orphéon c'est le peuple (Saintis).
3	Orphéon de Castelnau-Montrabat	Valmary.	33	Chantons la France, mus. Paillard.
4	Patronage démocratique de Cantenac	Blanchard.	36	Les Sorciers (Saintis).
5	Orphéon Luçonnais	Rousseau.	38	Les Cigales (de La Tombelle).
6	Orphéon de Miramont	Faure.	30	Amour et printemps, p. et m. Chapuis.

DIVISIONS D'EXCELLENCE ET SUPÉRIEURE

1^{er} Groupe. 1^{er} Prix: **300 fr.** en espèces; 2^e Prix: **Couronne Vermeil.**

Morceau imposé: *La Légende de la Glèbe: Les Cerisiers*, F. de La Tombelle.

1	Le Cercle Orphéonique de Bordeaux	Bettès.	90	Près du Port, scène chorale (Limmander).
2	La Cigale Bordelaise	Ribet.	60	Nos Campagnes (H. Maréchal).

III. - ÉCOLE NORMALE

ESTUDIANTINAS

GROUPE UNIQUE

1^{er} Prix: **50 fr.**; 2^e Prix: **Couronne Vermeil**; 3^e Prix: **Palme Vermeil;**
 4^e Prix: **Médaille Vermeil.**

1	Estudiantina Saint-Juérienne	Barbaza.	15	Demone et Angello (H. Bert).
2	La Carmencita Libournaise	Teyssandier.	20	Ouverture de concours (Rizzi).
3	La Cœcilia de Bordeaux	Maltête.	25	La Nuit, ouvert. de Concert (Variton).
4	Estudiantina des Tabacs de Bordeaux	Monteil.	22	Lucie de Lammermoor (Donizetti).

ORPHÉONS

SOCIÉTÉ EN DIVISION DE CLASSEMENT

(Voir la note qui la concerne au concours d'exécution)

1^{er} Prix: **Médaille Vermeil**; 2^e Prix: **Médaille d'Argent.**

1	La Cigale d'Auros	Dubroca.	38	XXX.
---	-------------------	----------	----	------

DEUXIÈME DIVISION. - PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS.

3^e Groupe. - 1^{er} Prix: **150 fr.**; 2^e Prix: **Palme Vermeil;**
 3^e Prix: **Médaille Vermeil**; 4^e Prix: **Médaille Argent.**

Morceau imposé: *Le Vent qui Rôle*, de Féron.

1	Société Chorale de Chatellerault	Bonnet.	38	Les Voix de la Nature, m. Th. Dubois.
2	Union Chorale de Monrepos	Ribet.	40	Les Martyrs aux Arènes (de Rillé).
3	L'Orphéon de Bacalan	Hazard.	25	La Violette, m. L. Paillard.
4	Choral de Saint-Gratien	Tartarin.	35	Les Navigateurs, m. E. Boullanger.

NOM DES SOCIÉTÉS	NOMS DES DIRECTEURS	NOMBRE D'ÉLÉMENTS	TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX

IV. — PENSIONNAT DE JEUNES FILLES

TROMPES DE CHASSE

DIVISION DE CLASSEMENT

(Voir la note qui la concerne au concours d'exécution)

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 | Les Veneurs de Saint-Jean-de-Duras (Amiel) | 20 | Le Pont du Jour, Xxx.

2^e Groupe. GROUPE UNIQUE

1^{er} Prix : 25 fr.; 2^e Prix : Médaille Vermeil; 3^e Prix : Médaille Vermeil.

1 La Saint-Hubert de Libourne Lestouquet 19 Souvenir de Bonen (Lugé)
2 Fanfare Sarthoise Poisson 20 Le Beau Dix-cors (Gésus)
3 Rallye Gironde-Veneurs Guyenne Braumens (A. Boulerne) 18 Amusette (J. de Fays)

BATTERIES

Groupe A. — DEUXIÈME ET TROISIÈME DIVISIONS

1^{er} Prix : 25 fr.; 2^e Prix : Médaille Vermeil; 3^e Prix : Médaille Argent.

4^e Prix : Médaille Bronze-Argent.

1 Batterie de Saint-Émilion Bouis 24 Louis XIV.
2 Batterie de la Lyre de Saint-Cyprien Capdeville 24 Xxxx.
3 Patronage Démocratique de Cantenac Blanchard 24 Mes adieux au 5 ^e génie (J. Paget)
4 Batterie de La Glacière-Mérignac Elie Mes adieux à Brives (Reverchon)
5 Les Enfants de Blaye Batier 32 Marche du 112 ^e et Défilé de la Garde (Lafon)
6 Les Enfants de Cubnezais Landry 25 Les adieux au 63 ^e , Xxxx.
7 La Patriote Fronsadaise Boussaye 18 Le Marsouin, Xxxx.
8 L'Avant-Garde Appamécenne Bayche 32 Garde à vous (Fiquet)

Groupe B. — PREMIÈRE DIVISION, DIVISIONS SUPÉRIEURE ET D'EXCELLENCE

1^{er} Prix : 25 fr. en espèces; 2^e Prix : Médaille Vermeil;

3^e Prix : Médaille Argent; 4^e Prix : Médaille Bronze-Argent.

1 Batterie de la Lyre Talengaise Brunet 20 Le Chemineau (Perrier)
2 Batterie de Saint-Mariens Riberaud 40 Paris-Belfort, Allons-y, Xxxx.
3 Bourg-Sport Redon 30 L'Éperon fleuri (V. Redon)
4 L'Active du Pont-de-la-Maye H. Lafon (A.) 43 Impression d'un jour et soir de fête (H. Lafon)
5 La Bouscataise Fouque 25 Le Sapeur, Xxxx.

Lundi 29 Juillet : FANFARES

NOM DES SOCIÉTÉS	NOMS DES DIRECTEURS	NOMBRE D'ÉLÉMENTS	TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX

CONCOURS DE LECTURE A VUE

à huis clos

I. — ENCLINTE DU FESTIVAL, CHAMP DE FOIRE

FANFARES

TROISIÈME DIVISION. DEUXIÈME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 Fanfare de Saint-Loubes (Gironde) F. Delugin 32
2 Fanfare Municipale de Chauvigny (V.) H. Rabreau 38

TROISIÈME DIVISION. PREMIÈRE SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 La Sirène de Mimizan (Landes) Gramontin 42
2 Fanfare de Saint-Cère (Lot) Daval 37

PREMIÈRE DIVISION. PREMIÈRE SECTION

1^{er} Prix : Palme Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 La Lyre Fraternelle d'Estissac (Aube) A. Nolet 40

II. — ÉCOLES PRIMAIRES, RUE L'OFFICIAL

DEUXIÈME DIVISION. DEUXIÈME SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 Union Musicale Républicaine de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) F. Baudin 35
--

DEUXIÈME DIVISION. PREMIÈRE SECTION

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

1 Société Sainte-Cécile, Musique Municipale de Châteaurenault (Indre-et-Loire) L. Village 44
--

TROISIÈME DIVISION. TROISIÈME SECTION

Groupe A. — Fanfares avec Saxophones

1^{er} Prix : Médaille Vermeil; 2^e Prix : Médaille d'Argent.

3^e Prix : Médaille Bronze-Doré

1 Fanfare Municipale de Montagne-Saint-Georges (Gironde) Lieppe 40
2 La Lyre l'Océan de Biscarrosse (Land.) Lalanne 45
3 Fanfare d'Airvault (Deux-Sèvres) Pihour 34
4 Fanfare de Breuilpont (Eure) Guilbault 18

DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS

NOMS DES SOCIÉTÉS
NOM DES DIRECTEURS
NOMBRE D'EXÉCUTANTS

MORCEAUX DE CHOIX

III. — ÉCOLE NORMALE

TROISIÈME DIVISION — TROISIÈME SECTION

Groupe B. — Fanfares sans Saxophones.

1^{er} Prix Médaille Vermeil; 2^e Prix Médaille Argent.
3^e Prix Médaille Bronze-Doré; 4^e Prix Médaille Bronze-Argenté.

1	Union Musicale Viseronne	Bouhier	35
2	La Lyre Lussacaise	Troquard	25
3	L'Union Musicale de Gauriagnuet	Coutolle	28
4	Fanfare de Beurech	Massieu	26
5	Fanfare du Vanneau	Lamiaud	29
6	Fanfare de Loches	Masson	25
7	Société Musicale de Saint-Julien-de-Coucelles	Préaudeau	28

CONCOURS D'EXÉCUTION

Lundi 29 Juillet à 10 heures du matin

I. — ENCEINTE DU FESTIVAL, CHAMP DE FOIRE

FANFARES

TROISIÈME DIVISION. DEUXIÈME SECTION

1^{er} Prix Médaille Vermeil; 2^e Prix Médaille d'Argent.

1	Fanfare de Saint-Loubès	Delugin	32	Au Pays Gascon (Reynaud).
2	Municipale de Chauvigny	Rabeau	38	Fête Gauloise, fant. (Paimparé).

TROISIÈME DIVISION. PREMIÈRE SECTION

1^{er} Prix Médaille Vermeil; 2^e Prix Médaille d'Argent.

1	Sirène de l'Océan, Mimizan	Gramontin	42	Au pays Lorrain, ouvert. (G. Ballay).
2	Fanfare de Saint-Céré	Daval	37	Lugdunum, ouvert. (Allier).

PREMIÈRE DIVISION. PREMIÈRE SECTION

1^{er} Prix Couronne Vermeil; 2^e Prix Médaille Vermeil.

1	La Lyre fraternelle d'Estissac	Nolet	40	Ouverture favorite (H. Fernand).
---	--------------------------------	-------	----	----------------------------------

II. — ÉCOLES PRIMAIRES, RUE L'OFFICIAL

DEUXIÈME DIVISION. DEUXIÈME SECTION

1^{er} Prix Palme Vermeil; 2^e Prix Médaille d'Argent.

1	Union Musicale Républicaine de Châteauneuf-sur-Loire	Baudin	35	Grande Marche Guerrière (A. Richart).
---	--	--------	----	---------------------------------------

DEUXIÈME DIVISION. PREMIÈRE SECTION

1^{er} Prix Palme Vermeil; 2^e Prix Médaille d'Argent.

1	Sainte-Cécile de Châteaurenault	Village	44	Firenza, fant. (Allier).
---	---------------------------------	---------	----	--------------------------

DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS

NOMS DES SOCIÉTÉS
NOM DES DIRECTEURS
NOMBRE D'EXÉCUTANTS

TITRE DES MORCEAUX DE CHOIX

TROISIÈME DIVISION. — TROISIÈME SECTION

Groupe A. — Fanfares avec Saxophones.

1^{er} Prix Médaille Vermeil; 2^e Prix Médaille Argent.
3^e Prix Plaquette Bronze-Argent; 4^e Prix Médaille Bronze-Argenté.

1	Fanfare Municipale de Valenciennes	Lacpepe	40	Gyptis, fant. ouvert. (July).
2	Fanfare l'Océan de Biscarosse	Lalanne	18	Souvenir de St-Sébastien, fant. (Marie).
3	La Lyre Caudeenne	Pihour	45	Au pays Gascon, fant. (Reynaud). Ouverture fantastique (Govaert).
4	Fanfare d'Auvault	Gaillibaut	34	Ballet antique (Guillemin).
5	Fanfare de Breuilpont		18	Séjour à Grenoble (Scinpi).

III. — ÉCOLE NORMALE

TROISIÈME DIVISION. — TROISIÈME SECTION

Groupe B. — Fanfares sans Saxophones.

1^{er} Prix Médaille Vermeil; 2^e Prix Médaille d'Argent.
3^e Prix Plaquette Bronze-Doré; 4^e Prix Médaille Bronze-Argenté.

1	Union Musicale Viseronne	Bouhier	35	Marie-Henriette, ouvert. (Montagne).
2	La Lyre Lussacaise	Troquard	25	Lysiane, fant. (Mourgue).
3	L'Union Musicale de Gauriagnuet	Coutolle	28	Le Rêve du Chemineau (Kelsen).
4	Fanfare de Beurech	Massieu	26	Lotus Bleu (Blémant).
5	Fanfare du Vanneau	Lamiaud	29	Araignée du Soir (Pontet).
6	Fanfare de Loches	Masson	25	St-Quentin, fant. (Buffet).
7	Société Musicale de Saint-Julien-de-Coucelles	Préaudeau	28	La Fée printemps (Andrieu).

CONCOURS D'HONNEUR

Lundi 29 Juillet à 4 heures du soir

NOTE. — Ne doivent prendre part à cette épreuve que les Sociétés ayant obtenu un premier prix en « Lecture à Vue » ou en « Exécution ». La publication des récompenses obtenues à cette épreuve n'aura lieu qu'à la lecture du Palmarès, après le Festival du soir, auquel seront tenues de prendre part les Sociétés désignées par le Jury.

I. — ENCEINTE DU FESTIVAL, CHAMP DE FOIRE

FANFARES

4^e Groupe. — TROISIÈME DIVISION. — PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS

1^{er} Prix 100 fr. en espèces; 2^e Prix Palme Vermeil;
3^e Prix Médaille Vermeil; 4^e Prix Médaille Argent.

1	Municipale de Chauvigny	Rabeau	38	Jeanne Maillotte, ouvert. (Reynaud).
2	Fanfare de St-Céré	Daval	37	Cavalerie Légère, ouvert. (Suppé).
3	Fanfare de St-Loubès	Delugin	32	Souvenir d'Automne (Violot).
4	Sirène de Mimizan	Gramontin	42	La Poupée de Nuremberg (Ligner).

Nombres d'Œuvres	NOM		Nombres d'Œuvres	DESIGNATION DES SOCIÉTÉS	NOM	NOMBRES D'ŒUVRES	DESIGNATION DES SOCIÉTÉS	NOM	NOMBRES D'ŒUVRES	DESIGNATION DES SOCIÉTÉS																																																
	PREMIER	DEUXIÈME									PREMIER	DEUXIÈME	PREMIER	DEUXIÈME																																												
<p>2^e Groupe. PREMIÈRE DIVISION PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS</p> <p>1^{er} Prix: 200 fr. en espèces. 2^e Prix: Couronne Vermeil. Morceau imposé: <i>Marche Militaire</i> (L. de S. - C. - A. - Bern)</p> <p>1) La Lyre Fraternelle d'Estissac. Nolet. 40. <i>Estissac</i> (2. Villermou).</p>																																																										
<p>II. — ÉCOLES PRIMAIRES. RUE L'OFFICIAL</p>																																																										
<p>3^e Groupe. DEUXIÈME DIVISION PREMIÈRE ET DEUXIÈME SECTIONS</p> <p>1^{er} Prix: 150 fr.; 2^e Prix: Palme Vermeil (Offerte par la Société Chorale de St André de Cubzac) Morceau imposé: <i>Grande Marche Triomphale</i> (J. Muldermans).</p> <p>1) Union Musicale Républicaine de Châteaufort-sur-Loire. Bandin. 35. <i>Marche de fiançailles</i> (G. Parès). 2) Sainte-Cécile de Châteaufort-sur-Loire. Village. 44. 3^e <i>Marche aux flambeaux</i> (Meyerbeer).</p>																																																										
<p>5^e Groupe. TROISIÈME DIVISION TROISIÈME SECTION</p> <p>1^{er} Prix: 100 fr. en espèces. 2^e Prix: Palme Vermeil. 3^e Prix: Médaille Vermeil; 4^e Prix: Médaille Argent. Morceau imposé: <i>Eloa</i>, ouverture. Mourgue.</p> <table border="0"> <tr> <td>1) Union Musicale Viserome.</td> <td>Bouhier.</td> <td>35</td> <td>La Vallée du Lys, fant. ouvert. (Aldebert)</td> </tr> <tr> <td>2) La Lyre Lussacaise.</td> <td>Troquard.</td> <td>25</td> <td>Lison, fant. (Pontet)</td> </tr> <tr> <td>3) L'Union Musicale de Gauriaguet.</td> <td>Coutolle.</td> <td>28</td> <td>La Princesse d'Elide (Mourgue)</td> </tr> <tr> <td>4) Fanfare de Beaurech.</td> <td>Massieu.</td> <td>26</td> <td>Nabuchodonosor (Boisson)</td> </tr> <tr> <td>5) Fanfare du Vanneau.</td> <td>Lamiaud.</td> <td>29</td> <td>Sous les Oliviers (Bouchel)</td> </tr> <tr> <td>6) Fanfare de Loches.</td> <td>Masson.</td> <td>25</td> <td>Cortège de Ballet (Avon)</td> </tr> <tr> <td>7) Société Musicale de Saint-Julien-de-Coucelles.</td> <td>Préaudeau.</td> <td>28</td> <td>L'exil de la Reine (Mourgue)</td> </tr> <tr> <td>8) Fanfare Municipale de Montagne-Saint-Georges.</td> <td>Lieppe.</td> <td>40</td> <td>Les Vêpres Siciliennes (Verdi Signard)</td> </tr> <tr> <td>9) Fanfare l'Océan de Biscarrosse.</td> <td>Lalanne.</td> <td>18</td> <td>Le Lever de l'Aurore (Roby)</td> </tr> <tr> <td>10) La Lyre Caudéenne.</td> <td>Pihour.</td> <td>45</td> <td>Marie-Henriette, ouvert. (Montagne)</td> </tr> <tr> <td>11) Fanfare d'Airvault.</td> <td>Guilbaut.</td> <td>34</td> <td>Fantaisie Originale (Paimparé)</td> </tr> <tr> <td>12) Fanfare de Breuilpont.</td> <td></td> <td>18</td> <td>La première Palme (Borrel)</td> </tr> </table>											1) Union Musicale Viserome.	Bouhier.	35	La Vallée du Lys, fant. ouvert. (Aldebert)	2) La Lyre Lussacaise.	Troquard.	25	Lison, fant. (Pontet)	3) L'Union Musicale de Gauriaguet.	Coutolle.	28	La Princesse d'Elide (Mourgue)	4) Fanfare de Beaurech.	Massieu.	26	Nabuchodonosor (Boisson)	5) Fanfare du Vanneau.	Lamiaud.	29	Sous les Oliviers (Bouchel)	6) Fanfare de Loches.	Masson.	25	Cortège de Ballet (Avon)	7) Société Musicale de Saint-Julien-de-Coucelles.	Préaudeau.	28	L'exil de la Reine (Mourgue)	8) Fanfare Municipale de Montagne-Saint-Georges.	Lieppe.	40	Les Vêpres Siciliennes (Verdi Signard)	9) Fanfare l'Océan de Biscarrosse.	Lalanne.	18	Le Lever de l'Aurore (Roby)	10) La Lyre Caudéenne.	Pihour.	45	Marie-Henriette, ouvert. (Montagne)	11) Fanfare d'Airvault.	Guilbaut.	34	Fantaisie Originale (Paimparé)	12) Fanfare de Breuilpont.		18	La première Palme (Borrel)
1) Union Musicale Viserome.	Bouhier.	35	La Vallée du Lys, fant. ouvert. (Aldebert)																																																							
2) La Lyre Lussacaise.	Troquard.	25	Lison, fant. (Pontet)																																																							
3) L'Union Musicale de Gauriaguet.	Coutolle.	28	La Princesse d'Elide (Mourgue)																																																							
4) Fanfare de Beaurech.	Massieu.	26	Nabuchodonosor (Boisson)																																																							
5) Fanfare du Vanneau.	Lamiaud.	29	Sous les Oliviers (Bouchel)																																																							
6) Fanfare de Loches.	Masson.	25	Cortège de Ballet (Avon)																																																							
7) Société Musicale de Saint-Julien-de-Coucelles.	Préaudeau.	28	L'exil de la Reine (Mourgue)																																																							
8) Fanfare Municipale de Montagne-Saint-Georges.	Lieppe.	40	Les Vêpres Siciliennes (Verdi Signard)																																																							
9) Fanfare l'Océan de Biscarrosse.	Lalanne.	18	Le Lever de l'Aurore (Roby)																																																							
10) La Lyre Caudéenne.	Pihour.	45	Marie-Henriette, ouvert. (Montagne)																																																							
11) Fanfare d'Airvault.	Guilbaut.	34	Fantaisie Originale (Paimparé)																																																							
12) Fanfare de Breuilpont.		18	La première Palme (Borrel)																																																							

NOUVELLES GALERIES

BORDEAUX

NOUVEAUTÉS

ARTICLES DE PARIS, MÉNAGE

AMEUBLEMENT

Magasins les plus vastes du Sud-Ouest

LIVRAISON FRANCO A DOMICILE DANS TOUTE LA RÉGION

ÉPICERIE PARISIENNE

E. SAINT-PAUL

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

PRODUITS DE 1^{er} CHOIX

EAUX DE NOIX SERRES

Demandez! Exigez UN SERRES

1^{re} Marque d'Eaux de Noix

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

DAME BLANCHE

100-111-113, Cours Victor-Hugo BORDEAUX

Toute la Nouveauté, Confections et Costumes, Blouses, Lingerie, Accessoires classiques et de Haute Couture

LES MEILLEURS AU PLUS BAS PRIX

Ameublements en
tous genres

TAPISSERIE

C. DÉCHÉRAT
MAISON FONDÉE EN 1852

MAGASIN :

37-39-41, Cours d'Albret

ATELIER ET DÉPÔT :

3-5-7, Rue Joseph de Carayon-Latour

BORDEAUX s s s

LIVRAISON FRANCO

Union des Propriétaires

J. ROUX, GÉRANT

Rue Saint-Étienne - SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde)

ENGRAIS CHIMIQUES

FOURNITURES GÉNÉRALES AGRICOLES

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

PARIS-BORDEAUX

116, Cours Victor Hugo, 116 - BORDEAUX

NOUVEAUTÉS - CONFECTIONS DAMES ET HOMMES

LINGERIE - BONNETERIE - MEUBLES, etc...

Grande Facilité de Paiement à toute personne solvable

Le Meilleur des Déjeuners
Délicieux Entremets
Nourrit - Rafraîchit
Guérit Dyspepsie, Entérite



Usine et Bureaux : 64, Rue St-Rémi - BORDEAUX

1/2 Million de Machines Visibles vendues



UNDERWOOD

22, Allées de Tourny. - BORDEAUX

← → TÉLÉPHONE 7-70 ← →

"PARISIANA"

19, Rue Vital-Carles - BORDEAUX

COIFFE BIEN. — MODES H^{tes} NOUVEAUTÉS

Pour Dames et Enfants à des Prix Modérés.

CHAPEAUX MODELES "GRAND CHIC"

QUINCAILLERIE - FERROUWERIE - ARTICLES DE MÉNAGE

A. JALODIN

2 à 8, Rue Gambetta — LIBOURNE — Rue Michel-Montaigne

OUTILLAGE - SERRURERIE - POINTES s s s s s s s s s s
 s FIL D'ACIER GALVANISÉ POUR VIGNES s s s s s s s s s s
 s s PULVÉRISATEUR & SOUFREUSE EN TOUS GENRES



SPECIALITÉS DE TISSUS

HAUTES NOUVEAUTÉS

E. SOUBES Jeune

Entrée : 8 et 10, Rue Ravez

TELEPHONE 21.70 BORDEAUX TELEPHONE 21.70

Cette Maison ne vend que du **Tissu**, rien que du **Tissu**, et passe à juste titre pour posséder chaque saison les plus jolies **Nouveautés** pour **Dames** et **Jeunes Filles**. — Tissus inédits, Draperies pour **Hommes** et **Garçonnetts**, Blanc de **Fil** et de **Coton**.

NOTA :

M^{LLE} **DESBORDES** (A JEANNE D'ARC)

60, Rue Nationale, St-ANDRÉ-DE-CUBZAC

possède toutes les Collections de la Maison.

Entreprise Générale
de Travaux Publics

J. LIMOUZIN & FILS

3, Rue du Fourat, LIBOURNE

ENTOURAGE TRIBUNE, KIOSQUE
Pour Fêtes publiques

SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE

DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

SIÈGE SOCIAL : 119, Rue Nationale, 119

Cotisation annuelle : 5 francs

Trésorier : M. Maurice BERNIARD

A l'occasion des Fêtes du Concours Musical, le
Comité fera distribuer par des jeunes filles "La
petite Fleur bleue" au profit de son œuvre patrio-
tique.

KINA MICHELOT

Le plus léger

Le plus tonique

des Apéritifs

VILLE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (GIRONDE)

GRAND CONCOURS MUSICAL

des 28 et 29 Juillet 1912

Organisé au profit d'Œuvres de Bienfaisance et d'Encouragement aux Arts

LOTÉRIE AU CAPITAL DE 5.000 FRANCS

Autorisée par Arrêté Préfectoral du 8 Novembre 1911

2.000 francs de Lots en espèces, plus de nombreux Lots en nature

GROS LOT : 1.000 FR.

1 Lot de 300 fr. — 1 de 100 fr. — 3 de 50 fr. — 6 de 25 fr. et 30 de 10 fr.

Date du Tirage : 15 Août 1912 -- Prix du Billet : 0 fr. 50

Tout Lot non réclamé dans le délai de 3 mois qui suivront le jour du tirage
sera acquis au Comité d'organisation.
Le colportage et la vente des Billets sur la voie publique sont formellement interdits.
Ce Billet ne peut être vendu au-dessus du prix marqué ni en dehors du Départe-
ment de la Gironde.

IMPRIMERIE & RELIURE

J. BOEHLINGER

St-André-de-Cubzac (Gironde)

LITHOGRAPHIE .. CARTONNAGES .. REGISTRES
AFFICHES

Tous les Travaux de commerce
et d'Administration, Sociétés, etc.

" LE CUBZAGUAIS "

Journal Local et Régional

St-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde)

J. BOEHLINGER, Directeur

Annonces, Réclames, Publicité

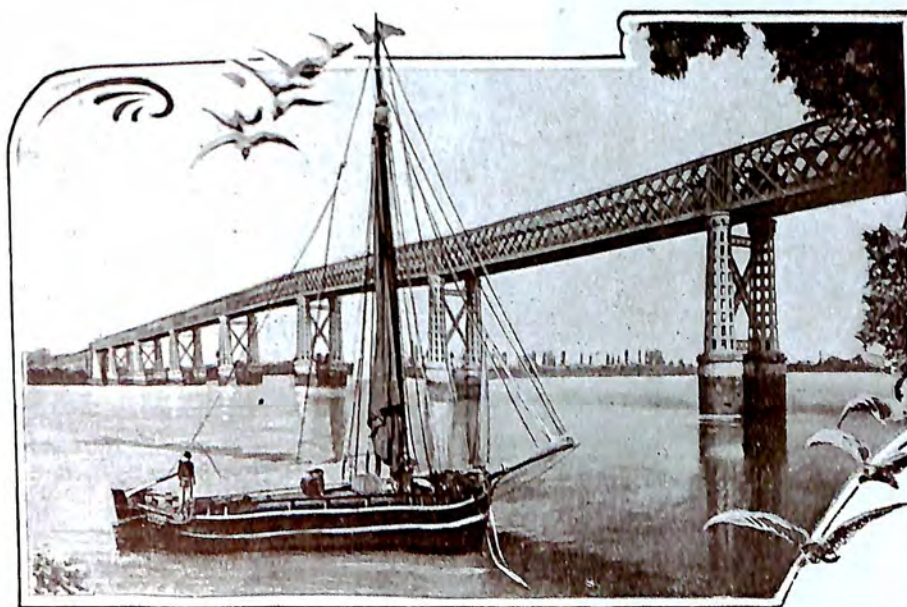
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Ville de St-André-de-Cubzac

(BANLIEUE DE BORDEAUX)

Grand Concours Musical

28 - 29 JUILLET 1912



Le Pont du Chemin de fer de l'Etat sur la Dordogne, près St-André-de-Cubzac.

Cliché Louis Guillier.

Organisé au profit
d'Œuvres de Bienfaisance
et d'Encouragement aux Arts.

Avec l'appui des Autorités du Département de la Gironde
et du Conseil Municipal de Saint-André-de-Cubzac

Avec le Concours de la Fanfare de Saint-André-de-Cubzac
Sous le patronage de la Fédération des Sociétés Musicales de la Gironde, des Landes,
de la Dordogne et du Lot.

IMPRIMERIE & RELIURE
J. BOEHLINGER
St-ANDRÉ-DE-CUBZAC



Le. Meilleur des Déjeuners
 Délicieux Entremets
 Nourrit == Rafraîchit
 Guérit Dyspepsie, Entérite



Usine et Bureaux: 64, Rue St-Rémi.- BORDEAUX

COMITÉ D'ORGANISATION

Président :

M. le Docteur LOUIS CHARRON.

Vice-Présidents :

MM. MARCEL QUANCARD, conseiller municipal;
 BESNARD, id. id.
 AUDOUIN, id. id.
 LARGETEAU, président de la fanfare.
 MAURICE BERNIARD, banquier.

Commissaire général :

M. ANDRÉ QUANCARD.

Secrétaire général :

M. ANDRÉ BERSON.

Directeur artistique :
 M. G. RONDEAU.

Trésorier général :

M. VIGUIÉ.

Trésoriers adjoints :

MM. GONTIER, R. MELLIER.

Secrétaire :

M. L. ARNAUD jeune.

Secrétaires adjoints :

MM. FORESTIER, MAURICE GASSIE.

Commission d'organisation :

MM. AUDOUIN, L. ARNAUD, A. BERSON, M. GASSIE, LARGETEAU,
 PARRET, G. RONDEAU, VIGUIÉ.

Commission des Finances :

MM. VIGUIÉ, MAURICE BERNIARD, GONTIER, R. MELLIER, E. VIAUD,
 L. TABUSTEAU

Commission Artistique :

MM. A. CORNU, LARGETEAU, PARRET, G. RONDEAU, TABUTEAU,
 SAINSOUS.

Logements, Séjour, Viures :

MM. EYMAS, FORESTIER, L. ROUCHADET, EYRAUD, G. GABARD,
 G. RONDEAU, ANDRÉ QUANCARD, SEURIN, F. GASQUET.

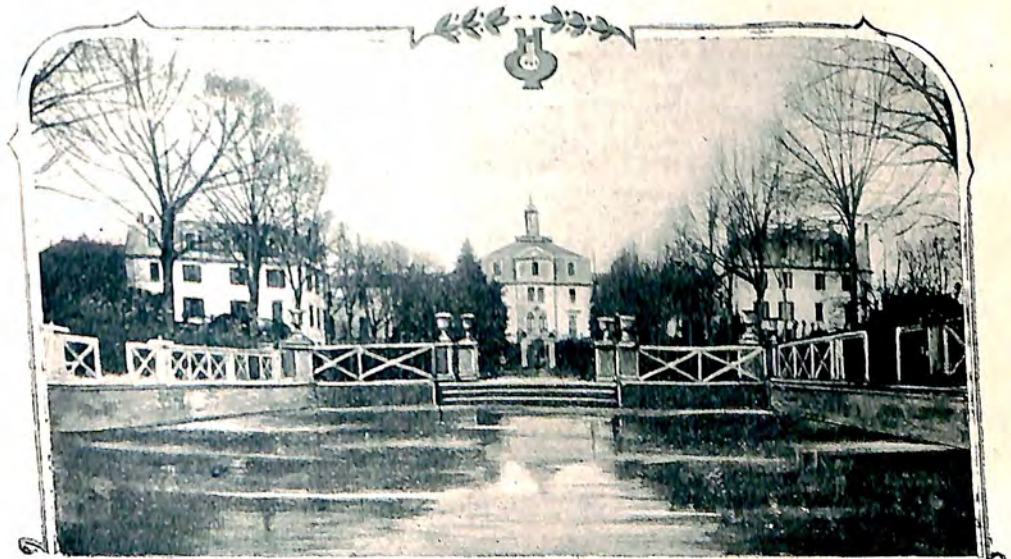
Commission des Fêtes :

MM. AUDOUIN, BESNARD, BOEHLINGER, A. DEGÈRE, A. GOUJAS,
 G. RONDEAU, ANDRÉ QUANCARD, SEURIN, F. GASQUET.



NOTICE

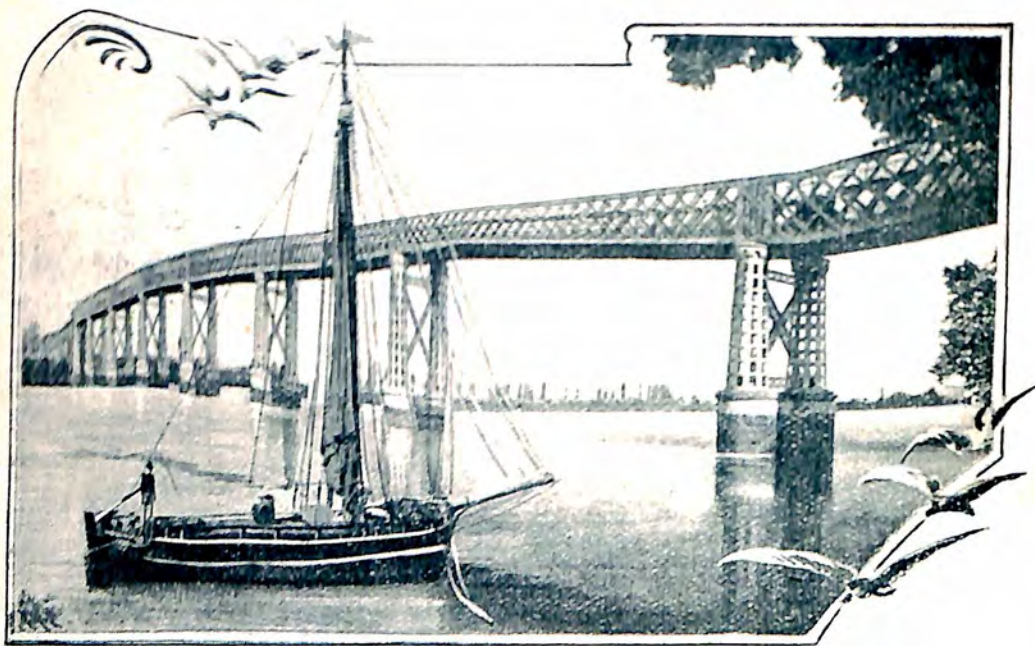
Saint-André-de-Cubzac, coquette petite ville de plus de 4.000 habitants, est située dans une des régions les plus pittoresques de la Gironde. Bâtie sur le flanc Sud-Est du coteau de Montalon, la plupart de ses habitants découvrent un coin du panorama superbe que peuvent contempler les touristes du sommet même du coteau.



ÉCOLE NORMALE

A l'Ouest : la Gironde et le Bec-d'Ambès, avec les deux rubans d'argent : Garonne et Dordogne, courant l'un vers l'autre pour former, par leur réunion, ce grand fleuve où la fumée des steamers évoque des visions d'outre-mer. C'est Bourg-sur-Gironde, la cité rocheuse aux grottes préhistoriques, c'est Blaye, à la citadelle pleine de souvenirs émotionnants, c'est plus loin Royan, la ville moderne, ruche bourdonnante aux heures de chaleur estivale !

L'œil du touriste suit un instant la Garonne qui laisse bientôt les côtes du riche Médoc, aux vins fameux. Elle se perd dans la plaine vers ces flèches, ces monuments heurtés vers le ciel qui décèlent la grande cité d'Ausone, l'antique Burdigala. En remontant du regard la Dordogne qui vient au pied même du coteau, baigner le vieux port de Plagne, rempli des bateaux de pêcheurs d'alose et de lamproie, brusquement, sa vue est arrêtée par ces deux grands traits d'acier qui coupent la rivière, large à cet endroit de plus de 600 mètres : les deux ponts de Cubzac, merveilles d'architecture, dues à Eiffel. Un train fuit sur les viaducs interminables et majestueux... dans vingt minutes, il en-



LE PONT DES PIÉTONS SUR LA DORDOGNE

trera en Gare de Bordeaux-Saint-Jean... dans moins de deux heures, les voyageurs auront pu atteindre Arcachon, la cité aux toits japonais, mollement étalée sur les bords du bassin aux eaux bleues, à l'abri de la grande chevelure des pins bruissant harmonieusement sous la caresse de la brise de la mer.

La Dordogne contourne les coteaux d'Asques et de Saint-Romain et serpente vers Libourne, sous-préfecture très importante, à vingt kilomètres de Saint-André, au centre de ce pays dont chaque nom sonne comme un carillon joyeux tinté sur des verres de cristal : Saint-Emilion, Pomerol, Fronsac !....

(1) Ausone, le poète latin, naquit à Bordeaux en 309.

Vers le Nord, le ciel s'obscurcit, la terre elle-même semble plus sombre et derrière les petits coteaux qui ferment l'horizon on devine les landes qui conduisent à la Charente-Inférieure, pays d'eaux-de-vie renommées.

Le visiteur passant plusieurs jours à Saint-André-de-Cubzac peut employer très agréablement son temps. La région est intéressante pour tous : outre quelques industries locales, la culture de la vigne et les installations modernes pour la vinification, les amateurs d'architecture et les archéologues apprécieront la vieille église romane du XI^e siècle qui a conservé son style à peu près intact, l'ancien collège diocésain occupé par l'École normale

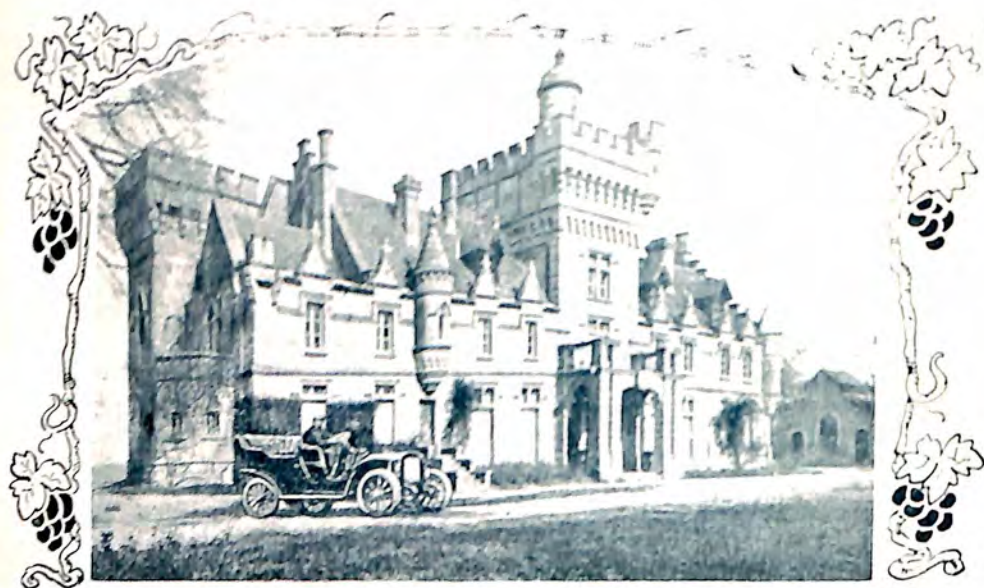


ÉGLISE ROMANE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

d'instituteurs, le château des Quatre fils Aymon, datant de Charlemagne, sous les ruines duquel sont installées de superbes caves champenoises d'une superficie de trois kilomètres et qui recèlent à l'heure actuelle plusieurs millions de bouteilles de vins mousseux de la Gironde si appréciés de toutes parts ; les châteaux du Bouilh, Lacaussade, Timberlay, Robillard, Beychevelle (Cubzacais), Puymorin, de Peujard, etc.... Les grottes de Pair non Pair situées à peu de distance présentent des curiosités préhistoriques très nombreuses.

L'Église monolithe et les ruines de l'ancienne Abbaye des Cordeliers, à Saint-Emilion, attirent tous les ans des milliers de visiteurs. Enfin Bordeaux, à vingt minutes, Royan et Arcachon à deux heures, font de St-André-de-Cubzac un centre très apprécié,

d'autant que 36 trains de l'Etat et 6 trains des chemins de fer économiques de la Gironde (ligne de Saint-André, Blaye, Saint-Ciers-sur-Gironde) s'arrêtent chaque jour dans sa gare, une des plus mouvementées de la région et où aboutit en outre la ligne du tramway de Libourne à Puisseguin.



CHATEAU DE PUYMORIN

Les nombreux moyens de transport dont dispose la population de Saint-André-de-Cubzac en font une des plus cultivées du département, en même temps que des plus favorables à toutes les manifestations artistiques.

Ce trait dominant du caractère cubzacais est un sûr garant de l'accueil enthousiaste réservé aux Sociétés qui voudront bien prendre part au Concours musical de 1912.



RÈGLEMENT

CHAPITRE PREMIER

EXPOSÉ

ART. 1. — Un Concours National d'Orphéons, de Musiques, d'Harmonies, Fanfares avec et sans Saxophones, Estudiantinas, Trompes de chasse et Batteries, aura lieu à Saint-André-de-Cubzac (Gironde), les **Dimanche 28 et Lundi 29 Juillet 1912**.

Les Orphéons, Harmonies, Estudiantinas, Trompes de chasse et Batteries, concourront le Dimanche 28 et les Fanfares le Lundi 29.

ART. 2. — Cette solennité comprendra :

- 1^o Concours de Lecture à Vue;
- 2^o Concours d'exécution;
- 3^o Défilé obligatoire;
- 4^o Concours d'Honneur;
- 5^o Festival.

ART. 3. — Le Concours de Lecture à Vue aura lieu le matin à 8 heures et demie.

Le Concours d'exécution à 10 heures;

Le Défilé à deux heures;

Le Concours d'Honneur à 4 heures;

Le Festival à 9 heures.

ART. 4. — Les Sociétés qui voudront prendre part au Concours Musical de Saint-André-de-Cubzac devront se faire inscrire dans les divisions et sections auxquelles elles appartiennent en vertu du classement du dernier Concours où elles se sont présentées. Aucune Société ne pourra, sous peine d'exclusion, s'inscrire dans une division ou section inférieure à celle que lui assigne son classement, mais elle pourra se faire inscrire dans une division ou section supérieure.

ART. 5. — Les Sociétés d'Orphéons, Harmonies et Fanfares seront classées comme suit :

- 1^o DIVISION D'EXCELLENCE
- 2^o DIVISION SUPÉRIEURE. 1^{re} et 2^e Sections
- 3^o PREMIÈRE DIVISION. 1^{re} et 2^e Sections
- 4^o DEUXIÈME DIVISION. 1^{re} et 2^e Sections
- 5^o TROISIÈME DIVISION. 1^{re}, 2^e et 3^e Sections

Les Chorales de Dames et les Chorales mixtes (Dames et Hommes), un seul groupe ;

Les Estudiantinas, un seul groupe ;

Les Trompes de chasse, un seul groupe ;

Les Batteries, un seul groupe ;

ART. 6. — Toute Société possédant un ou plusieurs instruments de bois sera considérée comme Harmonie et classée comme telle. Les contre-basses à cordes seront admises pour les Harmonies.

Les Fanfares avec saxophones et les Fanfares sans saxophones, concourront séparément en Lecture à Vue et en exécution. Il ne sera pas fait de distinction en l'honneur.

ART. 7. — Une même Société ne peut concourir comme Harmonie et comme Fanfare, mais le même Directeur pourra diriger plusieurs sociétés, sous la réserve qu'elles ne seront pas appelées à concourir ensemble, ou qu'elles ne sont pas d'un même classement pour l'épreuve de Lecture à Vue.

CHAPITRE II

DES ÉPREUVES

Lecture à Vue

ART. 8. — Le Concours de Lecture à Vue aura lieu à huis-clos. Cette épreuve est obligatoire pour toutes les Sociétés, sauf pour les Sociétés en Division de classement, les Estudiantinas, Trompes de Chasse et Batteries qui devront mentionner sur la feuille d'adhésion si elles désirent prendre part à cette épreuve. Aucune personne étrangère à l'organisation du Concours ne pourra y assister.

ART. 9. — Les morceaux exécutés à cette épreuve seront inédits. Cinq minutes seront accordées à chaque Directeur pour l'examiner et faire procéder à la distribution des parties.

Les Solleges destinés aux Sociétés Chorales seront écrits à quatre voix pour les Divisions d'Excellence et Supérieure, et à deux voix pour les 1^{re}, 2^e et 3^e divisions.

ART. 10. — Les Sociétés Chorales devront fournir un état exact des voix dont elles se composent ; les Sociétés instrumentales auront à spécifier le nombre et la désignation des parties qui leur seront nécessaires pour la Lecture à Vue, prenant note que celles de Trombones, basses et contre-basses, seront écrites en clé de fa.

ART. 11. — Les Sociétés doivent prendre part à l'épreuve de Lecture à Vue avec tout le personnel qui se présentera au Concours d'Exécution, sauf pour les instrumentales qui devront supprimer leur batterie.

EXÉCUTION

ART. 12. — Pour le Concours d'exécution, toutes les Sociétés exécuteront un morceau au choix.

ART. 13. — Ne pourra servir de morceau de choix : La musique de danse proprement dite, ainsi que les Marches et Pas-redoublés. (Exception faite pour les sélections tirées des Ballets d'Opéras ou autres).

ART. 14. — Les chœurs ou morceaux avec lesquels les Sociétés auraient obtenu un premier prix depuis moins de quatre ans, sont interdits sous peine d'exclusion.

ART. 15. — Les Sociétés devront remettre au Jury de leur groupe au moins trois partitions ou parties conductrices du chœur ou morceau laissé à leur choix ; celles qui ne se conformeraient pas à cette prescription pourraient être privées du droit de prendre part à l'épreuve.

ART. 16. — A partir du jour du tirage au sort, les chœurs ou morceaux de choix indiqués sur les feuilles d'adhésion, ne pourront en aucun cas être changés.

ART. 17. — A moins de motifs reconnus valables par le Jury, toute société qui ne se présenterait pas dans l'ordre fixé par le tirage au sort, perdra son droit à l'épreuve.

ART. 18. — Toutes les Sociétés ayant remporté un premier prix de « Lecture à Vue », ou d'« Exécution », seront admises au concours d'Honneur.

A l'issue de chacun de ces concours, le Jury en proclamera le résultat.

CONCOURS D'HONNEUR

ART. 19. — Les Sociétés exécuteront un chœur ou morceau imposé et un au choix, sauf les Estudiantinas, Trompes de chasse et Batteries qui n'exécuteront qu'un morceau au chœur. Le morceau imposé leur sera adressé six semaines avant le concours. Le morceau au choix devra être autre que celui déjà joué au concours d'exécution et les articles 13, 14, 15 et 16 lui demeurent appliqués.

ART. 20. — Pour le Concours d'Honneur les Sociétés seront groupées comme suit :

- | | |
|-------------------------|--|
| 1er GROUPE. | Sociétés des divisions d'Excellence et Supérieures (1 ^{re} et 2 ^e sections) |
| 2 ^{me} GROUPE. | Première division 1 ^{re} et 2 ^{me} sections |
| 3 ^{me} GROUPE. | Deuxième division 1 ^{re} et 2 ^{me} sections |
| 4 ^{me} GROUPE. | Troisième division 1 ^{re} , 2 ^{me} et 3 ^{me} sections et les Orphéons, 1 ^{re} , 2 ^{me} sections seulement |
| pour les Harmonies | |
| pour les Fanfares. | |
| 5 ^{me} GROUPE. | Troisième division 3 ^{me} section pour les Fanfares. |
| 6 ^{me} GROUPE. | Les Chœurs de Dames et Chœurs mixtes |
| 7 ^{me} GROUPE. | Les Estudiantinas |
| 8 ^{me} GROUPE. | Les Trompes de chasse |
| 9 ^{me} GROUPE. | Les Batteries |

ART. 21. — En cas de prix ex-æquo, les primes en espèces seront partagées entre les Sociétés.

CHAPITRE III

RÉCOMPENSES

ART. 22. — Les prix consisteront en primes en espèces, diplômes, couronnes, palmes, croix ou médailles qui seront distribués à la lecture du Palmarès, qui aura lieu à l'issue du Festival : le *Dimanche soir*, pour les Sociétés ayant concouru le *Dimanche* et le *Lundi soir* pour les Fanfares. Les diplômes seront adressés aux Sociétés dans la huitaine qui suivra le concours.

ART. 23. — Dans le cas où une Société se présenterait seule dans une section, le Jury déciderait, d'après sa valeur réelle et son classement, s'il y a lieu de lui décerner un 1^{er}, 2^{me} ou 3^{me} prix, ou de supprimer toute récompense, si le résultat de l'épreuve justifiait cette mesure.

ART. 24.

Prix en espèces affectés au Concours d'Honneur.

	ORPHÉONS	HARMONIES	FANFARES
1 ^{er} GROUPE	300 frs.	300 frs.	300 frs.
2 ^e GROUPE	200	200	200
3 ^e GROUPE	150	150	150
4 ^e GROUPE	100	100	100
5 ^e GROUPE			100
6 ^e GROUPE	Chœurs de Dames et Chœurs mixtes 50 frs.		
7 ^e GROUPE	Estudiantinas, 50 frs.		
8 ^e GROUPE	Trompes de chasse, 25 frs.		
9 ^e GROUPE	Batteries, 25 frs.		

Sans préjudice des autres récompenses qui pourraient être décernées.

CHAPITRE IV

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ordre des Epreuves.

ART. 25. — Pour les diverses épreuves les Sociétés seront entendues dans l'ordre fixé par un tirage au sort qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Saint-André-de-Cubzac, le *Dimanche 19 Mai 1912*, à deux heures de l'après-midi. Les Sociétés intéressées pourront s'y faire représenter.

Voir l'article 34, pour la date de clôture des adhésions.

Effectif des Sociétés.

ART. 26. — L'adjonction de membres étrangers à la composition ordinaire de la Société est formellement interdite et entraînerait d'office son exclusion du Concours.

ART. 27. — Il est interdit à tout exécutant de figurer dans l'effectif de deux Sociétés de même nature.

ART. 28. — Les divisions ou sections pourront être fractionnées en groupe suivant le nombre des Sociétés inscrites. Le groupement résultera d'un second tirage au sort qui aura lieu immédiatement après le tirage au sort prévu à l'article 25.

JURY

ART. 29. — **Aucun Directeur de Société musicale civile ne fera partie du Jury.**

ART. 30. — Chaque Jury sera composé de trois membres au minimum : il nommera son président et son secrétaire. Ce dernier sera chargé de la rédaction des appréciations du Jury, que le Comité d'organisation fera parvenir à la presse en général et à la presse orphéonique en particulier.

Note. — A titre d'indication le Comité tient à porter à la connaissance des Sociétés qui viendront au Concours de St-André, que Messieurs les Jurés seront choisis avec un soin tout particulier et le souci évident d'éviter aux concurrents tout jugement empreint de partialité.

ART. 31. — Les prix seront décernés à la majorité des voix ; lorsqu'il y aura unanimité, la mention en sera faite sur le procès-verbal et sur le diplôme.

ART. 32. — Dans le cas où l'égalité des voix se produirait dans un vote, celle du Président ne deviendrait prépondérante qu'à la suite d'un second tour de scrutin.

ART. 33. — Une liste apposée dans chaque lieu de concours fera connaître aux Sociétés les noms des Jurés qui seront appelés à les juger.

ADHÉSIONS

ART. 34. — Les adhésions devront être adressées à **M. A. Berson, Secrétaire général du Concours Musical, à St-André-de-Cubzac, avant le 15 mai 1912**, terme absolu de rigueur, avec la feuille d'adhésion ci-jointe exactement remplie, certifiée sincère par le Président et le Directeur, dont les signatures seront légalisées par le Maire.

ART. 35. — Un droit d'inscription est fixé à douze francs pour les Sociétés des Divisions d'Excellence et Supérieure et à huit francs pour toutes les autres Sociétés, sauf les Estudiantinas qui ne verseront que cinq francs, et les Trompes de chasse et Batteries, trois francs. Le montant du droit d'inscription devra être adressé en même temps que la feuille d'adhésion, en un mandat ou bon de poste, au nom de **M. Viguié, trésorier du Concours Musical, à St-André-de-Cubzac.**

Cette somme sera remise aux Sociétés qui auraient déclaré forfait avant l'envoi de la musique ou chœur imposés.

DÉFILÉ

ART. 36. — Le défilé, aussi court que possible, aura lieu à deux heures de l'après-midi. Toutes les Sociétés sont tenues d'y assister en bon ordre, avec leur effectif au complet, munies de leurs insignes et de leur Bannière ou Drapeau.

FESTIVAL

ART. 37. — Toutes les Sociétés ayant obtenu un premier prix au Concours d'Honneur devront prendre part au Festival et y exécuter le morceau primé ou un à leur choix. (Voir en outre l'article 13.)

ART. 38. — Les Sociétés qui n'assisteraient pas au défilé et au festival à moins d'autorisation spéciale, *perdraient par ce fait les prix* qui auraient pu leur être accordés.

RÉCLAMATIONS

ART. 39. — Toute réclamation que croirait devoir faire une Société devra être formulée par écrit, signée par le Président et le Directeur de cette Société. Elle devra être remise avant l'ouverture des épreuves, soit au Président du Jury, dont les décisions seront sans appel s'il s'agit d'un fait qui concerne exclusivement la partie artistique du Concours, soit à un Membre du Comité d'organisation, si elle vise un fait concernant la partie administrative (fausse déclaration, emprunt de membres étrangers, déclassement, etc.).

ART. 40. — Le dépôt d'une réclamation ne pourra en aucun cas entraver la marche du Concours, ni les opérations du Jury, mais les décisions prises seront ajournées dans leur effet, s'il est établi qu'il y a lieu à enquête et conformément à l'article 15.

ART. 41. — Aucune réclamation ne sera examinée sans le dépôt d'une somme de 20 francs entre les mains d'un membre du Comité d'organisation. Si la réclamation n'est pas admise cette somme restera acquise au Comité.

ART. 42. — Si les faits dénoncés étaient reconnus exacts, la Société en cause serait déchue de ses droits aux récompenses qui auraient pu lui être attribuées ; dans le cas contraire, celles accordées à la Société dénonciatrice seraient supprimées.

ART. 43. — Aucune réclamation ne sera admise après la délibération du Jury.

ART. 44. — En cas d'enquête à faire par le Comité d'organisation, le résultat en sera porté à la connaissance des Sociétés intéressées, dans un délai de deux mois. Si après ce délai l'enquête était demeurée sans résultat, les prix désignés par le Jury seraient acquis aux Sociétés.

ART. 45. — Tout différend qui ne pourrait être tranché d'après les conditions prévues aux articles 39, 40, 41, 42, 43 et 44, sera porté devant la Fédération des Sociétés Musicales de France par l'intermédiaire de la Fédération des Sociétés Musicales de la Gironde, des Landes, de la Dordogne et du Lot. Le résultat des décisions prises par le Comité de la Fédération des Sociétés Musicales de France sera définitif et sans appel possible. Il sera porté à la connaissance des intéressés par la Fédération des Sociétés Musicales de la Gironde, des Landes, de la Dordogne et du Lot.

Le présent article s'applique aussi bien aux différends qui pourraient se produire entre les Sociétés, qu'entre les Sociétés et le Comité d'organisation ou le Jury.

COMMISSAIRES DÉLÉGUÉS

ART. 46. — Pour chacune des Sociétés un Commissaire délégué, désigné par le Comité, les recevra à leur arrivée à Saint-André-de-Cubzac et se tiendra à leur disposition pendant leur séjour.

SURVEILLANCE - CONTROLE

ART. 47. — Deux membres du Comité au moins seront adjoints à chaque groupe de Jurés. Ils seront chargés de la police du lieu du Concours, de l'appel des Sociétés, des rapports ou Communications entre les Sociétés et le Jury, entre le Jury et le Comité, etc...

SÉJOUR - LOGEMENT - NOURRITURE

ART. 48. — Le Comité se charge du soin de faire le nécessaire en ce qui concerne le séjour des Sociétés (nourriture, logement, etc.)

Les Sociétés demeureront seules responsables des engagements pris en leur nom, si, après entente formelle, ils n'étaient pas tenus par elles.

En conséquence, un double de ces engagements signé par le Président de la Société (signature légalisée par le Maire), devra être retourné à M. A. Berson, Secrétaire général du Concours dans les délais qui seront indiqués.

TRANSPORTS

ART. 49. — Les Sociétés savent que les Compagnies de Chemins de fer ou de navigation accordent des réductions importantes aux Sociétés se déplaçant en corps. Le billet collectif doit être demandé d'avance à la gare de départ, en indiquant exactement le nombre des sociétaires (exécutants, membres honoraires et leurs familles), qui doivent prendre part au déplacement. Chaque Société aura donc à s'entendre au préalable avec la gare ou l'agence de la Compagnie de Navigation d'où le départ devra avoir lieu. Le Comité est à la disposition des Sociétés qui lui demanderont des renseignements à ce sujet.

Note. — Nous parlons de Compagnie de Navigation, dans le cas où certaines Sociétés, particulièrement celles qui viendraient du Médoc, croiraient pouvoir employer ce moyen de transport.
Dans ce cas le débarquement et l'embarquement pour le retour se feraient au port de Plagne, sur la Dordogne, à un kilomètre de Saint-André.

PROGRAMME ET INSTRUCTIONS

ART. 50. — Le programme donnant le détail de la fête et les instructions relatives au Concours, sera adressé à toutes les Sociétés inscrites, huit jours avant le Concours.

ART. 51. — Toute exécution est formellement interdite aux abords des lieux du Concours.

ART. 52. — L'adhésion au Concours et l'inscription confirmée entraînent l'obligation absolue de se soumettre à tous les articles du présent règlement qui, par suite, aura force de loi, du consentement mutuel des parties contractantes.

ART. 53. — S'il est fait des additions ou modifications au présent règlement, il en sera donné avis aux Sociétés adhérentes en temps opportun.

ART. 54. — Adresser la correspondance et toute demande de renseignements, à M. A. BERSON, Secrétaire général du Concours, 85, rue Nationale, à St-André-de-Cubzac.

Fait à Saint-André de Cubzac le 30 Novembre 1911

Pour le Comité d'organisation

D^r LOUIS CHARRON, G. RONDEAU, A. BERSON, VIGUÉ,
Président. Directeur artistique Secrétaire général. Président

ANDRÉ QUANGARD, L. ARNAUD J^{me},
Commissaire Général. Secrétaire

VOUÛ APPROUVÉ
Le Maire, D^r A. CHARRON.



KINA MICHELOT

Le plus léger

Le plus tonique

des Apéritifs



VILLE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde)

GRAND CONCOURS MUSICAL

des 28 et 29 Juillet 1912

Organisé au profit d'Œuvres de Bienfaisance et d'Encouragement aux Arts

Loterie au Capital de 5,000 francs

Autorisée par Arrêté Préfectoral du 8 Novembre 1911

2,000 francs de Lots en espèces, plus de nombreux Lots en nature

GROS LOT : 1.000 FR.

1 Lot de 300 fr. — 1 de 100 fr. — 3 de 50 fr. — 6 de 25 fr. et 30 de 10 fr.

Date du Tirage : 15 Août 1912 — Prix du Billet : 0 fr. 50

Tout Lot non réclamé dans le délai de 3 mois qui suivront le jour du tirage sera acquis au Comité d'organisation.
Le colportage et la vente des Billets sur la voie publique, sont formellement interdits.
Ce Billet ne peut être vendu au-dessus du prix marqué ni en dehors du Département de la Gironde.